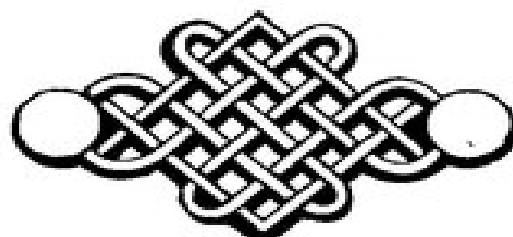


NOTICES
SUR
L'HOTEL DE CLUNY

ET SUR
LE PALAIS DES THERMES

AVEC DES NOTES SUR LA CULTURE DES ARTS,
PRINCIPALEMENT DANS LES XV^e ET XVI^e SIÈCLES.

Sp. A. de S. J. Chantilly



BIBLIOTHÈQUE S. J
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

PARIS,
CHEZ DUCOLLET, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N^o 15.
FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE JACOB, N^o 24.

~~~~~  
DÉCEMBRE 1834.

# Notices sur l'hôtel de Cluny et le palais des Thermes

Alexandre Du Sommerard



Ducollet, Paris, 1834

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

# Table

## NOTICE SUR L'HÔTEL DE CLUNY

Hôtel de Cluny  
État actuel de l'hôtel de Cluny  
Chapelle haute  
Chambre de François I<sup>er</sup>  
Salon  
Galerie  
Arrière-galerie  
Pièce des thermes  
Salle à manger  
Pièce de Henri IV

## NOTES

## NOTICE SUR LE PALAIS DES THERMES

## TABLE DES MATIÈRES

# NOTICE

## SUR

### L'HÔTEL DE CLUNY.

---

### HÔTEL DE CLUNY.

**D**E tous les vestiges du vieux Paris, respectés, ou plutôt oubliés dans les assauts donnés aux monuments du moyen âge, par le temps, l'ignorance et la présomption<sup>[1]</sup>, il n'en est aucun qui réunisse, comme <sup>[1]</sup>l'hôtel de Cluny, des parties presque intactes de grands travaux des trois belles époques de l'histoire de l'art en France, et par conséquent les principales conditions d'intérêt pour les amateurs d'archéologie.

Édifice à base et étais romains, élevé et décoré en partie par les dernières inspirations de l'architecture gothique (ou soi-disant telle), et terminé presque immédiatement sous la gracieuse influence du style dit de la *renaissance*.

Où trouver un type plus complet pour l'attrait des souvenirs historiques, et surtout pour l'étude de l'histoire de l'art par les monuments, étude devenue de nos jours<sup>[2]</sup> une passion (<sup>A</sup>) qui, comme toutes les autres, naît et s'accroît sans doute des difficultés

de se satisfaire, mais qui, grace à la frénésie plus tenace encore, et malheureusement plus durable, de nos *moderniseurs*, devra bientôt s'éteindre faute d'aliments ?

En entrant dans l'hôtel de Cluny, il suffit de jeter un coup d'œil sur les détails encore évidents du massif de vingt pieds d'épaisseur à sa base seulement, dans lequel est pratiquée la voûte, *ogive* sur la façade et *plein cintre* en dedans, qui conduit à gauche, de la grande cour à celle des Thermes, pour reconnaître, par les couches alternatives de petites pierres carrées et de chaînes de briques de vingt-deux pouces, liées par un ciment presque agatifié, que cette partie de l'hôtel repose sur une construction romaine. Elle se développe, d'une part, jusqu'à la rue des Mathurins, et communique de l'autre, après un retour d'équerre, aux restes du palais des Thermes, auquel elle se rattache comme partie intégrante.

C'est dans la première partie qu'existe encore le château d'eau, ou réservoir de l'aqueduc de Rungis<sup>[3]</sup> (maintenant d'Arcueil), affecté primitivement au service de ces thermes (ou bains), et dont les canaux de conduite furent découverts lors des travaux faits en 1544 à la porte Saint-Jacques, contre l'armée de Charles-Quint.

Le palais des Thermes (*palatium Thermanum*), dont la construction est attribuée à Constance Chlore, père de Constantin, mort en 306, ou à son petit fils Julien<sup>[4]</sup>, comportait, indépendamment des jardins, des bâtiments d'une grande étendue, dont les fondations ont été retrouvées récemment dans les fouilles faites pour de nouveaux égouts.

Après avoir servi pendant plusieurs siècles de résidence à nos rois de la première et de la seconde race, notamment à Clovis, à Childebart et à Ultrogothe, sa femme<sup>[5]</sup>, qui se rendaient, par une communication immédiate, de leur résidence à l'église St.-

Germain-des-Prés, ce palais, ruiné en partie par les Normands, fut réduit au titre de *vieux palais*, les rois de la troisième race ayant choisi pour leur séjour le palais<sup>[6]</sup> des comtes de Paris, <sup>[6]</sup>résidence d'Hugues-le-Grand, père d'Hugues Capet.

De 1218, époque où Philippe-Auguste le donna comme récompense à Henri, l'un de ses chambellans, avec le pressoir qui s'y trouvait, moyennant douze deniers parisis de cens, jusqu'à la vente faite vers 1340 à Pierre de Chaslus<sup>[7]</sup>, abbé de Cluny, il y a trace de sa possession en totalité ou en partie, notamment par Raoul de Meulan, Jean de Courtenay, seigneur de Champignelles, par l'évêque de Bayeux, l'archevêque de Reims, etc.

La convenance résultant du voisinage du collège de Cluny, situé sur la place de Sorbonne, détermina les abbés de Cluny (<sup>B</sup>) à choisir cet emplacement pour leur résidence. Ce fut Jean de Bourbon, abbé de Cluny, fils naturel de Jean I<sup>er</sup>, duc de Bourbon, qui commença la construction de l'hôtel ; mais cette entreprise, interrompue par sa mort, qui eut lieu le 2 décembre 1485, ne fut reprise qu'en 1490<sup>[8]</sup>, par Jacques d'Amboise, alors abbé de Cluny, et depuis évêque de Clermont. Cet abbé, le septième des neuf fils de Pierre d'Amboise (<sup>C</sup>), seigneur de Chaumont, qui contribuèrent puissamment par leurs services dans diverses carrières, à l'illustration du règne de Louis XII, consacra cinquante mille angelots, provenant du *pécule* ou *dépouille*<sup>[9]</sup> du prieur de Leuve (en Angleterre), qui venait de mourir, « à l'édification du bastiment de fond en cime de la magnifique maison de Cluny, au dit lieu, jadis appelé le palais des Thermes<sup>[10]</sup>. »

Cette *édification*, ainsi que celle du beau château de Gaillon (<sup>D</sup>), dépendant de l'archevêché de Rouen, et une partie du palais de justice de cette dernière ville, construit vers le même temps par les soins du ministre Georges d'Amboise, frère de Jacques, abbé de

Cluny, portent l’empreinte toute spéciale du caractère d’architecture de cette époque de transition, avec les modifications successives, résultant de la présence en France, mais seulement après les premiers travaux, d’habiles artistes étrangers, comme Joconde, venu en 1499[\[11\]](#). [\[12\]](#)

En 1490, la France, accablée depuis de longues années sous le poids des guerres intestines, et concentrée pour ainsi dire en elle-même, n’avait pas encore participé à l’élan nouveau que donna aux arts, dès 1400 et dans tout le xv<sup>e</sup> siècle, en Italie et en Allemagne, le génie de Brunelleschi, des Donatello, de Ghiberti, de Jacobo della Quercia[\[13\]](#), et plus tard de Léonard de Vinci[\[14\]](#), d’Alberti[\[15\]](#), de Bramante[\[16\]](#), de Joconde[\[17\]](#), de Michel-Ange[\[18\]](#), d’Albert Durer[\[19\]](#), de Péter Vischer[\[20\]](#), et d’un grand nombre de leurs collaborateurs, dont les beaux et nombreux travaux révèlent seuls l’existence, tant le culte de la célébrité, si fervent de nos jours, était alors négligé ([F](#)).

Ce ne fut que dans les communications ouvertes avec l’Italie, d’abord dans l’échauffourée napolitaine de Charles VIII (1495) ([G](#)), et surtout par la guerre, d’abord si heureuse, entreprise par Louis XII pour recueillir la succession de Valentine de Milan, sa grand’mère, que les leçons tirées de la contemplation des nouvelles créations dues à ces grands génies, jointes à quelques démonstrations obtenues, à Amboise par exemple, de quelques-uns d’entre eux, vinrent offrir à nos compatriotes de tristes compensations aux désastres de ces campagnes ([H](#)).

Ces fruits de la guerre, cueillis chez nous et de nos jours par d’autres peuples moins civilisés, trouvèrent dans la France un sol favorable à leur développement. Voir la note ([I](#)) pour le nombre infini de monuments, pour la plupart anéantis, qui appartenaient au style mixte de cette belle époque, style à la fois noble et gracieux,

résultat d'amalgames fortuits et variés, suivant les localités, des architectures grecque, byzantine, mauresque et sarrasine, et qui, bien qu'*hermaphrodite*<sup>[21]</sup>, paraît à beaucoup de connaisseurs, ou si l'on veut d'enthousiastes, préférable même, à quelques égards, à celui dit de la renaissance pure, importé plus tard par les artistes italiens, venus en France sous François I<sup>er</sup><sup>[22]</sup>. <sup>[21]</sup>

Qu'on nous pardonne cette digression, à l'appui de laquelle viennent les leçons évidentes puisées dans les gravures de ces époques, notamment dans la suite d'heures datée de 1488 à 1515, qui fait partie de la collection existant aujourd'hui dans l'hôtel de Cluny. Elle doit servir à expliquer le mélange de style qui se fait remarquer dans des constructions presque contemporaines cependant, de cet hôtel. Qui pourrait croire, en effet, sans ces démonstrations, que le travail des sculptures de la chapelle, clochetons, corniches, voussures, etc., et celui de la décoration extérieure, y compris même une partie des lucarnes et de la balustrade de droite, appartenant presque exclusivement au style *sarrasin fleuri*<sup>[23]</sup>, n'ait précédé <sup>[23]</sup>que de quelques années la confection des autres parties, telles que la grande lucarne et la balustrade de gauche ; l'ancien couronnement en pierre de la porte d'entrée, démoli, il y a quinze ans, mais dont les dessins existent, et d'autres travaux où commence à percer le goût italien nouvellement introduit en France, et développé entièrement dans les peintures du sanctuaire ; (J) travaux complémentaires qui datent évidemment des premières années du XVI<sup>e</sup> siècle ?

Les travaux d'art subsistant encore aujourd'hui et qui appartiennent exclusivement à la décoration architecturale de l'hôtel<sup>[24]</sup>, ne forment évidemment qu'une partie de ceux exécutés à l'époque même de la construction, ainsi qu'on a pu s'en convaincre par les traces, malheureusement effacées presque

entièrement, d'autres peintures en arabesques sur pierre et sur bois qui garnissaient les pourtours et les solives de la pièce contiguë à la chapelle ; par les chapiteaux et culs-de-lampe de la chapelle inférieure, et par diverses indications qu'on peut recueillir dans les autres parties de l'hôtel.

Il paraît que la détérioration complète de la plupart de ces ornements, comme l'enlèvement des objets accessoires, ne datent pas d'une époque très-éloignée, puisque nous lisons dans Piganiol de la Force, qui écrivait sa Description de Paris il y a environ cent vingt ans, et encore, mais en abrégé, dans le Dictionnaire historique de la ville de Paris, de Hurtant et Magny, publié en 1779, chez Moutard, libraire-imprimeur, demeurant à *l'hôtel de Cluni*, ce qui exclut toute supposition d'erreur *pour cet article* [\[25\]](#) : « Tout ce qui reste *entier* de remarquable dans cet hôtel, c'est la chapelle qui est au premier étage sur le jardin. Le gothique de l'architecture et de la sculpture en est très-bien travaillé, quoique sans aucun goût pour le dessin [\[26\]](#). *Un pilier rond élevé dans le milieu en soutient la voûte très chargée de sculptures, et c'est de ce pilier que naissent toutes ses arêtes. Contre les murs sont placées par groupes, en forme de mausolées, les figures de toute la famille de Jacques d'Amboise* [\[27\]](#). *et celle du cardinal. La plupart sont à genoux avec les habillements de leur siècle, très-singuliers et bien sculptés.*

« L'autel est placé contre le mur sur le jardin, qui est ouvert dans le milieu par une demi-tourelle en saillie, fermée par de grands vitraux, dont les vitres, assez bien peintes [\[28\]](#), répandent beaucoup d'obscurité. Au dedans de cette tourelle, devant l'autel, on voit un groupe de quatre figures de grandeur naturelle, où la sainte Vierge est représentée tenant le corps de Jésus-Christ, détaché de la croix et couché sur ses genoux [\[29\]](#). Ces figures sont d'une bonne main et très-bien dessinées pour le temps [\[30\]](#). [\[30\]](#) On y voit encore, comme

dans tout cet hôtel, un nombre infini d'écussons avec les armoiries des Clermont<sup>[31]</sup>, et beaucoup de coquilles et de bourdons, par allusion au surnom de Jacques. On montre dans la cour de cet hôtel le diamètre de la cloche appelée *George d'Amboise*<sup>[32]</sup>, qui est dans une des tours de la cathédrale de Rouen. Ce diamètre est tracé sur la muraille de la cour où l'on assure qu'elle a été jetée en fonte. » Description de Paris, t. 6, p. 306 et 308.

Piganiol parle aussi, page 309, d'un *jardin sur une terrasse fort élevée, reste du palais des Thermes, sur les ruines duquel l'hôtel de Cluny a été bâti*<sup>[33]</sup>.

Lors même que le soin de multiplier dans l'hôtel les statues et les armoiries de sa famille, comme les attributs de son patron, ne semblerait pas indiquer que Jacques le fit élever de ses deniers personnels et non de ceux appartenant à la congrégation dont il était abbé, nous tirerions cette conséquence de ce qu'aucun des nombreux historiens de Paris n'indique que cet hôtel, après la mort de Jacques, ait continué à être occupé par les abbés de Cluny<sup>[34]</sup>. Dans tous les cas, ils n'y auraient pas prolongé leur séjour au-delà de 1584, à moins de supposer que ce fut un de ces abbés qui loua une partie de son hôtel aux comédiens qui, après y avoir établi une salle de spectacle, furent interdits et contraints, par arrêt du parlement, de cesser leurs représentations en octobre 1584, sous Henri III (L).

Une seule circonstance pourrait appuyer l'opinion contraire ; c'est celle du séjour forcé qu'y fit en 1565 le fameux cardinal de Lorraine<sup>[35]</sup>, ancien abbé de Cluny, selon Moréri, lorsque, culbuté dans la rue St.-Denis par le choc des hommes d'armes du maréchal de Montmorency, il fut, avec son frère et son neveu, réduit à venir nuitamment chercher un refuge dans cet hôtel, après s'être soustrait aux premières recherches en se blottissant sous le lit d'une

servante, dans l'arrière-boutique d'un épicier de la rue Trousse-Vache. Mais ce cardinal étant à cette époque et depuis l'âge de 15 ans archevêque de Reims, ce ne pouvait être comme abbé de Cluny qu'il choisit cet hôtel, qui pouvait être un lieu d'asile comme appartenant au domaine royal ou à l'abbaye qu'il avait dirigée.

Ce qui demeure constant, d'après le témoignage des historiens de Paris, c'est qu'à partir surtout de 1601, les nonces du pape [\[36\]](#) établirent leur résidence habituelle à l'hôtel de Cluny, d'où ils pouvaient facilement, à raison de la proximité, influencer et diriger, dans l'intérêt de la cour de Rome, les assemblées de la faculté de théologie qui se tenaient à la Sorbonne.

Ce fut également à l'hôtel de Cluny qu'en 1625 l'abbesse de Port-Royal-des-Champs (près Chevreuse), Angélique Arnauld, ce prodige d'esprit, de savoir et de vertus [\[37\]](#), se réfugia avec ses sœurs, lors des premières persécutions qu'elles éprouvèrent dans cette guerre de *nuances* religieuses si consciencieusement soutenue et décrite par Racine, et qui, succédant à une guerre de *principes*, eut, à défaut de distractions plus graves, l'insigne honneur et l'heureux avantage d'occuper seule et de partager la France [\[38\]](#).  
[\[38\]](#)

De cet ensemble de circonstances on peut conclure que, depuis l'époque de sa construction, cet hôtel n'eut jamais une affectation bien fixe, puisqu'on le voit servir tour à tour de résidence à des princes fugitifs, à des comédiens de province, à des ministres du Saint-Siège et à des religieuses persécutées.

Peut-être, comme nous l'avons fait pressentir plus haut, entra-t-il dans le domaine royal par acquisition ou donation dès le moment où Jacques d'Amboise, quittant la direction de l'abbaye de Cluny pour l'évêché de Clermont, où il est mort en 1517, n'avait plus pour l'habiter les motifs qui en déterminèrent la construction. Ce

qui pourrait venir à l'appui de cette supposition, c'est la scène qu'y place en 1515, deux ans avant la mort de Jacques d'Amboise, une chronique anglaise<sup>[39]</sup>, d'accord avec une tradition que notre histoire, si sobre de détails et si scrupuleuse en fait d'anecdotes attentatoires à la majesté des grands, n'a pas recueillie, sans doute par égard pour le rang des *acteurs*.

Cette scène, d'où dépendit peut-être, il y a trois cent vingt ans, le sort de la monarchie française, ou plutôt la filiation de nos rois, nous a paru exiger ici quelques développements pour appuyer le témoignage de la chronique par celui des historiens, " malgré le silence de ces derniers sur les détails de l'anecdote royale que nous reproduisons.

On sait qu'en 1515, après que notre excellent roi Louis XII eut été, suivant le pronostic rappelé par Brantôme, « mené en paradis tout droit, et plus tôt qu'il ne voudroit son grand chemin, par la jeune Guilledrine (Marie d'Angleterre, sœur d'Henri VIII) qu'il avoit prise et chevauchée, » la couronne de France appartenait, à défaut d'héritier direct, à François, duc de Valois<sup>[40]</sup>.

*Il ne tint pas à Marie d'avoir des enfants*, dit encore Brantôme en parlant de cette jeune reine, et des divers moyens qu'elle prit pour conserver, au moins temporairement, une souveraineté dont un règne de quatre-vingts jours lui avait fait sentir le charme ; mais l'habile Louise de Savoie veillait dans l'intérêt de son fils. Ce fut elle, dit la chronique, qui, après avoir déjoué, par ses intelligences avec les femmes de la reine, divers plans tendant à ce but, et plus tard les suppositions du résultat désiré, informée par ses espions que le duc de Suffolk, ancien amant de Marie, et qui, comme ambassadeur de son frère, l'avait suivie en France, se rendait fréquemment à l'hôtel de Cluny<sup>[41]</sup>, où la reine veuve était retirée, détermina François à les surprendre en tête à tête.

L'aventureux prince, à qui cette expédition chevaleresque souriait à tant de titres, arriva, est-il dit, par les *Thermes de Julien*, accompagné d'un cardinal et du haut-justicier suivant la cour ; et, forçant toute consigne, il trouva le couple anglais en bonne disposition de capituler ; aussi le mariage fut-il célébré immédiatement dans la chapelle attenante, et peu de jours après, tandis que le père des lettres, *ce gros garçon qui devoit tout gâter*, selon l'horoscope heureusement exagéré de son prédécesseur, s'installait sans conteste sur le trône de France<sup>[42]</sup>, la sœur du célèbre et redoutable Henri VIII, la fiancée de Charles-Quint, l'épouse d'un des plus grands rois de France, venue en ce pays trois mois auparavant, au milieu des fêtes et des acclamations des populations française et anglaise, reportait en Angleterre la qualité plus modeste d'épouse de Charles Brandon, duc de Suffolk<sup>[43]</sup>. De ce mariage impromptu, mais au demeurant fort heureux, naquit la marquise de Dorset, qui, en 1553, pouvant faire valoir ses droits au trône d'Angleterre, d'après le second règlement d'Henri VIII, préféra les céder à sa fille aînée, l'infortunée *Jane Gray*, et ne lui céda de *fait* que l'échafaud.

Le silence que garde Piganiol (dont l'existence quasi séculaire remonte à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle) sur le mode d'occupation à cette époque de l'hôtel de Cluny, qu'il décrit cependant avec détails, et l'absence d'indications à cet égard dans Sauval, St.-Foix et autres chroniqueurs de Paris, ses contemporains, semblent établir que dès ce temps, *dégénéré* de sa haute destination, il devint ce qu'il est encore aujourd'hui, une vaste, solide et commode habitation qui, à raison de son aspect comparé à celui des maisons environnantes<sup>[44]</sup>, a toujours pu conserver aux occupants un vernis d'aristocratie relative.

En *historien* sentant sa dignité, nous ne chercherons donc pas à établir ici la chronologie des illustrations en *librairie*, *imprimerie* <sup>[45]</sup>, qui s'y sont substituées depuis un siècle et demi aux notabilités d'autres sortes, en rappelant la longue résidence, bien autrement consacrée par le titre de tous nos bouquins, qu'y ont faite les *Vincent*, les *Moutard*, les *Fusch*, etc. <sup>[46]</sup>, jusqu'au vénérable Le Prieur, dernier acquéreur de l'hôtel, vendu en l'an 8 (1800), comme propriété nationale, à un chirurgien *ex-législateur*. Nous ne nous attacherons pas non plus à rappeler les diverses destinations temporaires que ses localités principales ont reçues, par la transformation de la chapelle haute en amphithéâtre de dissection <sup>[47]</sup>, puis en salle de cours <sup>[48]</sup> de pharmacie, puis en atelier d'imprimerie ; de la chambre de *la reine Blanche* en prétoire de *section* <sup>[49]</sup> ; des abris d'Angélique Arnauld et de ses sœurs en dortoirs de pensionnat, etc.

Mais ce que nous ne pouvons passer sous silence, c'est le séjour que firent alternativement dans l'hôtel de Cluny, depuis 1748 jusqu'en 1817, deux astronomes célèbres, *La Lande* et *Messier*.

Le droit d'exploiter ces deux célébrités nous étant dévolu par le fait seul de leur résidence prolongée dans l'hôtel que nous décrivons, nous en userons largement pour jeter quelque variété dans notre notice, en constatant ici les circonstances relatives à ce séjour, et en rejetant dans les notes des détails de leur vie privée et scientifique, empruntés en grande partie à nos souvenirs personnels, et plus encore aux articles d'un biographe plus compétent, et qui ne laisse rien à glaner, M. Delambre.

« Le procureur, dit-il, chez lequel on avait mis *La Lande* en pension, habitait l'hôtel Cluny, où Delisle avait établi l'observatoire <sup>[50]</sup>, devenu depuis si célèbre par les travaux de

Messier. La Lande obtint du vieil astronome (en 1748) la permission d'assister et de coopérer à ses observations. »

À part même la *célébrité* du procureur, nous en trouverions trois de notre domaine dans ces quelques lignes, si nous ne devions pas nous borner à dire, quant au *bon homme* Delisle, mort en 1768, doyen de toutes les Académies, et fort recommandable d'ailleurs par ses travaux, et ses qualités, que ce fut en 1747, à son retour de Russie, qu'il transporta dans la tour octogone du centre de l'hôtel de Cluny l'observatoire qu'il avait dans la coupole du Luxembourg.

Voici donc d'abord La Lande habitant de l'hôtel, avec la qualité toute *terrestre* de clerc de procureur, mais élevant dès lors *ses vues plus haut*. Las ! pourquoi faut-il que ce n'ait été que pour les faire retomber dans le néant ! ([M](#))

*C'est là*, pouvons-nous dire, que ses progrès dans la science développèrent cette soif de célébrité à tout prix, qui devint le besoin de sa vie entière, besoin auquel il sacrifia, pendant soixante ans, repos, goûts, convenances, et peut-être même conscience ; besoin qu'il proclamait lui-même en se comparant à *une toile cirée pour les injures et à une éponge pour la louange*, et en déclarant naïvement *qu'il croyait posséder toutes les vertus* [\[51\]](#). — *Moins la modestie*, lui répondit quelqu'un.

Connaissant ces dispositions, que nous avons pu apprécier nous-même, ce sera sans scrupule que nous ferons subir à sa mémoire, dans nos notes, une nouvelle application biographique.

Messier, émule de La Lande et disciple de Delisle, s'installa en 1768 dans l'observatoire de son maître, et l'occupa jusqu'en 1817.

Une belle comète, qui parut en 1744 et qui avait éveillé les premières idées de La Lande sur l'astronomie, détermina la vocation spéciale de Messier pour l'observation de ces sortes de phénomènes ; *genre de travail*, dit-il dans des mémoires, *qui lui*

*convenait le mieux*, et dans lequel il débuta cependant de manière à en dégoûter tout autre, « en sacrifiant inutilement ses nuits pendant dix-huit mois, en 1757 et 1768, à la recherche d'une comète prédite par Halley, et qui fut aperçue pour la première fois, *à la vue simple*, par un paysan qui ne s'en occupait guère. »

Plus tard, et dans son nouvel observatoire surtout, il prit une revanche si complète, que Louis XV, dit La Harpe, le surnomma *le furet des comètes*.

C'est du haut de cette tour, dont la jolie *guérite* en pierre servait de refuge à ce factionnaire perpétuel, qu'il éventa pendant cinquante années la marche de presque tous les phénomènes astronomiques qui visaient peut-être à nous surprendre.

Ce fut là que la perte de sa femme entraîna celle non moins sensible de sa *treizième comète*, un astronome de Limoges ayant mis à profit, pour lui dérober cet astre, la courte suspension de travaux que nécessita cet incident : aussi, nous dit encore La Harpe (Correspondance, t. 1<sup>er</sup>, p. 97), s'écriait-il dans son double désespoir : « Faut-il que ce *Montagne* <sup>[52]</sup> vienne ainsi m'enlever ma treizième comète ; » puis, se souvenant que c'était sa femme *qu'il fallait pleurer*, il se mettait à crier : « *Ah ! cette pauvre femme !* » et il pleurait toujours sa comète.

Ce fut là aussi que, réduit par le régime de l'égalité à vivre de l'air des cieux, et ayant perdu à la fois, en 1793, « sa pension de l'Académie et le traitement de mille francs qu'il recevait de la marine, qui cessa en même temps de payer le loyer de son observatoire à *l'hôtel Cluny*, » il honora sa misère par sa résignation, sans que ses travaux en aient souffert. « Plusieurs fois, ajoute M. Delambre, nous l'avons vu le matin venir chez La Lande, pour y renouveler la provision d'huile qu'il avait consommée pour ses observations nocturnes. »

Ce fut là enfin que, remis dans une position convenable par les traitements de l'Institut, du Bureau des longitudes et de la Légion d'honneur, il termina, en avril 1817, une carrière tout honorable, dont nous renvoyons quelques particularités dans les notes ([N](#)).

La résidence, déjà célèbre, de *La Lande* et de *Messier*, veuve, par leur mort, d'habitudes scientifiques et de fréquentations illustres, aura du moins été dotée, par le séjour de ces savants, de nouvelles traditions assez intéressantes pour des souvenirs de fraîche date.

---

## ÉTAT ACTUEL DE L'HÔTEL DE CLUNY.

Cet hôtel se trouvait livré, depuis le décès de Messier, aux relations purement commerciales [\[53\]](#), lorsqu'en 1832 la fantaisie d'un amateur, collecteur depuis long-temps d'objets d'art d'époques analogues à celle de la construction de l'hôtel, lui suggéra l'idée d'ajouter à l'effet de sa collection par l'harmonie du cadre.

En même temps que se préparaient les longues dispositions nécessaires pour cette installation, un artiste d'un double renom, puisqu'il joint à sa réputation personnelle d'habileté comme architecte et comme peintre, la célébrité qu'il tire, dans l'espèce surtout, des services rendus par son père, M. Albert Lenoir, rêvait de son côté la résurrection qu'il lui appartient plus qu'à tout autre de provoquer, *du Musée des monuments français*.

Frappé de l'idée que la réunion de ce qui reste de l'ancien palais des Thermes [\[54\]](#) avec l'hôtel de Cluny offrirait un vaste local parfaitement approprié à cette destination, au moyen de ce que la

chronologie complète de l'art, jusques et compris le XVI<sup>e</sup> siècle, se trouvait comprise dans ces deux édifices contigus, il s'occupa de relever avec soin, par les procédés de [54] son art, le plan, dans les diverses directions, des constructions romaines arrasées ou incorporées dans l'hôtel de Cluny, des conduites d'eau, etc. ; et, par un beau travail, exposé au Louvre en 1833 et couronné par l'Institut, il démontra le moyen très-économique [55] de *ressouder* ensemble les deux édifices, tout en conservant à chacun son caractère actuel [56].

Dans ce plan, la liaison des constructions romaines avec celles des époques dites gothique et de la renaissance s'opère naturellement, et par la seule adjonction dans un espace vide, la petite cour de l'hôtel, dite des Thermes, d'une galerie du style intermédiaire, roman primitif et de transition.

Nous ne craignons pas d'affirmer qu'il n'a jamais existé nulle part un établissement qui puisse réunir, au même degré que le ferait celui-ci, les conditions importantes de l'harmonie du contenu avec le contenant.

Dans ce musée historique et chronologique de la ville de Paris dans ses divers âges, les constructions principales, jalonnant elles-mêmes les divisions d'objets d'art et de monuments mobiles, mis par séries en rapport exact avec l'architecture, offriraient un ensemble et un accord qu'on peut à peine pressentir, faute d'en avoir jamais vu d'exemple.

Les quatre divisions principales seraient le *romain* de la décadence, comprenant le celtique et le gallo romain ; le *lombard*, ou roman, comprenant le byzantin ; le *gothique* ou saracénique ; et la *renaissance*, depuis la première introduction du goût italien en France, jusques et compris seulement la fin du règne de Louis XIII. Le local étant spacieux, et les villes ne procédant pas comme les

particuliers par entraînement de goût et par catégories spéciales, libre aux exécuteurs du projet ou à leurs continuateurs d'ouvrir dans ce musée historique de nouvelles séries pour les époques plus rapprochées, même jusqu'à notre temps, puisque, selon l'expression si piquante de M<sup>me</sup> de Sévigné, « ce que nous voyons aujourd'hui sera l'histoire un jour. »

M. Albert Lenoir fait avec raison de la façade actuelle des Thermes l'entrée principale de son musée. Il suffira, en effet, de la démolition de quelques mesures, menaçant ruine, du coin des rues des Mathurins et de l'École-de-Médecine, pour mettre cette entrée en bon rapport avec cette dernière rue, et incessamment avec l'édifice de l'Odéon, au moyen de la démolition prochaine de l'église St.-Côme [\[57\]](#), à l'angle des rues de La Harpe et de l'École-de-Médecine, et du prolongement de la rue Racine qui s'ensuivra.

Il transforme, *sans constructions nouvelles* (combinaison remarquable de la part d'un architecte) la cour d'entrée en une cour gauloise, meublée de monuments celtiques et gaulois recueillis en France, tels que la statue de *Vercingetorix*, celle de la Vénus de *Quinipèly*, et de tous les monuments et fragments de ces époques qu'on a découverts, qu'on découvre et qu'on découvrira journellement, même à Paris [\[58\]](#) ; monuments épars et souvent délaissés, faute d'une affectation déterminée à l'avance et d'un cadre préparé. Tirant parti de l'aqueduc romain, des anciens conduits du palais et des eaux prisonnières dans le réservoir de l'hôtel, il en comble les anciens fossés creusés dans cette cour même, et jette pour le passage deux ponts à la manière des *dolmens* gaulois. D'un vestibule où quelques types de la sculpture du temps de César, comme on en trouve fréquemment en France ([O](#)), rappelleraient l'époque de la conquête des Gaules, on entrerait dans la grande salle couverte en voûte d'arêtes, dont la construction

précise, par sa date et par sa nature, l'état de l'art dans le Bas-Empire.

M. Lenoir se garde de revêtir cette salle élégante et spacieuse d'autre décoration que celle résultant de son aspect actuel ; mais il la garnit, dès les premiers jours et sans frais, de tous les monuments dont le gouvernement a, dès ce moment, la disposition, « tels que la statue de Julien, celles existant encore au palais des Beaux-Arts, qui décoraient le tombeau de Montfaucon et divers tombeaux, tels que celui de saint Drauzin, qui lieraient l'histoire de cet âge à celle des siècles qui lui ont succédé. »

C'est ici que la construction d'une galerie de style intermédiaire, dont la place existe et dont l'entrée se trouve même toute pratiquée, par l'arcade ouverte dans l'axe, donnerait les moyens de suivre l'effet de cette liaison par le placement des monuments de caractère *lombard*, autrement dit *roman*, et autrement encore *byzantin*, appartenant aux premiers siècles de notre monarchie jusqu'au 12<sup>e</sup> [\[59\]](#).

Il existe également en France beaucoup de monuments de cette époque, particulièrement de chapiteaux très-curieux, comme ceux que M. Vitet a fait mouler à Moissac et autres lieux. Ces chapiteaux sont d'autant plus intéressants, qu'ils appartiennent *au règne* des iconoclastes, et qu'ils servaient de refuge contre leur fureur, pour la reproduction de certains portraits et surtout de beaucoup d'emblèmes symboliques, dont l'étude pourrait offrir à nos *Saumaises* les moyens d'expliquer quelques points de l'histoire de ces époques ténébreuses.

Viendraient ensuite les élégants prestiges du style oriental, seul produit, au demeurant, de nos migrations aventureuses. Notre magicien trouve le moyen, sans rien détruire, de nous les présenter sous toutes les faces, et d'ajouter encore à leurs combinaisons si

variées en nous conduisant, par un cloître et par des galeries *toutes pratiquées*, dans la jolie chapelle, modèle d'architecture intérieure et extérieure, du côté du jardin ; il vivifie d'ailleurs, à l'orientale, les festons, guirlandes et dentelures de ces arcades, par le jet des eaux de Rungis, qui, par une marche inverse, mais naturelle, d'après les localités, passeraient de l'aqueduc romain aux fontaines mauresques, pour retomber dans les fossés gaulois.

Pour la construction, comme pour la garniture de ces cloîtres et galeries, les matériaux, au train dont on va, afflueraient de toutes parts jusqu'à l'entier épuisement de nos monuments de cette époque [\[60\]](#). [\[60\]](#)

Quant à la renaissance, qui commencerait à la chapelle haute et occuperait tout le premier, la réunion d'un grand nombre de fragments de décorations architecturales, et même de monuments entiers, serait très-facile, encore aujourd'hui ([P](#)). (Voir note [A](#).)

Sans s'occuper autrement de la destination ultérieure réservée à l'hôtel de Cluny, l'amateur dont nous avons parlé s'est toujours mis en mesure, nous a-t-on dit, d'en empêcher la destruction immédiate, en assurant pour un assez long terme, subordonné toutefois à celui de son existence, la *conservation* de la partie qu'il occupe. Cette partie comprend la chapelle haute et basse [\[61\]](#), ce qui lui a procuré une division particulière fort intéressante, celle des objets consacrés au culte de nos pères.

Pour que les ornements accessoires, le mobilier, en un mot, de cette chapelle de vingt-cinq pieds d'élévation sur une surface carrée à peu près égale, ne restassent pas trop au-dessous de la richesse et de l'élégance des sculptures, peintures et dorures, il a fallu de grandes recherches et des sacrifices proportionnés qui n'ont pas été sans résultat.

C'est ce dont on pourra se convaincre à l'inspection de cette localité par laquelle nous commencerons l'analyse succincte de la collection : *A Jove principium*.

En dressant cet *état de lieux* sommaire dans l'intérêt des visiteurs et plus encore dans celui du propriétaire, qui nous saura gré sans doute de lui épargner des milliers de questions, nous ne nous arrêterons qu'aux objets *uniques*, ou à ceux principaux dont les analogues sont rares, remarquables d'ailleurs sous le rapport de l'art, ou par les souvenirs historiques qui s'y rattachent.

À défaut de dates, d'inscriptions, ou d'autres preuves, tirées des armoiries, légendes, devises, etc., nous nous appuierons *quelquefois* sur les traditions transmises par les précédents possesseurs, lorsqu'elles auront résisté à l'épreuve raisonnée à laquelle nous avons cru devoir les soumettre, dans notre juste défiance, surtout pour les objets provenant du commerce, du génie trop *inventif* des spéculateurs.

---

## CHAPELLE HAUTE.

Presque tous les meubles, tels que *chappiers*, *crédences*, *lutrins*, *prie-Dieu*, *corps de stalles*, *chaires dosserets*, et autres, *balustrade*, *flambeau pascal* <sup>[62]</sup>, etc., appartiennent à des époques contemporaines, ou voisines de celle de la construction de la chapelle (de 1490 à 1510), époque bien déterminée par la richesse des douze dais sculptés en pierre sur place, comme par le modelé des guirlandes de pampres, grappes et autres fruits courants sur les corniches et entremêlés de petites chimères d'un joli caractère.

L'écu *mi-parti* de lis et d'hermines qu'étaient plusieurs de ces grands meubles, tirés d'ailleurs presque tous directement du pays, très-étendu, composant l'ancien duché de Bretagne, précise les règnes de Charles VIII et de Louis XII, comme les trois fleurs de lis sur l'écu de France isolé indiquent, autant que la forme de ces ornements, une époque postérieure à celle où Charles V<sup>[63]</sup> en réduisit le semis à ce nombre, en l'honneur, dit-on, de la sainte Trinité.

Le grand et beau *Rétable*<sup>[64]</sup>, qui occupe le centre de la paroi latérale, à gauche du sanctuaire, provient directement de l'abbaye d'Everborn<sup>[65]</sup>, près de Liège.

Le caractère des ornements architecturaux, celui du dessin des figures, les costumes et la forme des armures rappellent des travaux de même genre, exécutés sous les derniers ducs de Bourgogne, vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Aussi pourrait-on, à *la rigueur*, voir dans le guerrier cuirassé (premier panneau à gauche), qui, ayant mis pied à terre, à distance de ses hommes d'armes, s'agenouille devant un prélat, un de ces *ducs* rendant hommage à un évêque de Liège. Si nous avançons dans le champ sans limites des conjectures, en cherchant une époque correspondante à celle indiquée, où l'accord de bon voisinage ait régné entre ces deux souverains, ce qui exclut les procédés de *Jean-sans-Peur* envers les Liégeois, dont il tua 36,000 à la bataille de 1419, et le sac de Liège par Charles-le-Téméraire en 1468, nous arriverions tout naturellement à y contempler *Philippe-le-Bon*, s'humiliant devant le caractère sacré de son voisin et allié, qu'il défendit en 1425 contre Jacqueline de Bavière, et méritant *peut-être* par cette déférence la rémission de certaines peccadilles comme celles qui présidèrent, dit-on, à la création de l'ordre de la Toison d'or. Le panneau de droite représente tout simplement la Cène, et celui, *composé*, du centre, le

miracle de la *présence réelle* à la messe des cardinaux, reproduit dans un style analogue, mais moins noble, dans un beau Triptique peint, placé près du Rétable.

Les groupes et figures dorés placés sur les belles corniches qui séparent les douze dais à jour des panneaux inférieurs, garnis de cuir doré<sup>[66]</sup>, datent de <sup>[66]</sup>1587 ; ils représentent la *vie*, le *crucifiement*, la *mort* et la *résurrection* du Christ, et constituaient l'ensemble d'un autre Rétable très-important, extrait par fragments de l'église de la célèbre abbaye de Saint-Riquier, près d'Abbeville. La comparaison de ces compositions, d'un dessin plus élégant et surtout plus correct que celui du Rétable d'Everborn, d'un travail antérieur cependant de plus d'un siècle, s'établit ici très-facilement par la superposition des figures, et nous fournirait, au besoin, le moyen de soutenir l'application, sous quelques rapports seulement, à ce genre de *sculpture*, de notre opinion consciencieuse sur *l'architecture* de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, comparée à celle de la fin du XVI<sup>e</sup>. Les belles figures de *l'Annonciation*, qui couronne le corps de stalles placé près de la fenêtre, et dont le double encadrement offre l'union de la pointe d'ogive et des pilastres couverts d'arabesques, nous paraissent ne devoir redouter aucune comparaison avec les travaux analogues de la renaissance pure, et si l'espace permettait d'argumenter sur le mérite et sur tout sur le caractère des beaux produits de la peinture des époques antérieures à Raphaël, particulièrement de ceux des écoles toscane et ombrienne<sup>[67]</sup>, le débat pourrait prendre de l'extension.

Parmi les menus objets d'une certaine apparence, car force nous est de négliger les détails pour ne pas faire un catalogue in-folio, nous citerons d'abord, par droit de primogéniture, quelques figures et coffres en cuivre et en ivoire, travail des 9<sup>e</sup>, 10 et 11<sup>e</sup> siècles. Une belle Croix portative à deux faces, du 12<sup>e</sup> siècle, et bon

nombre de reliquaires, grands, moyens et petits ; Custodes<sup>[68]</sup>, plats, coupes, etc., en émail incrusté sur cuivre, *champ levé*, ouvrages byzantins non imités jusqu'à ce jour, d'un éclat inaltérable et par conséquent de la plus belle conservation : l'un de ces reliquaires porte la date de 1209. Des Crosses en cuivre travaillé des 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> siècles (une trouvée dans la tombe d'un ancien abbé de Clairvaux et incrustée de pierres fines, dont une gravée). Un grand coffret, et plusieurs petits en compartiments d'ivoire, ou d'os sculpté, représentant des scènes des croisades, ou des romans de chevalerie, avec mosaïque et ivoire de couleur, ouvrages faits en Palestine au 13<sup>e</sup> siècle ; une très-belle Croix en ivoire, composée de bas-reliefs plats et en partie dorés : celui du centre représente le Christ en croix, etc., chacun des autres un épisode de sa vie, travail du 14<sup>e</sup> siècle. Un Ostensor en cuivre doré de 1304 ; une Crosse d'ivoire montée en vermeil d'un travail ronde bosse des plus étonnants<sup>[69]</sup> par l'expression, l'ajustement et le fini des<sup>[69]</sup> figurines des sujets enclavés et adossés dans la volute. Une pomme de Bâton de chancre<sup>[70]</sup>, avec sujets religieux, groupés dans une disposition rappelant celle <sup>[70]</sup>du temple de Jérusalem. Une série de Diptiques<sup>[71]</sup> et de Triptiques de dimensions et d'époques différentes, dont le plus petit, incrusté sur cèdre et monté en or avec les hermines de Bretagne aux coins, contient, en deux médaillons ovales d'environ quinze lignes de diamètre, plus de quatre-vingts figures, sujets de la Passion. Des Encensoirs des 15 et 16<sup>e</sup> siècles ; *cauderon* pour le prestigier, etc. Une Résurrection en ivoire du 16<sup>e</sup> siècle, ouvrage d'une grande importance, le Christ tenant le gonfalon de la croix, d'un seul morceau, malgré l'écartement des bras. Des Chappes, ou chapelles pourtraictes à histoire, Chasubles semées de *papegaux*, Estolles, fanons, parements d'aubes et d'amiz ; Tuniques, dont un *tabar* aux armes

de la maison de Bourbon, en *veluau* de soie avec revêtements à sujets de figures brodées en argent et en or<sup>[72]</sup>, l'une des chasubles d'une étoffe orientale à chaîne d'or pur. Une suite de douze Émaux de Limoges ovales, peints par le célèbre Léonard de Limoges, signés et datés de 1557<sup>[73]</sup>.

Des tableaux à volets, ou isolés, de divers maîtres, depuis les peintures grecques à l'encaustique<sup>[74]</sup>, <sup>[74]</sup>jusqu'aux productions de Lucas Cranach d'Hemmeling, d'Holbein, etc. ; un grand tableau à deux parties, portant dans l'architecture du fond la date de 1524, est remarquable par le caractère des têtes et la beauté d'exécution des costumes des deux donataires Jean et Jacques, au-dessus desquels sont représentées les principales circonstances de la vie de leur patron. Des vitraux (Q) portant leur date de 1529 et 1535 : un seul panneau, le portement de croix, appartenait à la vitrerie de l'ancienne chapelle, et paraît d'une époque un peu antérieure aux autres sujets. Une suite des premières Heures imprimées sur vélin, reliures du temps, enrichies, par entourage et par division, d'une multitude de sujets gravés, ce qui, au moyen des dates relatées au bas de chaque calendrier, permet de suivre le développement successif des arts du dessin et de la gravure de 1488 à 1520<sup>[75]</sup> ; et enfin plusieurs <sup>[75]</sup>manuscrits religieux avec grand nombre de vignettes et de listels rehaussés d'or, des 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et même 16<sup>e</sup> siècles ; monuments précieux de l'art calligraphique à ces diverses époques.

C'est par le travail de ces manuscrits que l'art de la peinture a pris naissance et s'est successivement développé, en France surtout, depuis Charlemagne, ainsi que le témoignent les manuscrits d'*Alcuin*<sup>[76]</sup>. L'oisiveté et le silence des cloîtres, refuge de presque tous nos lettrés du moyen âge, convenaient merveilleusement pour la longue confection de ces *Heures*,

destinées à répandre les enseignements religieux et la pratique des devoirs qu'ils imposent, principal but où tendaient les vues des gouvernants et les efforts des gouvernés. Aussi les manuscrits religieux sont-ils à la fois bien plus nombreux et généralement mieux exécutés, quant aux ornements surtout, que ceux destinés à reproduire des scènes plus ou moins profanes<sup>[77]</sup> ; car, pour un artiste gagé par la librairie, commerce qui n'était rien moins que florissant alors, ou pour un amateur comme le roi René d'Anjou, qui charmait les ennuis de son séjour en Provence en vivifiant les romans de chevalerie par ses enluminures<sup>[78]</sup>, il y avait cent moines dont la vocation<sup>[79]</sup> pour ce genre de travail était en outre<sup>[79]</sup> stimulée par le désir de reproduire quelque oeuvre hors ligne, digne d'être offerte à l'abbé ou même au souverain.

De là ces travaux prodigieux sous tous les rapports, que nous admirons dans les collections publiques et particulières, dus à l'ardeur opiniâtre, à l'émulation et peut-être au concours d'artistes sans besoins, et auxquels le temps n'était pas compté<sup>[80]</sup>.

Les manuscrits épars sur le lutrin de la chapelle offrent plusieurs exemples de ce travail qui surmonte tout.

L'un d'eux, grand in-12, provenant de Saint-Pol de Léon, et considéré comme un présent fait à la duchesse Anne, présomption que justifient les semis de fleurs de lis dans les listels ou bandes d'ornement, contient, indépendamment de l'écriture avec majuscules et de la floraison continuelle de ses pages, 273 vignettes à sujets<sup>[81]</sup>. N'y a-t-il pas là de quoi confondre toutes nos idées sur l'emploi du temps ? <sup>[81]</sup>

Un autre plus petit, moins enrichi, mais non moins riche, si la qualité supplée à la quantité, est en outre d'un véritable intérêt historique par sa *reliûre*, qui établit d'une manière incontestable

que ce manuscrit du 15<sup>e</sup> siècle a servi à l'usage habituel du roi Henri III, qu'il aura sans doute accompagné alternativement dans le sac des pénitents et sur les coussins des mignons. Expliquons cette reliûre pour terminer *rationnellement* la description du mobilier de la chapelle par un *monument* des époques les plus rapprochées.

On sait qu'Henri III, alors duc d'Anjou, tomba tout-à-coup éperdûment amoureux de Marie de Clèves, âgée de 16 ans, le jour même de la célébration de son mariage avec le prince de Condé<sup>[82]</sup> ; qu'obligé de partir, peu de temps après, comme roi de Pologne, et *insensible à tout ce que n'avait pas rapport à la passion*<sup>[83]</sup>, accrue par l'absence, il n'écrivait jamais que de son sang à cette princesse, et qu'à la mort de Charles IX il voulait la faire monter sur le trône en faisant casser son mariage avec le prince de Condé, redevenu huguenot. P. Mathieu, historien de ce roi, dit : « À la nouvelle de la mort de Marie en 1574, il entra dans le plus violent désespoir ; il passe plusieurs jours dans les pleurs et dans les gémissements ; et lorsqu'il fut obligé de se montrer en public, il y parut dans le plus grand deuil et tout couvert d'enseignes et petites têtes de mort ; il en avait sur les rubans de ses souliers, sur ses aiguilletes, et il commanda à Souvrai de lui faire faire des parements de cette sorte pour six mille écus. » À plus forte raison en devait-il avoir sur ses *Heures*. Celles-ci sont en effet couvertes de larmes unies aux fleurs de lis, de *l'enseigne* Memento mori, de petites têtes de mort dorées, et du nom de *Marie*, ayant celui de Jésus pour correctif, sur l'autre partie de la couverture.

Le soin qu'on a pris, dans ces anciennes Heures, de substituer au vieux calendrier, sans doute orné, un nouveau dépourvu d'ornements qui n'auraient pu s'accorder avec les vignettes, ajoute encore à la certitude tirée de ces détails.

---

## CHAMBRE DE FRANÇOIS I<sup>er</sup>.

Quittons le sacré pour le profane. Voici la chambre dite de la *reine Blanche*, ou plutôt de *François I<sup>er</sup>*, depuis la capitulation que ce roi y dicta. Elle est remplie d'ailleurs de ses souvenirs et d'objets à son usage personnel, autour desquels se groupent quelques monuments précieux d'époques antérieures, et un grand nombre d'objets usuels ou curieux, datant de son règne ou de ceux de ses cinq successeurs immédiats.

La porte de communication mérite un instant d'attention. Elle provient du château d'Anet, et céda souvent sans doute à l'impulsion de Henri II, venant oublier près de Diane<sup>[84]</sup> les soins de son empire ou <sup>[84]</sup>plutôt lui en remettre les rênes. Est-ce par les ordres de ce roi ou par ceux de Philibert de Lorme, disposé sans doute aussi à « *flatter la passion de son maître, premier mobile*, dit Moréri, des ministres, des favoris et du grave connétable de *Montmorency* lui-même, » que, dans ces deux élégants trophées, la couronne de France plane sur le médaillon de Diane, tandis que celui du roi n'est surmonté que d'une tresse de lauriers, dont ce prince s'était d'ailleurs rendu digne par des faits d'armes personnels en Piémont, en Roussillon et en Picardie ? En se reportant au temps, on pourrait voir dans cet anachronisme volontaire l'application anticipée de la devise ambitieuse donnée et adoptée par le roi lui-même, comme exergue des croissants de Diane : *Donec totum impleat orbem*, traduction libre : Jusqu'à ce que le croissant devenu pleine lune remplisse l'univers de son éclat ; ou, plus libre encore : *Jusqu'à ce que ma maîtresse soit reine*.

Cette devise, qu'on voit sur l'entrée de serrure<sup>[85]</sup> de cette porte même, comme sur beaucoup d'autres objets de la collection, et qui brille également avec les chiffres d'Henri et de Diane enlacés, jusque sur les frontons du Louvre, devait être un continuel sujet de tourment pour la reine de *droit*<sup>[86]</sup>, qui dévora son offense jusqu'à la mort d'Henri II. <sup>[86]</sup>

Cette porte, si long-temps ouverte aux courtisans de la faveur, pourrait nous dire dans quel isolement, depuis cette mort, ils laissèrent, tous sans exception, pendant plus de six ans, leur illustre et généreuse protectrice.

L'Échiquier *dressé* en cristal de roche hyalin et coloré, avec figures en bois simulant un tournoi dans les parties latérales, que nous apercevons tout d'abord, et dont la manœuvre stationnaire, bien que les combattants soient en présence, rappelle cette partie d'*échecs par succession*, engagée et soutenue par lettres de Londres et de Paris, et qui dure depuis cinquante ans<sup>[87]</sup>, est un ouvrage du 13<sup>e</sup> siècle, dont les pièces à divisions dites gothiques paraissent avoir été travaillées et montées en Syrie. Il fut envoyé en contre présent, il y a quelques années, par une ville étrangère, à un descendant de saint Louis, comme ayant appartenu à cet illustre aïeul<sup>[88]</sup>. <sup>[88]</sup>

Le Coffret octogone à toiture, composé de sujets à compartiments sculptés ivoire, est également un ouvrage du 13<sup>e</sup> siècle, exécuté en Palestine. *Lecostume* des chevaliers armés, le *haubert* en maille, le *pot en tête* ou heaume en pièces de rapport, et l'écu pointu, suffiraient seuls pour déterminer l'époque où, quoi qu'on dise nos paladins n'étaient pas encore revêtus de l'armure bardée et, qui plus est, du 16<sup>e</sup> siècle, dont ont affublé gratuitement Godefroy de Bouillon dans notre Musée d'artillerie.

Les autres objets mobiliers et ustensiles divers de la pièce appartiennent en général au 16<sup>e</sup> siècle. Le principal et le plus évident est le vaste lit<sup>[89]</sup> à cariatides et balustres soutenant un dais à corniches, le tout sculpté dans le grand style de la renaissance. Les figures de Mars et de Bellone qui en *défendent l'accès* témoignent assez qu'elles veillent au repos d'un guerrier qui leur est cher, de même que les *dauphins* surmontant les enroulements du chevet et les couronnes fleurdelisées de comte et de duc garnissant les parois extérieures de la corniche révèlent un prince de la maison de France ; et cependant c'était le lit d'un évêque savoyard, qui l'avait, il est vrai, acquis à Paris, par suite d'une vente faite comme *purgation* de l'*ex-Garde-Meuble* dans nos jours de triste mémoire. Rien ne dément la tradition conservée par cet évêque même, que ce lit avait appartenu à François I<sup>er</sup>, ni le caractère de la sculpture, ni l'élégance de la forme, ni même les parties armoriées destinées peut-être à rappeler les titres de comte d'Angoulême et de duc de Valois. La garniture, ciel, *gouttières* et *couvertoir*, est d'une date plus fraîche d'environ 40 années, à en juger par la reproduction, des insignes de son propriétaire Pierre de Gondi, premier évêque de Paris de ce nom, qui n'obtint qu'en 1587 le chapeau de cardinal brodé dans la *gouttière* de droite. Il avait, depuis 1578, la croix de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, qu'on remarque dans la partie de face. Les autres parties reproduisent les attributs de la maison dont il descendait, deux masses d'armes croisées, et la devise honorable que son aïeul Julien tenait de Ferdinand, roi de Naples : *Non sine labore*. Dans la broderie, soie et argent, du ciel, le char de Morphée poursuit sa course à travers les voiles que les Heures développent, comme pour compléter la devise dans ce sens : Après le *travail*, le repos<sup>[90]</sup>.

Dans ces guerriers qui partagent avec Mars et Bellone le soin de veiller au repos du prince, je reconnais à son armure un Guise, et

même le chef de cette branche. Je le reconnais à la taille, et plus encore aux lettres initiales LB. *Lorraine-Bourbon*<sup>[91]</sup>, flanquant sur le poitrinal de l'armure<sup>[92]</sup>, près du gorgeret, le globe surmonté de la croix.

Avant de quitter cette famille, jetons un coup d'œil sur le joli Marbre, une femme endormie, placé au <sup>[92]</sup>milieu de la pièce. C'était, nous a dit un *brave* homme qui le possédait comme *portrait de famille*, la maîtresse *d'un des Guise*. *Le ciseau de Goujon, à qui on l'attribue, n'a emprunté à l'idéal de l'antique que le matelas de l'hermaphrodite. Tout le reste a posé ; même, dirait-on, l'accès symptomatique du rêve du bonheur.*

Sans nous arrêter autrement aux meubles de diverses ordonnances et dimensions qui garnissent cette pièce, et parmi lesquels domine celui de style italien, avec ses bas-reliefs de Jupiter et Lédà, et de Mars et Vénus, dans des circonstances à peu près analogues, composition de Michel-Ange et du Primatice, parcourons d'abord les objets placés au-dessus de la vue, qui se reposera ensuite sur les menus détails.

Le premier dessus de porte près du lit, Tableau du Primatice, nous offre l'aspect entier et nécessairement exact d'une chambre à coucher de grande dame de la cour de François I<sup>er</sup>. Le second est un Tableau à volets représentant, au centre, le Christ et les saintes femmes, par Albert Durer, et de chaque côté des scènes de la Passion. Le mélange continu des devoirs religieux aux habitudes de la vie privée exigeait alors ces rapprochements de genres si opposés. Le troisième est un Portrait de Charles-Quint armé de toutes pièces, comme si, dans une seconde visite à son rival, il avait dépouillé la confiance qu'il lui témoigna dans la première, confiance justifiée cependant par les procédés de François, comme sa vengeance aurait pu l'être par les souvenirs de Pavie, et plus

encore par le séjour de Madrid. Mais dans une ame comme la sienne, la rancune ne résiste pas à une épreuve de quatorze ans. À propos de ces souvenirs, ils sont ici presque vivants, ou du moins *palpables*, car, à quelques pouces de ce portrait du vainqueur de Pavie, se trouve la dépouille du vaincu, les Étriers et Éperons qu'il portait à cette bataille et que conserva, sans doute, comme gage de son fait d'armes, le comte de Lannoy, vice-roi de Naples, à qui notre grand roi rendit tout [\[93\]](#), *fors l'honneur*. Ces trophées, demeurés à Madrid dans la famille de l'ancien général de Charles-Quint, où la nullité de leur valeur matérielle en assura sans doute seule la conservation, ont été recueillis avec empressement par le propriétaire de la collection, comme consacrant un grand souvenir et constituant en même temps un objet d'art remarquable. Les étriers en cuivre doré, maintenus par des barres d'acier, présentent sur la face les lettres ci-après F. REX, et sur les tranches, des salamandres debout, appuyées sur leurs queues tressées en *cordelière*, surmontées de la couronne de France, avec cette devise au bas, dans un lambrequin : NUTRISCO ET ESTINGO.

Les éperons, ou plutôt l'éperon, car on attend toujours le second, est en acier travaillé, sans doute comme éperons de campagne ; car ces stimulants, qui jouent un si grand rôle dans la chevalerie, étaient généralement, pour les rois surtout, de plus fin métal. La molette se compose d'un agencement de fleurs de lis, symbole qu'on retrouve, avec le caractère de l'époque, dans la monture.

Au centre du trophée voisin brille dans tout son éclat un riche [\[94\]](#) Bouclier *repoussé*, d'une belle conservation, malgré le séjour de quelques siècles peut-être qu'il a pu faire dans la Loire (près de Nantes), d'où il a été retiré, il y a dix ans, sans qu'on puisse assigner l'époque où, par suite de quelque défaite, les flots de cette rivière auront pu recueillir une semblable pièce d'armure. Le Casque, d'un travail également très-riche, n'a pas subi la même

épreuve. Viennent ensuite les Estocades à deux mains [\[95\]](#), dont une damasquinée en or, arme à l'usage des pourfendeurs, et dont Walter-Scott fait un si bel usage, *par les mains de Richard*, en tranchant, d'un seul coup, la masse d'armes de Saladin ; une Dague royale espagnole en acier fin du plus parfait travail, des Épées de chevaliers à pommeaux et gardes sculptés en fer, une *miséricorde* [\[96\]](#) flamboyante, à pointe en langue de dragon, qui, disait un plaisant, ne devait donner au vaincu ni le temps, ni le désir de dire *merci* [\[97\]](#) ; des Heulmes, Capelines, Bourguignotes, Morions, Salades [\[98\]](#) ; des Fauchars, Pertuisanes, Lances, Hallebardes, Masses d'armes, Boîte à mèche pour les arquebuses ; des Pulverins ciselés ou sculptés, en acier, ivoire, bois de cerf, corne ; de ces Gantelets de fer damasquiné, si moelleusement articulés, et dont la carapace tout extérieure n'ajouta rien, en dépit des frais de sensibilité de nos belles, à la rigueur de l'étreinte brutale subie par l'intéressante duchesse de Guise [\[99\]](#), et jusqu'aux *olifants* [\[100\]](#) qui, après avoir servi à nos paladins à menacer l'ennemi et à rallier leurs hommes d'armes, compagnons inséparables de leurs maîtres, s'enfouissaient dans leurs tombes [\[101\]](#).

Nous trouvons ailleurs, pour compléter la série des armes et armures, un petit Canon *portatif* d'un beau travail [\[102\]](#), des Arquebuses, dont une à huit coups, Escopettes à rouets incrustées d'ivoire, Haches, Marteaux et Fléaux d'armes, Épées de combat, Rapières, etc., fragments d'armures, *Hauberts*, *Cimes à vue et vent*, Brassards, Cuissards, Tassettes, Genouillères, Devant de grèves, etc., et surtout deux Épées à poignée d'acier, qui méritent d'être décrites, comme elles sont placées, *à part*.

L'une, Épée de cour sans doute, nous semble un prodige de travail et de réussite. Il a fallu beaucoup de talent, de goût et de soin pour extraire d'une masse d'acier ces deux génies si purs de formes et d'un mouvement si bien calculé que, bien qu'un côté soit consacré à l'écusson (dont le blason en relief aura sans doute été sacrifié en 1793 sur l'autel de la Peur), on ne s'aperçoit pas qu'il y ait un *envers* à la composition. Quel travail et quelle entente de l'art il a fallu aussi pour faire saillir du pommeau et de la coquille ces nombreux cavaliers en mouvement de combat !

Tous ceux de nos premiers artistes, qu'un long séjour en Italie a familiarisés avec ce qui reste, dans ce pays seulement, des travaux du même genre, en font honneur à Benvenuto Cellini<sup>[103]</sup>, qui nous apprend, dans ses mémoires si curieux, qu'il s'est souvent exercé dans le travail de l'acier. Sur la lame sont gravés en creux les douze apôtres, dont la mission était cependant toute pacifique.

L'autre Épée doit être d'un travail espagnol ; la lame du moins porte, avec la date de 1444, la marque en creux d'une des principales fabriques de Tolède.

De l'ingénieuse combinaison qui a présidé à l'agencement de la garde, une Cigogne dévorant un serpent, on peut induire qu'elle fut composée pour un des électeurs du littoral de la Baltique, où cet oiseau est toujours en vénération, à raison même de l'action ici reproduite ; et ce qui donne plus qu'un caractère de vraisemblance à cette supposition, c'est sa provenance directe de Spandau, où elle figurait dans le cabinet de Frédéric<sup>[104]</sup>.

Dans les autres principaux objets appendus, nous remarquerons le Christ sur les genoux de la Vierge, bas-relief d'ivoire, travail florentin du XV<sup>e</sup> siècle ; un Triptique en bois coloré et doré, mêmes origine et époque<sup>[105]</sup> ; une Plaque de Faenza, du temps où Raphaël travaillait à cette fabrique, et dont le sujet rappelle une de

ses compositions ; le Portrait en émail, entouré d'arabesques, du pape Clément VII, fidèle allié de François I<sup>er</sup> ; un Reliquaire en corail sculpté, avec sujets pris dans la roche travail espagnol ; la Famille de satyres, bas-relief d'ivoire ; et plusieurs glaces à biseaux, nécessairement de Venise, puisque le premier projet d'établissement en France d'une manufacture de glaces, projet qui ne fut même exécuté que plus de trente ans plus tard par des ouvriers vénitiens, ne date que de 1634. Les cadres variés sont tous d'un travail qui n'a rien de commun avec les plus beaux produits de notre plastique [\[106\]](#). [\[106\]](#)

Maintenant, sans perdre et faire perdre, à l'analyse des trop menus détails, un temps qu'on regretterait peut-être, arrêtons seulement les regards sur quelques parties de l'étalage, comprenant, tant sur les deux coffres couverts d'un *tablier* ouvré [\[107\]](#) que sur d'autres meubles :

Le petit *mirouer* de toilette [\[108\]](#) en bois doré, frise et médaillons d'ivoire, représentant Vénus et les amours, en faisant remarquer qu'il porte avec lui le mal et le remède, le revers offrant, dans des compositions religieuses, sujet à méditation sur la vanité du désir en matière de coquetterie surtout, et par conséquent le moyen d'en expier le péché de manière à pouvoir recommencer immédiatement, et ainsi de suite.

La Quenouille en buis avec ses fuseaux, trophée d'armes du beau sexe, dont les sujets, sculptés avec tant de délicatesse et de goût sur la hampe, tendent à honorer les hautes entreprises. On y voit distinctement, à la loupe surtout, l'action des ciseaux de Dalila sur Samson ; du clou de Jahel sur Sisara ; du sabre d'Holopherne sur lui-même, par la main de Judith ; même de la cruche officieuse de Rébecca. Sainte Geneviève, en action de démontrer la manière de

s'en servir, complète l'effet de ce sceptre féminin, brisé dans les mains de nos mères.

Le petit Reliquaire cintré, en cristal de roche mêlé de *chlorite*, amalgame qui a permis d'exécuter sur cette *gangue* un paysage *éclatant de lumière* et de *la touche la plus ferme*, enrichi de *fabrique, calvaire, torrent, cascade, figure* et *animal*, le tout *peint dans la pâte...* avec la pointe du diamant.

Le Vase en bronze florentin et celui en terre émaillée, portés sur deux beaux socles en ivoire.

Le Médaillon, portrait de François I<sup>er</sup>, émail sur or, avec couronnes d'or émaillé sur la plaque, incrusté de perles, rubis, etc., entouré de boules et pendeloques en lapis et cristal. Au revers, le monogramme en or représentant un L-S enlacés forme sans doute les initiales du nom de la personne gratifiée de ce don royal [\[109\]](#).  
[\[109\]](#)

Beaucoup d'objets en fer et en acier travaillés, ustensiles et outils, ciselés et damasquinés, ainsi que les *châtelaines* destinées à réunir le trousseau de clefs qui n'abandonnait pas la surveillante naturelle du manoir ; et les trois jolies Escarcelles, Bigotelles [\[110\]](#), ou Aumônières, qu'on trouve représentées dans les tableaux du temps de la même collection ; le Soufflet royal, l'Horloge à quatre cadrans [\[111\]](#) ; les Flambeaux carrés, à sujets repoussés, etc., etc.

Enfin le petit Livret de cuivre doré de mince apparence, mais qui ne contient rien moins que la destinée, en figures *genethliques*, d'un roi et de la souveraine... de ses pensées. Sur la simple étiquette des D *barrés*, on [\[111\]](#) voit qu'il s'agit d'Henri II. Cet horoscope, ou thème de nativité, était en effet le manuel d'astrologie commun à ce roi et à sa maîtresse. Ici se retrouvent les chiffres, devises et emblèmes cités à propos de la porte d'Anet, et

de plus, les divisions suivantes. En regard de l'écusson, surmonté des armes de France, est une espèce de zodiaque, composé de vingt-quatre<sup>[112]</sup> petits médaillons sphériques, couverts alternativement de lettres et de nombres, correspondant sans doute à ceux, en quantité égale, qui environnent l'écusson principal, comme pour déterminer l'état, au moment de la naissance du roi, de certaines constellations auxquelles on accordait toute influence sur la vie comme sur la mort du nouveau-né<sup>[113]</sup>. Sur la contre-partie, l'écusson est entouré d'entrelacs, de *croissants*, dirigeant sans doute la manœuvre des autres planètes dans leur rapport avec le lever de *Diane*. Des carquois, flèches et autres attributs du roi des rois, *dominés* par la couronne de France, ajoutent encore à la démonstration de l'attribution toute spéciale de cette double nativité, pièce certainement unique.

Le mélange des froids calculs presque toujours décevants<sup>[114]</sup>, de l'astrologie, aux exaltations religieuses et même aux extases de l'amour, était presque de rigueur sous les derniers Valois<sup>[115]</sup> ; aussi, tandis qu'Henri II, ce livret à la main, se lançait en idée dans une carrière tout autre que celle qu'il fournit si malheureusement contre Montgomery, et que Diane y voyait la réalisation de sa devise, ou du moins un autre avenir que l'exil d'Anet et l'abandon de ses amis, la reine passait, sous l'autorité de son astrologue en titre, des incantations de Chaumont aux opérations cabalistiques de son observatoire parisien, dont la colonne de l'hôtel de Soissons (aujourd'hui Halle-au-Blé), construite depuis son veuvage, peut nous donner l'idée.

*Non omnibus loquor*, ai-je dit, et cependant en voici beaucoup sur cette chambre, que nous ne quitterons pas toutefois sans donner un coup d'œil aux quatre panneaux qui garnissent la baie de notre porte de sortie. C'est le *credo* en action, divisé en douze parties

correspondant à des versets qui seront rétablis ; animation qui tend à atténuer le mérite du Croyant, par la démonstration de tout ce qu'il doit admettre de confiance, depuis la création du monde jusques et y compris la résurrection et même la vie éternelle, représentée par la Jérusalem céleste, dont deux anges décrivent les béatitudes. Il n'y a que l'*Ainsi soit-il* dont la personnification nous ait échappé. Cet immense travail, daté de 1587, ne formait cependant que la contre-partie des volets servant de clôture au calvaire, placé sur les corniches de la chapelle. Le revers était couvert de peintures effacées.

Maintenant, pour abrégé, traversons rapidement la pièce voisine, sans nous arrêter à son mobilier d'ébène non plus qu'à ses tableaux, pour aller nous reposer dans le salon.

---

## SALON.

Ici disparaissent les classifications par époque et par genre.

Les meubles, presque tous en ébène sculpté, des derniers temps de la renaissance, sauf le grand *secrétaire* espagnol d'époque antérieure, contrastent nécessairement avec d'autres parties du mobilier, et surtout avec les tableaux modernes : et cependant quelques-uns de ces tableaux [\[116\]](#) ne détruisent pas entièrement l'harmonie qu'on aurait pu rendre plus complète s'il se fût agi de continuer le *cabinet* et non de garnir une pièce pour l'habitation.

Les encadrements de glaces sont alternativement modernes ou anciens, en baguettes dorées ou en ébène sculpté, sauf le principal, composé d'émaux et repoussés ; et c'est une pendule moderne,

mais d'un goût qui, selon nous, ne trahit pas son origine, qui sert de milieu à des vases florentins.

Les contrastes sont d'autant plus frappants dans cette pièce, qu'elle contient, avec des produits d'art modernes, plusieurs objets d'époques très-reculées. Ainsi les deux pommeaux de chaise curule romaine, têtes de lions sculptées en cristal de roche et évidées, et la bacchante couronnée, flanquée de figurines, ivoire capital servant de socle au groupe en même matière de *Jean de Bologne*<sup>[117]</sup> (la Vertu châtiant le Vice), <sup>[117]</sup>sont certainement des produits de l'art grec ou romain ; ce qui était devenu tout un, dans les premiers temps de la décadence<sup>[118]</sup>.

Les autres figurines en ivoire et en bois éparses sur les meubles avec les matières diverses, ne remontent qu'au siècle de Louis XII, pour finir à celui de Louis XIV ; mais d'*Albert Durer* au *Bernin* il y a, comme nous l'avons dit, une grande et belle marge.

C'est en effet à *Albert Durer*, sinon à son habile compatriote *Peter Vischer*, qu'on doit attribuer la petite figure en buis, parfaite à tous égards, comme dessin, costume, charme, sentiment et exécution, représentant l'opposition des deux natures, une jeune beauté ayant à ses pieds un être difforme. Dire que nous avons entendu plusieurs personnes demander si ce ne serait pas la *Esmeralda* recevant les humbles soins de *Quasimodo*, c'est rendre hommage à la belle création de M. Victor Hugo, qui, devinant ce type de candeur et de grâce, nous l'a fait si bien percevoir par un sens moins impressionnable que la vue.

Un autre sentiment non moins précieux, celui de la souplesse des formes et de la morbidesse des chairs, domine dans plusieurs figures d'enfants en ivoire, dues à l'habile ciseau de Duquesnoy, plus connu en France sous le nom de *François Flamand*<sup>[119]</sup>. Comme ces petits enfants dorment bien ! quelle vérité dans le

mouvement de ces petits joueurs d'instruments, et de cet Amour qui taille son arc ! et quelle étude de la nature dans le torse surtout de cette esquisse en ivoire du *Mannken piss*, autre fontaine, trop naturelle pour le coup, qu'il exécuta en bronze pour la ville de Bruxelles sa patrie !

Nous ne nous arrêterons pas aux autres ivoires italiens, flamands et français, moins rares dans les collections, non plus qu'à la suite de coupes d'émail par les Laudin<sup>[120]</sup> et consorts, ni aux trois hanaps<sup>[121]</sup> couverts, de Jacques Courtois<sup>[122]</sup>, représentant les <sup>[122]</sup> scènes du paradis terrestre, pour arriver plus tôt à la description d'un meuble qui forme à lui seul un *cabinet* entier de curiosité, et un contraste continu, puisque *contraste* il y a.

Il n'est pas besoin d'ajouter qu'il s'agit de ce meuble florentin couvert de mosaïques en pierres dures, oiseaux, paysages, etc., et de matières précieuses, telles que lapis, cornalines, feld-spath de Labrador, etc., le tout rehaussé d'argent à profusion, et de marqueterie de Burgau, où l'or n'a pas été épargné, même pour la table qui lui sert de support. La recherche de l'effet a été portée si loin, qu'afin d'obtenir plus de transparence pour l'écaille, on l'a plaquée sur feuilles d'argent. Le premier aspect de ce meuble est *ensemble*, sauf peut-être l'effet du bas-relief et des figurines en rouge antique, qui tranchent un peu vivement sur le reste. Mais qu'on vous ouvre le sanctuaire et votre œil sera confondu, ébloui : l'écaille, l'ivoire, l'or, l'argent, la miniature, l'émail, s'y disputent la suprématie et se heurtent de manière à empêcher quelques instants l'examen des détails. Ce n'est certainement pas ainsi qu'aura été conçue dans le principe cette décoration intérieure, trop éclatante pour être harmonieuse. La présence de peintures gracieuses de la fin du 17<sup>e</sup> siècle et de miniatures presque libres démontre qu'un des anciens propriétaires de ce meuble, trouvant

les mosaïques et les émaux trop innocents et voulant profiter des encastremements pratiqués dans l'écaille, les aura meublés suivant ses goûts, sans égard pour celui reconnu pour tel<sup>[123]</sup>.

Un autre meuble, qu'on nommera comme on voudra, *épinette, clavicorde, virginelle, clavecin ou forté-piano*, offre bien peut-être aussi quelques anomalies de même nature<sup>[124]</sup> ; mais ici, le propriétaire de la <sup>[124]</sup>collection se livre seul et tout entier aux traits de la critique. Il ne pouvait dépendre de lui que cet instrument eût existé il y a deux ou trois cents ans<sup>[125]</sup>, et se fût conservé depuis lors, tel qu'il se poursuit et *comporte* maintenant : heureux d'en avoir retrouvé de principaux fragments assez importants pour le déterminer à entreprendre cette *restitution*, il a moins cherché dans ce long travail à *faire un vieux meuble* qu'à mettre en accord, au moyen de cet instrument indispensable, le mobilier d'ébène sculpté de son ancien salon.

Laissons ces ajustements pour ce qu'ils sont, et passons à des divisions plus homogènes, telles que le *service de table*, ce qui nous procurera l'occasion de parcourir la galerie chemin faisant, et de visiter les monuments dont elle est jonchée.

---

## GALERIE.

Le mobilier de ce long vestibule appartient en grande partie à *la renaissance*. Comme époque plus rapprochée de nous, et dont les productions, d'ailleurs plus nombreuses, contrastent moins que celles d'époques antérieures avec le goût moderne, la renaissance

défraie à elle seule presque toutes les jolies collections de monuments français que renferme la capitale [\[126\]](#).

Le premier Coffre à couvercle convexe est le vrai type des *bahus*, tels que les miniatures de la fin du 15<sup>e</sup> siècle nous les retracent. Sa destination religieuse est indiquée par cette légende incrustée en grandes lettres, *Mitte arcana Dei*. Il était dans la chapelle du château de Loches.

Le groupe en marbre, la Présentation au temple, est d'un travail gothique qui n'exclut pas une certaine élégance jointe à beaucoup de naïveté dans les formes, et surtout une recherche non tourmentée dans la disposition des draperies.

Des trois espèces de Cippes carrés, piédestaux composés de fragments divers, le premier est remarquable par une suite, en bas-reliefs coloriés, de divers épisodes du siège de Troie. Cette Iliade sculptée était placée comme décoration dans le château d'*Anet*. Le second offre la réunion de plusieurs bas-reliefs en marbre, albâtre et bois, et de quatre cariatides en bronze *décoré* ; et le troisième se compose principalement de six panneaux, dont deux d'angle, en faïence vernissée plutôt qu'émaillée, portant la date de 1512 [\[127\]](#), et provenant d'un poêle placé dans une ancienne léproserie dépendant du château de Joinville.

Le Groupe en bois sculpté, placé, *quant à présent*, sur le second cippe, nous a paru digne d'une attention spéciale par son ordonnance comme par le caractère des figures. La résignation de la reine qui, de son lit de mort, dépose sans doute l'expression de ses dernières volontés entre les mains de son jeune fils, contraste habilement avec l'expression observatrice et méditative des conseillers et des docteurs témoins de la scène. Nous pensons que ce travail, évidemment d'une belle époque, appartient à l'école

espagnole qui, sous Charles-Quint et ses premiers successeurs, a produit des chefs-d'œuvre dans tous les genres.

La Boîte à volets posée sur le troisième cippe date de l'époque de transition, témoin le dais gothique et les arabesques des panneaux, dont les peintures extérieures sont également curieuses.

Arrêtons-nous un moment sur deux échantillons qui, bien que remontant au moins au milieu du 15<sup>e</sup> siècle, ont, au premier aspect, le caractère imprimé par Raphaël à ses ouvrages immortels.

L'un est un bas-relief en faïence émaillée, la Vierge et l'Enfant Jésus, ouvrage de Luca della Robbia [\[128\]](#), inventeur du procédé d'application de l'émail à la terre cuite. Ces belles productions, rares en France [\[129\]](#), sont très-recherchées, même à Florence, patrie de cet artiste, dont la réputation n'a pas souffert de la fragilité de ses ouvrages.

L'autre, où les airs de tête de Raphaël et le sentiment de la venue de ce messie sont encore plus sensibles, est la grande vignette peinte sur soie à l'eau d'œuf, représentant les pèlerins d'Emmaüs et l'incrédulité de saint Thomas. Or, d'après les listels, le caractère d'écriture des légendes et l'emploi du procédé, cette peinture doit avoir précédé peut-être d'un siècle l'apparition du grand maître qui s'est approprié, en l'épurant, tout ce que l'école antérieure avait de naïveté, de solidité et de franchise [\[130\]](#).

Ces belles aiguières en étain ou composition, œuvres de François Briot [\[131\]](#), signées sous le bassin, par [\[131\]](#) le portrait de cet habile continuateur des travaux de Cellini, réclament aussi un moment d'examen.

À l'élégance de la forme, à la division des cartouches et à la pureté de leurs dessins, on voit qu'on est en pleine renaissance.

Ceux de ces ouvrages dont la faible complexion a résisté au temps et aux effets du bosselage et des nettoyages indiscrets, sont fort recherchés dans les collections.

Vous vous êtes sans doute demandé, en lisant *Brantôme*, de quelle nature étaient ces *coffres* qui, de son temps encore, servaient de sièges dans les grandes réunions, même à la cour, où les bancs, escabelles, chaises et fauteuils étaient très-rares, même au commencement du règne de Henri IV [\[132\]](#).

Si nous en jugeons par la garniture de cuir [\[132\]](#) coloré [\[133\]](#), dont malheureusement il ne restait que quelques débris, des deux grands Coffres étroits, mais peut-être bien élevés pour des sièges, placés au bas des croisées, telle aurait été leur destination dans le vieux castel nestorien d'où ils ont été tirés et où ils gisaient *côte à côte*, bien que *séparés* par plus d'un siècle. Celui chargé de blasons et écussons, dont l'écu de France, soutenus par des lions licornes et autres animaux, appartient évidemment à l'époque de l'occupation anglaise, sous Charles VII. Les Scènes de la Passion, en marbre et albâtre, alternées dans l'embrasure des croisées avec les beaux Émaux de Léonard de Limoges, mettent en présence, d'une manière tranchée, l'enfance de l'art et sa perfection. On voit synoptiquement ce qu'il a gagné par l'étude seulement, ces sculptures du 14<sup>e</sup> siècle laissant peu à désirer comme caractère et comme sentiment.

Par une simple conversion, nous voici devant la porte d'entrée, dont les Chambranles, formés de quatre figures en bois, de haut style, dans le caractère de dessin du Primatice, encadrent des portières éblouissantes par l'éclat des couleurs. Leur amalgame, sans dessin *arrêté*, à la manière des Orientaux, produit un ensemble des plus harmonieux. C'est à jurer que ces tapisseries sortent du

métier. Il est vrai qu'elles étaient restées soigneusement enveloppées dans des aromates.

Des trois grands Meubles en noyer qui se présentent successivement, deux, quoique variés dans leurs détails, et provenant de contrées opposées, ont certainement été au moins composés par le même artiste, école de Jean Goujon ; quant à celui du centre, il est et sera toujours *hors ligne*, comme travail et richesse de détails. On s'étonnera moins de ce résultat, en apprenant qu'il est du au concours de travail des moines de l'abbaye de Clairvaux [\[134\]](#), sous Henri II, qui, d'après la tradition, l'offrirent à titre de bouquet de fête à leur abbé. Resté dans la chambre abbatiale, comme témoignage du talent et du bon emploi des loisirs des frères, jusqu'à l'époque de la conversion en filature de cette célèbre abbaye devenue aujourd'hui une célèbre prison, c'est presque directement et par un seul intermédiaire qu'il est venu prendre, dans la collection, la place qu'il occupe dignement.

Le Christ à la colonne, de Sébastien del Piombo, bas-relief en poirier, d'une savante exécution et d'un ton dû au vernis du temps, qui ne le cède en rien aux plus beaux bronzes florentins ; plusieurs autres bas reliefs en bois, marbre et albâtre, et quelques tableaux, notamment celui très-curieux [\[135\]](#) de Van Eich (dit Jean de Bruges), représentant *saint Pierre-ès-liens* en souliers à la Poulaine, termineront notre description de cette partie de la galerie.

---

## ARRIÈRE-GALERIE.

Nous ne nous arrêterons dans la deuxième partie que pour rendre justice à la belle masse et au ton vigoureux d'un meuble de l'époque d'Henri III, où l'on commençait à multiplier les *saillies*, pour faire du neuf, et à un tableau (Annonciation) de Lucas *de Leyde*, remarquable, comme celui de Van Eich dont nous venons de parler, par sa conservation, par la richesse des costumes et par la *vérité* des détails, en tant qu'ils se rapportent à l'époque du tableau et non à celle du sujet ; car c'était ainsi que les peintres des écoles allemande et flamande des premiers temps entendaient le *vrai*, et l'obtenaient, sous un rapport du moins, en procédant d'après des modèles à leur disposition, au lieu de créer des suppositions idéales qui ne pouvaient *poser*. Autrement, en l'absence de l'intérêt et du mouvement que le défaut d'études les empêchait de donner à leurs compositions, ils eussent été privés de leur principale ressource, la reproduction fine et brillante de riches accessoires.

---

## PIÈCE DES THERMES.

Cette petite pièce, qui fait suite à la galerie et qui, par un arrière-cabinet, communique directement avec la grande salle du Palais des Thermes, mérite bien aussi une petite station. La porte, d'abord, provenant de Poitiers, est comparable à ce que la renaissance a produit de plus parfait, et rappelle beaucoup, comme composition, les arabesques ou vitraux d'Écouen, dont deux panneaux figurent dans la collection, et comme travail, les belles portes de l'église de Saint-Macloud à Rouen, exécutées par Jean Goujon, moyennant le modeste salaire de quatorze sols par jour<sup>[136]</sup>. Ici, et par une

combinaison toute caractéristique de l'époque, au médaillon représentant la *Salutation angélique*, sont accolés, Satyres, Faunes, Mercure, Neptune et autres divinités païennes, participant ainsi à l'acte qui devait les détrôner. D'ailleurs, malgré sa capacité restreinte, cette petite pièce contient trois grands meubles, dont un vaste Cabinet d'ébène à deux corps, à doubles portes et à tabernacle orné ; un Buffet à chimères et à grand couronnement, de l'école florentine, et un autre également couvert de sculptures et incrusté de burgau ; plus une petite Crédence à pans, fort curieuse, en ce qu'elle porte avec sa date de 1524, en sautoir sur le pilastre de droite, le portrait, fort ressemblant, de François I<sup>er</sup> à cette époque, et ceux de la reine et de divers personnages [\[137\]](#).

Les divers objets accessoires se composent principalement d'une Boîte à volets, de l'époque de transition, garnie à l'intérieur de nombreux sujets sculptés, et à l'extérieur de deux belles figures peintes [\[138\]](#) ; d'un *Enlèvement* en marbre, travail du 15<sup>e</sup> siècle, qu'avaient peut-être entrevu les sculpteurs Flamen ou Renaudin, auteurs des grands enlèvements du 17<sup>e</sup> siècle, retirés de Versailles en 1715, pour être placés aux Tuileries ; d'une Décollation de saint Jean, en bois, style d'Albert Durer ou de son école ; d'un Portement de croix, bas relief en chêne d'une riche composition et d'un beau mouvement, et de deux petites statues en marbre, dont une surtout, celle de droite, *la Vierge a l'oiseau*, fait le désespoir des visiteurs, et par suite celui du visité site. *À qui donnez-vous cette jolie figure ?* lui demande-t-on de toutes parts. *À personne*, semble-t-il répondre tout d'abord ; et, en effet, réduit à procéder par conjecture, il se borne à faire remarquer la conformité de goût, de graces, de traits et d'ajustement qui existe entre cette statue et la figure de jeune femme peinte sur un tableau voisin. Mais de qui ce tableau ? Surcroît d'embarras ! Les artistes de ce temps étaient, nous le répétons, d'une modestie désespérante.

Pour se rendre compte de l'énorme différence qui peut exister entre tels et tels travaux de *luxe* d'un même genre, différence subordonnée aux époques comme au degré de talent des artistes, qu'on compare la sculpture du cadre d'ébène de la glace placée sur la cheminée, avec les travaux analogues des règnes de Henri IV et Louis XIII. Ce fut alors que, sacrifiant l'art à la matière, on repoussa des grands ameublements le bois indigène, comme trop commun, pour y substituer, par les facilités que donnaient nos relations alors nouvelles avec l'Amérique, l'ébène plus fin et plus poli, qui fut à son tour exclus, sous Louis XIV, par la marqueterie de boule et par la dorure dont le règne dure encore après des phases diverses. Dès ce premier moment, l'art, devenu secondaire, devait décliner et tomber. Ainsi fit-il.

---

## SALLE À MANGER.

Mais le temps nous presse ; marchons, sans plus attendre, au but de notre excursion. Depuis longtemps nous suivons, nous dit-on, les murs [\[139\]](#) du palais des *Césars* [\[140\]](#). Cette baie épaisse nous en montre l'accès ; entrons. C'est un *cénacle* préparé pour le festin. Quoique l'or y brille, que l'émail des vases, coupes et bassins, y scintille de toutes parts, que les essences puissent à la rigueur y pleuvoir sur les convives au moyen du clepsydre (formant *surtout*) [\[141\]](#), et que les usages du peuple-roi soient *en partie* respectés par l'absence des serviettes [\[142\]](#), comme par la présence de la *cupa magistra* [\[143\]](#), ce n'est certainement, à l'aspect seul des vitraux [\[144\]](#), ni la salle dite *domus aurea* de *Néron*, ni celle de

*Mercure, de Claude, ni l'une de celles où le républicain Lucullus graduait sa dépense selon l'importance du dieu dont elle portait le nom ; encore moins celle où le fastueux et cruel Héliogabale, ce Sardanapale de Rome, étalait les riches vaisselles* [\[145\]](#)  *et les vases de haut prix dont il dépouillait ses victimes. Ce n'est, il faut le dire, qu'une salle à manger bourgeoise, vouée à un service habituel, service qui exclut tout ce qui n'est ici que de montre* [\[146\]](#).

La place en est réservée auprès de leurs analogues, sur les dressoirs et buffets flamands, où reposent les riches produits des fabriques de Faenza [\[147\]](#), de Montpellier [\[148\]](#), de Limoges [\[149\]](#), de Flandre [\[150\]](#), et surtout les productions si originales et si variées dues au génie, créateur pour la France, et d'ailleurs si inventif, de Bernard Palizzi [\[151\]](#).

À tout ce luxe d'apparat vient succéder, lorsque l'illusion doit faire place à la réalité, le modeste couvert du quartier latin, la nappe de cretonne, la porcelaine blanche de Chantilly, le flacon de Sèvres, et l'*aiguière sans anse* du Mont-Cenis.

Que si ce désenchantement vous semble trop cruel, qui vous empêche de conserver votre illusion en la reportant sur l'ordonnance d'un repas de la vieille France, fait sous le patronage de ce roi chevalier dont l'image et les devises président à cet ensemble [\[152\]](#) ?

Supposez que ces *chaieres* et ces *faulx d'estuels* attendent les conviés, et sonnez la *cloque* d'appel.

Voici venir ces chevaliers, relevés de leur service d'honneur près du lit de leur maître, ou suspendant leur lutte pacifique sur l'échiquier du Vieux de la Montagne. Le heurt et l'entre-choc de leurs armures retentissantes annonce leur venue. Déjà paraît la tourbe des servants royaux obligés : *paiges, portefais, sert d'eau*,

*varlets, valetons, potagers, hasteurs, galoppins, porte-tables, saulciers, verduriers, garde vasselle, sommiers de bouteille, pannetiers, eschanson et maître queux*<sup>[153]</sup>, manœuvrant à ces cris de l'*huissier de cuisine* :

« Au potage ! à la viande ! haut la masse ! et marchez en tête du cortège. »

Tandis que nos preux dépouillent le *heaulme* et délaçant le *hallecret*<sup>[154]</sup>, et que les servants *donnent à laver*, le service *couvert*<sup>[155]</sup> se dresse en harmonie avec les plats destinés à le contenir. Remarquez que la couleur grise ou rouge de ces perdrix est distinguée par l'*argenture* ou la *dorure* des becs et pattes ; que cette omelette est saupoudrée de *fines perles*<sup>[156]</sup> ; que <sup>[156]</sup>ces oiseaux sont farcis *d'ambre*, de *musc* ; que les parfums dénaturent jusqu'au pain, *anisé*, mets d'une saveur *douteuse*, pour vous peut-être, mais préférable encore à celle de cet oiseau funeste dont la chair eût incorporé à la substance de ces convives, liés alors par un serment sanguinaire, des sentiments de haine et de vengeance atroce<sup>[157]</sup>.

Bientôt, grace au vin pétillant d'Arbois<sup>[158]</sup> et à la *clarette*<sup>[159]</sup>, coulant à grands flots dans les hanaps, sur la pimprenelle aromatisante<sup>[160]</sup>, au récit des hautes ou galantes prouesses, les cris de liesse succéderont et viendront se confondre avec la ballade du troubadour, les sons aigus du *rébec*<sup>[161]</sup> et de la *contre-viole*, les accords du luth, le bruit du tympanon, la mélodie narcotique de la musette de Poitou, et les démonstrations du jocolateur dans l'exercice des *jeux de table*<sup>[162]</sup>. Un nouveau *donner à laver*, les *épices* et les *graces*, suivies de salutations réciproques, viendront mettre un terme à ce banquet et aux joyeux esbattements de nos chevaliers, retournant à leur service aux cris étourdissants de *Los*

*au roy notre seigneur ! et de Noël !... Noël !* répétés par l'écho des ruines du palais romain, à faire tressaillir d'allégresse les mânes, errants sans doute dans cette enceinte, du premier roi *chrétien* qui l'habita.

Et nous aussi, nous quitterons cette table, cette scène aussi par trop fantastique, et le palais du *Sycambre converti*, pour faire un court et dernier pèlerinage [\[163\]](#) en un lieu consacré aux souvenirs du règne d'un de ses successeurs, de celui qui sut, à son exemple, conquérir la couronne de France par une capitulation... de conscience.

---

## PIÈCE DE HENRI IV.

Grand et bon Henri ! modèle de bravoure et de clémence, ta physionomie et ton allure, à la fois énergiques, spirituelles et galantes, si bien reproduites sur ce meuble [\[164\]](#), annonçaient seules les hautes destinées que la France eût atteintes sous ton règne, si le couteau d'un scélérat n'en eût tranché le cours, alors que négligeant tous avis, dédaignant toutes menaces, pour *ne pas rendre ta vie pire que la mort* [\[165\]](#), ta noble confiance eût dû suffire pour désarmer tes assassins.

Si grand dans les continuelles perplexités de sa lutte pied à pied pour conquérir et consolider sa couronne, que n'eût pas fait ce monarque, lorsque, parvenu à maîtriser les discordes civiles et à déjouer les machinations de l'étranger, par la sagesse de ses mesures, l'activité et la vigueur de ses armes, et la franchise de ses résolutions, il eût pu se livrer tout entier au soin d'assurer le

bonheur de son peuple et l'illustration de son règne ! Son épargne germait déjà au profit des sciences et des arts <sup>[166]</sup> qui, prêts à *renaître* de nouveau, après nos longues dissensions, furent tout à coup replongés dans l'abîme.

C'était une conséquence nécessaire de ce crime. Toute minorité tue les arts par les désordres qu'elle entraîne, en ouvrant la lice aux ambitions comprimées, par les dilapidations qui suivent, et surtout par l'absence d'un grand moteur, *inspirateur* et *rémunérateur*.

On reproche à Henri ses faiblesses ; mais leur sacrifia-t-il jamais des intérêts plus élevés, ceux de son peuple et de sa dignité comme roi <sup>[167]</sup> ? L'ascendant de Gabrielle le sépara-t-il de Sully ? Certes celui qui pourrait dire que, doué de son organisation, dans des circonstances pareilles et avec l'exemple de ses prédécesseurs, il se fût conduit différemment, serait plus qu'un ange ou moins qu'un homme.

Ces faiblesses, conciliées avec les devoirs, sont toujours des gages assurés de ce qu'une âme ardente peut entreprendre et exécuter de grand et de noble, quand s'amortit le feu des désirs personnels.

La magie de ces souvenirs et de ces regrets, communs par exception aux Français de tous étages, s'accroît encore, à nos yeux du moins, dans la petite pièce que nous visitons, d'une espèce d'accord entre l'image du bon roi et le mobilier presque entièrement de son temps, lit, tenture, draperies, fauteuils, miroirs, coffrets, pendules, vitraux, tapis, flambeaux et autres objets dont le petit tableau d'Abraham Boos, placé près du meuble, constate l'exactitude. Il n'est pas jusqu'au plat d'un continuateur de Palizzi, représentant Henri au milieu de sa famille, qui n'ajoute encore au charme de l'illusion.

Pour nous faire pardonner l'abandon du rôle de simple descripteur, déjà peut-être au-dessus de notre portée, pauvre *apédefte* que nous sommes, coupons court à notre longue excursion dans le domaine des vieux *us*, après avoir, pour rattacher la fin au commencement, jeté un coup d'œil, du petit oratoire du fond, qui forme tribune pour la chapelle, sur les ruines très pittoresques, vues de ce point, du vieux palais des Thermes. Il ne nous restera plus qu'à prendre congé, en consacrant notre visite, *au moins* <sup>[168]</sup> par une signature, sur l'album du maître du logis qui, par un surcroît de manie sans doute, paraît tenir à ce petit soin <sup>[169]</sup>.

---

1. <sup>↑</sup> Nous ne donnons aucun développement à cette dernière idée, ne voulant pas, à propos de quelques restaurations barbares, attaquer toute une classe d'artistes.

Notre intention expresse est d'ailleurs que cette notice, consacrée exclusivement à la description des produits d'art, jusqu'au règne de Louis XIII seulement, ne contienne même aucune insinuation dont un artiste vivant puisse s'offenser.

Notre école moderne, ou, si l'on veut, nos écoles modernes, puisque l'esprit de division est parvenu à classer les produits des arts, comme ceux de la nature, en *genres*, *espèces* et *variétés*, est ou sont en marche. Aux pas de géant qui marquèrent ses débuts dans la première lice ouverte sous l'inspiration des grands modèles, succéda cet état froidement stationnaire qui

détermina la jeune milice de nos ateliers, réduite à des efforts sans but, à secouer le joug des règles et de l'étude, pour chercher la gloire par d'autres voies. Devenus sourds à la parole du maître, et embarqués sans pilotes sur un océan semé d'écueils, nos modernes Argonautes n'ont pas encore découvert un nouveau monde ; mais ils ont du moins racheté bon nombre de naufrages par plusieurs heureuses expéditions qui enrichissent, dans tous les genres, le beau domaine de l'art. Leur

tentative ne pouvant se juger que par ses résultats définitifs, attendons. La sérénité de l'horizon politique pourrait seule, d'ailleurs, hâter la maturité des fruits déjà très-abondants, dans les deux espèces, de notre nouvelle renaissance. Voilà pour l'art.

Quant aux artistes, nous les aimons trop, sans distinction d'étendard, pour ne pas nous récuser dans le grand litige qui les met en présence. Admirateur au même degré des grands talents de toutes les écoles, anciennes ou modernes, on nous verra toujours prêt à tresser des couronnes pour les vainqueurs des deux camps. Notre rôle, s'il fallait en adopter un, serait celui du héraut qui, d'un terrain neutre, étudie le choc et note les prouesses des assaillants et des tenants (voyez note 1, page 100), ou, moins ambitieusement encore, celui d'un simple spectateur gémissant sur les haines et les injustices réciproques produites par cette guerre *de mots*, quand il serait si facile de s'entendre par l'application aux arts de cet axiome littéraire : *à talent égal*

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux.

2. [↑](#) La substitution, dans les nouvelles écoles dramatique et historique, de scènes vraies, ou du moins vraisemblables, aux pompeux et éloquents mensonges, et, dans les arts du dessin, des habitudes humaines, quelles qu'elles fussent, aux formes toujours héroïques d'une nature de convention, a dû faire naître ce goût, que les collections de quelques amateurs et les études spéciales de quelques artistes ont développé.

Sous ce dernier rapport, M. Duponchel a rendu de vrais services en exploitant judicieusement les archives pittoresques du moyen âge dans l'intérêt de notre instruction et de nos plaisirs.

3. [↑](#) Une bouche de ce réservoir, pratiquée presque au-dessus de la borne-fontaine, et qu'on ouvre dans l'été à jours et heures fixes, lance une forte colonne d'eau jusqu'au milieu de la rue des Mathurins.

L'aqueduc d'Arcueil a été construit par Jacques de Brosse, sous la régence de Marie de Médicis.

4. [↑](#) Saint-Foix (t. II, p. 15) combat l'opinion de ceux qui soutiennent que le palais des Thermes *était* bien plus ancien que l'empereur Julien, qui

commandait dans les Gaules en 357, en faisant remarquer qu'il fut bâti sur le modèle des bains de Dioclétien à Rome, qui ne furent achevés qu'en 306. D'ailleurs, ajoute-t-il, en bâtissant des thermes, il fallut en même temps s'occuper d'y faire venir des eaux ; or, ce que dit Julien dans son *Misopogon*, que les Parisiens n'ont pas d'autre eau que celle de la Seine, prouve que l'aqueduc de Rungis n'était pas encore terminé alors.

5. [!\[\]\(f7b01e99b68c087d88499dd908fd5594\_img.jpg\)](#) Sauval, d'après un passage de Fortunat. Saint-Foix, après avoir cité également ce que dit Fortunat « que Childebert alloit de son palais, par ses jardins, jusqu'aux environs de l'église Saint-Vincent (autrefois temple d'Isis, depuis Saint-Germain-des-Prés), » ajoute « que les princesses Gisla et Rotrude, les très-aimables filles de Charlemagne, furent reléguées dans le palais des Thermes, après la mort de ce prince, par Louis-le-*Débonnaire*, qui commença par faire tuer deux seigneurs qui passaient pour être leurs amants. »

Puisque, par une conséquence naturellement déduite du séjour de Charlemagne dans ce palais, divers auteurs y placent la scène d'amour et d'enlèvement d'Éginhard par Emma, qui déterminait ce prince à unir sa seconde fille à son secrétaire, ce devrait être dans une des petites cours de notre hôtel qu'on pourrait à la rigueur chercher l'empreinte tout historique des pas tremblants et sans doute même *grelottants* de la sensible et vigoureuse princesse ; mais les maudits pavés, d'invention postérieure à cette scène, auront au moins couvert ces traces.

6. [!\[\]\(26a3ceb567b857ac131f7676e1480558\_img.jpg\)](#) Aujourd'hui le Palais de Justice. C'était d'abord un assemblage de grosses tours qui communiquaient les unes aux autres par des galeries. Saint Louis en changea la construction. Charles V fut le premier roi qui le quitta pour aller habiter l'hôtel Saint-Paul qu'il avait fait bâtir. Le Louvre, ancien *chenil* de Dagobert, dont Philippe-Auguste fit construire en 1214 la grosse tour centrale, démolie en 1528, *pour mettre ses titres et finances*, ainsi que les prisonniers d'importance, n'est devenu la demeure ordinaire, ou, si l'on veut aussi, la *prison* de nos rois, que depuis Charles IX. Il était réservé pour les monarques étrangers qui venaient en France. Manuel, empereur de Constantinople ; Sigismond, empereur d'Allemagne, et Charles-Quint y logèrent. Malgré la construction successive de l'hôtel Saint-Paul,

qualifié d'hôtel solennel des grands abattements, et du palais des Tournelles, nos rois conservèrent long-temps une résidence au *Palais*. C'est dans les appartements royaux de cette résidence qu'avait eu lieu, en 1357, en présence du dauphin, le massacre suscité par le prévôt Marcel. C'est du perron du Palais que Charles VI accorda au peuple, en 1383, le pardon de sa sédition pendant la campagne de Flandre ; et encore, en 1531, François I<sup>er</sup> rendit le pain bénit à l'église Saint-Barthélemy comme premier paroissien.

7. [↑](#) La chronique de Cluny dit, en parlant de Pierre de Chaslus : « Acquisivit domum quae dicitur Palatium de Terminis seu de Thermis Parisiis. »
8. [↑](#) M. Dulaure s'occupe très-peu, dans son Histoire de Paris, de l'hôtel de Cluny, qu'*il élève* sous Charles VII, sans citer ses collaborateurs.
9. [↑](#) Ces deux mots, employés indistinctement dans les chroniques, sont loin d'avoir la même signification. Le *pécule* était le bien dont pouvait disposer celui qui était en puissance d'un autre, tel qu'un *serf*, un *religieux*, comme argent provenant de son industrie particulière, de son épargne. La *dépouille* supposerait un droit de confiscation ou d'épave.
10. [↑](#) Pierre de Saint-Julien, Mélanges historiques ; et Choppin.
11. [↑](#) D'après la position en cour de la famille d'Amboise, on peut supposer que l'architecte du roi aura été au moins consulté pour les travaux complémentaires, dont le style est entièrement différent de celui des premiers.

Il y a d'ailleurs beaucoup d'analogie entre la disposition des lucarnes de l'hôtel de Cluny et celle de l'ancien palais de la chambre des comptes, que Joconde construisit de 1499 à 1506, époque où il retourna à Vérone sa patrie. (Voir la note [I.](#)) Ce palais, dont on peut se faire une juste idée par les gravures qui en ont été faites, présentait dans sa partie supérieure un aspect analogue à celui de l'hôtel de Cluny. Sur la façade étaient placés dans des niches, les quatre vertus cardinales, et au milieu Louis XII revêtu de ses ornements royaux, avec sa devise : *Un porc-épic*, et les mots : *Et Eminus et Cominus* ; à droite était un escalier couvert semblable à celui, voisin, de la Sainte-Chapelle.

Rabelais fait allusion à ce palais, où il loge « les *Apedeftes* (gens non lettrés), et d'où l'on voit les fascheuses demeures de Grippe-minaud et des chats fourrés (le Palais de Justice) » en disant : « Pantagruel fut en grande admiration de la structure de la demeure et habitation des gents du pays ; » et plus loin : « car ils démolirent en un grand pressoir auquel on monte près de 50 degrés. » Il y en a 46 pour monter aujourd'hui à la grand'chambre de la cour des comptes.

Il peint d'ailleurs les maîtres des comptes, « comme de gros pendants ayant les mains longues comme jambes de grues et

12. ↑ les ongles de deux pieds pour le moins, occupés à presser les grapes pour en tirer de l'huile d'or. » (Pantagruel, liv. IV, chap. 16.)

Il est à croire que Joconde n'eut à s'occuper que de faire la façade et d'embellir cet édifice, qui avait été construit à neuf, *en moins d'an et demi entiers*, environ 60 ans auparavant, ainsi que le constate cette inscription du temps placée en face du grand escalier :

L'an mil quatre cent quarante-six  
Par messieurs du grand bureau  
Fut ordonné de sens rassis  
Faire ce corps d'ostel nouveau  
Qui fut devisé ainsi beau  
Par les correcteurs de céans  
Lesquels y plantèrent leur seau  
Comme gens à ce bien seans  
Etc.

13. ↑ Ces quatre grands sculpteurs, contemporains de Masaccio, concoururent à la confection des portes du Baptistère de Florence, que Michel-Ange considérait comme dignes d'être les portes du ciel. Brunelleschi, chargé, dès 1407, de la construction de la belle cathédrale de Florence, est le premier qui ait remis en honneur les ordres classiques dont Vignole surtout fit une grande application en France, dans les grands travaux qu'il exécuta de concert avec le Primatice.
14. ↑ Né en 1443, peintre florentin, et à la fois architecte, poète, musicien, anatomiste, et mathématicien. Mort en 1519, presque entre les bras de François I<sup>er</sup>, sans avoir pu, à raison de son grand âge, exécuter aucuns

travaux pour ce prince. Léonard, comme ordonnateur des fêtes données par la ville de Milan à Louis XII, lors de la prise de possession en 1499, dut contribuer personnellement à donner à ce roi une haute idée du progrès relatif et de l'état des arts en Italie. On lui attribue la construction du lion mécanique, qui, après avoir marché quelques pas au devant du roi, s'arrêta court et ouvrit son estomac où l'on vit paraître les armes de France.

15. ⤴. Surnommé le Vitruve florentin ; mort vers 1480.
16. ⤴. Architecte, peintre et poète, né en 1444 ; mort en 1514. Il avait jeté, l'année précédente, les fondements de Saint-Pierre à Rome.
17. ⤴. Fra-Giovanni Giocondo, de l'ordre des frères prêcheurs, naquit vers 1430. Il possédait les plus vastes connaissances en littérature, en antiquités et en architecture. Ce n'est qu'en 1499 qu'il fut mandé en France par Louis XII, pour divers travaux dont nous aurons occasion de parler et dont il ne reste intact, à notre connaissance, que le pont *Notre-Dame* de Paris ; à moins que ainsi que nous croyons pouvoir le supposer, il ne fût au moins pour quelque chose dans l'élévation du Palais de Justice de Rouen, construit et terminé précisément pendant les sept années de la présence en France de cet architecte du roi, et alors que ledit roi avait fixé son séjour à Rouen dès la première année de cette construction et de l'arrivée de Joconde, en 1499.
18. ⤴. Peintre, sculpteur, architecte, philosophe et poète, né en 1474.
19. ⤴. Peintre, graveur et sculpteur, né en 1474.

Remarquons, à propos des qualités multiples que nous accolons aux noms de tous ces grands artistes, qu'aucun de ceux des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles ne se borna à la culture d'une branche d'art. La démonstration serait facile, mais trop longue pour notre espace. Rappelons seulement que il Rosso (maître Roux), appelé par François I<sup>er</sup> (dont il reconnut les bienfaits par une bassesse), pour remplacer, comme peintre, André del Sarto, construisit la galerie de Fontainebleau ; que Primatice contribua autant à la construction qu'à la décoration du même château, et qu'il fut chargé de l'exécution de la fontaine colossale projetée par Cellini, et de la fonte des premiers grands bronzes moulés sur l'antique que la France ait possédés ; que Raphaël commenta Vitruve, et que

- Jules Romain, son élève, passé maître en peinture, était nommé architecte de St.-Pierre de Rome, quand la mort l'atteignit en 1543, etc.
20. [↑](#) Nous renvoyons à une note spéciale ([E](#)) pour quelques détails sur ce grand artiste, dont le nom même était resté inconnu en France.
21. [↑](#) Qualification expressive que lui donne M. Alexandre Lenoir qui, malheureusement pour nous, ne partage pas notre prédilection pour le style de cette époque. successive, prolongée et utilisée en France, d'artistes tels que Léonard de Vinci, Andrea del Sarto, il Rosso, il Primatitio, Nicolo dell'Abbate, Vignole, et tant d'autres peintres et sculpteurs romains et florentins dont les talents, par un heureux concours, étaient alors largement exploités par leurs propres souverains. Un témoignage plus irrécusable encore est celui de ce même Benvenuto, connu par sa susceptibilité et sa franchise cynique, et qui, dans ses mémoires, écrits bien postérieurement à son retour de France, où il passa quatre années, dit, tome 2, p. 69 : « Nous faisant gloire (lui et Guido Guidi, médecin florentin que François I<sup>er</sup> s'attacha en 1541) d'acquérir des talents chacun dans notre profession, grâce à la générosité d'un prince si grand et si magnifique. » Et il ajoute : « Je puis, en vérité, dire que ce que j'ai fait de beau et de bon est l'œuvre de ce roi merveilleux. »
22. [↑](#) Ce roi, auquel on ne contestera pas le courage et le talent d'un guerrier, sut allier à ce titre celui plus grand de régénérateur des arts, et de père des sciences et des lettres.

Témoin de ses dispositions et de leurs résultats, *Benvenuto Cellini* avait conçu l'idée de les consacrer par un monument colossal dont il fit le modèle pour Fontainebleau. Au-dessus d'une fontaine carrée, entourée d'un escalier à révolution, Mars en repos (proportion de 54 pieds) dominait quatre figures symboliques avec attributs : la *Science des lettres*, les Arts du dessin, la Musique et la Libéralité.

La grandeur et la justesse des vues de ce roi, comme la noblesse de ses encouragements, malgré l'ingratitude dont il fut souvent payé, sont d'ailleurs bien justifiées par la présence

23. [↑](#) Nous ne rouvrirons pas ici la discussion sur l'origine revendiquée par l'Allemagne du style qu'on est convenu d'appeler gothique, d'après les démonstrations obtenues, par la publication des dessins du

Nilomètre, d'arcades ogives existant sur la place publique du Caire, et même de débris de monuments indiens et persans à Delhi, Ispahan, etc. (Voir la note [E](#).) Nous ferons seulement remarquer l'élégance et la variété des ornements sculptés sur place, tant dans les dais ou clochetons que sur les corniches destinées à servir d'appui aux statues. Cette variété devait tenir à ce que chaque sculpteur n'avait à suivre, sur une dimension donnée, que ses propres inspirations, souvent bizarres, ainsi qu'on le voit dans le profil d'une des corniches où trois lapins sont disposés de manière à paraître avoir chacun deux oreilles, bien qu'on n'en compte que trois pour le groupe.

C'est une de ces inspirations, moins puériles sans doute que celle-ci, qui coûta la vie à un apprenti du sculpteur peintre-verrier Alexandre de Berneval, chargé vers 1340, sous l'occupation anglaise, de l'exécution des roses de l'église de Saint-Ouen à Rouen. Le maître, furieux d'avoir été surpassé dans le travail de sa belle rose du côté du nord, assassina son élève, et fut pendu comme homme, puis honorablement inhumé comme artiste dans cette même église, *côte à côte* de sa victime.

24. [↑](#) Le beau couronnement en pierre de la porte d'entrée de l'hôtel, où il ne reste qu'un bandeau qui peut donner l'idée de son style, a été démoli, il y a environ quinze ans, *pour la sûreté des passants*, et peut-être un peu aussi pour l'agrément du propriétaire.
25. [↑](#) Le même article porte : « Le sieur Vincent, imprimeur-libraire, occupe les plus beaux appartements de l'hôtel de Cluny. »

Il y avait donc à la fois, en 1779, deux grands établissements d'imprimerie et de librairie dans cet hôtel.

26. [↑](#) Cette observation porte avec elle sa date.
27. [↑](#) Nous savons qu'ils étaient 17 enfants.
28. [↑](#) Les vitraux n'ont été enlevés qu'il y a environ trente ans. Un seul panneau a pu être retrouvé et remplacé.
29. [↑](#) D'après les détails donnés par M. de Saint-Victor, le groupe du sanctuaire, représentant saint Jean, Joseph d'Arimathie, et la Vierge pleurant sur le corps de son fils, se trouvait placé de telle sorte que le piédestal servait d'autel. Ces figures, ajoute-t-il, ont été *détruites* pendant la révolution. Comment et par qui ? L'hôtel était alors propriété de l'État, comme bien national, et, depuis le 7 mai 1789, il

était loué par un bail emphytéotique qui ne pouvait donner droit de détruire de semblables accessoires.

30. ↑. Quelle indulgence de la part d'un contemporain des grands sculpteurs du siècle de Louis XV ! (K) Il y a lieu de croire que ces sculptures étaient l'œuvre de Paul-Ponce, auteur du tombeau de Louis XII, qui prenait le titre de sculpteur particulier de George d'Amboise, et qui exécuta les principaux bas-reliefs de Gaillon, notamment celui du *saint George* (par allusion aussi au nom du propriétaire) combattant le monstre.
31. ↑. C'est sans doute des *Chaumont* qu'il fallait dire, la famille des Clermont n'ayant pris ce blason que d'après la substitution faite par George d'Amboise, II<sup>e</sup> du nom, de ses biens, de son nom et de ses armes, à Jacques de *Clermont* Gallerande, son neveu par alliance seulement. Peut-être aussi Piganiol a-t-il confondu le titre de cette famille avec celui d'évêque de Clermont qu'avait Jacques d'Amboise. (Voir la note I, page 168.)
32. ↑. Ce cercle, d'environ 9 pieds de diamètre, existe encore sur les murs de la grande cour, près du puits. Cette cloche, qui a été fondue le 2 août 1501, pesait 36,000 livres, et son battant 1360 livres. Elle avait dix pieds de hauteur sur un pied d'épaisseur. Elle était placée dans la tour de droite de la cathédrale de Rouen, dite la tour de Beurre, comme élevée au moyen des dons faits en échange de la permission d'user de beurre en carême.  
  
Elle fut sonnée *en vol* pour la première fois par 16 hommes, en février 1502 ; fêlée, pour Louis XVI, en 1786 ; brisée en 1793.
33. ↑. À cette terrasse, qui régnait sur toute la grande salle encore intacte des Thermes, on a substitué, il y a quinze ans, et inutilement, dit-on, moyennant *cent dix mille francs*, une *toiture de halle* assise sur des massifs verticaux et transversaux d'immenses pierres de taille, qui forment un singulier contraste avec les cailloux et les briques romaines qui les supportent. Honneur à l'architecte chargé de cette restauration !
34. ↑. Devons-nous citer à l'appui de cette induction ce passage du Pantagruel, livre I<sup>er</sup>, chap. 18 : « Car ledit Thaumaste (ce grand clerc d'Angleterre qui venu de ce pays pour arguer par signes contre Pantagruel, fut vaincu par Panurge) dit au concierge de l'*hostel de*

*Cluny*, auquel il estoit logé, etc. ? »

Quoiqu'on ne puisse prendre au sérieux aucun des dires de maître François, il semble que cet assaut burlesque ne concernant en aucun point l'abbaye ni les abbés de Cluny, Rabelais n'a pu désigner cet hôtel qu'à titre d'habitation, peut-être vacante alors, convenable pour un savant étranger, comme l'hôtel Saint-Denis où il loge Pantagruel.

Il n'eût sans doute pas fait cette désignation inutile et déplacée pour les contemporains, si les abbés de Cluny eussent continué à habiter cet hôtel en 1530, époque où l'on suppose que fut écrit le premier livre de *Pantagruel*, dont il existe une édition de 1542.

35. ↑ Charles de Guise, second fils de Claude de Lorraine, oncle des Guise massacrés à Blois. Ambitieux et hautain, ayant exercé un pouvoir sans bornes sous François II, dont il fut ministre, et sous Charles IX, il voulut, à son retour du concile de *Trente*, entrer dans Paris avec une escorte, malgré l'ordonnance qui l'interdisait. Le maréchal de Montmorency, gouverneur de Paris, ennemi des Guise, saisit cette occasion de les humilier.

Les Guisards ne séjournèrent pas long-temps dans l'hôtel, et le quittèrent également de nuit pour se retirer à Reims, où le cardinal mit à profit la leçon en s'occupant exclusivement du soin de son diocèse. (Voir *Mémoires de Condé*, de Thou et St.-Foix.)

36. ↑ Cette résidence des nonces, logés, à ces époques, ainsi que les ambassadeurs, aux dépens de nos rois qui, quelquefois même, leur faisaient partager leur propre lit, semblerait établir que l'hôtel de Cluny était une habitation dont le souverain avait la disposition *directe* ou *indirecte*.
37. ↑ Abbessse de Port-Royal à 11 ans, elle y introduisit à 17 la réforme à laquelle elle parvint à soumettre, 10 ans plus tard, l'abbaye déréglée de Maubuisson, et cela par une continuation de soins et d'exemples, bien plus efficaces que des préceptes. Ce fut le 28 mai 1625, sous le règne de Louis XIII, qu'eut lieu cette installation temporaire à l'hôtel de Cluny.
38. ↑ Selon M. Dulaure, ces religieuses, en venant habiter la maison de Cluny avec cour et jardin, ne fuyaient que l'insalubrité de leur monastère de Port-Royal. Nous n'argumenterons pas sur ce point.

39. ↑ Nous aurions désiré de n'être pas réduit à citer de mémoire ; mais nous n'avons pu retrouver le numéro du *Magazine* où nous lûmes cette anecdote avant qu'elle eût pour nous un intérêt de localité.
40. ↑ Mézerai dit, au sujet de cette jeune reine, année 1514 : « Le duc de Valois, qui étoit tout de feu pour les belles dames, ne manqua pas d'en avoir pour la nouvelle reine ; et Charles Brandon, duc de Suffolk, qui l'avoit aimée avant ce mariage, et qui suivoit la cour en qualité d'ambassadeur d'Angleterre, n'avoit pas éteint sa première flamme. Mais les remontrances d'Arthus de Gouffier de Boisy ayant fait prendre garde au duc de Valois, dont il avoit été gouverneur, *qu'il jouoit à se faire un maître*, et qu'il devoit appréhender la même chose du duc de Suffolk, il se guérit de sa folie, et fit observer de près toutes les démarches de ce duc. »
41. ↑ La chambre attenante à la chapelle n'a pas cessé depuis lors de s'appeler, dans l'hôtel, *chambre de la reine Blanche* ; tradition qu'on n'expliquait pas, mais qui trouve son commentaire dans l'anecdote ci-dessus, si l'on considère que les peuples étaient dans l'usage de désigner ainsi les veuves de nos rois, dont le deuil se portait ordinairement en blanc. Saint-Foix, t. v, p. 6, dit à ce sujet : « Sous le règne de Henri III, on appeloit encore *reines blanches* les reines veuves de nos rois. Henri III, en arrivant à Paris, alla saluer la reine blanche, dit *l'Étoile* : c'étoit Élisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX. »
42. ↑ Il fut sacré à Reims le 25 janvier. Louis XII était mort le 1<sup>er</sup> de ce mois. Ce mariage dispensa de l'attente ordinaire.
43. ↑ « Charles Brandon, dit Moreri, étant employé pour ramener en Angleterre la veuve de Louis XII, il gagna le cœur de cette princesse (ou, comme d'autres disent, elle avoit de l'inclination pour lui avant son mariage), et se maria avec elle *sans en avoir fait part au roi ni demandé son consentement* : après quoi ils le prièrent humblement de vouloir le confirmer, ce qu'il fit après quelques formalités. »

La scène négligée, ou écartée à dessein par l'histoire, expliquerait bien mieux que toute autre conjecture ce mariage précipité et contre toute convenance d'un ambassadeur avec la sœur de son roi, passant au bout de quelques jours de veuvage du lit du roi de France dans celui

d'un gentilhomme anglais, et cela sans consentement préalable de son maître, et de quel maître ! Le pardon de Henri VIII, qui n'était pas *coutumier* du fait, se justifierait alors par la contrainte exercée envers sa sœur, comme par le besoin d'étouffer le scandale, dans un intérêt de famille.

44. ⚡ La maison située presque en face, au coin de la rue de Sorbonne, était un autre hôtel où nous avons trouvé la trace de constructions primitives remontant également à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Cet hôtel fut habité, sous Louis XIV, par le maréchal de Catinat, dont le portrait était resté dans une des pièces. M. Delalain, propriétaire de cette maison et du bel établissement d'imprimerie qu'elle contient, a bien voulu que ce souvenir fût réuni à ceux que la collection consacre.

L'église des Mathurins, ou Frères-aux-Anes, qui avait été construite par Robert Guaguin, général de cet ordre et historien renommé, était contiguë à l'hôtel de Cluny. Il en reste seulement quelques murailles. C'est là que reposaient les deux écoliers *Léger du Mousset* et *Olivier Bourgeois*, dont l'exécution, en octobre 1407, fut pour l'université, comme réparation de la violation de ses privilèges, l'occasion d'un triomphe plus complet encore que celui obtenu quelques mois plus tard, en juillet 1408, par la démolition de l'hôtel de Savoisi, l'amende honorable et l'expulsion, après qu'ils eurent été battus de verges, de trois valets qui avaient pris part à la rixe amenée par une éclaboussure. Ici les corps des deux écoliers turbulents furent détachés au bout de quatre mois du gibet de Montfaucon, par le prévôt de Paris, baisés à la joue et amenés en grande pompe en l'église des Mathurins. D'après la description de cette pompe par Monstrelet, le bourreau suivait les corps en *surplis*.

45. ⚡ Le plus bel établissement d'imprimerie en taille-douce de la capitale, dirigé par MM. Durand et Sauvé, occupe encore tout le second étage.
46. ⚡ Ce quartier a été de tout temps consacré aux établissements de cette nature. C'est au collège de Sorbonne qu'en 1470, peu d'années après la découverte de l'imprimerie, trois imprimeurs allemands vinrent, selon Félibien, établir leurs ateliers, et faire participer la France aux bienfaits d'une industrie dont les développements obtenus dans ce même quartier sont aujourd'hui *complets* : nous le pensons du moins.

47. ↑ Un docteur d'un certain âge nous avoua dernièrement avoir contribué à faire disparaître avec son scalpel, *en attendant mieux*, les armoiries qui garnissaient les douze écussons devenus *ras*. La disposition de l'amphithéâtre rapprochait alors les derniers bancs des corniches. C'était cependant sous l'empire du décret du 5 brumaire an II, contenant une recommandation dont on ne tint pas grand compte. Le moyen, en effet, de croire qu'on ait pu appliquer, sous la convention, une pénalité quelconque à un mutilateur de fleurs de lis, quand de nos jours on lui promettrait une récompense honnête. Disséquer dans cette chapelle, c'était commettre un double sacrilège ; car on sait qu'encore au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, la dissection était considérée sous ce point de vue, en France, et en Espagne où Charles-Quint soumit ce cas de conscience aux théologiens de Salamanque.

Des études sur le corps humain avaient été faites au 14<sup>e</sup>

48. ↑ siècle, d'abord à Bologne en 1315, et ensuite à Montpellier, ainsi qu'on le voit par les lettres de Charles VI du mois de mai 1396 ; mais les besoins de l'art et l'intérêt de l'humanité ne purent triompher que deux siècles plus tard, chez nous, de répugnances, ou, si l'on veut, de considérations respectueuses que les anciens ne surmontèrent jamais.
49. ↑ Ce devait être la section qui prit le nom de Marat à la mort de ce fou furieux qui demeurait dans le voisinage, rue des Cordeliers, n° 20 (aujourd'hui rue de l'École-de-Médecine.)
50. ↑ La solidité de construction, première condition contre la déviation des instruments, avait nécessairement déterminé ce choix.
51. ↑ Le conventionnel Vadier, si conséquent dans ses principes, puisqu'il fut impliqué plus tard dans le complot de Babeuf, parlait aussi à tout propos de ses 60 ans de vertus. Qui des deux fut le plagiaire ?
52. ↑ Nom de l'astronome limousin coupable de ce vol.
53. ↑ Il nous a été prouvé qu'un célèbre traitant sous la république et l'empire avait eu long-temps, dès 1794, un appartement à *sa disposition* à l'hôtel de Cluny. Nous doutons que même dès cette époque il en ait usé autrement que le cardinal de Lorraine, c'est-à-dire à titre de refuge : ces sylphes de la finance, qu'on trouve partout et nulle part, selon qu'il s'agit pour eux de puiser dans le trésor public ou

d'y reverser, ayant toujours le soin prudent de se ménager des retraits, en cas de règlement de comptes.

54. ↑ La publicité donnée au projet de M. Albert Lenoir, comme l'installation d'une collection d'objets d'art dans des pièces donnant sur les Thermes, n'ont pas peu contribué à sauver ce dernier monument. Il se trouvait menacé de destruction, par suite du refus de l'administration municipale de continuer à l'hospice de Charenton, propriétaire des Thermes, d'après un décret de septembre 1807, le revenu de 2000 fr., représentatif du loyer que cet hospice recevait d'un tonnelier avant le commencement d'exécution du premier projet de Musée gallo-romain, sous le ministère de M. de Cazes, en 1819.

Une réunion d'efforts et de démonstrations faites sur place, le concours actif et éclairé de M. L. Vitet, alors inspecteur-général des monuments historiques, et les bonnes dispositions de M. le préfet de la Seine, paraissent avoir changé celles du conseil municipal. Espérons qu'à défaut d'un musée, dont la création souffrirait sans doute des difficultés bien plus insurmontables, nous conserverons du moins quelque temps encore cette magnifique salle romaine qui, au grandiose de son aspect, au mérite de sa construction, et à l'avantage de remonter aux premiers âges de notre existence comme nation, et de représenter seule et à Paris tout ce qui a pu exister du même genre en France, joint l'honneur d'avoir été, par le long séjour de nos premiers rois, le berceau de la monarchie française.

Remarquons toutefois, pour ne pas puiser trop de sécurité dans de simples dispositions, que déjà en 1819, sur le rapport de M. Quatremère de Quincy, le ministre de l'intérieur avait obtenu du roi qu'une somme de 30,000 fr. serait affectée pendant cinq ans aux frais d'acquisition et de restauration de ce

monument sous la direction d'une commission composée de l'élite de nos célébrités ; qu'un projet de musée, plus circonscrit sans doute que celui de M. Albert Lenoir, mais dans lequel on plaçait déjà la statue de Julien, fut adopté, et qu'un conservateur (M. Auguis, aujourd'hui député) fut nommé, installé, etc. ; et que cependant l'acquisition n'a pas été faite ; que les réparations, quoique très-coûteuses, ont été mal faites, pour ne rien dire de plus ; que le musée est resté en *herbe*, et

que douze ans plus tard on a été sur le point de tout sacrifier pour ne pas payer 2000 fr. ! (Voir ci-après la notice spéciale sur le palais des Thermes.)

55. ⤴ Son devis pour l'ensemble du musée ne s'élève pas à plus de cent cinquante mille francs.
56. ⤴ « Cette disposition, dit-il dans l'exposé de son projet, entièrement dans l'esprit du siècle, offrirait tout l'attrait d'une étude facile de l'histoire : nos annales deviendraient populaires lorsque les monuments eux-mêmes les dérouleraient à nos yeux. »
57. ⤴ On retrouvera sans doute, en démolissant cette église, l'épithaphe du paysan *Cornard sans avoir femme*, que le maréchal de Beaumanoir amena à Paris en 1599, et qui y mourut au bout de trois mois, de chagrin de se voir promener de foire en foire, pour faire montre des deux cornes de bélier qui couronnaient sa figure de satyre.
58. ⤴ Dans les fouilles faites à Notre-Dame en 1711, on trouva des monuments druidiques très-importants. Des découvertes d'un autre genre, mais non moins précieuses, ont été faites rue Vivienne, rue Coquillière, etc., et récemment, en 1829, les travaux faits dans la rue Saint-Landry mirent au jour des sculptures du plus grand intérêt pour un musée de cette nature. Dans ce moment même, les travaux pour l'élargissement de la rue des Barres exhument des tombes et des débris curieux.
59. ⤴ « Cette salle, dit M. Lenoir, éclairée par une seule fenêtre à chaque extrémité, sombre comme les époques historiques qu'elle retracerait, offrirait une architecture issue de Rome, mais ayant déjà une tendance vers le système appelé *gothique*, auquel elle a conduit. La construction se réduirait à la fondation de trois piliers du côté opposé à l'adhérence avec les Thermes. »
60. ⤴ Lors de la transformation, bien inutilement scandaleuse par résultat, de l'ancienne église Saint-Benoît en théâtre du Panthéon, nous avons vu démonter de magnifiques fragments qu'on proposait pour le prix de la pierre. Dans ce moment même on vient de démolir l'église du collège de Cluny, ancien atelier de David, et on va *s'occuper* de l'église *Saint-Côme*, etc., toutes *carrières* favorables à l'ornement d'un

musée.

M. Ch. de Montalembert, dans ses énergiques protestations, correspondantes à celles de M. Victor Hugo, contre les ravages toujours croissants du *vandalisme* multiforme et *omnicolor* qu'il peint *de visu*, signale dans la seule localité de *Fontevrault*, dont la royale abbaye est transformée, comme Clairvaux, comme Gaillon, etc., en maison de détention, quatre statues d'un grand intérêt historique, provenant du *cimetière des rois*, et qui gisent dans une sorte de trou voisin des nouveaux cachots. Ces statues sont celles d'Henri II d'Angleterre, d'Éléonore de Guienne, sa femme, dont la dot coûta si cher à la France ; de Richard-Cœur-de-Lion, et d'Élisabeth, femme de Jean-sans-Terre. (Revue des deux Mondes, 1<sup>er</sup> mars 1833.)

61. [!\[\]\(f9c2f0279f1ed67440afe88c128db2d8\_img.jpg\)](#) On se propose de faire de la chapelle basse, qui est en cours d'arrangement, une espèce de crypte d'un aspect plus mystérieux que celui des autres salles.
62. [!\[\]\(53488aa40711d079aa3cc3de2f45edd9\_img.jpg\)](#) Ce candélabre, appelé aussi *nestier*, n'était pas toujours en fer : un compte du domaine de Paris, de 1488, porte : « À la vefve Gerbelot la somme de xxvii livres xix sols viii deniers pour cent dix-sept livres et demie de cire ouvrée en une grande chandelle assise sur *ung tour de bois*..... Somme de la chandelle Notre-Dame, Liii livres xi sols viii deniers. » On y attachait des tablettes de bois enduites de cire (au 14<sup>e</sup> siècle), contenant l'explication des cycles, des épactes et des phases lunaires, et, d'après le Glossaire de Ducange (verbo *Cera Paschalis*), la chronique des événements historiques qu'on lisait sans doute également de nuit à la lueur des petites *chandelles* placées dans les tubes divergents. Telle est sans doute la première origine des Gazettes, ou plutôt du Moniteur. Voyez Sauval, t. 2, p. 459, pour un cierge de 4455 toises.
63. [!\[\]\(6a5885e576b32c081d514bd15fcb2370\_img.jpg\)](#) Plusieurs auteurs attribuent cette réduction à Charles VII ; mais l'histoire de Charles VI, par Juvénal des Ursins, année 1389, entrée de la reine Isabeau, et le Glossaire de Ducange au mot *Moneta*, prouvent que l'écu de France, couvert de fleurs de lis sans nombre, depuis Louis-le-Jeune, était ainsi réduit dès le 14<sup>e</sup> siècle.

Une autre preuve incontestable se tire de ce qu'un rétable en cuivre, donné par Charles V au monastère des célestins de Paris, et qui était

placé dans l'arrière-sacristie, contenait un écusson à trois fleurs de lis. (V. pour les hermines, note [D](#), page 129.)

64. ↑. Panneau placé derrière la table de l'autel.
65. ↑. Entre Diest et Hasselt.
66. ↑. On trouvera dans la collection une assez grande variété de ces cuirs dorés, connus dès le 14<sup>e</sup> siècle, et cités dans les fabliaux sous le nom d'*or basané*, bien qu'en général l'or ne soit pour rien dans leur éclat, ainsi que l'a reconnu M. Demonville, qui s'est assuré, par ses recherches et par des essais, qu'on obtenait cet effet tout *auré* au moyen d'un vernis de certaine qualité étendu sur une préparation d'argent. Le relief de ces basanes résulte de leur pression sur des cylindres préparés par le moyen encore en usage pour la confection des velours dits d'*Utrecht*. L'Espagne et la Flandre possédaient plusieurs fabriques de ces tentures si durables, et dont les peintres d'intérieur de l'école flamande ont tiré un si bon parti. La nature des dessins et le goût des ornements servent à déterminer les époques d'une fabrication qui n'a cessé que sous le règne de Louis XV. La décroissance de cet art, sous le rapport du goût et des procédés, est aussi sensible que dans la peinture sur verre.
67. ↑. De l'État ecclésiastique.
68. ↑. Por mettre oistres (hosties). Un cartulaire du 14<sup>e</sup> siècle mentionne *ung pot de voire laboré d'or*, qui avait cette destination. Il y en a, dans la collection, en émail, en ivoire et en bois sculpté.
69. ↑. En cédant ce précieux monument, qui était resté à Dijon, on y a joint, mais à meilleur compte, l'anecdote suivante, qui en est inséparable : Louis XI l'ayant donnée à un évêque de cette ville, sans doute après la réunion, faite par ce roi, du duché de Bourgogne à la couronne de France, en reçut ces mots en échange : *Je la prends, mais je ne la reçois que de Dieu*. Ce prélat était bien de l'école de son ancien patron, *Charles-le-Téméraire* ; mais Louis XI s'assouplissait volontiers quand les soins de sa conscience ou de sa santé lui prescrivaient des ménagements. Son médecin Coctier, « à qui, dit Comines, il donna en cinq mois cinquante-quatre mille écus *contans*, et l'evesché d'Amiens pour son neveu, et autres offices et terres pour luy et pour ses amis, » fut souvent et impunément plus audacieux encore. « Il lui étoit si rude,

ajoute cet historien contemporain, qu'on ne diroit point à un valet les outrageuses et rudes paroles qu'il luy disoit, et si le craignoit tant le dit seigneur, qu'il ne l'eut osé envoyer hors d'avec lui. »

Ces crosses que les évêques portent encore aujourd'hui en officiant, et surtout lorsqu'ils donnent la bénédiction, représentent l'ancien bâton pastoral dont on pouvait frapper les brebis égarées sourdes à la voix du pasteur.

Dans les anciens usages religieux, militaires et civils, les bâtons jouaient un grand rôle, emprunté sans doute aux Romains, qui avaient leur bâton augural, etc. (Voy. la note suiv.)

70. ↑ Dans les cérémonies religieuses, les chantres, qui portaient leur bâton en mémoire de ceux que tenaient les Hébreux en mangeant l'agneau pascal, avaient le soin, remarque Honorius, de les quitter pendant *l'Évangile*, dont la publication avait fait cesser les cérémonies des Juifs.

Indépendamment des autres bâtons ou crosses d'abbés, d'abbesses, etc., il y avait des *bâtons de confréries*, en usage encore dans plusieurs villes de France, et dont un fait partie de la collection, que surmontaient des niches renfermant les divers saints sous le patronage desquels ces confréries étaient

formées. Les fêtes célébrées en leur honneur s'appelaient *fêtes à bâtons*. Dans le militaire, les anciens bâtons de commandement et de capitaine des gardes sont réduits à celui de maréchal, et dans le civil, ceux des maîtres d'hôtel, des sergents de ville, sont les *bâtons étaient armoriés*, des exempts, etc., aux cannes de nos tambours-majors et de nos huissiers-massiers et à *verge*, qui seuls ont conservé ces signes de suprématie relative.

71. ↑ Tablettes à deux feuilles de bois ou d'ivoire couvertes de gravures en relief. Les consuls romains s'y faisaient représenter et les distribuaient à leurs principaux officiers. Dans nos usages religieux, ils servaient à la méditation. On a, par extension, appelé triptyques les livrets à trois feuilles. Il ne faut pas confondre les diptyques d'ivoire avec les *libri éléphantini* des Romains, espèces de tablettes pour les inscriptions.
72. ↑ Les fleurs de lis et la couronne qui les surmonte indiqueraient que ce tabar fut celui d'un roi d'armes (toujours appelé Mont-Joie-Saint-

Denis), si la brisure transversale sur l'écu ne spécialisait les armoiries des descendants de Robert de France avant l'avènement de Henri IV, qui substitua la branche des Bourbons à celle des Valois. Plusieurs historiens rapportent *gravement*, relativement au bâton *péri*, que l'écu de France de Bourbon avait pour brisure, qu'au moment même où Henri III fut assassiné, un coup de tonnerre, des plus moelleux sans doute, emporta sur un *des vitraux* de la chapelle de Bourbon-l'Archambault, chef-lieu du duché-pairie de cette famille, la brisure des armes sans endommager le reste de l'écu ; et le peuple de crier d'abord au présage et ensuite au miracle. En effet, que supposer, à moins que Jacques Clément n'ait mis dans sa confiance quelque chimiste, ou du moins un vitrier ? Un des trente hérauts de France s'appelait Bourbon. (Voir p. 103.)

73. [!\[\]\(145e85c89d89b56a579e3876ae5212b3\_img.jpg\)](#) Léonard, émailleur de François I<sup>er</sup>, qui lui donna la direction de la fabrique de Limoges, exécuta d'immenses travaux pour ce roi, et surtout pour Henri II et pour les rois ses fils et successeurs.
74. [!\[\]\(84b285892277a3a460ccaad312647f7d\_img.jpg\)](#) Le procédé de la peinture à la cire, en usage chez les anciens, ainsi que l'a prouvé la décomposition de quelques fragments provenant d'Herculanum et de Pompéïa, avait été conservé dans l'école byzantine seulement. Dans les autres écoles, avant la découverte de la peinture à l'huile, qui date du commencement du 15<sup>e</sup> siècle, on n'employait que la détrempe comme pour les miniatures, et les mixtions à l'œuf, à la gomme, etc.

Des essais, provoqués par les recherches d'un artiste français, M. de Montabert, et dont on s'occupe tant en Allemagne qu'en France, surtout en ce moment au château de Fontainebleau, semblent promettre une glorieuse restauration à la peinture à l'encaustique. À réussite égale, elle aurait sur l'huile l'avantage d'être à l'épreuve des injures du temps, sauf peut-être, diront les ignorants, l'effet d'une *chaleur* trop intense, et à l'abri des nombreux accidents dus au vernis. La peinture à la cire pourrait se passer d'un luisant, qu'à la rigueur on obtiendrait sans doute facilement par un coup de brosse, n'était la crainte d'emporter *la couleur avec la tache*.

75. [!\[\]\(59f6eb3b0ce4fdb7e6f2aaf157215987\_img.jpg\)](#) Jusque vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, les épreuves des gravures, dont l'art remonte, comme celui de l'imprimerie, au milieu du 15<sup>e</sup> siècle,

n'étaient jamais indépendantes des livres. Les graveurs connus de ce temps sont Sandro, Botticello, Baccio, Bordini, Hugues de Carpi. Le tirage des épreuves est presque toujours fort beau, quoique fait sur vélin et des deux côtés de la feuille. Les plus célèbres imprimeurs du même temps sont Trepperel, Vérard et Simon Vostre.

Les Heures de Simon Vostre, imprimées à Paris, en 1507, et dont on voit ici un exemplaire relié du temps avec gaufrage aux petits fers, et celles de 1512, sont particulièrement curieuses par la variété des scènes de la vie humaine, décrites en vieux français dans les bandes d'encadrement et reproduites par la gravure.

76. [!\[\]\(eca1f45437a232dd6e04dd81167255fb\_img.jpg\)](#) Alcuin, précepteur, puis ministre de Charlemagne, dont le séjour au palais des Thermes n'est pas contesté, comme l'est celui de cet empereur par M. Dulaure, y avait établi un atelier pour les manuscrits et *miniatures*, seule branche d'art dont la culture remonte à cette époque ; d'où l'on pourrait conclure que les localités que nous décrivons, dépendant alors de ce palais, furent le véritable *berceau* des arts en France.
77. [!\[\]\(0a41bcf78e3f00cde070184326cb23bf\_img.jpg\)](#) La Flandre avait le monopole des sujets profanes, et même plus que profanes, les prédécesseurs, les émules et les successeurs de Jean de Bruges ayant pris à tâche d'exploiter les nudités pour un autre genre d'instruction. C'est encore aujourd'hui le cachet auquel on reconnaît en général les manuscrits de l'école de Bruges.

Il existe, dans la collection que nous décrivons, un manuscrit non religieux qui mérite une mention spéciale : c'est une suite de sept rondeaux en l'honneur de *Louise de Savoie*, dont le nom se reproduit par acrostiche en marge de chaque rondeau, par la réunion des premières lettres des vers qui le composent.

Chaque miniature en regard représente le combat d'une vertu contre un vice (autrement dit péché mortel). Il va sans dire que la vertu, sous les traits de la mère de François I<sup>er</sup>, est partout triomphante. Je dis partout, sans en avoir la certitude, car il manque une vignette, celle de la Luxure.

Ce joli manuscrit, que nous publierons peut-être plus tard, en fac simile, est un don de M. le colonel Traullé d'Abbeville.

78. ↑ Le bon roi René, dans les loisirs que lui firent ses désappointements successifs dans la poursuite de ses droits sur le duché de Lorraine et sur le royaume de Naples, consacra également son talent à des sujets religieux. Son testament de 1471 parle des peintures nécessairement religieuses qu'il fit pour les églises de Saint-Pierre de Saumur, de Saint-Maurice d'Angers, et pour les célestins d'Avignon.
79. ↑ Nous lisons dans Saint-Foix, t. 1<sup>er</sup>, p. 254, que les chartreux, sachant que Guy, comte de Nevers, voulait leur faire présent de vases d'argent, marquèrent qu'il leur ferait plus de plaisir s'il voulait leur donner du *parchemin*. Jusque sous le règne du roi Jean on ne se servit pour les manuscrits que de parchemin, dont l'usage fut conservé plusieurs siècles pour les Heures, Titres, etc. L'invention du papier, due à un habitant de Padoue, ne remonte, dit-on, qu'au commencement du 14<sup>e</sup> siècle ; et encore, selon Saint-Foix, ce n'est que sous le règne de Philippe de Valois qu'on s'en servit en France. Cependant, M. Alexis Monteil, qui procède toujours preuve en main, a déterré des archives de la cour des comptes, dans la collection intitulée *Minutes-Journal*, une pièce qui semble établir que le papier-chiffon était connu au moins au 13<sup>e</sup>, et sans doute au 12<sup>e</sup>, et peut-être au 11<sup>e</sup> siècle. Cette pièce, datée du mardi 16 septembre 1441, porte : « Sur la requête baillée par le doyen de l'église de Troyes..., le comte de Champagne (le règne de ces comtes a cessé au 13<sup>e</sup> siècle) souloit prendre soixante livres tournois de rente sur les fours de Troyes et sur le moulin à papier, appelé le Molin du Roy, appartenant au dict doyen. »
80. ↑ Les moines exerçaient tous les arts mécaniques : des cartulaires, remontant au 11<sup>e</sup> siècle, désignent même les métiers de *Sutor*, *Pellicarius*, *Faber*, etc. Monteil, t. 2, p. 386.

D'après les mémoires sur la célèbre abbaye de Clairvaux, d'où proviennent plusieurs objets de la collection, on appelait encore, dans les derniers temps, les *écritoirs*, douze cellules comprises dans l'ancien bâtiment, et qui servaient sans doute d'ateliers pour les manuscrits.

81. ↑ Parmi ces sujets se trouvent la représentation d'un siège de ville, avec l'emploi cumulatif de l'artillerie et de l'*arc*, et une procession

avec portement de *fierte* : est-ce celle de Saint-Romain de Rouen ? En ce cas, le paysan placé près de la châsse serait le criminel dont elle rachètera la vie en vertu du droit régalien dont usèrent depuis 1194 les chanoines de Saint-Romain, et qui finit avec eux en 1791. La *recluse*, scène qui nous reporte à la *sachette* de notre maître à tous, en fait de descriptions, y figure aussi au milieu de scènes de danse macabre. Comme vignettes manuscrites, celles-ci diffèrent de celles déjà si variées qu'on voit dans les deux missels imprimés dont nous avons parlé plus haut, où cependant on semble avoir épuisé toutes les combinaisons, depuis la pomme d'Adam jusqu'à l'échelle du *petit André*. « De la danse macabre des hommes et des femmes où est démontré tous humains de tous estats être du branle de la mort. »

Nous pourrions citer comme témoignage des dispositions actuelles à expliquer, presque pour la première fois, les énigmes du moyen âge, les immenses recherches faites relativement à l'application de cette donnée grotesque et philosophique, par MM. Champollion-Figeac, Peignot et Langlois de Rouen, et surtout le grand ouvrage publié à Londres, en 1833, par M. Douce.

Il nous a paru résulter en somme de ces savantes dissertations, que ce ne serait plus Holbein, mais Jean Leutzenberger, qui aurait peint la danse du cimetière de Bâle, pendant le concile tenu en cette ville, plus de 60 ans avant la naissance de ce premier peintre, qui, inspiré ou inspirateur de son ami Érasme, l'auteur de l'Éloge de la Folie, aurait cependant fait des compositions de ce genre, telles que celles des images de Lyon, gravées en 1547, etc.

Tout ce que nous pouvons dire, nous, sans dissenter, c'est que l'idée de cette fantasmagorie est bien antérieure à Holbein, et que l'emploi de ces épisodes pittoresques, comme moyen d'amendement par la terreur, remonte bien au-delà du concile de Bâle, et même au-delà de l'époque de 1425, où, d'après le *Journal de Paris*, sous Charles VI et sous Charles VII, on donnait de cette danse des représentations publiques dont il résultait beaucoup de conversions.

Les représentations graphiques, analogues, qui existaient au cimetière ou charnier des Innocents, dataient de ces dernières époques,

1424.

82. ↑ En août 1572. Ce mariage se fit en même temps que celui d'Henri de Navarre (Henri IV) avec Marguerite de Valois. Les fêtes données à la cour furent communes aux deux alliances.
83. ↑ Les *magnétiseurs* de l'époque attribuèrent cette passion soudaine au *fluide* résultant de l'usage que fit par inadvertance le duc d'Anjou, pendant le bal des noces même, pour étancher sa sueur, d'une chemise que la reine mère venait de faire quitter à la jeune princesse qui, à cet égard du moins, venait de se trouver en *rapport* avec le duc. Cette inoculation d'une espèce particulière aurait, au dire des ennemis de Catherine de Médicis, coûté la vie à la belle et malheureuse princesse de Condé.
84. ↑ Diane de Poitiers, veuve de Louis de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, avait au moins 35 ans lorsque Henri II, qui n'en avait que 18, s'éprit pour elle d'une passion qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée 23 ans plus tard. Dans le tournoi où il fut tué, il portait la *livrée* (noir et blanc) de sa maîtresse, qui, bien que créée par lui duchesse de Valentinois, avait dû conserver le deuil qu'une veuve ne quittait jamais. Sa protection était acquise à tout homme un peu distingué dans les arts et dans les lettres.

Brantôme, tome 2, page 239, des Femmes galantes, loue sa beauté, sa grâce et sa belle apparence à l'âge de plus de 65 ans. Elle mourut sans doute à point à 66. Elle a peint elle-même, dans les vers suivants adressés à Henri II, sa lutte et sa chute.

Voicy vraisment, qu'Amour un beau *matin*,  
S'en vint m'offrir flourette très-gentille ;  
— La, se prit-il, aournez vostre teint,  
Et vistement violiers et jonquille  
Me rejettoit, à tant que ma mantille  
En étoit pleine et mon cœur en pasmoit,  
(Car, voyez-vous, flourette si gentille  
Estoit garçon frais, dispos et jeunnet.)  
Ains tremblotante et destournant les yeux...  
Nenni... disoi-je. — Ah ! ne serez decue,  
Reprit Amour ; et soudain à ma vue

Va présentant un laurier merveilleux.  
— Mieux vault, lui dis-je, être sage que royne.  
Ains me sentis et fraimir et trembler.  
Diane faillit, et comprendrez sans peine  
Du quel *matin* je praitends reparler.

(Manuscrit de la Bibliothèque).

85. ↑ Cette entrée de serrure, ainsi que beaucoup d'autres du même temps et d'époques antérieures, morillons ouvrés, verroux, *heurtoirs*, etc., qu'on voit dans la collection, prouvent à quel degré de perfection était parvenu, dès le 15<sup>e</sup> siècle et encore dans le 16<sup>e</sup>, le travail du fer et de l'acier. Les grilles du Plessis-les-Tours, décrites dans la Vie de saint François de Paule, par le P. Dandé ; les ferrures d'Amboise, et beaucoup d'autres travaux importants du même genre, réunis à ceux des armures, armes et ustensiles divers, qui firent nommer le 15<sup>e</sup> siècle, le siècle de fer, laissent bien loin derrière eux les chefs-d'œuvre de nos artistes en *haute serrurerie*. (Voir l'Art du serrurier, par Jousse ; la Flèche, 1027.)
86. ↑ Et encore ne trouvons-nous pas que la vengeance ait répondu à ce qu'on pouvait attendre d'une Italienne, de Catherine de Médicis, puisqu'elle se borna à quelques témoignages de dédain et à la réclamation des pierreries de la couronne, et parut éteinte par l'échange amiable du château de Chenonceau, bâti dans le commencement du 15<sup>e</sup> siècle, par le contrôleur des finances, Boyer, et devenu propriété de Diane, contre celui de Chaumont. Du reste, à croire Brantôme, chroniqueur contemporain, qui fait de Catherine le modèle des reines, son amour pour Henri II était à l'épreuve de la jalousie. Les dix enfants survenus après 10 années de stérilité prouvent d'ailleurs que les distractions du roi, conciliées avec ses devoirs, ne compromettaient pas les intérêts de la France.
87. ↑ Voir le numéro du Cabinet de lecture du 14 mars 1834.
88. ↑ Sans attacher une confiance aveugle à cette tradition, transmise du moins de bonne foi, nous pouvons citer un témoignage qui semble l'appuyer. Joinville, dans la vie de saint Louis, chapitre 56, rend compte de l'ambassade que le prince des *Béduens* (autrement dit des Assassins), qui s'appelait le *Vieil de la Montagne*, envoya à saint

Louis, pour le rançonner, sous menace, de la réponse, digne d'un noble et vaillant guerrier, que fit le saint roi, et du résultat de cette réponse, qui fut le renvoi immédiat des *mêmes* messagers avec des présents de *diverses* natures, assaisonnés du discours suivant : « Sire, nous sommes revenus à vous de par notre seigneur, le quel vous mande que tout ainsi que la chemise est habillement le plus près du corps, aussi vous envoie-il sa chemise que voici dont il vous fait présent, en signifiant, que vous êtes celui roi seul lequel il ayme le plus et désire à vous voir ; et pour plus grande assurance de ce, voici son anneau qu'il vous envoie qui est de fin or pur et auquel est son nom escrit ; et de cet anneau vous espouse notre seigneur et entend que désormais vous et lui soyez tout un, comme les doigts de la main. »

Joinville ajoute : « et entr'autres choses envoya icelui prince de la Montagne un olifant de cristal au toi et plusieurs et diverses figures d'hommes faites aussi de cristal, tables et *échets* de cristal montés en or, etc. »

89. [!\[\]\(4aea06b96a509061818763217c4bb860\_img.jpg\)](#) Ces lits *hospitaliers* permettaient aux princes d'y recevoir près d'eux les ambassadeurs ou autres hôtes illustres. Voir la chronique de Jean de Troyes, année 1480.
90. [!\[\]\(baef95c581ee4d8b28e528d729a30935\_img.jpg\)](#) Cette tenture avait été conservée à Villepreux, domaine de Pierre de Gondi. Les *courtines* sont dans une autre pièce.
91. [!\[\]\(12df3694e39bb19dac97030a18196309\_img.jpg\)](#) Claude de Lorraine, baron de Joinville, avait épousé, en 1513, Antoinette de Bourbon. Cette armure provient d'ailleurs du château de Joinville, ainsi que beaucoup d'autres objets de la collection, recueillis par les soins obligeants d'un ancien maire de cette ville, M. Cornet.
92. [!\[\]\(682bca49b5e5da8008673a83c272346e\_img.jpg\)](#) Ces armures de grands personnages sont beaucoup plus légères, mais aussi mieux trempées que celles des chevaliers ordinaires et des hommes d'armes, qui devaient plier sous le faix. Écoutons Montaigne à ce sujet : « À voir le poids de nos harnois et leur espaisseur, il semble que nous ne cherchions qu'à nous défendre, et en sommes plus chargés que couverts. Nous avons assez à faire à en soutenir le faix, entravez et contraincts, comme si nous n'avions à combattre que du choc de nos armes, et comme si nous n'avions pareille obligation à les deffendre qu'elles ont à nous. *Tacitus* peint plaisamment des gents de guerre de nos anciens Gaulois ainsi armez, pour se maintenir seulement, n'ayant

moyen ni d'offenser ni d'être offensés, ni de se relever, abattus. » T. 2, chap. 9.

Les effets de l'artillerie n'ont pas tardé à exaucer le vœu de Montaigne, en débarrassant nos guerriers de ce *harnois*.

Pour avoir une idée des *avantages* comme compensation des inconvénients de ces armures complètes, écoutons Comines, autre témoin oculaire, racontant ce qu'il vit à la bataille de Fornoue : « Les valets (fantassins) et serviteurs dont nous avons grande suite, avoient, presque tous, haches à couper bois, dont ils rompoient la visière des armets, et leur en donnoient (aux hommes d'armes) de grands coups sur la tête, car ces hommes d'armes étoient bien *malaisés à tuer*, tant étoient fortement armés, et ne vis tuer nul où il n'y eust trois ou quatre hommes à l'environ. » *Malaisé à tuer* ! bonne constitution, surtout pour un homme de guerre.

93. [!\[\]\(8a044f942b5fb8f92f784bd65bcc8c62\_img.jpg\)](#) Notre roi, aussi vaillant en guerre qu'en amour, avait mis six de ses ennemis hors de combat, lorsque, pressé de rendre son épée au connétable de Bourbon, qui commandait l'armée de Charles-Quint, il refusa de la remettre à *ce traître*, et l'offrit à de Lannoy, qui la reçut à genoux et lui donna la sienne.
94. [!\[\]\(3835d6ac48f6d6b2ccc0fb91389be574\_img.jpg\)](#) Le luxe des armes et armures était porté si loin, que nous lisons dans l'histoire de Charles VII, qu'en 1449, bien avant les beaux travaux de la renaissance, au siège d'Harfleur, le comte de Saint-Pol avait, à son cheval d'armes ou de bataille, un chanfrein prisé trente mille écus ; et qu'après la prise de Bayonne, le comte de Foix, en entrant dans la place, avait la tête de son cheval couverte d'un chanfrein *d'acier*, garni d'or et de pierreries, que l'on prisait quinze mille écus *d'or*.
95. [!\[\]\(427e036afffcb981293ae7d55fce8e2b\_img.jpg\)](#) Dans les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, l'épée à deux mains se portait encore comme arme unique. Benvenuto Cellini parle dans ses Mémoires, 1529, d'un détachement du guet de Rome, armé de pertuisanes, d'arquebuses et *d'épées à deux mains*, et désigne le soldat qui frappa *Aldobrande*, élève de son frère, comme étant un de ceux qui portaient une *épée à deux mains* et une plume bleue sur son berret. T. 1<sup>er</sup>, p. 143-144.

La belle épée de chevalier, confiée à l'armure de Claude de Lorraine, semblerait aussi, par son large développement, n'avoir pu

être maniée qu'à deux mains ; et cependant nous nous sommes assuré qu'il était facile, moyennant certaines conditions de force, de s'en servir comme d'une épée ordinaire, tout le poids étant dans la poignée. La lame, d'une grande flexibilité, a la largeur requise pour celles des épées de tournois, dont la dimension devait excéder celle des *visiere* et *ventaille* du heaulme de l'adversaire, mais elle n'est pas *rabattue comme celles de quoy tournoyaient les servants d'amour*.

Sa garde *en croix* rappelle celle de l'épée de Bayard qui, à ses derniers moments, y baisait ce signe de la rédemption.

Rabelais, dans le chap. 1<sup>er</sup>, liv. 4 du Pantagruel, assimilant le *jeusne* que firent pendant quatre jours ses voyageurs, à leur arrivée dans l'île Sonnante, à ce qui se passait dans les joutes, où souvent les exercices d'adresse devenaient des combats meurtriers, dit : « Le premier jour nous jeusnames à *bâtons* rompus, le second à espées *rabatues*, le tiers à fer esmoulu, le quart à feu et à sang. »

96. ⚡ Espèce de poignard suspendu à la ceinture, à côté de l'épée, et que le vainqueur, après avoir terrassé son ennemi, lui enfonçait impitoyablement dans la gorge, s'il *ne crioit merci*.
97. ⚡ Telle est la pauvreté de notre langue, que le même mot exprime l'imploration et le remerciement.
98. ⚡ On donna successivement ces quatre derniers noms au heaulme, qui ne se composait d'abord que de plaques de fer ajustées, lorsque l'art du fourbisseur permit de mieux le modeler sur la tête et d'en varier la forme *suivant les goûts du jour*.
99. ⚡ Voir le drame de Henri III.
100. ⚡ Petits cors en ivoire. Ceux du principal trophée sont blasonnés. Celui du trophée d'armes orientales est monté en vermeil : c'est un travail de l'Inde où ces instruments sont encore en usage dans les chasses aux *éléphants*.
101. ⚡ Les grandes chroniques, parlant de la mort de *Roland*, tué à Roncevaux en 778, disent : « Et fut ensepulturé moult honorablement, et fut mise son épée *durendal* à sa tête et son *olifant* à ses pieds, en l'honneur de notre seigneur et en signe de sa haute prouesse. »

On a vu plus haut que le prince des Assassins envoya en présent un olifant de cristal à saint Louis.

102. ↑ En même temps que pour essayer toute la portée de l'invention de la poudre, qui ne s'exploita généralement pour l'artillerie que dans le 15<sup>e</sup> siècle, on fabriquait des coulevrines ou serpentines de 24 pieds de long ; on faisait usage, par milliers, de canons que des soldats portaient sur l'épaule et que d'autres ajustaient. (Chronique de Jean de Troyes, années 1475-1476 ; Mémoires de Lamarche, etc.) Voir note A, pour une bombarde de 50 pieds, page 119.

Les conséquences, si graves pour la destinée des nations, de l'invention de la poudre, furent appréciées dès les premiers temps de cette découverte, et jugées fatales chez un peuple habitué, comme les Français, aux exploits chevaleresques, et à confier à son épée la sanction de son droit. C'est ce que témoigne ce passage d'un manuscrit du temps, *Miroir d'éternité*, par Robert le Rocquez :

« En ce temps et trop malheureux an ung trez mechant et subtil Alleman feust moine ou lay, par art diabolique en son esprit inventa la pratique d'entremêler les alpestres et soulfhres avec vin aigre et en faire les pouldres pour ruyner par son artillerie par lui forgée, en fureur et brairie mainte cité, maint chasteau et muraille qui resitoient aux assauts de bataille. » V. comte de B. du Drac, de 1354 ; Ducange, au mot *Bombarde*.

103. ↑ Fameux orfèvre et sculpteur florentin, célèbre en Italie et en France, où il travailla long-temps pour François I<sup>er</sup>. Nous donnerons, dans la note (R), quelques détails puisés dans ses mémoires.
104. ↑ Le général L. B. l'avait fait sauter avec la citadelle de Spandau, en 1813, lors de l'évacuation de la Prusse. Elle lui fut rapportée par un cuirassier qui la trouva fichée à une demi-lieue de cette ville, dans un monceau de fumier. Le général la reconnut, et, bien qu'en retraite, il la conserva comme un trophée.
105. ↑ La sculpture de ce joli petit oratoire serait, d'après une inscription, de Jean Barile, sculpteur renommé de la fin du 15<sup>e</sup> siècle, qui fut le maître d'André del Sarto, et auquel on doit presque toutes les belles

sculptures des plafonds et des portes du Vatican.

On lit derrière un des premiers actes de propriété de cette chapelle, écrit en lettres gothiques et ainsi conçu :

« A seur Perette d'Obray et lui feut donée l'an VCXLII (sans doute p. 1542) au moy de décembre p. ses frères et seurs, et a cousté XVIII liv. X s. t.

« Je prie à tout ceulx et celles qu'y prendront deuv.<sup>on</sup> ce gardent de la gaster et prie pour moy et p. ceulx q<sup>i</sup> me l'ont donnée.

« Se<sup>r</sup> Perette d'Obray. »

106. ↑ Nous ne parlons pas du *lustre* qui, ainsi que les trois autres de la collection, est en cristal de roche d'un beau choix, parce que ce moyen d'ajouter de l'éclat à la lumière ne remonte guère, pour la France, qu'au commencement du règne de Louis XIV. On peut toutefois remarquer la dimension des poires, plaques et boules, et leur extrême limpidité, très-rare dans de semblables morceaux d'une matière aussi dure.

Les lustres du 15<sup>e</sup> et du commencement du 16<sup>e</sup> siècle étaient beaucoup plus simples : ils consistaient, d'après les seuls témoignages qu'on ait pu recueillir, ceux des manuscrits (voirie manuscrit des tournois de la Gruthuse, à la Bibliothèque du roi, f<sup>o</sup> 70), en deux traverses de bois assemblées en croix, aux quatre bouts desquelles on mettait une chandelle.

Précédemment, d'après ce qu'on lit dans la Vie de Charles VI, par Christine de Pisan, on n'avait trouvé de moyen d'éclairer les tables qu'en faisant circuler autour des valets avec des torches allumées sur des porte-flambeaux de bois. C'est ce service ambulatorio, et incommode sans doute pour les convives, ainsi que celui des quatre chandelles, que François I<sup>er</sup> avait en vue de remplacer d'une manière plus élégante, lorsqu'il commanda

à Benvenuto Cellini les 12 statues d'argent, proportion de nature, destinées à faire, autour des tables, office de lampadaires, ou plutôt de torchères.

107. ↑ Ces tabliers *doubliers* ou nappes de table ouvrées se confectionnaient d'abord en Orient, à Damas, ensuite à Venise ; puis, sous Louis XI, il s'en établit des fabriques à Troyes et à Châlons. Un compte de dépenses de Jehanne et Aléonor, sœurs de Marguerite d'Écosse, première femme de Louis XI, de l'année 1447, porte : « Pour deux tabliers ouvrés pour la table de mes dictes dames, contenant vi aulnes. »
108. ↑ Il y a sur le *tablier* deux autres petits *mirouers* métalliques, dont un, du 14<sup>e</sup> siècle, rappelle, par son travail, cette note d'un compte de dépenses de Charles VI, de 1402 : « À Richart des Grez pingnier, pour un pingne, un miroir et une broche tout d'yvoire. » L'autre en cuivre doré repoussé, style de Henri II.

Dès le commencement du 16<sup>e</sup> siècle, les miroirs en verre étamé, inventés au 14<sup>e</sup> siècle, avaient acquis une certaine proportion, en Italie surtout. Benvenuto Cellini parle d'un miroir, fait par son père, vers 1500, dont le cadre, ébène et ivoire, avait une brasse (80 centimètres) de diamètre.

109. ↑ Telle était la destination des diptyques romains où chaque consul faisait sculpter son image, et, de plus, ses hauts faits. On a renoncé, chez nous, à cet accessoire, qui eût sans doute exigé souvent trop de frais d'imagination. On y supplée en enrichissant à la fois le don et le donataire, de diamants et de pierreries. Aux médaillons, qui ne s'offrent plus guère qu'aux rois nos cousins, on a substitué, sans égard aux habitudes des parties prenantes, d'élégantes tabatières, dont l'usage est assez récent, quoique ce soit sous François I<sup>er</sup>, en 1520, que les Espagnols aient apporté de Tabaco les premiers plants de tabac introduits en France, en 1561, sous François II, par Nicot, ambassadeur de ce prince en Portugal. On fut long-temps, si nous en jugeons par l'instruction publiée, en 1572, par Gohori, sur l'herbe du *Petun*, ou herbe à la reine, ou nicotiane, sans apprécier la vertu, et sans se faire un besoin de cette herbe, dont l'usage, prohibé d'abord comme pernicieux, par arrêt du parlement, est devenu des plus salutaires, pour l'état surtout, comme aliment productif du budget des voies et moyens. Cet usage ne date, pour la France, que du règne de Henri IV, et celui de la tabatière proprement dite, que du milieu de celui de Louis XIV.

Jusque-là, les râpes, comme on en voit une suite dans cette pièce même, en faisaient l'office. Une de ces râpes, représentant le Sganarelle du festin de Pierre en action, nous montre à la fois l'ustensile et la manière de l'employer pour le besoin du moment seulement.

110. ⤴ Saint-Foix, au sujet des barbes à l'éventail, sous Henri IV, qu'on accommodait le soir, et qu'on enfermait dans une *bigotelle*, espèce de bourse faite exprès, observe que précédemment on appelait bigoterie la bourse que les dévotes portaient à leur ceinture, pour faire leurs aumônes.
111. ⤴ L'invention de l'horlogerie, comme moyen de diviser les jours par des machines à rouages, contre-poids, balanciers et timbres, remonte au moins à Charlemagne, d'après le don du calife *Haraoun* ; mais ce n'est qu'au 14<sup>e</sup> siècle qu'on s'occupa d'en généraliser l'usage, en plaçant ces organes du temps dans les tours et monuments principaux. Charles VI fit venir d'Allemagne à Paris, Henri de Vic, pour y placer la grosse horloge dont la tour d'angle du Palais porte encore le nom. L'horloge seule a disparu. Sa cloche, transformée en canon, en 1793, a expié, par cette glorieuse destination, en foudroyant sans doute *les tyrans et leurs infâmes satellites*, le crime qu'on lui imputait, à tort selon plusieurs historiens, d'avoir donné le signal de la Saint-Barthélemi.

Cette cloche portait l'inscription suivante, dont la date, qu'on croit être de 1471, était en partie effacée :

« Charles roys voulut en ce clocher  
« Cette noble cloche accrocher,  
« En joy, pour sonner chascune heure.  
« La datte est ez troys vers dessus  
« Par Jehan Jouvence fut moullée  
« Qui de tel art eut renommée. »

Les progrès de l'art mécanique et l'étude de la statique permirent, à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, d'appliquer aux localités intérieures, et même aux besoins courants, la découverte de l'horlogerie, qui ne s'était étendue qu'aux façades des couvents et des châteaux. L'importante découverte

de la fusée, et la substitution du ressort au poids, donnèrent les moyens de fabriquer les montres, qui marquaient alors, comme encore aujourd'hui en Italie, les 24 heures. L'une des premières, faite en Italie, fut présentée à Charles-Quint.

Ce n'est que dans le 16<sup>e</sup> siècle qu'on fabriqua, en France, les montres et horloges à ressort, de petite dimension, comme celles de la collection. La pendule, qui a pris le nom de son moteur, ne date que de la fin du 17<sup>e</sup> siècle.

On trouve, dans un compte des dépenses de Louis XI, « 27 livres 10 sols payés pour prix d'ung horloge mis au clochier du viel chastel d'Amboise, en 1469. » Et dans un compte de la ville de Noyon, « 6 livres payées en 1420 pour gaiges d'un orlogeur maître, gouverneur de l'horloge du beffroy de la ville. »

Rabelais, qui écrivait, vers 1540, le second livre de son Pantagruel, y rappelle, chapitre 21, avec ses circonlocutions burlesques, le supplice d'une « belle petite horloge, tout de bois, qui fut condamnée à être brûlée vive par la main du bourreau, comme étant l'œuvre d'un des premiers huguenots de la Rochelle. »

Et nous trouvons, dans l'Étoile, la preuve qu'en 1588 on portait des montres d'horloge suspendues au cou, car il annote, sous la date du 3 mars de cette année, le fait qu'un jeune garçon normand, ayant coupé celle d'un gentilhomme à l'audience, fut condamné sur l'heure et pendu immédiatement.

112. [!\[\]\(5de2e19fa4e1c0af0a8fbe85ac2b56c0\_img.jpg\)](#) La division du ciel s'établissait ordinairement en 12 parties correspondant aux signes du zodiaque ; peut-être la nécessité de mettre ici les deux nativités en rapport avait-elle exigé ce doublement.
113. [!\[\]\(433bec6068cbdddbc26928ea86305ee9\_img.jpg\)](#) Le fameux Nostradamus, qui dédia à Henri II ses 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> centuries, et qui fut envoyé à Blois par Catherine, pour tirer l'horoscope des jeunes princes, aura sans doute été chargé de dresser cette nativité. On sait qu'il fut visité à Salon par le duc et la duchesse de Valois, et par Charles IX, qui lui donna deux cents écus d'or. *Cosme Ruggieri* était aussi en faveur alors.
114. [!\[\]\(49b436fbe474a8aa25c6b4ffbcb66a96\_img.jpg\)](#) En matière d'astrologie, nécromancie, chiromancie, et autres sciences, en général, d'importation italienne, il y a nécessairement des

réussites dues au hasard ou à l'interprétation. Une seule pronostication réalisée fait plus de bien à la doctrine que cent démontrées fausses ne lui font de mal. Ainsi on ne voit pas que la mort d'Henri II, à 41 ans, ait désabusé la France, bien que le plus célèbre *Chaldéen* du temps, le fameux *Luc Gauric*, qui perfectionna cette science au point de tirer l'horoscope des villes, lui ait prédit, dans sa prophétie latine que Gassandie nous a transmise, une vie très-heureuse jusqu'à 70 ans, à moins qu'il ne pût surmonter les périls qui devaient le menacer dans les 63<sup>e</sup> et 64<sup>e</sup> années de son âge.

115. ↑ Cette superstition remontait plus haut en France, car Froissart, contemporain de Charles V, fait dire à ce roi, parlant de son jeune fils : « J'ai eu *long-temps* un *astronome* qui disoit et affirmoit qu'en sa jeunesse il auroit moult affaire et échapperait de grands périls et aventures. » Plus tard, Louis XI, dans ses continuelles perplexités, invoquait alternativement Notre-Dame d'Embrun et Galéotti Martiville, astrologue célèbre, auteur du traité *De vulgo Incognitis*, qui lui traça plusieurs planétaires, et, pour plus de sûreté, ou dans les cas urgents, il recourait à d'autres encore, puisqu'on trouve dans un manuscrit des dépenses de la cour, année 1470, une somme « payée à un *chevaucheur*, pour avoir esté d'Amboise à Paris, porter lettres closes de la part le roy à maistre Jacques Loste, astrologies. »

Ne trouvons-nous pas d'ailleurs, dans les mémoires du grave historien Comines, que *Angelo Cattho* prédit la défaite du duc de Bourgogne, et frère *Hieronime* la vie et la mort de Charles VIII ? (Voyez page 166, note G.)

116. ↑ Notamment le tableau de l'antiquaire, commencé par Xavier Leprince, et entièrement peint sur place, dans l'ancien cabinet du propriétaire de la collection, par M. Renoux, chef d'œuvre qui eut tant de succès au salon de 1827 ; la salle à manger de campagne du même, *par les mêmes* ; les intérieurs des églises d'Amiens, par Lesaint ; de Saint-Étienne-du-Mont, par Renoux, etc., etc.
117. ↑ Cet habile sculpteur, que la France *actuelle* pourrait revendiquer, malgré l'espèce de naturalisation résultant de son surnom, naquit à Douai, en 1524, et mourut en 1612, ce qui lui permit de *commencer* l'exécution de la statue équestre d'Henri IV, renversée par l'ouragan

révolutionnaire. Il prit des conseils de Michel-Ange, et s'attacha comme lui à la pensée, au mouvement et à l'expression anatomique des formes. Cet ivoire est une réduction ou peut-être une esquisse d'une composition en bronze qui existe à Florence. Les principaux ouvrages de cet artiste, élève de Jacques Beuch, bon sculpteur du commencement du 16<sup>e</sup> siècle, son compatriote, sont l'Enlèvement des Sabines, groupe placé sur la place du Grand-Duc à Florence, le Colosse de l'Apennin, ouvrage renommé, placé dans la ville de Pratolino, la Statue équestre en bronze de Cosme I<sup>er</sup>, et la belle Fontaine de Bologne ([S](#)).

118. [↑](#) Ces objets avaient été enfouis en Allemagne ; leur exhumation ne date que de quelques années. L'or qui garnissait l'intérieur des pommeaux et dont il restait encore quelques traces, est tombé en poussière. L'ivoire, dont le poli a disparu, commençait à passer à l'état de turquoise.

En voyant cette sculpture fouillée à fond, et cet évidage complet en refouillement dans une matière aussi dure que le *quartz*, que nos lapidaires n'abordent qu'avec leur roue, et nos graveurs sur pierres dures qu'avec la poudre de diamant, on se demande involontairement si nos procédés mécaniques sont, sous ce rapport, de véritables perfectionnements de ce qui existait il y a une douzaine de siècles. Ces pommeaux, remarquables d'ailleurs par la masse comme par la limpidité du *cristal pierre*, donnent l'idée du raffinement du luxe et des besoins chez les anciens ; ce grand travail n'aboutissant qu'à communiquer aux paumes des mains le sentiment de fraîcheur que le cristal de roche a la propriété de conserver et de transmettre. La bacchante, objet de haute curiosité, sans analogue, pour nous du moins, n'accuse que par la tête la décadence de l'art. C'est une composition symbolique comme toutes celles de l'école byzantine.

119. [↑](#) Duquesnoy, de Bruxelles, né en 1594, la même année que le Poussin, avec qui il se lia à Rome d'une grande intimité. Admirateur passionné du Titien, c'est par l'étude des ouvrages de ce maître qu'il parvint à faire participer le marbre et l'ivoire à leur charme, à leur abandon, je dirais même à leur mollesse. S'il excella dans la reproduction des enfants, plusieurs ouvrages capitaux, notamment le Saint-André qu'on

admire toujours dans Saint-Pierre de Rome, prouvent que là ne s'arrêtait pas la portée de son talent. Il en jouit peu, étant mort à Livourne, en 1644, dans une grande pénurie, au moment de partir, avec son ami le Poussin, pour la France qui le réclamait. On dit qu'il fut empoisonné par son frère.

120. [!\[\]\(d7a54ae65bcc7bfaf892373ebf7a5d5a\_img.jpg\)](#) Il y a eu plusieurs *Laudin*, émailleurs à Limoges ; cette famille et celle de *Naudin* s'est perpétuée dans cette fabrique jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, et peut-être même au-delà.
121. [!\[\]\(d40edfbba0c89ca1337221072b603b0a\_img.jpg\)](#) Le hanap, grande coupe pour les festins, aux 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, se couvrait quelquefois, moins pour obvier à l'évaporation du liquide que pour le garantir du poison qu'on aurait pu y glisser. Chez les grands le sel même se servait *couvert*.

La défiance, à cet égard, motivée sans doute par des exemples, alla jusqu'à faire interdire au clergé d'encenser les rois et même de brûler de l'encens près d'eux. V. Saint-Foix.

Plus anciennement, le mot de *hanap* s'appliquait à d'autres vases, même à la soupière, à en juger par le récit de la chronique de Rheims qui, à propos du repas que Philippe-Auguste donna à ses principaux officiers, avant la bataille de Bouvines, après avoir dit : « Le roi fist tailler des soupes et en mangea une et puis dist à tous ceans ki entour li estoient : Je proi à tous mes boins amis qu'ils mangassent avec moi en remembrance des XII apostoles qui avec Nostre-Seigneur burent et mangierent, » ajoute : « et iot si grant presse *qu'ils ne purent tout venir au hanap*. »

122. [!\[\]\(38a3b29f3c7def3a4ea4cec5ae23fda1\_img.jpg\)](#) Jacques ou Jean Courtois, car le monogramme de ses émaux ne s'explique pas à cet égard, fut élève de Léonard, et fut chargé, après la mort de ce maître, de la direction de la fabrique de Limoges. Ses travaux ont un caractère particulier et une couleur *à eux*. La surcharge d'arabesques, sans confusion, principalement sur les *pieds douche* des hanaps, et la forme de ces ornements, suffiraient d'ailleurs pour *proclamer* le règne d'Henri II. Une suite de grandes plaques d'émail, exécutées en 1550, par cet artiste, pour le château de Madrid existent

encore en la possession du professeur de physique Robertson.

Un autre Jacques Courtois, peintre de batailles, assez célèbre sous Louis XIV, était, nous le pensons, fils de celui-ci.

123. [↑](#) Ce meuble fut rapporté de Hollande, il y a environ 30 ans, par un commissaire impérial, à qui il retraçait sans doute son ancienne splendeur ([T](#)).
124. [↑](#) L'orgue existait au 14<sup>e</sup> siècle, et on le considérait déjà comme propre à remplacer tous les instruments. Voir le Propriétaire des choses, liv. 19, chap. 133. Christine de Pisan, dans la vie de Charles VI, p. 1<sup>re</sup>, chap. 16, dit qu'on jouait de l'orgue pendant le repas. Les miniatures et les descriptions de Wilmin, dans ses Monuments inédits, nous ont conservé la forme d'orgues portatives, que nous avons vues d'ailleurs entre les mains de statues du 15<sup>e</sup> siècle. Voir à l'un des angles de l'instrument.

De cette première donnée d'instruments à touches naquirent sans doute successivement le monocorde, le clavicorde, la virginelle, l'épinette et le clavecin, dont tout le mécanisme ne consistait, avec quelques variantes, qu'en sautereaux, agissant sur des plumes ou lames de cuivre, faisant ressort pour la vibration de cordes à boyaux, de laiton, ou d'acier dans les derniers temps. Il y a sans doute loin de ces mécanismes à ceux de nos forté-piano, dont l'usage ne date que de 60 ans ; mais d'après les perfectionnements successifs, introduits depuis

20 ans seulement, dans ces derniers instruments, qui nous dit que nos neveux ne se riront pas à leur tour de la naïveté des procédés de nos Érard, Pape, Pleyel et consorts ?

125. [↑](#) Nous pouvons assurer avoir vu, il y a dix ans, dans un tableau flamand authentique, daté de 1510, qui fut vendu rue de Cléry, un instrument à touches, de même forme et à peu près de même dimension que celui *restitué* par M. D. Le clavecin en ébène, avec incrustation d'ivoire et colonnes torsées, qu'on voit au Musée, dans le tableau de Metz (la Leçon de musique), quoique plus petit, est également de même forme.
126. [↑](#) Nous en excepterons celle de M. le baron d'Ivry, qui contient beaucoup d'objets gothiques, et celle réunie avec tant de goût par M.

Sauvageot, qui n'exclut rien de ce qui est beau. D'autres amateurs très-distingués, MM. Demonville, Brunet Denon, etc., se sont particulièrement attachés aux belles époques de François I<sup>er</sup> et de Henri II. M. Demonville possède dans ce genre des articles capitaux, classés et encadrés avec un goût parfait.

127. [↑](#) Cette remarque contrarierait moins que ce que nous dirons plus tard, au sujet surtout d'une Vierge en faïence, du 15<sup>e</sup> siècle, provenant de Beauvais, ce qu'affirme Palizzi, qu'il est le premier en France qui soit *parvenu à émailler* la terre ; car, dans ces fragments, qui ne sont qu'un *essai d'émail*, l'empâtement de la couverte altère toutes les formes. Aussi a-t-il fallu tout le talent, le goût et la parfaite connaissance du moyen âge, qui distinguent M. Fragonard père, pour rappeler, comme il l'a fait, dans la lithographie d'un de ces panneaux, toute la suavité de la composition.
128. [↑](#) Vers 1450, Florence possédait trois peintres et sculpteurs, du nom della Robbia, *Luca* et *Auguste*, deux frères, et *André*, leur neveu, s'occupant en même temps de la sculpture émaillée, inventée par *Luca*, qui partagea avec *Donatello* et *Ghiberti* la gloire de la révolution qui s'opéra dans la sculpture, en Italie, au 15<sup>e</sup> siècle. La réunion d'efforts de ces trois artistes, qui concoururent, dans un autre genre, à l'exécution des belles portes du Baptistère de Florence, explique le nombre assez étendu de ces bas-reliefs fragiles existant encore.
129. [↑](#) Nous ne connaissons à Paris que deux autres échantillons de ce travail ; l'un au Musée, et l'autre faisant partie de l'admirable collection universelle de M. le comte Pourtalès.
130. [↑](#) L'éclat des couleurs de cette vignette, en dépit du temps et du peu de soin apporté à sa conservation, nous ferait regretter l'abandon de ce procédé auquel la découverte de Van Eich fit substituer l'huile, mais qui, ce nous semble, pourrait être à son tour substitué avec avantage à notre aquarelle, dont les teintes s'altèrent si facilement. Il serait cependant par trop curieux, qu'après avoir célébré depuis plusieurs siècles l'immense découverte de la peinture à l'huile, on l'abandonnât pour revenir à l'encaustique et à l'eau d'œuf.
131. [↑](#) Le nom de Franciscus Briot, placé comme exergue autour d'un portrait sous le bassin, est, pour nous du moins, la seule trace de

l'existence de cet artiste assez recommandable cependant, à n'en juger même que par cet ouvrage du beau style d'Henri II. Plus tard, un autre Briot (Nicolas) devint justement célèbre, comme graveur de monnaies et comme inventeur, ou du moins metteur en œuvre, du balancier monétaire, dont *La Croix du Maine*, dans sa Bibliothèque, attribue l'invention à *Abel Foulon*.

Toujours est-il que Nicolas Briot en proposa, dès 1615, l'application à la fabrication des monnaies de France, qu'on ne frappait qu'au marteau. Des rivalités déplorables et sans doute des considérations personnelles ou des calculs d'intérêt, comme il en surgit toujours dans nos déterminations administratives, firent repousser d'abord chez nous l'usage de cette belle découverte, que Briot, abreuvé de dégoûts, porta en Angleterre, où l'on fit moins de difficultés. Ce ne fut que 30 ans plus tard, qu'en cette matière comme en beaucoup d'autres semblables, nous fûmes réduits à aller emprunter *nos* procédés à l'Angleterre, qui conserva, avec une anticipation de jouissance, l'honneur, sinon le droit, de la découverte et surtout de son application.

La pureté des empreintes des aiguères et bassins de François Briot prouve la perfection, dès le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, de l'art plastique, si largement exploité de nos jours, comme succédant à la sculpture dans les *décors* de nos appartements.

Ces épreuves, destinées à l'ornement des dressoirs de la bourgeoisie, se tiraient sans doute sur les belles pièces d'orfèvrerie dont la fabrication était si bien encouragée au 16<sup>e</sup> siècle ; et il est à croire qu'il en existait beaucoup de ce genre, et de plus précieuses encore, dans les deux cents pièces de vaisselle d'étain que Benvenuto sacrifia à toute chance, dans la fougue de ses inspirations, pour déterminer la réussite de la fonte de son Persée.

132. ↑ Les inventaires de mobiliers d'ostels, qui décrivent minutieusement les moindres articles, prouvent combien ces meubles essentiels étaient rares dans les 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles. Citons-en quelques-uns :

14<sup>e</sup> siècle. Inventaire de Jehan de Neufchatel, année 1380. « Au pied du lit avoit un benoitier, un mauvais chaire de feurre. » On commença dans ce siècle à faire des chaises de paille.

Inventaire du mobilier de l'évêque de Langres, 1395. « Item, quoddam magnum scamnum cum dosserio et scabello de nemore dicto d'Irlande. »

Et plus loin : « Item, unam cathedram rotundam de quercu et operatio Parisiensi dicto de Brissure. »

Et 16<sup>e</sup> siècle. Inventaire d'Émard Nicolai, 1586. « Item, deux petites chaises basses couvertes de drap vert, chacune de troys pieds de long ou environ... Item, quatre chaises de noier et poirier, couvertes de cuir, servant à asseoir à table. »

Quant à la description de ces sièges *exclusifs*, servant aux maîtres seulement, nous la trouvons dans ce passage d'un compte de l'hôtel de Charles VI, manuscrit, année 1404, cité par Monteil :

« Pour un grant chaire de salle du roy, c'est assavoir ycelle reclouée et reliée de petites bandes de ferblanc. Pour un grant chaire garni de cuir vermeil escorchié. Pour 2 chaires de IIII membreures appelées *faulx d'estuels* dont les sieges sont couverts de veluau et clouez de clouz de laiton dorez. »

133. [!\[\]\(4e947ee94d9f5f52948dc31169569373\_img.jpg\)](#) Les coffres servant de sièges étaient couverts de cuirs colorés, ainsi qu'on peut le voir d'ailleurs dans les miniatures du 14<sup>e</sup> et du 15<sup>e</sup> siècle.
134. [!\[\]\(de51490b48abefd2a09a5feccaa64255\_img.jpg\)](#) Voir la note 1 de la page 55, sur le travail des moines et sur les *écritoires* de l'abbaye de Clairvaux.
135. [!\[\]\(0c5ec838a3faebe30332253253488e98\_img.jpg\)](#) Ce tableau du premier temps de la peinture à l'huile, que Jean Van Eich *passé* pour avoir trouvée, est à la fois remarquable comme finesse, comme conservation et comme reproduisant *très-exactement*, dans une scène passée sous Tibère, les costumes et usages de l'époque de Charles VI. L'escarcelle qui pend à la ceinture du seigneur châtelain, geôlier de l'apôtre, explique l'usage des fermoirs d'acier désignés plus haut, et les souliers à poulaines des personnages vous *donnent la mesure de la chaussure* des personnages secondaires de ce temps ; car si la poulaine d'un simple chevalier portait 18 pouces, celle d'un haut baron était de 2 pieds, et celle d'un prince de 30 pouces. Saint-Foix, t. 5, p. 16 et 17.
136. [!\[\]\(f5f727f2f7c68d068f559142c34ce777\_img.jpg\)](#) M. Langlois, dessinateur habile et archéologue très-instruit, qui consacre ce double talent à l'illustration, par souvenirs, de la ville qu'il

habite, nous a cité cette particularité, puisée dans les anciens comptes de l'église Saint-Macloud.

137. ↑ La forme de cette crédence, qui provient du château de Joinville, ne diffère en rien de celle d'autres meubles semblables, placés dans la collection, et qui remontent jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle. Ses pilastres et médaillons la rattachent aux meubles et fauteuils de l'époque de transition. Toujours est-il qu'elle offre un témoignage de plus à l'appui de ce que nous avons avancé ailleurs, que tous ces grands meubles d'apparat à colonnes, cariatides et tympans, qu'on nous donne tous indistinctement pour du *François I<sup>er</sup>*, ne remontent, en général, tout au plus qu'à Henri II. L'exécution s'en est prolongée avec de simples variations de goût et de travail sous tous les Valois, et avec un caractère de dégénérescence très-marqué jusque sous Louis XIII.
138. ↑ L'une de ces figures, le héraut d'armes, portant le *tabar* (voir Chapelle, p. 51, note 1) sur l'armure et tenant le *pennon*, nous offre le costume de guerre de ces officiers de camp et de cour, dont le service multiple n'a pas d'équivalent dans nos usages. Parvenus à ce grade par un long noviciat, comme chevaucheurs et poursuivants d'armes, sur la foi du baptême, reçu de la main du roi, qui le leur administrait sur la tête avec une coupe d'or remplie de vin, il leur appartenait de consacrer, par leurs recherches héraldiques, l'illustration des familles, comme de stigmatiser les prétentions vaniteuses par la destruction des fausses armoiries. Témoins impassibles dans les batailles, comme dans les *pas et défis d'armes* ou luttes en champ clos, dont ils étaient les absolus régulateurs, ils devenaient à l'issue, l'espoir du preux, la terreur du félon, et l'arbitre des récompenses comme des punitions. Tour à tour messenger d'hymen et de paix, ou trompette de guerre, chargé des défis et sommations, le paladin de *cortège* devenait tout-à-coup un champion intrépide dans des missions souvent dangereuses, malgré le caractère sacré dont le *héraut* était revêtu.

Leurs fonctions étaient sans nombre, leurs privilèges très étendus, et leurs droits allaient jusqu'à celui de *partager le soleil*... dans les combats à outrance. Voir La Colombière, etc.

139. ↑ Le mur qui forme la paroi de la galerie, depuis le salon jusqu'à l'arrière-cabinet communiquant avec la grande salle des Thermes, et

qui fait retour entre l'escalier d'entrée et la salle à manger, pour se prolonger jusqu'à la rue des Mathurins, est entièrement romain. Il est épais de 5 pieds, et d'une telle dureté, qu'il a fallu dix jours d'un travail opiniâtre pour agrandir de 8 pouces cette baie qui, réunie à celle restée ouverte comme alcove, dans la petite pièce dite des Thermes, formait une ouverture cintrée, porte ou croisée du palais primitif.

140. [!\[\]\(ce860acce0c37d1263a23799ae5115aa\_img.jpg\)](#) Julien fut proclamé Auguste, en 360, dans le palais des Thermes. Valentinien I<sup>er</sup> et Gratien y firent aussi quelque séjour. (S<sup>t</sup>-Foix, t. 1<sup>er</sup>, p. 12.) On pourrait ajouter à ces noms ceux de Valens, de Maxime, etc.
141. [!\[\]\(53f9fb1f5d5cfe3149e361fb4c745ae9\_img.jpg\)](#) Ce clepsydre qu'on chargeait de la quantité d'eau parfumée présumée suffisante pour la durée du repas, servait à la fois d'horloge pour déterminer cette durée et de fontaine jaillissante perpétuelle, pour l'expansion de la fraîcheur et des essences, moyennant le soin qu'on prenait, s'il y avait lieu, de le retourner comme le sablier, à *l'écoulement* du temps déterminé. On le couronnait d'un vase de fleurs.
142. [!\[\]\(6ff4cae69eb18d7abd4b30d6aa4cbff2\_img.jpg\)](#) Les serviettes dont les Romains faisaient usage à table étaient apportées par les conviés. Deux épigrammes de Catulle et de Martial ont trait à cette singularité, qui n'a pas cessé pour cela d'être un usage, long-temps encore après la mort de ces poètes. Au 15<sup>e</sup> siècle on en plaçait *une* sur la table pour *torcher* les mains.
143. [!\[\]\(968401937a550eb39cfa1c956ac2a693\_img.jpg\)](#) La coupe principale ou maîtresse coupe, qu'on se passait à la ronde et qu'on vidait par portion, aux santés les plus chères. Le grand verre gothique, dont la capacité égale celle de trois bouteilles de Bordeaux, ainsi que le vidercom allemand de 1623, placé sur le surtout, auraient pu servir à cet usage, qui remontait aux Grecs et qui fut long-temps conservé dans le moyen âge.
144. [!\[\]\(bccd44589be804a14ff1d0d57625453e\_img.jpg\)](#) Les petits vitraux suisses, divisés par panneaux, placés sur les croisées de cette pièce, sont remarquables par la richesse des couleurs, et en ce que chacun d'eux portant sa date, reproduit une légende de famille. Il y en a de très-curieuses. C'est là qu'on peut bien, ces vitraux étant à portée, se rendre compte de l'effet du procédé dont nous parlons dans nos notes, et qui consiste à creuser en façon d'intaille, dans la partie colorée, du rouge surtout, bien plus beau de fusion que

d'apprêt, pour faire reparaître le blanc dans les contours nécessaires pour l'application d'un autre dessin.

145. ↑ Avant même qu'il fût empereur, les ustensiles de sa cuisine étaient en argent ciselé.
146. ↑ Sans doute un grand nombre de ces objets pourraient encore être d'un usage rigoureux ; mais il faut convenir franchement que la plupart de nos ustensiles de service sont plus commodes que ceux de nos pères. Ce charmant petit manche de couteau, représentant le sacrifice d'Abraham, est un chef d'œuvre de sculpture ; soit : mais la lame, objet principal, à quoi peut-elle servir ? J'en dirai autant des jolies cuillères à manches d'ivoire travaillé à jour, des salières, des tasses d'émail, et même des fourchettes *bidentes*, outil dont l'usage, inconnu des anciens, ne remonte guère en France au-delà du 16<sup>e</sup> siècle, bien qu'on en trouve d'indiquées dans l'inventaire général des bijoux du roi Charles-Quint (notre Charles V, fin du 13<sup>e</sup> siècle par conséquent) — 43 cuillères et fourchettes d'or garnies de pierreries — et encore dans le détail donné par Godefroy, de la réception faite par Louis XII à l'archiduc. Mais à en juger par les autres inventaires et par les miniatures, où les gens attablés mangent tous avec leur couteau, on peut croire que cet usage royal n'avait pas gagné les basses classes. Les seuls ustensiles en cuivre sont aussi commodes et de meilleur goût que les nôtres : témoin ce *coquemar* élégant qui en rappelle un décrit, comme de franc cuyvre, façon de Lyon, dans l'inventaire Nicolaï de 1586. L'abandon de l'usage de ces plats et bassins à ymaiges de cuivre, repoussées avec la pointe du marteau, dont l'exécution en bossage remonte au 15<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'on le voit par les comptes de Louis XI, et de ces *cousteaulx à manche pour chapeller le pain*, comme on en voit ici, est également regrettable.
147. ↑ Faenza, petite ville des États de l'Église, dans la Romagne, possédait, au 15<sup>e</sup> siècle, une fabrique de faïence déjà célèbre, et qui le devint davantage lorsqu'on sut que *Raphaël* et *Jules Romain* « avaient, dit Lamartinière, employé leurs pinceaux à peindre quelques-unes de ces faïences ; ce qui, ajoute-t-il, les rend d'un prix extraordinaire. »

Nous avons parlé plus haut de la plaque sur laquelle est une composition de Raphaël. Nous en avons ici des Carraches et d'autres

grands maîtres.

L'invention de la faïence date du 14<sup>e</sup> siècle. On recherche beaucoup en Italie même les beaux produits des fabriques de Faenza et de Castel-Durante. Ils y sont connus sous le nom de *Majolica*.

148. [↑](#) L'Histoire du Languedoc nous apprend (livre 29, année 1317) qu'il y avait à cette époque, à Montpellier, une fabrique d'émaux sur or et sur argent.
149. [↑](#) L'émail sur métaux a été connu de tous les peuples industriels. Il est mentionné dans les livres hébreux et dans l'Histoire de Plinie, comme consistant en verre calciné combiné avec les métaux ; et la preuve de l'introduction, en France, dès les premiers temps, de cet art, ou du moins de ses produits, résulte des *fermailles* de manteaux trouvés dans les tombes des rois de la première race, des premiers reliquaires byzantins, crosses d'évêques, etc. Beaucoup de titres du 14<sup>e</sup> siècle font mention des produits de la fabrique de Limoges : *Cofferi lemovicences, candelabri, platellæ, opere lemovicino*. Nous avons parlé plus haut de la splendeur de la fabrique de Limoges, sous François I<sup>er</sup> et ses successeurs.
150. [↑](#) Presque tous les beaux vases en grès de Flandre, reproduits dans les tableaux des peintres flamands et admis dans nos collections, datent de la fin du 16<sup>e</sup> siècle ou du commencement du 17<sup>e</sup>.
151. [↑](#) Nous renvoyons à une note ([U](#)) les détails sur Bernard Palizzi, physicien hydraulicien, sculpteur, peintre sur verre et potier de terre, dont la célébrité en France date du milieu du 16<sup>e</sup> siècle.
152. [↑](#) Nous avons à choisir dans les descriptions de divers festins faites par les écrivains de ce temps ; mais, dans la crainte de rassasier les dames surtout, nous avons rejeté le service mentionné au chap. 22 des comtes d'Eutrapel. « Le pot sur la table sur la quelle y avoit seulement un grand plat garni de bœuf, mouton, veau et lard, et la grande brassée d'herbes cuites dont se faisoit un broüet vray restaurant et élixir de vie. »

Nous ne nous sommes pas arrêté non plus au souper de la reine Quintessence ou Entéléchie, que Rabelais compose, dans les mêmes principes gastronomiques, « d'un pot pourry plein de potager

d'espèces diverses, sallades, fricassées, saugrenées, cabirotades, roty, bouilly, carbonades, grandes pièces de jambon d'anticquailles, saumates déifiques, pâtisseries, tarteries, formaiges, joncades, gelées, fruits de toutes sortes. »

Il nous a semblé que, pouvant nous appuyer pour un service plus élégant et moins commun, sur des autorités également respectables, il ne nous en coûterait pas plus d'en régaler nos aimables lectrices, si nous sommes assez heureux pour en trouver.

153. ↑ Nous ignorons quelle était celle de ces nombreuses spécialités à laquelle était dévolue la *charge* de promener autour de la table le moutardier d'argent, pesant 20 marcs, dont parle Monteil (d'après un inventaire), objet que *nous regrettons* de ne pas voir dans la collection, ainsi que les trois drageoirs *du ducq Philippe* valant, dit *Aléonor de Poitiers*, 30 et 40 mil écus pièce.
154. ↑ Sorte de corcelet en lames de fer, qu'on portait sous François I<sup>er</sup>.
155. ↑ On servait toujours *couvert* dans les grandes maisons.
156. ↑ Description de l'île des Hermaphrodites, chap. Police, art. 17. Monteil, dans sa Station 66, t. 6, fait remarquer qu'il y avait loin de cette recherche des mets dans le 16<sup>e</sup> siècle, à la simplicité des temps où la marmite bouillonnait dans la salle des rois de la 1<sup>re</sup> race.

Le banquet que Catherine de Médicis *fit* à *Chenonceaux*, en retour de celui *fait* par Heuri III au Plessis-les-Tours, le 15 mai 1577, à l'occasion de la prise de la Charité, coûta, dit l'Estoile, près de cent mille francs, qui feraient aujourd'hui 300,000 f. Le marc d'argent ne valait que 18 f. à cette époque.

Le même auteur, 18 septembre 1581, dit que la dépense des 17 festins donnés par le même roi, à l'occasion du mariage du duc de Joyeuse avec la sœur de la reine, s'évaluait, tout compris, à 1,200,000 écus (soit 10,800,000 fr.)

157. ↑ On connaît l'horrible vœu du *héron*, dont la scène et ses conséquences sont énergiquement décrites dans le poème, composé en 1338, donné dans les Mémoires sur l'ancienne chevalerie, par Sainte-

Palaye. Voir d'ailleurs Froissart, chap. 29 et 37.

Le vœu du paon ou du faisan comportait à peu près les mêmes formules, consistant en l'obligation de manger entre chevaliers réunis pour le même but, une portion égale de l'oiseau rôti, sur lequel on avait, au préalable, juré d'accomplir tel vœu de vengeance ou de prouesses.

158. ⚡ Ce vin était en première ligne dans les repas du moyen âge, et jusqu'au temps de Boileau, qui vante du *vin d'Arbois la mousse pétillante*. Aujourd'hui, quel rang y tient-il ? Les autres vins mentionnés dans les comptes d'ostels, en remontant au 14<sup>e</sup> siècle, sont ceux de Beaune et Mâcon, toujours appréciés, de Bar, de Saint-Pourcain, de Loire, de Saint-Jangon, de Galardon, de Grenache, vins muscadets, etc.
159. ⚡ Sorte d'hypocras, vin et miel, servi dans tous les festins.
160. ⚡ Ces infusions sont désignées dans les ouvrages du temps, sous le nom de *vinum herbatum*. Leur effet explique ici l'infraction à la devise chevaleresque *férir hault et parler bas*.
161. ⚡ Cet instrument, espèce de violon à trois cordes, figure souvent entre les mains des chérubins, dans les portails de nos vieilles églises.
162. ⚡ Chez les Romains, les *jeux de table* étaient ou des jeux d'argent, dont souvent l'invitant faisait tous les frais, en donnant, comme Tibère, au dire de Suétone, 250 deniers à chacun de ses convives, pour jouer à *pair et à non*, aux dés ou à tel autre jeu qu'ils voudraient pendant souper ; ou des loteries, comme celle qu'inventa Héliogabale, qui distribuait à ses conviés des billets gagnant soit dix éléphants, soit dix mouches.

Dans le moyen âge, *ces jeux de table* n'étaient que de simples amusements auxquels servaient les ustensiles même du service, tels que le gobelet d'argent à deux fins (*statuete*, costume dit Médicis), dont on remplit en même temps les deux parties qu'il faut vider rubis sur l'ongle, sans répandre une goutte. Telles sont encore les diverses pièces de poterie à jour, desquelles le liquide s'écoule par des tubes cachés dans les interstices, et autres combinaisons variées à l'infini, qui tenaient en haleine le génie inventif des potiers et des orfèvres.

163. ↑ L'arrangement de la chapelle basse, qui comprend aussi une grande réunion d'objets, n'est pas encore terminé.
164. ↑ Sur l'autre panneau est Louis XIII, jeune, également à cheval.
165. ↑ Expressions d'Henri IV, rapportées par Sully.
166. ↑ Il avait souvent entretenu de ses projets l'architecte Androuet Ducerceau, et s'occupait déjà d'embellir les résidences royales de Saint-Germain, de Fontainebleau, ainsi que le Louvre, dont Ducerceau a construit la galerie de communication avec les Tuileries. Voir les histoires de ces palais, citées par Monteil, t. 6, station 66, page 269, et note 177 et 178.

Androuet Ducerceau, artiste fort habile, contribua d'ailleurs, autant qu'il put dépendre de lui de le faire, à l'illustration de son époque, en élevant les beaux hôtels cités note (I). Il a publié, entre autres ouvrages, le livre *Des plus excellents Bâtimens de France*, dédié à la reine Catherine de Médicis, et qui fut imprimé en 1576.

167. ↑ Rappelons-nous sa conduite envers le batelier du Pré-aux-Clercs, et sa repartie à cette réponse assez impertinente que lui avait faite l'ambassadeur de l'empereur Rodolphe : *Si mon maître a des maîtresses, elles sont secrètes*. « Il est vrai, répliqua-t-il, qu'il y a des hommes qui n'ont pas d'assez grandes qualités pour n'être pas obligés de cacher leurs faiblesses. »
168. ↑ L'article très-spirituel de M. Émile Deschamps, que nous reproduisons en entier dans la note (V), doive la modestie du propriétaire de la collection en souffrir, prouvera que les visiteurs ne se bornent pas toujours à signer sur l'album. L'auteur de cet article léger et tout dramatique, n'ayant visité qu'une seule fois, rapidement et sans se faire connaître, la collection qu'il décrit, a dû nécessairement puiser dans sa riche imagination, pour suppléer à ce que sa mémoire ne lui reproduisait pas ; aussi ne donnons-nous pas ce compte-rendu des impressions d'un visiteur, comme un portrait, mais comme une fort jolie esquisse de l'effet produit à la première vue, par cette collection, sur un adorateur des charmes... de la vieille France.
169. ↑ En fait de *manie*, le propriétaire de la collection a encore celle de recommander aux visiteurs de ne toucher que des yeux. Il est payé pour cela. Moyennant ce petit contrat synallagmatique, il se fait un

plaisir d'ouvrir son appartement à peu près deux fois par mois, à jours indéterminés, qu'il indique à l'avance aux personnes qui veulent bien lui faire remettre leur demande.

## NOTES.

---

### VIEUX MOBILIERS.

---

(A), [page 7](#).

La révolution qui s'est opérée, depuis quelques années seulement, dans notre manière d'apprécier le mobilier de la vieille France, sera-t-elle durable comme les objets qu'elle concerne ? ou n'est-ce qu'une de ces mille fantaisies qui, se succédant pour satisfaire la mobilité de nos goûts, devait nécessairement se reproduire dans un temps donné ?

Est-ce une conversion au sentiment de nos ancêtres, un retour au goût pur, aux idées d'art long-temps dominantes, une amende honorable pour celles que l'ennui du trop long règne du beau, le besoin de la variété et de *l'originalité*, leur ont fait substituer ; enfin, un entraînement vers une nouvelle renaissance à caractère particulier ? ou n'est-ce qu'une vogue éphémère et transitoire, produite par la direction donnée simultanément aux caprices du jour par les productions *chronico-romantiques* de la littérature et de la peinture, comme par l'aspect *nouveau*, ce qui suffit souvent pour déterminer l'engouement en France, des collections de ces vieux mobiliers remis à neuf par la bizarrerie d'idées de quelques fanatiques de vieilleries.

Tranchera la question qui l'osera ; nous nous bornerons à signaler, pendant la crise, les paroxysmes de cette fièvre encore épidémique, avec l'expérience d'un docteur ou plutôt d'un malade soumis à son influence, et puisant dans ses propres souvenirs l'analyse des symptômes et même des accès propres à ces *maniaques, quorum pars magna fuit* [\[1\]](#). [\[1\]](#)

On se demande souvent où se cachaient, il n'y a pas long-temps encore, toutes ces richesses du moyen âge, que nous voyons étalées aujourd'hui dans notre Musée, dans de nombreuses collections particulières de la capitale et de la province, et chez d'innombrables brocanteurs des quais, boulevards, etc. [\[2\]](#).

Ces immenses réceptacles sculptés, en ébène, noyer, ou chêne, si bien nommés *cabinets*, comme pouvant résumer sous clef, dans un espace circonscrit, tout ce que contiendrait une pièce de nos appartements actuels ; ces vastes *couches* à baldaquins

de même proportion, supportés par cariatides, balustres ou colonnes torses, et garnies d'épaisses et éclatantes étoffes, où le *diaprage* de l'or, de l'argent et de la soie, contraste élégamment, à notre avis, avec le ton cru des sculptures.

Ces dressoirs, jadis échelonnés selon les rangs des bannerets, barons ou comtes, libres aujourd'hui d'en élever indéfiniment les gradins ; vaisseliers si riches de travail, et d'ailleurs si richement ornés, lorsque l'émail des nobles compositions des grands maîtres d'Italie, souvent exécutées par eux-mêmes, marié à celui des reptiles mouvants de la fabrique des Tuileries, y brillait près des élégantes buires d'ivoire et des aiguères plus élégantes encore, dues au marteau des Cellini et des Briot ; et lorsque le drageoir obligé, en temps de *gésine* surtout, y offrait à tous venants de douces compensations aux ennuis de leurs visites. Voir les *honneurs de la cour d'Aléonore de Poitiers*.

Ces lourdes *chaires* féodales, ces sièges à dosserets ou contournés, et jusqu'à ces huches<sup>[3]</sup> ou bahus affectés au placement des trousseaux, et dont l'élégance et les frais de sculpture se graduaient selon l'aisance de l'épousée, etc., etc.

Et aussi ces innombrables pièces d'armes, parure guerrière de nos vaillants aïeux, témoins muets de leurs prouesses, et gardiens de leurs jours, jusqu'au moment où la funeste mixtion, fruit du hasard et de l'oisiveté d'un obscur cénobite, anéantit la vertu de ces remparts contre la mort ; trophées qui, vainqueurs du temps et de sa rouille, souvent même de l'humidité corrosive recueillie dans le séjour des tombes, remis en honneur pour des destinées plus paisibles, resplendissent de nouveau, comme au jour du tournoi<sup>[4]</sup>.<sup>[4]</sup>

Et cependant, tout ce qu'on peut rencontrer encore de ces objets, en France, ne forme certainement pas la dixième partie des richesses en ce genre, de notre pays, encore mieux pourvu, malgré ses pertes, que ceux même dont *l'avoir* s'est accru de nos dépouilles.

Le reste a disparu depuis long-temps et pour jamais. Les vers et la Monnaie<sup>[5]</sup> ont d'abord pris leur bonne<sup>[5]</sup> part des sculptures en bois, des repoussés ou ciselures en argent, même des étoffes brodées d'or ou d'argent, dorures et argentures de toute sorte<sup>[6]</sup>.<sup>[6]</sup>

Puis, parmi ceux mis au rebut, dès le règne de Louis XIV, dont l'éclat et les reflets tout solaires exclurent la simplicité apparente des anciens mobiliers et leur substituèrent le chatoyement des marqueteries et le clinquant des dorures à fracas, mères du *rococo*, un grand nombre sans doute n'a pu résister aux vicissitudes résultant des déplacements, ajustements pour place, caprices de goût, et incidents divers d'une succession de temps de plusieurs siècles.

Puis sont venues les mutilations totales ou partielles, résultant de la suppression des emblèmes, devises, etc., contraires au principe du règne de *l'égalité*, de la crainte de se compromettre, de l'incendie et de la spoliation des châteaux [7].

Puis, les incalculables exportations faites, depuis 1814 surtout, par nos voisins d'outre mer, ardents à se créer un moyen âge avec nos antiquités nationales.

Ce n'est, il faut le dire, que depuis ce dernier épuisement, favorisé par notre cupidité, que sans doute, à raison de leur rareté, ces antiquailles ont acquis chez nous quelque intérêt aux yeux même de leurs anciens possesseurs.

Nous en connaissons qui, après avoir livré à vil prix tout ce que contenaient les garde-meubles et greniers de leurs vieux châteaux, mieux avisés, quoiqu'un peu tard, se sont mis en frais de recherche et d'acquisition, coûte que coûte, des mêmes objets rendus à leur éclat primitif, lesquels, par les principes consacrés en matière de *restauration*, revenus à leurs hautes destinées, occupent noblement leurs anciens postes, jusqu'à nouvel encombre.

Les commis voyageurs du *bric-à-brac* exploitent cette passion du jour avec une prodigieuse activité. Sillonnant la France d'un pied léger et dans ses localités les plus retirées, à l'aide de la trompette ou du tambour communal, ils demandent aux échos, qui seuls souvent leur répondent, des *vieilleries*, n'en fut-il plus au monde ; et les bons paysans d'accourir, munis d'objets ou d'indications propres à les satisfaire.

Tel modeste ménage, réduit à se contenter du bahu d'Anne de Bretagne ou de la crédence de François I<sup>er</sup>, et séchant d'envie de parvenir, comme le voisin, à la commode d'acajou, va trouver, dans une offre *qui l'étonne*, mais qui ajoute encore à ses prétentions, le moyen de satisfaire, *et au-delà*, son ambitieux désir.

Choix fait, marché conclu, ces *pannats* [8] sont dirigés avec ménagements, vu leur caducité, vers la capitale, pour y recevoir, comme tout ce qu'elle absorbe, la rectification des formes, le poli de l'aspect et le vernis de la civilisation. Couverts, à l'arrivée, de crasses séculaires, souvent même d'enduits plus rebutants encore, recueillis par les bahus dans le séjour des étables, ils les dépouillent bientôt pour briller d'un éclat tout mondain. Au contraste de ces deux aspects, on dirait *des sabots* et des *équipages* de nos parvenus : avec cette différence qu'ici ce sont des *déchus* bien plus aptes à revêtir leur ancienne splendeur, pour figurer dignement dans les collections, dans les châteaux, et jusque dans les boudoirs de nos petites-maîtresses. *Jusques à quand ?* Voilà la question qui reste entière.

---

## ABBAYE DE CLUNY.

---

(B), [page 11](#).

L'abbaye de Cluny, située dans le Mâconnais, était *chef d'ordre*. Sa congrégation a donné à l'église trois souverains pontifes, indépendamment d'un grand nombre de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, etc. L'importance des ressources de cette abbaye, et l'étendue des bâtiments de sa maison principale, étaient telles, qu'en 1245, au dire de *Martin Marrier* et d'*André du Chesne*, qui ont fait le recueil de la bibliothèque de Cluny, « le pape *Innocent IV*, après la célébration du premier concile de Lyon, logea dans cette abbaye, avec toute sa maison, accompagné des *deux patriarches d'Antioche et de Constantinople*, de douze cardinaux, de trois archevêques, de quinze évêques, et de plusieurs abbés ; et que le roi saint Louis, avec sa mère, son frère, le duc d'Artois, et sa sœur, Baudouin, empereur de Constantinople, les fils des rois d'Aragon et de Castille, le duc de Bourgogne, six comtes et un grand nombre d'autres grands seigneurs y logèrent en même temps, sans que les religieux fussent obligés de quitter leurs chambres, leurs réfectoires, leur chapitre et leurs autres appartements ordinaires. »

Le collège de Cluny, situé à Paris, place de Sorbonne, et dont on vient de démolir récemment l'église, qui servait, il y a vingt-cinq ans, d'atelier au peintre *David*, dépendait de cette abbaye. Consacré spécialement à l'étude de la philosophie et de la théologie, il avait été fondé en 1269, par Yves de Vergy, abbé de Cluny, pour les religieux qui venaient étudier à Paris, et contenait toujours un certain nombre de boursiers, à la charge des prieurs et des doyens des nombreuses maisons soumises à la règle de Cluny.

Bertrand, abbé de Cluny, avait acquis, vers le même temps, pour le séjour des chefs de cette congrégation, lorsqu'ils venaient à Paris, un hôtel, situé près de la boucherie Saint-Germain-des-Prés, auquel la considération d'une plus grande proximité du collège fit substituer le palais des Thermes, et par suite le nouvel hôtel de Cluny.

La communication directe de cet hôtel avec le collège était, en effet, très-facile, au moyen de trois rues parallèles, fort étroites sans doute, mais tellement rapprochées, que la surface latérale de leur enclave n'excède pas 30 toises.

La rue des Maçons et celle de Sorbonne existent encore dans tout leur prolongement. La troisième, placée intermédiairement, mais dont toutes les issues se trouvent aujourd'hui fermées par des constructions, se nommait la rue *Coupe-Gueule*, qu'il ne faut pas confondre avec celle *Coupe-Gorge*, ni avec le cul-de-sac du même nom, situé à une autre extrémité du quartier Saint-Benoît. Beaucoup d'autres noms,

comme ceux de *Breneuse*, *Tire-Chape*, *Putigneuse*, de *Vide-Gousset*, etc., étaient également significatifs. Tout se nommait par son nom dans le moyen âge, dont le caractère naïf expirait, lorsqu'on se crut obligé de débaptiser une rue, parce qu'une princesse (Marie Stuart, femme de François II) en demanda le nom. Au demeurant, si ces désignations si expressives, tirées de la nature des localités, de la fréquence de certains événements, comme des habitudes dont ces rues étaient le théâtre, pouvaient servir d'avis ou *d'enseigne* aux passants, il est douteux que les propriétaires, y trouvaient leur compte.

---

## AMBOISE, BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAUMONT.

---

(C), [page 11](#).

Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, Meillan, Sagonne, des Bordes, de Bussy, chambellan des rois Charles VII et Louis XI, et ambassadeur à Rome, mourut le 28 juin 1473. Il avait épousé, le 23 août 1428, Anne de Bueil, fille de Jean IV du nom, sire de Bueil, grand maître des arbalétriers, et de Marguerite, *dauphine*, dont il eut neuf fils et huit filles ; savoir, quant aux fils seulement : 1<sup>er</sup>, *Charles* 1<sup>er</sup> du nom [\[9\]](#) ; 2<sup>me</sup>, *Jean*, abbé de Saint-Jean d'Angely et de Bonnecombe, évêque de Maillezais, puis de Langres, lieutenant-général en Bourgogne ; 3<sup>me</sup>, *Aimery*, grand-prieur de France, puis grand-maître de Rhodes ; 4<sup>me</sup>, *Louis*, évêque d'Albi, lieutenant-général pour le roi en Bourgogne, Languedoc et Roussillon, qui, de concert avec le cardinal de Luxembourg, prononça la dissolution du mariage du roi Louis XII, en 1498, et mourut en 1505 ; 5<sup>me</sup>, *Jean*, qui a fait la branche des seigneurs de Bussy ; 6<sup>me</sup>, *Pierre*, évêque de Poitiers ; 7<sup>me</sup>, *Jacques*, abbé de Jumièges, en 1476 ; DE CLUNY, en 1481 ; puis évêque de Clermont, où il mourut le 27 décembre 1517 ; 8<sup>me</sup>, *George* 1<sup>er</sup> du nom, cardinal, archevêque de Rouen, premier ministre d'état, mort en 1510 ; et 9<sup>me</sup>, *Hugues*, qui a fait la branche des seigneurs d'Aubijoux. (Moréri, t. 1<sup>er</sup>, p. 340.)

---

## FRAGMENTS DU CHATEAU DE GAILLON, ANCIEN MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS.

---

(D), [page 11](#).

On voit encore dans la première cour de l'École des Beaux-Arts, à Paris, une des quatre façades du beau château de Gaillon, que George d'Amboise, le *Médicis français*, fit construire[\[10\]](#). Ce fragment, ainsi que [\[10\]](#) beaucoup d'autres, provenant du même château et dont l'accord avec la grande fontaine a été restitué sur le papier, dans le beau Voyage pittoresque de MM. Taylor, de Cailleux et Nodier, fut soustrait au marteau des démolisseurs, par les soins éclairés de M. Lenoir, qui se proposait de faire replacer successivement dans la même cour de son Musée les trois autres facades, dont les matériaux, transportés également à Paris, sous sa direction, existent, en partie du moins, dans une autre cour du même local[\[11\]](#). Le grandiose de l'ordonnance, l'harmonie des proportions, la multiplicité, la richesse et le bon goût des sculptures d'ornements, où le clocheton, la dentelure et l'ogive gothiques se marient, sans désaccord, avec le pilastre italien et les arabesques florentines, mêlées aux hermines[\[12\]](#) de Bretagne, offrent à tous les [\[12\]](#)yeux qui *voudront voir* une nouvelle démonstration comme un moyen d'admettre ou de rejeter les idées exprimées dans cette Notice, sur le style de transition de l'époque de Louis XII[\[13\]](#).

Combien il est à regretter que ce beau fragment, ainsi que l'élégante devanture du château d'Anet, placée dans la même cour, comme un autre jalon démonstratif d'un système d'architecture postérieure de près d'un demi-siècle[\[14\]](#), [\[14\]](#)soient devenus déjà des hors-d'œuvre, sans rapport avec ce qui les entoure, en attendant leur transformation en [\[14\]](#)ruines, et sans doute leur déblaiement, par l'effet de la destruction du beau Musée des *Petits-Augustins* !

Certes, c'était une bien heureuse idée que celle exploitée avec tant de persévérance et de succès par M. Alexandre Lenoir !

Ravir au néant les plus beaux produits de la culture des arts en France, cinq cents monuments dont la démolition ou la mutilation se poursuivaient de toutes parts avec un acharnement qui a survécu aux causes qui l'avaient produit, témoin ce que nous voyons encore tous les jours ; les grouper par époque, les classer avec méthode et goût, dans un local assez convenable, sauvé lui-même par cette destruction du sort commun qui le menaçait ; les dessiner, même les graver, les décrire avec talent, en offrant aux artistes des moyens d'instruction qu'ils ont su mettre à profit, c'était

l'œuvre d'un *patriotisme* élevé, d'autant plus remarquable, qu'il surgissait d'une époque de désordre, où ce mot se traduisait généralement et à bon titre par celui de *vandalisme*.

Il est pénible d'être obligé de reconnaître que ce qu'un gouvernement révolutionnaire et *dévastateur* avait <sup>[15]</sup> recueilli, restauré et préservé des atteintes de la barbarie, s'est trouvé en peu de jours dispersé, pillé, et en grande partie détruit <sup>[16]</sup> par l'effet d'une mesure irréfléchie, prise intempestivement par le ministre d'un gouvernement réparateur.

Sans doute, il pouvait, il devait même répugner à ce gouvernement de conserver comme *siens* plusieurs monuments, dont l'enlèvement, si on ne tient compte des époques et des circonstances, pouvait avoir le caractère de la spoliation ; mais d'abord cette considération n'existait pas pour les provenances (et c'était le plus grand nombre) des abbayes, couvents, châteaux, églises abandonnées et autres propriétés de *main morte*. La destruction de ces établissements étant irrémédiable, la tourmente révolutionnaire nous léguait du moins ces *épaves*. Quant aux objets restituables, il eût suffi, à notre avis, de cette simple mesure d'ordre pour les acquérir légitimement et à jamais au musée qui les contenait : proclamer d'abord la conservation et même l'extension de ce musée et offrir en même temps la restitution à qui la réclamerait, en justifiant des droits personnels et intégraux, condition difficile à remplir, après vingt-cinq années de révolution ; puis, en donnant l'avis que les frais dispendieux de translation seraient naturellement à la charge des réclamant, prendre l'engagement de placer sur chacun de ces monuments qui ne seraient pas réclamés dans un délai de ..... une inscription inaltérable, portant : *Donné au roi pour être placé dans le musée des monuments français, par la famille N.....*

La position des grandes familles historiques, dont presque tous ces monuments tendaient à consacrer l'illustration, ne comportait plus, en 1816, les moyens de leur assigner une place aussi convenable que celles qu'ils occupaient avant nos troubles ; aussi leur classement dans un musée public avec l'*ex munificentia* obligé, aurait-il procuré aux héritiers de ces grands noms une satisfaction tout autre que celle qu'ils ont recueillie de ces restitutions onéreuses. Elles furent de plus, pour quelques-uns, tellement embarrassantes, qu'à notre connaissance, certains monuments, repris en 1816, gisent encore, mutilés par le transport, par les visiteurs, et corrodés par l'humidité, dans des arrières-cours de fermes.

C'est un spectacle que nous offrait, il n'y a pas longtemps encore, la cour et surtout l'intérieur du cloître de l'ancien musée dont nous parlons. Qui de nous n'y a pas vu, pendant dix-huit ans, des fragments très-remarquables, enfouis sous l'herbe et s'altérant visiblement d'année en année, par les outrages du temps et des *élèves de*

*l'École des Beaux-Arts* ? Si la continuation du monument de cette école en a déterminé le déplacement, Dieu veuille que ce n'ait pas été pour les faire entrer dans les fondations à titre de moellons !

Dans la position favorable où le gouvernement se serait placé par ces mesures réfléchies, il lui eût été bien facile d'étendre les résultats de la belle conception, qu'on rendit victime de sa tâche originelle, et qui succomba par l'application, mal faite, d'un principe très conciliable, à notre avis, avec sa conservation.

L'étranger, dont le séjour paisible et prolongé en France ne date que de 1814, n'avait pas encore conquis avec son or, comme il l'a fait depuis et comme il le fait encore, presque tous les monuments transportables de nos antiquités nationales, dont il s'approprie ensuite jusqu'à l'origine, dans un intérêt de nationalité très-inconnu chez nous.

Le mobilier du manoir féodal, divisé par la convulsion qui le fit passer dans la chaumière de l'artisan, pouvait encore être réuni, sans de grands sacrifices, par de simples mesures dont l'administration du musée d'Orléans a démontré l'efficacité. Ne voit-on pas en effet que par le simple témoignage de l'intérêt qu'elle attachait à ces débris, elle est parvenue, en peu d'années, à meubler presque gratuitement, plusieurs salles, d'un grand nombre d'objets d'art du moyen âge, d'autant plus intéressants pour cette ville, que, provenant des dons de ses habitants et de ceux des localités circonvoisines, ils constatent l'état successif des arts, dans ce pays, aux diverses époques auxquelles ils remontent ?

En ajoutant à ces cinq cents monuments, dont le nombre se fût encore accru par des dons successifs, une série d'objets mobiliers et usuels, d'armes, d'armures d'hommes et de chevaux, ainsi que de costumes ajustés, classés en trois divisions, *le moyen âge*, *la renaissance*, et les premiers temps de la dégénérescence, on serait parvenu à former, sans beaucoup de frais, un véritable musée de *monuments français*. Ainsi complété, ce musée unique eût offert à nos artistes des types incontestables, toujours à leur disposition ; à nos poètes, des inspirations ; aux chroniqueurs, des preuves à l'appui de l'histoire, et aux amateurs, surtout aux étrangers dont il ne faut pas dédaigner les visites désintéressées, des aliments de curiosité très-profitables à la France.

---

PETER VISCHER.

---

(E), [page 15](#).

Les biographies, même celles dites *universelles* que nous avons consultées, ne contiennent pas même le nom de ce grand artiste, dont la gloire est cependant nominativement consacrée à Nuremberg, sa patrie, par le nom de *Peter Vischer Strass*, donné à la rue où l'on voit encore sa maison, et les ateliers et la forge où il construisit ses beaux ouvrages. Avec l'aide de souvenirs *intellectuels* et palpables, recueillis sur les lieux par un voyageur instruit et ami des arts, M. Marcelin de Fresne, et grâce aux notices publiées, en 1828, en langue allemande, et que nous devons à l'obligeance de M. Frédéric Campe, leur éditeur, nous pourrions contribuer peut-être à naturaliser ce nom en France, en lui assignant dans notre légende artistique le rang qu'il a le droit d'y occuper.

De ces notices, écrites en 1546, par Jean Neudorffers, et continuées en 1660, par André Guiden, il résulte que Peter (Pierre) Vischer, dit l'ancien, pour le distinguer d'un de ses fils, Pierre Vischer, également sculpteur et fondeur, commença, en 1505, le magnifique mausolée en bronze de saint Sebald, érigé dans l'église paroissiale du même nom, à Nuremberg. Les traits gravés de ce monument, et plus encore les moulages en plâtre, rapportés par M. de Fresne [\[17\]](#), de quelques-unes des nombreuses figurines nichées sous la dentelle des couronnements et dais gothiques, donnent une haute idée de son importance et de son style.

Grace au concours de ses cinq fils, tous mariés, dit la Notice, et vivant avec lui avec leurs femmes et leurs enfants, il termina, en moins de quinze années, la construction de ce monument en bronze, pesant 120 quintaux 14 livres, malgré la *sveltesse* de ses formes et la légèreté de la fonte. L'inscription suivante en fait foi :

« Pierre Vischer, bourgeois de Nuremberg, a fait cet ouvrage avec ses fils, et l'a achevé en 1519, à la gloire de Dieu tout-puissant, et en l'honneur de saint Sebald, avec l'aide des âmes pieuses et le produit des aumônes. »

Ce grand artiste *inconnu*, dans notre pays du moins, où l'on n'a jamais attaché autant d'intérêt à la biographie des artistes, même de nos plus célèbres [\[18\]](#), qu'à celle des plus méchants écrivains, des charlatans ou des sophistes, a produit beaucoup d'autres monuments existant encore en Bohême, en Hongrie, en Pologne, et surtout dans les collections des princes allemands. Il faut que dans sa patrie même, où sa mémoire est aujourd'hui en grand honneur, il n'en ait pas été toujours ainsi, puisque M. Campe s'étonne de ce que ce n'est qu'en 1828 « qu'on a tiré de l'oubli un des ouvrages les plus remarquables de Peter Fischer, conçu dans l'esprit de Raphaël, et exécuté dans son style, bien que ce chef-d'œuvre, qu'il nomme *Table commémorative d'Antoine Kressen*, soit exposé à tous les regards, dans l'église de Saint-Laurent de Nuremberg, près de l'autel, au second pilier du côté du midi. »

Une autre preuve de cet oubli, au moins temporaire, se tire de ce qu'on ne cite pas l'époque de sa mort. On voit seulement, par la date de quelques-unes de ses fontes, qu'il travaillait encore en 1543, ce qui le rendait à la fois contemporain d'Albert Durer et de Raphaël, et expliquerait le mariage des deux écoles, remarqué par M. Campe, et sensible pour ceux même qui, comme nous, sans connaître la Table de Kressen, ont vu les dessins et les plâtres du monument de saint Sebald.

---

## ARTISTES INCONNUS. — MONUMENTS GOTHIQUES.

---

(F), [page 15](#).

Ce n'était pas que *la gloire*, ce véhicule des grandes conceptions, ce point de mire, involontaire même, du génie, fût sans attrait pour ces artistes ; mais ils ne confiaient qu'à leurs œuvres et à leur pays le soin de leur renommée. Le pays, *notre pays* seul a trompé leur attente : aussi l'accusons-nous hautement d'indifférence et d'ingratitude envers ceux qui lui firent sa plus solide part d'illustration.

Qu'on nous cite un historien, un chroniqueur, un de ces aimables *deviseurs* français de ce siècle, si célèbre par les arts *renaissant* en Italie, et *naissant*, dit-on, en France, qui se soit occupé de nos annales sous ce rapport ? Où voit-on, qu'à propos même des circonstances historiques relatives à tel édifice, on ait inscrit dans nos fastes quelques détails en l'honneur de ceux à qui on le doit, ou qui puissent faire concevoir ce qu'il fallut de résolution et de génie pour l'entreprendre, de talent, de sacrifices et d'efforts pour l'exécuter ?

Le hasard, le déchiffrement de vieilles chartes ou comptes d'*ostels*, quelquefois la sage prévision de l'artiste, ou son épitaphe, ont seuls révélé, pour la plupart de nos grands travaux, quelques noms qui reposaient dans l'oubli depuis des siècles, près d'autres plus nombreux et non moins recommandables que nous ne connaissons jamais.

En Allemagne, en Hollande, en Flandre, le culte des artistes fut toujours inséparable de celui des arts. L'Angleterre, long-temps réduite à vivre d'emprunts à cet égard, s'est toujours montrée plus jalouse de ses productions *exotiques* que nous de nos chefs-d'œuvre *indigènes*. L'Espagne consacra, dit-on, avec soin les titres de gloire de ses peintres, sculpteurs, architectes, etc. ; et l'Italie nous a légué, dans de nombreux recueils, comme celui de *Vasari*, jusqu'aux moindres particularités de la vie privée de son immense *population artiste*.

En France, au contraire, et bien que depuis trente ans on se livre sur ce sujet à de grandes recherches, notre histoire de l'art pour ces époques<sup>[19]</sup>, si elle existe, ne repose souvent que sur des suppositions, sur des traditions apocryphes, et plus souvent encore sur des divagations. Nos dictionnaires historiques, nos innombrables biographies sont *pléthoriquement* gonflés de détails sur la vie et les ouvrages d'obscurs sophistes, théologiens ou scolastes, dont les insipides controverses et les inutiles travaux en tous genres ne purent jamais promettre ni porter aucun fruit ; et c'est moins à leurs travaux qu'à la publicité de certains débats académiques, politiques, ou touchant à des intrigues de cour, ou aux disputes religieuses, que beaucoup d'artistes doivent d'y figurer<sup>[20]</sup>. Mais demandez à ces légendes analytiques de nos gloires diverses, où et quand naquirent notre Phidias (*Jean Goujon*), son rival *Pierre Bontems*, l'auteur de l'admirable mausolée de François I<sup>er</sup>, et cent autres artistes seulement de la même époque, qui n'admet plus l'excuse banale des *ténèbres du moyen âge*. Cherchez-y en quelle année mourut l'un de nos premiers et de nos plus illustres artistes, *Jean Cousin*. Le débat est entre 1550 et 1589, intervalle assez long pour une vie si bien remplie, qui devait se manifester au moins chaque année par de nouveaux ouvrages. Que si, découvrant dans une des vingt magnifiques *verrières* de la cathédrale d'Auch, le nom d'*Arnault de Mole* avec la date v cens XIII<sup>[21]</sup>, ce qui reporte le commencement de leur exécution au moins en 1500, vous espériez pouvoir suivre une trace bien précieuse, qui eût placé l'école française du commencement du 16<sup>e</sup> siècle, presque au niveau de ce qu'était alors l'école italienne, déjà célèbre par ses Léonard de Vinci, Perrugino, Ghirlandaio, André Verrochio, etc. : vain espoir, ce nom français, si français, d'Arnault de Mole, ne se trouve nulle part, et il eût suffi de la pierre *d'un gamin* pour plonger dans une nuit éternelle la mémoire de celui qui consacra toute une vie d'artiste à ces grands et beaux travaux. Même silence dans nos annales sur le compte de *notre* Claude de Marseille et de *notre* frère Guillaume<sup>[22]</sup>, que Jules II, qui se connaissait en <sup>[22]</sup>artistes, nous emprunta pour peindre les vitraux du Vatican et des églises de l'*Anima* et de la *Madona del Popolo*, où travaillaient alors Michel-Ange et Raphaël. Heureusement Vasari, plus consulté de nos jours, et qui, élève de Guillaume, a prodigué ses éloges à son maître et à Claude, est venu révéler leur existence à nos derniers biographes. Vasari reconnaît qu'ils avaient apporté de France leurs talents, admirés encore aujourd'hui à Rome, dans ceux de leurs inaltérables ouvrages que les hommes ont respectés<sup>[23]</sup>. Il nous apprend aussi qu'avec ou sans dessein on étouffa la nationalité de Guillaume sous une *aumusse* de chanoine, même sous la robe de *prieur*, et sous le sobriquet d'*Arezzo*, ville où il mourut en 1537, à 62 ans. Ainsi fit-on pour notre Jean de *Douai*, rebaptisé de *Bologne*.

Quel beau sujet de dissertation pour la réhabilitation de nos arts, que les preuves irrécusables tirées de ces circonstances et de beaucoup d'autres analogues, qu'ils furent dès le principe dignes de concourir avec les travaux des grands maîtres, et que ce ne fut qu'à titre *d'échange* que l'Italie nous envoya plus tard ses artistes !

M. Alexandre Delaborde, dans son grand et bel ouvrage des *monuments de la France*, a exprimé une partie de ces regrets et de nos doléances, inutiles sans doute, mais que nous étendrons néanmoins aux grands travaux d'architecture et de sculpture des époques *ténébreuses*, dans l'espoir de contribuer à mettre en honneur, en les groupant et les plaçant en présence de leurs œuvres, quelques noms d'artistes épars, jusqu'ici, dans des documents qu'on ne consulte guère ensemble.

Il nous faut, dans ce but, remonter aux monuments, presque tous religieux, antérieurs au 15<sup>e</sup> siècle, et par conséquent sortir de notre cadre, sauf à y rentrer dans une note subséquente (voir note I).

Les premiers architectes de la France chrétienne furent des prélats qui, dès l'époque de l'extirpation de l'idolâtrie, ne dédaignèrent pas, dans l'intérêt de leurs pompes religieuses, la gloire terrestre d'élever eux-mêmes des temples au vrai Dieu<sup>[24]</sup>. Leur zèle, leur instruction, alors fort rare ailleurs que dans le sacerdoce, et le concours des moines et surtout des novices, ont produit les basiliques<sup>[25]</sup> de style byzantin *primitif*, dont plusieurs, telles que celles de *Clermont*, du *Puy*, d'*Issoire*, d'*Arles* (Saint-Trophime), d'*Évreux*, Saint-Thaurin, pour quelques parties seulement, etc., etc., ont entièrement résisté aux assauts de douze siècles<sup>[26]</sup>.

Charlemagne, dans sa puissance, enchérit plus tard, ainsi que ses successeurs, sur ces types déjà remarquables, en faisant élever les édifices gigantesques d'*Aix-la-Chapelle*, d'*Ingelheim* ; les cathédrales de *Trêves*, de *Mayence*, de *Worms*, etc. Les monuments du même style colossal encore existants, à *Toulouse*, *Poitiers*, *Caen*, *Jumièges* (en partie détruits), etc., prouvent qu'il s'établit à cet égard une belle rivalité en France. Rollon et Guillaume-le-Conquérant se signalèrent dans cette émulation, qui devint générale en France, dès le commencement du 11<sup>e</sup> siècle, toutes les églises dont la magnificence ne répondait pas à leur destination, ayant dû alors être démolies et reconstruites. De là datent ces nombreux édifices secondaires qu'on retrouve encore sur toutes les parties de la France, et qui appartiennent presque tous au style byzantin épuré (dit de transition), tels que ceux de Dreux<sup>[27]</sup>, de Corbeil, *Saint-Spire* (détruits), de Nevers, de la Charité, d'Amboise, *Saint-Denis*, la chapelle Saint-Florentin de Moissac, etc., etc.

On chercherait vainement les noms des artistes créateurs de tous ces monuments, dont la direction dut encore être confiée par les évêques aux moines, alors plus instruits encore que les laïcs, et l'exécution à des maçons déjà réunis, à ces époques, en espèce de confrérie<sup>[28]</sup>.

Lorsque les croisades et l'émancipation temporaire des communes vinrent secouer l'apathie des populations et commencer leur affranchissement, en transformant les *serfs* des seigneurs en soldats du Christ et du roi, la vue et l'étude, même rapide, des beaux monuments de la Grèce, de la Syrie et de Byzance, agrandit la sphère d'idées de ceux des croisés que les moines avaient déjà initiés aux grands travaux de construction et aux études propres à régler leurs inspirations.

Ces missionnaires de l'art, *maîtres de leurs souvenirs*, en firent hommage à leur retour à leur communauté, dont les liens durent se resserrer par l'importance des premiers travaux, les papes, puissants dominateurs alors de toute la chrétienté, en ayant encouragé l'exécution par tous les moyens. Ce n'était, en effet, que par d'immenses et admirables conceptions qu'on pouvait, en présence des grands monuments de la période antérieure, assurer le prestige et le succès des nouvelles combinaisons.

Les formules mystérieuses de l'association, et le lien si puissant de l'intérêt commun, tout en restreignant l'initiation successive des nouveaux adeptes aux besoins de l'exploitation, permirent de l'étendre presque simultanément à un grand nombre d'entreprises : aussi vit-on l'association de ces *véritables francs-maçons*, fractionnée d'abord selon les localités, et détruite plus tard par l'isolement et l'intérêt privé, couvrir presque en même temps l'Allemagne et la France de ces immenses vaisseaux dentelés, de ces colossales pyramides à jour, de ces étourdissantes projections aériennes, qui consacrèrent et généralisèrent en Europe, pendant plusieurs siècles, le règne de l'ogive ou de la voûte à *tiers point* [\[29\]](#).

Les ressources ne manquèrent pas. Le clergé, les seigneurs, le peuple même, dont tous les sentiments étaient dirigés vers les idées de religion et de rémunération au centuple, dans une autre vie, des sacrifices faits pour l'église, offraient à l'envi de larges tributs. C'était, entre les villes principales, à qui l'emporterait pour la dimension de sa cathédrale nouvelle ou entée sur l'ancienne.

Le tableau suivant, quoique très-incomplet [\[30\]](#), constate l'importance de quelques-uns de ces édifices, et le rapprochement des époques de leur construction :

| Monuments.            | Époques.                                | Artistes connus.                                                                   | Longueur<br>dans<br>oeuvre. | Largeur<br>de la<br>croisée. | Hauteur<br>sous voûte. | Hauteur des |          |
|-----------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------------|-------------|----------|
|                       |                                         |                                                                                    |                             |                              |                        | Tours.      | Flèches. |
| Paris.<br>Notre-Dame. | Chœur, 1187.<br>Petit portail,<br>1257. | Jean de<br>Chelles, pour le<br>petit portail,<br>voyez<br>l'inscription<br>latine. | 390                         | 144                          | 104                    | 203         | .....    |

|                                           |                                               |                                                                                                       |     |     |                          |                                 |            |  |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|--------------------------|---------------------------------|------------|--|
|                                           |                                               | Jean Ravy et son neveu, Jean Bouteiller, pour les groupes sculptés autour du chœur, terminés en 1351. |     |     |                          |                                 |            |  |
|                                           |                                               | Texier seulement pour le clocher neuf, term. en 1514,                                                 |     |     |                          |                                 |            |  |
| Chartres <a href="#">[31]</a> .           | de 1180 à 1250                                | et pou une partie des 41 groupes en pierre qui enseignent le chœur.                                   | 396 | 103 | 106                      | .....                           | 378<br>342 |  |
| Amiens.                                   | de 1220 à 1280.                               | Par Robert de Lenzarches, Thomas et Renault de Cormont son fils.                                      | 415 | 150 | 133                      | 210<br>190                      | 402        |  |
| Rouen. Cathédrale.                        | commencement du 13 <sup>e</sup> siècle.       | Par Enguerrand, architecte.                                                                           | 408 | 164 | voûte 84<br>lanterne 160 | anc. flèche 306<br>nouvelle 436 |            |  |
| Rouen. Saint-Ouen.                        | commencé en 1318.                             | .....                                                                                                 | 416 | 78  | 100                      | 240                             | .....      |  |
| Orléans.                                  | Gothique moderne de 1600 à nos jours.         | .....                                                                                                 | 390 | 162 | 98                       | 242                             | .....      |  |
| Strasbourg.                               | Commencé en 1277, terminée en 1439.           | Par Ervin de Steinbach.<br>Par Hulz de Cologne.                                                       | ... | ... | .....                    | 200                             | 347        |  |
| Angers.                                   | Du 12 <sup>e</sup> au 13 <sup>e</sup> siècle. | .....                                                                                                 | 280 | 143 | 80                       | .....                           | .....      |  |
| Rheims. Cathédrale <a href="#">[32]</a> . | Commencée en 1240, terminée en 1270.          | Par Libergier de Rheims.<br>Par Robert de Coucy, ibid.                                                | 480 | 193 | 110                      | .....                           | .....      |  |

|                                                            |                                        |                                                                  |     |     |     |       |       |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-----|-----|-----|-------|-------|
| Saint-Denis.                                               | Bâtie à trois reprises, de 775 à 1281. | .....                                                            | 335 | 120 | 90  | 180   | ..... |
| Et pour objet de comparaison, la Sainte Chapelle de Paris. | De 1242 à 1248.                        | Pierre de Montereau ou Eudes de Montreuil <a href="#">[33]</a> . | 110 | 27  | 110 | ..... | ..... |

[\[33\]](#)

Plusieurs monuments étrangers des mêmes époques l'emportent encore sur les nôtres par les proportions. [\[33\]](#)

La cathédrale d'Anvers, terminée dès le 12<sup>e</sup> siècle, a de longueur 500 pieds, de largeur au transept 230, de hauteur pour l'église, voûtes comprises, 360, et pour la flèche, 466. Celle de Cantorbéry a 514 pieds de l'est à l'ouest ; et la cathédrale de Milan, ouvrage de tant de siècles, résumé de tant de trésors, 449 pieds de long, sur 273 de large ; 238 de haut pour l'église, et 370 pour la pyramide principale, au sommet de laquelle on arrive sans fatigue, au moyen des haltes qu'on fait nécessairement d'étage en étage, sur de magnifiques terrasses, garnies de revêtements et de statues de marbre.

Et devant ces travaux prodigieux, dont l'aspect, dans leur nouveauté, devait être bien plus étourdissant encore, les générations contemporaines n'éprouvèrent pas le besoin de consacrer à jamais la mémoire des hommes de *génie et de science* [\[34\]](#) qui les dotèrent de ces merveilles ! [\[34\]](#)

Et les générations suivantes passèrent également silencieuses devant elles, sans s'étonner de ne pas voir au moins les noms de ces artistes briller au fronton de leurs temples !

Et la nôtre, plus éclairée, dit-on, partant plus coupable encore, non contente de ramener par le marteau beaucoup de ces belles productions au niveau de ses œuvres, s'est permis, dans ses prétentieuses leçons de la fin du dernier siècle, d'ajouter le dénigrement au dédain [\[35\]](#) !

Triste effet de l'impuissance et de l'envie ! Les oracles de l'opinion vulgaire, les Vitruves du jour et d'un jour, dont ces chefs-d'œuvre étaient le désespoir secret, voyant *qu'ils n'y pouvaient atteindre*, se rabattirent à l'allocution du renard, si énergiquement formulée en d'autres termes dans ce mot de Montaigne : *Vengeons-nous-en par en médire*.

De notre extase devant tous les monuments du moyen âge, conclura-t-on que nous étendons cet enthousiasme, peut-être trop exclusif, à tout ce qui tient aux mêmes

époques, constitutions, institutions, mœurs, usages, etc. ? Peu nous importerait sans doute ; et encore moins aux visiteurs de la collection, auxquels ce livret est destiné : cependant nous nous arrêterons sur cette idée, dans l'espoir d'établir que le reproche de *monomanie* qu'on pourrait nous adresser à juste titre, doit être restreint à ce qui touche aux arts, et que notre fanatisme n'est pas aussi aveugle qu'on pourrait le supposer.

Nous ne trouvons notre place sous aucune des bannières exclusives servant de ralliement à certains exploitateurs de nos annales.

Nous laissons les continuateurs des éternels *laudateurs* du passé immoler tout à leur fétiche du *bon vieux temps*, et provoquer, par leurs regrets et leurs vœux, une rétrogradation de quelques siècles.

Nous laissons, bien plus volontiers encore, ces impitoyables contempteurs de tout ce qui fut, confondre le bien et le mal, dans leurs anathèmes, et dans l'acrimonie de leurs versions historiques, rendre les générations entières complices des faits reprochables à quelques hommes. Les crimes, les fraudes pieuses, les spoliations, la débauche des rois, des prêtres et des nobles, en présence d'un peuple abruti par les pratiques religieuses et par son abjecte soumission à ses maîtres ; voilà toute notre histoire, telle que le prisme de leur préoccupation nous la retrace. Encore navré des terribles effets de ce catéchisme de 1793, reproduit pour l'instruction de la génération naissante, et de la crainte que ces nouvelles semences ne portent des fruits plus amers encore, nous nous bornons à opposer à ce sombre tableau le résultat d'études consciencieuses faites sur des documents primitifs, non imprégnés du venin des commentateurs.

Certes nous ne nierons pas que, dès l'époque de la consolidation du christianisme en France, l'influence religieuse n'y ait été immense et souvent abusive ; que dès l'organisation, d'abord si vague, de notre monarchie, l'absolutisme des rois, les intrigues de cour, les tyrannies des hauts barons, et celle plus intolérable encore de tout temps, des menus nobliaux, n'aient souvent passé toutes les bornes.

Et malgré notre faible pour tout ce qui tient à la *chevalerie*, nous conviendrons que, conçue dans un esprit de protectorat, de courtoisie et de largesse, cette création dégénéra, d'époque en époque, dès le 11<sup>e</sup> siècle, par sa transformation en instrument de conquêtes et de parades, et en institution rattachée aux intérêts du trône et des seigneurs, qui s'en arrogèrent le monopole, jusqu'à sa réduction au rang tout idéal, comme de nos jours, de simple distinction.

Nous reconnâtrons même que, dans son plus grand éclat, cette ordination, presque sacerdotale<sup>[36]</sup>, n'aboutit *quelquefois* qu'à donner au postulant l'investiture de l'ostentation et de la témérité, et même le privilège du crime par l'espoir de l'impunité, et que ce noble et sacré caractère décida bien des actes de débauche<sup>[37]</sup>,

de violence ou d'oppression, par l'expectative des fréquentes occasions d'expiation en Terre-Sainte, ou dans ces mille circonstances où le clergé, pour se ménager un refuge sous le bouclier, échangeait ses dons spirituels contre des gages de dévouement à ses intérêts temporels.

Mais est-ce bien de notre point de vue actuel, du centre de la civilisation, et entourés d'un appareil de préceptes sociaux, consacrés depuis ces temps et observés ou non, que nous devons considérer ces époques si différentes des nôtres ?

L'invasion des barbares ayant éteint dans la Gaule les lumières que vint, dit-on, y recueillir Pythagore lui-même [\[38\]](#), nos ancêtres, confondus avec leurs vainqueurs, et réduits, par le contact des Francs et par le joug féodal qui résulta de leurs lois, à la même condition de barbarie, saisirent avidement le lien de civilisation que leur offrit le christianisme. La vénération dont les anciens Gaulois entouraient leurs druides, ces savants pontifes des forêts chassés par les Romains, chassés à leur tour par les Francs, fut également acquise aux ministres du nouveau culte.

Servage imposé par les nations du Nord, et soumission aveugle à l'Évangile et à ses ministres, voilà l'état normal de la France au 5<sup>e</sup> siècle, point de départ, selon nous, de notre moyen âge [\[39\]](#).

Les ministres de l'Évangile, de cette religion où la grandeur est dans l'humilité, devaient-ils, dira-t-on, commencer, comme ils l'ont fait, par cimenter leur pouvoir, et par employer souvent des moyens fallacieux pour en assurer le prestige que leur supériorité incontestable d'intelligence et d'instruction suffisait pour établir [\[40\]](#) ? Qu'on nous cite un peuple, une religion, où ce premier soin de dominer et d'abuser le vulgaire ait été négligé, ne fût-ce que pour rehausser le sanctuaire, en le plaçant dans les nuages.

De l'usage à l'abus il n'y a qu'un pas : mais cet abus fut-il aussi général et relativement aussi criminel qu'il nous apparaît *de notre point de vue* ? Tient-on compte aux prélats, abbés et moines de ces temps, de leur condition première, des principes d'une éducation qui, pour être moins barbare que celle des autres Francs, n'avait rien de commun avec celle des lettrés d'époque postérieure ? Se place-t-on avec eux dans les crises sociales produites incessamment par le déchirement du pays ; dans les assauts de leurs couvents par une soldatesque effrénée qui, dans aucun temps, ne considéra rien comme sacré ; dans la nécessité, par conséquent, d'opposer la défense à l'attaque, la fuite à la poursuite, et de se trouver souvent exposés à puiser dans cette existence guerrière et nomade d'autres habitudes que celles des cloîtres ? Viennent ensuite les considérations tirées des vœux forcés ; de l'influence de l'âge et des passions, influence qu'excitaient, loin de l'amortir, les privations imposées par le froc et la robe, influence pour laquelle un simple retour sur nous-mêmes nous rendrait peut-être plus indulgents.

Quant aux princes et seigneurs qui, sous les deux premières races surtout, s'arrachèrent plutôt qu'ils ne se partagèrent les lambeaux de la France, conquérants ou fils de conquérants des populations mêmes qu'ils gouvernaient, ils n'y voyaient que des vaincus, et n'y trouvaient, en général, il faut le dire aussi, que des esclaves, tremblants à leur aspect et dociles à leurs moindres lois.

Fiers d'une supériorité relativement incontestable, malgré l'ignorance dont ils se targuaient en tout autre art que celui de la guerre, de la chasse, des tournois, ou de l'administration de la justice *en champ clos*, ils ne doutaient pas que *le sang*, la vaillance ou la fortune, n'eussent fait d'eux des êtres à part. Toujours en alerte pour l'attaque ou pour la défense, par leurs continuelles rivalités d'ambition, de gloire, ou d'amour, comme pour les longues et aventureuses expéditions d'outre-mer, ils ne connaissaient que la vie des camps, ses jouissances brutales, et les habitudes hautaines de chef à soldat, qu'elle donne encore aujourd'hui. Leur imputer ces torts à crime, c'est méconnaître les inévitables conséquences de temps et de mœurs, que des déclamations ne peuvent refaire.

Heureux ceux de nos rois qui, comme Louis-le-Gros, saint Louis, Charles-le-Sage, en butte aux mêmes nécessités, aux mêmes agressions, dans la lutte du grand passage contre l'unité monarchique, et soumis aux mêmes habitudes guerrières pour raffermir leur couronne toujours vacillante, purent se préserver, par leurs sentiments vraiment religieux, par leur instruction ou leur haute philosophie, de la contagion de ces exemples !

Tel est, en général, l'effet du pouvoir, même dans nos mœurs bien plus douces, qu'il développe les désirs, et que l'absence d'un frein, en ajoutant à l'assurance qu'on tire d'une position élevée, donne souvent aux passions un essor qui peut aller jusqu'à l'abus. Pour être plus cachée, et, par conséquent, moins scandaleuse, la conduite, en général, des grands de toutes les époques, même de la nôtre, n'est peut-être pas plus régulière, et pourrait confirmer cette remarque.

Reste le peuple, dont l'existence, dans l'état de servage et d'abjection où l'on nous le représente, serait vraiment digne de pitié, si l'on pouvait croire qu'il eût le sentiment de sa triste situation, et que le joug féodal, imposé par ses conquérants, lui fût aussi lourd qu'il nous le paraît, en présence d'un droit public inconnu de nos ancêtres. Sans doute la *dignité de l'homme* n'en était pas moins compromise ; mais de qui eût-il pu dépendre de changer cette organisation sociale, avant que de grands mouvements politiques et religieux en préparassent les moyens, dans un pays placé en grande partie, comme était encore la France au douzième siècle, sous la suzeraineté de l'empire d'Allemagne et de l'Angleterre, et sous des ducs indépendants.

Ne voit-on pas, dès les premières croisades, Louis VI accorder de plein gré, et les seigneurs *vendre* des chartes royales et seigneuriales ? Si cet affranchissement des communes et des feudataires se trouva restreint vers la fin du *xiv<sup>e</sup>* siècle, par le

pouvoir royal<sup>[41]</sup>, le pays conserva <sup>[41]</sup>du moins ces premières semences de liberté qui, pour avoir germé long-temps, n'en ont pas moins reçu plus tard, et jusqu'à l'abus, leur plus complet développement.

Le bien-être de ce peuple<sup>[42]</sup>, jadis esclave, est aujourd'hui, par l'effet de la division des terres, et du prodigieux essor de l'industrie, à peu près général, et *menace* même de devenir universel. Mais est-il réellement senti par ceux qui en jouissent, et dont les exigences grandissent sans doute avec leurs satisfactions ? Partisan du progrès en toutes choses, nous applaudissons à celui-ci, en confiant au temps le soin de nous apprendre ce qu'il en adviendra en l'absence d'une grande pondération.

Le bon vieux temps nous paraît donc et moins regrettable et moins coupable qu'on ne le dit et qu'on ne le fait. Qu'il nous soit permis seulement de jeter quelques fleurs sur sa tombe, en commémoration de vertus primordiales et de principes sociaux, dont la lime de la civilisation et le frottement du temps ont usé les ressorts, et que repousse à jamais notre amour du positif et du progressif.

Nous regrettons, par exemple, *cette religion de la parole*<sup>[43]</sup>, cette franche bonne foi dans les relations <sup>[43]</sup>publiques et privées, qui, disait le roi Jean, bannie du monde, devait se *retrouver dans la bouche des rois*, et que nous voyons transformée, sous le premier rapport, en langage diplomatique, et sous le second, en requêtes judiciaires ;

Ces *fraternités d'armes* qui plaçaient dans un commun faisceau tous les *acquêts* de gloire et de butin, et qui substituant, pour les plus vaillants guerriers la rivalité de prouesses à celle de l'orgueil, créaient des émules aux vainqueurs, des vengeurs aux vaincus<sup>[44]</sup> ;

Ces *vertus hospitalières* dont la trace n'existe plus, et qui s'étendaient du gîte du pèlerin au séjour prolongé et dispendieux des chevaliers et des seigneurs, vertus dont, par exception, le châtelain pouvait faire montre en plaçant un *heaulme* sur son manoir, et usant ainsi noblement de la prérogative des girouettes et bannières, accordée aux seuls gentilshommes<sup>[45]</sup> ;

Cette noble et naïve *conscience de soi-même*, tendant à rehausser le patriotisme de son pays aux yeux de l'étranger, au prix même de sa liberté<sup>[46]</sup> ;

Ces habitudes de largesse qui plaçaient toujours le don près du moindre service, selon l'express engagement du vœu de chevalerie<sup>[47]</sup> ; <sup>[47]</sup>

Et aussi ce culte de la beauté, ce règne de la galanterie et des tendres soins, sans même acception de personnes, qui rangeait le guerrier le plus farouche au titre de *servant d'amour*<sup>[48]</sup>, créait pour chaque dame un chevalier prêt à sacrifier sa vie, à l'expression même du plus extravagant désir<sup>[49]</sup>, et portait, dans de simples <sup>[49]</sup>jeux,

ou dans des actes sans but, l'exaltation électrique de la gloire ou de l'amour jusqu'à l'oubli des convenances, l'inconséquence et la folie [\[50\]](#).

Ce que nous regrettons plus encore, et on nous en croira, d'après les idées d'art précédemment émises, auxquelles nous revenons enfin, c'est le rapport de goût existant entre les constructions, les décors intérieurs [\[51\]](#) et les costumes [\[52\]](#) de ces époques, c'est l'aspect harmonieux de cet ensemble, si contrastant avec l'apparence toujours mesquine et discordante de nos plus pompeuses solennités.

---

## CHÂTEAU D'AMBOISE.

---

(G), [page 15](#).

Charles VIII avait rapporté de sa campagne de Naples, et de son séjour, peu prolongé cependant dans la haute Italie, des dispositions très-favorables aux arts : écoutons ce que dit *Comines* du commencement d'exécution de ses plans, lorsque la mort la plus inattendue vint le frapper dans son château d'Amboise « où il avoit entrepris le plus grand édifice que commença roi, tant au château qu'en ville : et se peut voir par les tours par où l'on monte à cheval ; et par ce qu'il avoit entrepris en la ville dont les patrons étoient faits de merveilleuse entreprise et despence, et qui de long-temps n'eussent pris fin, et avoit amené de Naples plusieurs ouvriers excellents en plusieurs ouvrages : comme tailleurs (sculpteurs) et peintres, et sembloit que ce qu'il entreprenoit étoit entreprise de roi jeune, et qui ne pensoit point à la mort, mais espéroit longue vie. » Livre VIII, chap. 18.

Si Charles VIII *espérait longue vie*, c'est qu'il n'ajoutait pas la même foi que son historien, aux prédictions dont il fut l'objet de la part d'un *prescheur* florentin, Jérôme Savonarole. Il faut lire dans *Comines*, livre VIII, chap. 2 et 19, comme quoi frère Hiéronime publia en chaire et annonça à cet historien, en 1495, et au roi lui-même, à son retour de Naples, que, malgré la grande assemblée des Vénitiens qui s'opposait à son passage, « l'honneur de la campagne lui demeurerait, n'eust-il que cent hommes en sa compagnie, et que Dieu qui l'avoit conduit au venir, le conduiroit encore à son retour ; mais pour ne s'être bien acquitté à la réformation de l'église comme il devoit, etc., que Dieu avoit donné *sentence contre luy* et brief auroit un coup de fouet. »

Ce coup de fouet fut un coup de tête donné à 3 ans de là, le 7 avril 1498, contre l'huis de la porte d'un jeu de paume pratiqué dans les fossés du château d'Amboise, « *le plus deshonneste lieu de céans* où le roy resta couché sur une pauvre paille, »

pendant 9 heures, exposé aux regards de tous venants jusqu'à ce qu'il eut rendu l'âme. »

« Ainsi, ajoute Comines, partit de ce monde si puissant et si grand roy et en si misérable lieu, qui tant avoit de belles maisons et en faisoit une si belle, et si ne sceut à ce besoin finer d'une pauvre chambre. »

À quatre ou cinq jours de distance, le frère Hiéronime fut brûlé à Florence avec deux autres religieux, « sur les charges qu'il mettoit le discord en la ville, et que ce qu'il disoit de prophétie, il le sçavoit par ses amis qui étoient du conseil. »

On ne dit pas s'il s'était aussi prédit cette *sentence*.

La chapelle dite de Charles VIII, du château d'Amboise, existe encore ; elle a beaucoup de rapport avec celle de l'hôtel de Cluny, quant à la dimension et aux ornements.

---

## GEORGE D'AMBOISE.

---

(H), [page 16](#).

Le cardinal George d'Amboise, 1<sup>er</sup> du nom, frère de l'abbé de Cluny, put mieux qu'un autre mettre à profit, sous ce rapport, son séjour en Lombardie, puisqu'après avoir participé à la conquête, il fut chargé, en 1500, de remettre sous le devoir cette province, dont son neveu *Charles* fut long-temps gouverneur. Agissant, dit Guichardin, « en homme qui avait la langue et l'autorité de roi, » il se couvrit de gloire, moins par la soumission des Milanais révoltés, due à sa prudence et à ses conseils, que par le noble pardon qu'il accorda à leur félonie. Les arts qu'il introduisit en France ont dignement acquitté leur dette envers leur protecteur, par le beau monument que son neveu George II lui fit élever dans la cathédrale de Rouen. (Voir la note suivante ; voyez aussi la note (D) sur le château de Gaillon.)

---

## MONUMENTS DES XV<sup>e</sup> ET XVI<sup>e</sup> SIÈCLES.

---

(I), [page 16](#).

Le style de la renaissance pure n'est lui-même que le produit de la combinaison de ces deux systèmes ; mais les artistes italiens qui l'ont créé sous l'inspiration des monuments antiques, ont dû naturellement y laisser dominer le type grec ; aussi ne comporte-t-il que des profils rectilignes, des lignes cadencées et une sage répartition des ornements semi-grecs et semi-arabes. Plus libre dans son allure, l'architecture française immédiatement antérieure, inspirée principalement des merveilleux édifices gothiques surchargés de détails, admettait *inconsidérément*, nous le reconnaissons, tout ce qui pouvait contribuer à l'élégance, à l'éclat, en un mot à *l'effet* du monument, et semblait avoir adopté, par anticipation, notre devise d'aujourd'hui : *la richesse avant tout*. Elle allia, sans scrupule, le fuseau tors à la cannelure, le rinceau arabe à la tresse de chardons ou à la guirlande de vignes, le triglyphe dorique au trèfle syrien, la voussure grotesque au modillon corinthien, la colonne grecque au faisceau de piliers comme à la gerbe de soutènement gothique, et, bouleversant jusqu'aux principes si rigoureux de l'art, en matière de chapiteaux, ne craignit pas de loger dans les siens la chimère ou la grimace lombarde sous la classique feuille d'acanthé. (Voir la note D.)

Traduisons nos phrases en faits et nos dire en démonstrations, en citant successivement, parmi les anciens monuments encore debout, ceux où ces différents caractères sont plus tranchés et par conséquent plus sensibles.

I<sup>re</sup> ÉPOQUE. — GOTHIQUE FLEURI [\[53\]](#) ET STYLE DE TRANSITION À LA RENAISSANCE PURE [\[54\]](#).

D'abord à Paris, successivement doté de tant de monuments de toutes les époques, à la plupart desquels la [\[54\]](#) suppression des couvents, la restriction du culte, les dispositions de voirie et l'intérêt particulier ont fait substituer, surtout de nos jours, des boutiques et des manoirs tels quels *pour la location*, quelques portions d'églises et d'habitations portant l'empreinte de cette époque de transition, tels que l'intérieur de Saint-Gervais [\[55\]](#), le portail de Saint-Germain-l'Auxerrois [\[56\]](#), et [\[56\]](#) plusieurs autres vestiges que relève avec soin l'élégant crayon de M. le comte Turpin de Crissé pour ses *Souvenirs du vieux Paris*, ouvrage qui ne peut manquer d'ajouter à nos plaisirs et à nos regrets [\[57\]](#).

À Vincennes, les travaux complémentaires de la Sainte-Chapelle du château, repris d'abord par Charles VI, puis par François I<sup>er</sup>, de 1517 à 1531, et éclairés par les beaux vitraux de Jean Cousin encore intacts.

À Dijon, ancienne capitale de ce duché de Bourgogne, et résidence de ces ducs qui, rivaux et même parfois rivaux heureux de leur suzerain, occupèrent presque en maîtres un royaume dont leur province n'est aujourd'hui qu'une dépendance secondaire, divers monuments très curieux sous le rapport de l'art, comme par les

douloureux souvenirs historiques qu'ils rappellent, tels que l'hôtel des ambassadeurs d'Angleterre<sup>[58]</sup> et les mausolées des ducs de Bourgogne<sup>[59]</sup>, et plusieurs beaux vestiges<sup>[59]</sup> de l'hommage rendu par nos rois à la juste célébrité de cette ville, dès les premiers temps de sa réunion à la France<sup>[60]</sup>. <sup>[60]</sup>

À *Blois*, le vaste et beau château, théâtre de tant de grands événements historiques, jalonnés par ses quatre façades de styles différents, et qu'on a impitoyablement transformé en une caserne, où *nous avons vu* nos conscrits attaquer *trop vivement*, à la baïonnette, les belles voussures sculptées des escaliers à vis. Mais nous ne citerons ici, comme premier objet de comparaison, que l'élégante partie qui date du règne de Louis XII, façade de l'est<sup>[61]</sup>.

À *Amboise*, le beau palais de Charles VIII et de Louis XII, qui n'avait subi que peu d'altérations jusqu'au moment où il échut, comme sénaterie, à un membre du sénat conservateur, qui ne conserva que la chapelle, ou du moins sa carcasse, comme objet n'étant pas à son usage. Le premier soin de ce nouvel occupant fut de changer les vieilles lucarnes du château en croisées modernes, les gargouilles en gouttières, etc. Héritier pour un cinquième du royaume de Charles VIII, mais tombé d'un trône dont il s'était aplani le chemin en 1793, il ne tenait sans doute pas, comme son devancier, à *chevaucher* jusqu'au seuil de son palais, à atteindre les *sept vertus* (nom du principal corps-de-logis) *emmi ses hommes d'armes, paiges, varlets, fauconniers*. Que n'a-t-il donc aussi, ce bon monsieur R. D. C. S., embelli l'œuvre de son prédécesseur en substituant des emmanchements commodes à cette rampe en casse-cou des tours, objet d'une sotte admiration ! (Voir note G, page 166.)

À *Bourges*, la tour neuve, construite en 1507, par Guillaume Pellevoisin, et la belle maison, antérieure d'un demi-siècle, *de Jacques Cœur*, argentier de Charles VII, avec ses dentelles et ses devises ; édifice qui doit sa conservation au soin que prit Colbert, qui l'avait acquis, de ne le céder qu'aux échevins, un an avant sa mort, pour leur maison de ville<sup>[62]</sup>.

Dans la même province, près de Saint-Amand, à Meillan, un charmant château, proche *parent* à tous égards et d'une grande conformité d'aspect avec l'hôtel de Cluny, mais avec un grand surcroît de richesses dans les détails des parties ménagées par un incendie. Si les lucarnes reproduisent exactement celles de la façade de ce dernier hôtel, et les galeries et appuis de croisées, intacts à Meillan, ce qui existait à Paris avant l'agrandissement des fenêtres, la tour octogone, d'égale dimension, est infiniment plus ornée et plus élégante. Toutes ses faces, encadrées par des colonnettes masquant les angles, sont couvertes d'ornements gothiques entremêlés des armoiries de Chaumont<sup>[63]</sup> ; elle est d'ailleurs surmontée d'une galerie à jour et d'une élégante coupole de forme mauresque, comme il en existait probablement une sur la tour de l'hôtel de Cluny avant sa conversion en observatoire.

Ce joli manoir est toujours demeuré dans un bel état de conservation, grace aux soins de madame la duchesse Béthune-Charost qui l'habite.

À *Brou-en-Bresse*, l'église construite en 1515, contenant les beaux mausolées de Philibert, duc de Savoie, de Marguerite de Bourbon, sa mère, et de Marguerite d'Autriche, sa femme [\[64\]](#). [\[64\]](#)

À *Bordeaux*, la porte du Caillau, construite en 1494, en mémoire de la bataille de *Fornoue*.

À *Rouen*, le palais, ou plutôt, comme on l'a dit, le magnifique et spacieux Temple de la Justice [\[65\]](#), entièrement terminé en neuf années, de 1499, première année du ministère de George d'Amboise, à 1508, ce qui, eu égard aux immenses travaux d'architecture, de sculpture et de décors intérieurs, peut confondre même d'autres constructeurs que ceux de la Madeleine et de l'Arc de l'Étoile.

Dans cette ville, la mieux pourvue encore de monuments publics, et particulièrement du moyen âge, malgré l'activité, assez récente, il est vrai, de la démolition sur les quais et dans d'autres quartiers, on en trouverait vingt plus ou moins remarquables de la même époque, tels que la jolie fontaine de la Croix de pierre [\[66\]](#), etc. Il [\[66\]](#) en est un surtout qui nous a frappé par ses détails et par son ensemble. C'est la belle cheminée en pierre, existant encore, nous le pensons du moins, dans une maison sans dehors de la petite rue de la Croix de Fer. On peut en juger, sans déplacement, par sa reproduction lithographique dans l'ouvrage de MM. Taylor, de Cailleux et Nodier, et l'on jugera sans doute comme nous, que le médaillon du milieu se rapporte au pèlerinage de Charles VIII à la *Santa Casa*. Nous aimerions à savoir ce bel accessoire soustrait, au profit de notre musée, à la convoitise des amateurs d'outre-mer, ou du moins dégagé pour toujours, par les soins de la ville, des calicots qui l'obstruent ; mais qu'espérer quand le délicieux Bourgthéroulde est incessamment menacé et déjà entamé ! [\[67\]](#)

N'oublions pas non plus le beau mausolée élevé au ministre chéri de Louis XII, par l'autre Georges d'Amboise, son neveu, dans la riche chapelle de la cathédrale, qui contient aussi celui élevé à *Louis de Brezé*, grand-sénéchal de Normandie, par la piété conjugale de la maîtresse de son roi [\[68\]](#). Quelle ravissante composition [\[68\]](#) que ce mausolée d'Amboise, terminé en 1522 ! que de richesses en architecture et en sculpture, comprises, sans confusion, dans une dimension de 16 pieds sur 21 ! C'est à nos yeux ce que l'art a dû produire de plus parfait.

À *Gaillon*, des vestiges, rien que des vestiges enclavés dans les fortes murailles de la prison ; mais ces vestiges nous reportent, par leur caractère, aux beaux fragments dont nous avons parlé plus haut, et parmi lesquels, pour le dire en passant, nous avons

trouvé une petite figure en marbre, qui nous a paru sortir du ciseau créateur de celles placées au mausolée de George d'Amboise. Le protégé aura survécu au protecteur.

À Caen, riche encore des derniers grands monuments de l'école byzantine, des abbayes construites par *Guillaume* et *Mathilde*<sup>[69]</sup> ; l'église Saint-Pierre, dont le <sup>[69]</sup>*retrocorum* extérieur appartient, si nos souvenirs déjà anciens ne nous trompent pas, à la même époque de transition ; et près de la même ville, la petite fabrique dite *des Gendarmes*, d'un goût parfait dans sa proportion exigüe<sup>[70]</sup>.

À Évreux, la tour de la grosse horloge, bâtie en 1417, sous la domination anglaise, élégante dans sa forme particulière et dans ses proportions.

À Orléans, l'ancien Hôtel-de-Ville, aujourd'hui le Musée<sup>[71]</sup>, commencé sous Charles VIII et terminé sous Louis XII, en 1498, et quelques autres vestiges intéressants de la même époque.

À Saint-Quentin, également l'Hôtel-de-Ville<sup>[72]</sup>, dont la date de construction est aussi bien constatée par le style des ornements et des figures grotesques multipliées dans les chapiteaux, corniches, voussures, etc., que par le *rébus* du facétieux chanoine Charles de Bovelles<sup>[73]</sup>.

À Nantouillet, près de Juilly (Seine-et-Marne), le château où mourut, en 1535, ce chancelier Duprat, dont la cupidité et la haute et pernicieuse influence jetèrent des ombres sur le grand règne de François I<sup>er</sup>. Plusieurs parties de ce château, notamment la rotonde de la chapelle, vue du jardin, et la porte de la grande cour, présentent de l'analogie avec des détails correspondants de l'hôtel de Cluny.

À Nantes, dans la cathédrale du xiv<sup>e</sup> siècle, mutilée au xvii<sup>e</sup>, le beau mausolée en marbre blanc, noir et rouge, qu'Anne de Bretagne fit élever à François II, son père, dernier duc de Bretagne. Ce monument exécuté en 1507, par Michel Columb, est digne, à tous les égards, de la belle époque à laquelle il appartient. Il comprend près de quarante figures de diverses dimensions, et toutes d'un beau caractère.

À Strasbourg, également dans la cathédrale, la chaire découpée dans une pierre dure et fine, avec un goût exquis et une extrême délicatesse. Environ quarante figures d'un beau travail concourent à l'ornement de ce chef-d'œuvre, terminé en 1486, par Jean flambez, alors architecte de la cathédrale. La balustrade ne fut posée qu'en 1521 ; et l'*abat-voix*, en bois, sculpté par Conrad Collin et son fils, ne date que de 1617.

À Nancy, le palais des ducs de Lorraine, terminé en 1476, et dont les restes servent, comme ceux du château de Blois, de caserne à la garnison.

À Toul, le beau portail de la cathédrale, terminé en 1496, Par Jean de Commercy.

À Loches, dont le palais reçut Louis XI et ses cinq premiers successeurs, le donjon, maison *de retraite* de La Balue et de Comines, rendu à la même destination, et dans les débris du château, la reproduction du cénotaphe d'Agnès Sorel, et l'oratoire d'Anne de Bretagne.

À Clermont (Auvergne), une belle trace du séjour dans cette ville de *notre* Jacques d'Amboise, comme évêque de ce diocèse, dans les restes de la fontaine pyramidale qu'il fit élever, vers 1512, sur la place de la Cathédrale <sup>[74]</sup>.

Enfin, à Saint-Ouen, près de Château-Gonthier, au milieu des terres, et sans aucun aboutissant, un charmant pavillon, servant de corps de métairie, et dont rien ne surpasse, selon nous, la grace et l'élégance, comme architecture et comme sculpture d'ornements. Ce joli petit château, à l'origine duquel nous n'avons pu remonter, mais qui doit avoir été construit dans la première époque de la renaissance, quoique bien conservé en apparence, menaçait ruine quand nous le visitâmes, il y a quatre ans ; le *métayer* propriétaire ayant eu l'heureuse idée de remplacer par une bûche la clef de voûte de l'escalier en spirale, *Cela durera autant que moi*, répondit-il à notre objection. Il vient de mourir <sup>[75]</sup>. <sup>[75]</sup>

## II<sup>e</sup> ÉPOQUE. — RENAISSANCE PURE.

Nous classons sous cette dénomination les travaux d'architecture exécutés en France, d'abord par les artistes italiens appelés par François I<sup>er</sup>, tels que maître Roux, Le Primatice, Vignole, etc., et ensuite ceux dus à l'émulation de nos célèbres compatriotes *Jean Bullant*, *Pierre Lescot*, *Philibert de l'Orme*, etc.

Le règne de ce genre noble et gracieux, mais moins *féerie* peut-être que celui qui le précéda, ne commença guère en France qu'en 1516, après le retour de la bataille de Marignan, pour finir vers 1561, époque où la minorité de Charles IX et le caractère de gravité des guerres de religion arrêtaient l'impulsion donnée aux grands travaux. Le palais des Tuileries, commencé en 1564, fit peut-être seule exception, comme destiné à la résidence de la toute-puissante Catherine de Médicis, qu'un horoscope détourna de son empressement à jouir de *son œuvre* <sup>[76]</sup>, qu'elle abandonna pour l'hôtel de Soissons. Sous ce rapport, le palais de Philibert de Lorme et de sa collaboratrice, dénaturé par ses accroissements successifs, peut être considéré comme formant la liaison des constructions appartenant à la grande école italienne avec celles, modifiées quant au caractère de pureté et d'élégance, d'Androuet du Cerceau, qui construisit à Paris, sous Charles IX et ses successeurs, les hôtels *Carnavalet*, *de Bretonvilliers*, *des Fermes*, *de Mayenne*, *de Sully*, etc. L'Hôtel-de-Ville de Paris, commencé en 1533, élevé de deux étages en 1549, continué ensuite sur un plan nouveau, bien moins élégant, et terminé seulement en 1606, nous offre un témoignage de ce ralentissement de travaux occasionné par nos discordes civiles, et un exemple de ce que l'art a perdu dans sa nouvelle transition.

C'est pendant la première période de quarante-cinq ans que s'élevèrent en France tous ces immenses et pompeux monuments d'habitation, pour ne parler que de ce genre d'édifices, dont quelques-uns seulement semblent n'avoir surmonté les chances de destruction que pour ajouter à la somme de nos regrets, par la mesure qu'ils nous en donnent, et à nos anxiétés, par l'appréhension du sort qui les menace presque nécessairement.

Tels sont, entre autres, Fontainebleau, élégante mosaïque<sup>[77]</sup>, qui conserve son cachet primitif au milieu de ses adjacences, et qui, d'après surtout les belles restaurations dont on s'occupe, ne périra peut-être qu'avec la monarchie.

Chambord, cette œuvre compacte et pyramidale du Primatice et de Vignole, d'un aspect si neuf en France, celui d'une immense mosquée, couverte de nombreux minarets, mais dont le lis colossal qui la surmonte et sa salamandre flamboyante de toutes parts précisent l'origine et l'époque ; édifice qui, redevable de sa conservation d'abord à son isolement, puis à un sentiment bien français, prêt à se raffermir sur ses solides bases, voit de nouveau trembler le sol sous ses masses<sup>[78]</sup>.

Écouen, autre édifice également quadrangulaire, tout dorique, ionique et corinthien à l'extérieur, mais bien déchu, à l'intérieur, d'une splendeur dont s'est beaucoup enrichie la collection que nous décrivons<sup>[79]</sup>. <sup>[79]</sup>

Anet, au bord de l'Eure.

L'amour en dirigea la superbe structure,

a dit Voltaire, meilleur appréciateur, à ce qu'il paraît, des produits des arts que des secrets de la nature. (Voir, note U, *ses sarcasmes sur Palizzi*.) Monument de l'aveugle et durable passion d'un de nos rois guerriers pour cette Armide qui, pendant longues années, subjuga, fascina tout en France, tout, jusqu'à Brantôme, qui devait être cependant bien en garde contre les faiblesses des femmes, et qui, voyant Diane à soixante-six ans, la trouva belle encore, et si belle *Que je ne sache*, dit-il, cœur de rocher qui ne s'en fût ému ; monument mutilé de nos jours, mais encore assez vivant, par ses beaux débris, pour qu'à l'aide, d'ailleurs, de sa façade, placée à l'École des Beaux-Arts, et de ses sculptures classées au Louvre, l'imagination puisse réédifier ce temple *de l'amour*<sup>[80]</sup>.

Chenonceaux, autre résidence de cette enchanteresse, qui vient si souvent se placer dans nos descriptions comme dominant une époque célèbre par les arts, qu'elle encouragea noblement ; gage de paix entre une reine et la favorite, et remarquable encore aujourd'hui par les soins religieux apportés à sa conservation, et par les sacrifices et le goût éclairé de ses affables propriétaires pour sa complète restauration<sup>[81]</sup>. <sup>[81]</sup>

Ancy-le-Franc(Yonne). Le château, production toute classique du Primatice, qui, bien que remontant au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, eut le rare avantage de ne changer qu'une fois de maître, et semble garanti pour longtemps de nouvelles chances, par les soins dont il est l'objet<sup>[82]</sup>.

Azai-le-Rideau (Touraine), résidence du malheureux Semblançay, maintenu en bon état par son riche propriétaire<sup>[83]</sup>.

Blois. La partie, dite de la renaissance, du beau château à quatre façades, dont nous avons parlé.

Joinville. Le petit château, dit la Grande-Maison, reste de la splendeur de la maison de Guise<sup>[84]</sup>. Très-bien conservé.

Orléans. La jolie petite maison dite de François I<sup>er</sup>, et peut-être même celle dite d'Agnès Sorel.

Rouen. Entre autres édifices, dont plusieurs maisons en bois sculpté, l'hôtel du Bourg-Théroulde, témoignage encore vivant des conceptions abondantes, mais calculées pour l'effet, des artistes de la renaissance, par la surcharge de sculptures de tous genres qui couvrent entièrement une surface assez restreinte, sans se nuire réciproquement, et sans enlever à l'œil son action sur l'ensemble et sur les détails ; monument presque *votif* en l'honneur de François I<sup>er</sup>, dont les traits, les emblèmes et les faits sont reproduits de toutes parts, notamment dans ces élégants bas-reliefs de l'entrevue du camp du Drap-d'Or, si précieux, sous plusieurs rapports, pour l'histoire de l'art. Les portraits, encore ressemblants, malgré les mutilations, de François I<sup>er</sup> et de Henri VIII, existent en outre sur les pilastres de la porte d'entrée.

En groupant ainsi quelques-uns des monuments échappés jusqu'ici au sort qui en atteignit tant, nous repoussons la triste tâche de tenir même registre des ravages de notre vandalisme contemporain. Seulement dans le petit rayon de banlieue de notre capitale, nous avons vu sacrifier en pure perte Madrid (bois de Boulogne), Saint-Maur, Meudon (reconstruit), et, quelques lieues plus loin, Sarcus, Anet, le manoir d'Andelys, etc., etc.<sup>[85]</sup>, et cela, sans que l'aveugle fureur qui présidait à ces destructions nous ait même conservé de beaux fragments, qui formaient à eux seuls des objets d'art remarquables et transportables<sup>[86]</sup>.

Les principaux sculpteurs qui attachèrent leurs noms aux monuments de la période que nous qualifions de renaissance pure, y compris les monuments religieux<sup>[87]</sup>,<sup>[87]</sup> que, pour cette époque, nous laissons en dehors comme architecture, sont, pour la statuaire proprement dite, Paul Ponce, qui tient aux deux époques, Ponce Jacquio, que l'on confond souvent avec ce dernier, Pierre Bontemps, Jean Goujon, Barthélémy Prieur, Germain Pilon<sup>[88]</sup>,<sup>[88]</sup> le Suisse Conrad Meyl et ses collaborateurs à l'église

de Brou, et bon nombre d'autres moins célèbres ; et pour l'ornement, accessoire important dans ces travaux, Jean de Bourges, Ambroise Pesret, Jacques Chantrel, Pierre Bigoigne, Bastien Galles, etc.

---

(J), [page 18](#).

Ces applications sur *pierre dure*, sans autre préparation, retrouvées récemment sous trois couches de badigeon, ont conservé tout leur éclat et leur transparence, malgré le lessivage par acide et même le grattage auxquels elles ont été imprudemment soumises [\[89\]](#). Les dorures et légendes de la coupole sont restées également intactes.

Cet état de conservation, après plus de trois siècles, doit éveiller l'attention des artistes comme celle des autorités chargées du décors intérieur de nos grands édifices, où, par l'influence de notre climat brumeux et de l'atmosphère factice de la capitale, les apprêts se salpêtrant ou s'exfolient, et les toiles moisissent. La peinture sur lave ne peut s'appliquer à des grandes décorations, surtout à des courbes, et quels que soient les résultats que nous espérons nous-même des essais pour la reprise de *l'encaustique*, la durée en sera toujours, comme ici, subordonnée à la solidité du fonds. Quant à la fresque, on doit être convaincu qu'il sera très-difficile de l'acclimater, à Paris surtout, notre température si variable ajoutant encore *au plombé* de ses tons.

M. Dauzat, l'auteur d'un beau tableau exposé au salon de 1833, représentant une vue intérieure de la cathédrale d'Albi, a recueilli dans une chapelle de cette belle église des compositions offrant une analogie incontestable avec ces peintures, et qui datent de la même époque où Louis d'Amboise, quatrième fils du seigneur de Chaumont, était évêque d'Albi.

Les mêmes artistes italiens auront travaillé pour les deux frères.

Par une heureuse rencontre, le devant d'autel qui fait partie des nouveaux ornements de la chapelle de l'hôtel de Cluny, se trouve être d'une époque et d'un style entièrement d'accord avec les peintures du sanctuaire. L'inscription suivante qu'il porte pourrait également leur servir au moins de date :

« Anno Domini millesimo quingenti decimo  
« Qvinto, Gvlivs Lionel complevit. »

---

(K), [page 20, note 4](#).

La sculpture, sur pierre ou sur marbre, exigeant d'autres combinaisons que l'emploi, par simple imitation, de procédés *faciles* comme ceux de l'architecture ordinaire, est restée de beaucoup en arrière, dans la marche en avant de ce dernier art, jusqu'au moment où la science et le goût sont venus au secours du génie et ont produit presque simultanément les Donatello, les Michel-Ange, les Vischer, les Paul Ponce, etc., etc. ; mais dans la marche rétrograde de l'art, la sculpture a pris les devants à son tour : depuis son règne de plus d'un siècle, quels noms, autres que ceux de *Sarrazin*, de *Franchville* et du *Puget*, ont surgi en France et à l'étranger ? et qui pourrait-on citer depuis Bouchardon jusqu'à Canova ?

---

## ART DRAMATIQUE.

---

(L), [page 23](#).

*Les confrères de la Passion de Notre-Seigneur*, succédant aux *Jongleurs* qui exploitaient seuls notre art dramatique, depuis le règne de saint Louis, se formèrent en société vers la fin du 14<sup>e</sup> siècle. Charles VI leva l'interdiction apportée à leurs représentations par le prévôt de Paris, et les autorisa, par lettres patentes du 4 décembre 1402, à transférer leur théâtre, de Saint-Maur à Paris, et à jouer publiquement, dans cette ville, leurs comédies pieuses<sup>[90]</sup>, « dites moralités ou mystères, en y appelant <sup>[90]</sup>quelques-uns de ses officiers ; et même à aller et venir par la ville, habillés suivant le sujet et la qualité des mystères qu'ils devaient représenter. »

Cette *troupe grossière* qui, selon l'expression de Boileau,

« Jona les Saints, la Vierge et Dieu par piété, »

jouissait d'une espèce de privilège exclusif, qu'elle exploita seule pendant plus d'un siècle et demi, ainsi que le témoigne l'acte du parlement du 9 décembre 1541, qui, *nonobstant* la confirmation en 1518, par François I<sup>er</sup>, de l'autorisation accordée par Charles VI, s'opposa à ce que des *particuliers* fissent jouer des *mystères de l'ancien Testament*.

Ce fut dans une maison du faubourg Saint-Denis, espèce d'hôpital<sup>[91]</sup> destiné à recevoir les pèlerins et pauvres voyageurs arrivés après la clôture des portes de la

ville, que les prédécesseurs de Lekain, de Molé et de Talma, dressèrent leur premier théâtre. Le comité, ou plutôt la confrérie qui en faisait l'office, organisa son service dans la chapelle de la Sainte-Trinité, dépendant de cet hôpital.

Les provinces<sup>[92]</sup> ne tardèrent pas à participer aux jouissances dramatiques de la capitale, jouissances bien vives, si nous en croyons *Alain Chartier* qui, parlant des mystères qui furent joués lors de l'entrée de Charles VII à Paris, en 1437, « tout au long de la grande rue Saint-Denis, sur échafauds bien et richement tendus, auprès d'un ject de pierre l'un de l'autre, dit : et là venoient gens de toutes parts criant Noël, et les autres *pleuroient de joie*<sup>[93]</sup>. » Le journal d'un bourgeois de Paris porte à ce sujet : « *Comme on fist pour le petit roi Henry (d'Angleterre), quant il fut sacré à Paris ;* » ce qui ne s'applique sans doute pas aux *larmes de joie*.

On parle, dans l'histoire de la ville de Lyon, d'un mystère joué en 1486, pour lequel « le chapitre de l'église ordonna 60 livres, » ainsi que d'un théâtre public, dressé en 1540, dans la même ville, où, « par l'espace de trois ou quatre ans, les jours de dimanche et les festes, après le disner, furent représentées la plus part des histoires du viel et nouveau Testament, avec la farce au bout pour recréer les assistants. Le peuple nommait ce théâtre *le Paradis* »<sup>[94]</sup>.

Le parlement ayant, en 1540, rendu, par un arrêt, la maison de la Trinité à sa première destination, les confrères de la Passion s'installèrent à l'hôtel de Flandre, puis se décidèrent à acquérir l'hôtel de Bourgogne, où ils furent autorisés à s'établir, en 1548, mais sous la condition qu'ils ne joueraient que des sujets profanes, licites et honnêtes<sup>[95]</sup>, et que les acteurs porteraient des masques selon leurs rôles, comme aux théâtres des anciens. Ces <sup>[95]</sup>conditions, inconciliables avec le caractère religieux de la confrérie, la détermina, dit-on, à faire exploiter, par des laïcs moins scrupuleux, le privilège exclusif que le même arrêt lui conserva, et que lui confirmèrent des lettres patentes de mars 1559, du roi Henri II. Ce prince avait déjà témoigné son goût pour ces nouveaux spectacles, en assistant en 1553, au collège de Reims, aux représentations de la Cléopâtre de Jodelle, la première pièce régulière de notre théâtre. (Voy. règl. du parlement, 14 décembre 1557, pour *Huon de Bourdeaux*.)

Sous Henri III, règne pendant lequel, dit l'Étoile, « la corruption étoit telle, que les farceurs, bouffons, put... et mignons, avoient tout crédit auprès du roi, » l'autorité royale contre-balança, si elle ne fit fléchir sous ce rapport, celle du parlement. Ainsi, lorsque les comédiens italiens surnommés *gli Gelosi*, appelés de Venise par le roi, débutèrent le 29 mai 1577, à l'hôtel Bourbon<sup>[96]</sup>, le parlement leur fit en vain défense, par divers arrêts « et sous peine de dix mille livres parisis d'amende, applicable à la boîte des pauvres, de plus jouer leurs comédies, pour ce qu'elles n'enseignaient que paillardises... et même de plus *obtenir* et présenter à la cour des

lettres patentes d'autorisation. » Un mois plus tard, ils recommencèrent leurs représentations par la *jussion* expresse du roi.

Il faut que les comédiens de province, qui s'installèrent sept ans plus tard à l'hôtel de Cluny, aient enseigné *moins de paillardises* que *gli Gelosi*, et n'aient par conséquent pas inspiré le même intérêt à Henri III, puisqu'ils furent contraints d'exécuter, *séance tenante*, l'arrêt du parlement du 6 octobre 1584, qui renversa leur *proscenium*. Douze ans plus tard, ils furent autorisés à jouer à la foire Saint-Germain, à la charge de payer, par chaque année qu'ils joueraient, deux écus aux administrateurs de la confrérie de la Passion, dont l'entreprise théâtrale touchait à son déclin. (Voyez l'arrêt du parlement du 19 juillet 1608, en faveur de *Joubert d'Engoulevent, prince des sots*. Félibien, *Preuves*, 3<sup>e</sup> vol., p. 44, et l'arrêt du conseil du 7 novembre 1629, qui met en doute les qualités et privilèges de la confrérie. Recueil général des anciennes lois, t. xvi, p. 345.)

---

## LA LANDE.

---

(M), [page 32](#).

La Lande, mort en 1807, *en odeur d'athéisme*, fut, dit M. Delambre, enthousiaste fanatique des idées religieuses ; dès l'âge de dix ans, il prêchait, en habit de jésuite, des sermons de sa composition. Il faut que ses convictions aient résisté aux influences de la société des philosophes du roi de Prusse<sup>[97]</sup>, et à l'effet de ses observations dans l'étude du ciel, pendant près de vingt ans, puisque dans son voyage d'Italie, écrit vers 1765 (il avait alors 33 ans), on trouve l'éloge de saint Charles Borromée, de saint François d'Assise, et celui des cérémonies catholiques, « *respectables*, dit-il, *en dépit d'une philosophie destructive de toute inégalité, de toute religion, de tout pouvoir*. » Il se moque ailleurs d'un médecin génois *dont la folie était de prêcher l'athéisme*.

D'autres pourront supposer qu'une plus complète observation de la marche des phénomènes célestes, par un effet contraire à celui exprimé dans le beau verset *Cæli enarrant gloriam Dei*, lui aura révélé un mouvement sans moteur, et l'aura fait ainsi revenir de ses préjugés. Quant à nous, d'après ses dissertations mêmes que nous avons entendues, et en raison de son organisation, qui le rejetait hors des sentiers battus, nous tenons pour constant qu'il entra plus de fanfaronnade que de conviction dans sa conversion au culte du néant.

Tel ne fut pas *Socrate*, à qui *La Lande* était fier de ressembler par les traits du visage comme par sa chevelure négative<sup>[98]</sup> ; car Xénophon nous apprend que ce <sup>[98]</sup>philosophe religieux « ne voulait point qu'on recherchât curieusement l'artifice admirable avec lequel *les dieux* ont disposé tout l'univers, parce que c'est un secret que l'esprit de l'homme ne peut pas comprendre, et que ce n'est pas faire une action agréable *aux dieux* que de tâcher à découvrir ce qu'ils nous ont voulu cacher. » (Trad. de Charpentier.)

Il existait d'ailleurs d'autres points de dissemblance entre *La Lande* et son patron d'adoption, qui pensait : *que les sciences demandant un homme tout entier, et le divertissant de plusieurs bonnes occupations, il suffisait, par exemple, en fait d'astronomie, de savoir ce qu'on pouvait apprendre des matelots ou des gens qui chassent la nuit.* M. Jourdain, qui n'en demandait pas davantage, était donc à cet égard plus près de *Socrate* que *La Lande*.

Ce même besoin de s'élever au-dessus des faiblesses humaines qui domine dans tous les actes de la vie de *La Lande*, détermina l'annonce et les préparatifs publics d'un voyage entrepris aux yeux de la capitale assemblée, de Paris à Gotha (en l'an 7), au moyen d'un ballon qui le descendit sain et sauf, quelques instants après le départ... au bois de Boulogne.

Aux moyens généraux et naturels, propres à grouper sur lui l'attention du public, il en joignit de plus efficaces encore, en ce que, pris au-delà des bornes posées par la nature même, ils éveillaient les susceptibilités et les répugnances individuelles.

« Il affectait, dit encore M. Delambre, de manger avec délices des *araignées* et des *chenilles*, » et fut même imité par une de ses élèves de prédilection, madame Le Paute<sup>[99]</sup>.

Ce cours *particulier*, dont nous avons suivi quelques leçons, était sans doute moins contraire que le cours d'athéisme aux *intérêts* de *l'humanité*, moins celui des insectes en jeu. Nous pensons que la chaire en est restée vacante.

*La Lande* était d'ailleurs instruit et laborieux, simple quoique dans l'aisance, et de plus très-serviable. Dupont de Nemours dut la vie à son courage civil, qui lui dicta l'éloge de Bailly<sup>[100]</sup> et de Lavoisier, sous le couteau toujours menaçant qui fit tomber leurs têtes.

Malgré ses principes, ou du moins leur nullité en matière de religion, il recueillit à l'Observatoire, des prêtres échappés au massacre des Carmes, qu'il faisait passer pour des astronomes, leur disant, pour rassurer leur conscience sur la portée de ce mensonge officieux, s'il en fut : « Est-ce tromper que de faire considérer comme astronomes ceux dont les regards sont toujours tournés vers le ciel ? »

Il est mort à 75 ans, en 1807, après avoir été 54 ans membre de l'Académie, et 46 ans professeur au Collège de France.

---

## MESSIER.

---

(N), [page 34](#).

Messier alliait à la simplicité d'un enfant une grande force de volonté et une rare ténacité comme observateur. Sa vocation spéciale et ses succès dans la recherche des comètes, dont nous avons vu qu'il eut le monopole presque exclusif, surtout pendant les quinze premières années de son séjour à l'hôtel de Cluny, ont pu tenir à l'excellente organisation de sa vue qui, jusqu'à l'âge de 83 ans, lui permit de *distinguer* ce que d'autres ne pouvaient *apercevoir*.

Nommé académicien libre en 1770, il fut agrégé à toutes les sociétés savantes de l'Europe, et dut sa célébrité à sa qualité de bon *observateur*, à raison sans doute de l'intérêt qu'on attachait alors à la surveillance des corps célestes qui pouvaient menacer notre globe.

Cette surveillance exclusive l'amena à démontrer l'exactitude des *thèmes d'observation* de notre grand fabuliste, par une chute de 25 pieds qu'il fit, en 1781, dans une glacière du jardin de Mousseaux, étant sans doute à l'affût de quelque comète.

Il en fut *quitte* pour la rupture d'une cuisse et d'un bras, pour l'enfoncement de deux côtes, et pour une forte plaie à la tête. Cette réunion d'accidents, occasionnée par les glaçons, le força d'interrompre ses travaux pendant plus d'un an, malgré le soin que prit son chirurgien de confiance, Dumont, dit Valdajou, de lui casser de nouveau, pour la mieux rajuster, sa cuisse mal remise par un célèbre docteur, confrère de Messier à l'Académie.

Il manifesta, dès ce moment, hautement son dédain pour les théories savantes, citant, comme un nouvel exemple, la guérison qu'il avait obtenue dans son enfance, d'un paysan de son village, en un cas semblable, guérison si parfaite, qu'il lui était impossible de préciser quelle cuisse avait été soumise à l'opération.

---

## REMPARTS DE SENS.

---

(O), [page 40](#).

Ces monuments abondent sur la surface ou *dans le sol* de notre pays. Passant à Sens, il y a trois ans, avec un archéologue instruit, M. le docteur Michelin de Provins, nous fûmes très-surpris de trouver des sculptures d'un grand caractère sur des pierres qu'on venait d'extraire presque sous nos yeux des remparts romains qui entourent cette ville[\[101\]](#). Ces sculptures représentaient, dans une proportion d'environ 30 pouces, des griffons, des vases, feuilles d'acanthé, etc. Cherchant à remonter aux causes de cette particularité, nous reconnûmes que la base de ces remparts, dans toute leur étendue (peut-être 1000 toises), était formée, à quelques pieds de hauteur, de pierres semblables dont la face extérieure était lisse, mais indiquait, par des entailles pratiquées pour les tenons, et dont quelques-unes nous ont paru empreintes d'oxide métallique, qu'elles avaient fait partie d'une construction ; de plus, nous trouvâmes, sur un assez grand nombre de ces pierres, des inscriptions ou portions d'inscriptions latines en caractères et expressions[\[102\]](#) analogues à ceux qu'on voit encore sur les monuments romains conservés.

Notre supposition était toute naturelle. Nous la livrons, pour ce qu'elle leur paraîtra, aux savants antiquaires qui peut-être se sont déjà occupés de cette découverte[\[103\]](#).

N'est-il pas présumable que lors de l'établissement du christianisme dans les Gaules, comme religion dominante, vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle, il existait à Sens, ville *romaine* s'il en fut dans nos pays, un temple païen qui aura été détruit[\[104\]](#), et dont les matériaux auront servi de base à de nouvelles murailles construites dans ces derniers temps, et qui n'ont pu, d'après surtout notre remarque, enceindre l'*Agendicum* du temps de César[\[105\]](#) ? En plaçant les pierres sculptées, provenant sans doute des frontons, frises ou chapiteaux, de manière à ce que la partie unie fût seule en dehors, sauf pour les inscriptions qui ne formaient pas saillie, on a assuré la conservation des sculptures, qui, en effet, n'ont éprouvé aucune altération dans leur contact avec le ciment romain.

D'après cette conjecture, que rien jusqu'ici ne contredit pour nous, cette carrière ne serait-elle pas, pour un musée de monuments *romains-français*, une mine inépuisable. Son exploitation serait d'ailleurs très-agréable aux descendants des illustres *Senonenses*, à en juger par l'empressement qu'ils ont mis, il y a deux ans, à profiter

d'une saison morte pour faire démolir leur porte de ville la plus curieuse et la mieux conservée.

---

(P), [page 42](#).

Malgré le rapport des plus favorables fait à l'Institut par M. Alexandre Delaborde, malgré les éloges et la médaille d'or de cette illustre compagnie, malgré l'assentiment donné à ce travail par M. le préfet de la Seine, dont une fondation si remarquable contribuerait sans doute à illustrer l'édilité, et malgré la beauté du plan et son utilité incontestable pour la ville de Paris, seule de toutes les grandes villes de France qui ne possède aucun établissement consacré à recueillir des objets d'art, nous n'hésitons pas, dans notre conscience, à jeter franchement le découragement dans l'âme de M. Albert Lenoir. Nous craignons bien du moins qu'il n'en soit pour ses plans et projets, *grâce* aux obstacles qui surgiraient de toutes parts si l'on parlait sérieusement de leur exécution. A-t-il bien calculé, dans la naïveté de son âge et dans l'entraînement des émotions puisées dans le souvenir de la latitude accordée à son père pour un travail du même genre, les luttes d'intérêt et d'amour-propre comme les avis raisonnés et contradictoires des architectes *en pied*, les résistances positives ou par voie d'inertie bureaucratique des *sous-ordres*, qui ne protègent, et pour raison à eux connue, que leurs clients habituels, et surtout a-t-il pensé à la partie financière du projet et à l'avis malheureusement indispensable de la commission du budget municipal ? Veut-il que nous en rédigeons d'avance les conclusions ? *Projet très-remarquable, et dont l'exécution, sans doute désirable, doit être ajournée indéfiniment en raison des charges de la ville.* Qui doute que ces charges ne soient lourdes, très-lourdes, comme aussi les revenus y affectés qui sont nos charges à nous ? Et cependant ne consacre-t-on pas annuellement des sommes bien autrement importantes à des acquisitions de maisons, pour l'exécution, qui ne *s'ajourne jamais*, de projets de..... démolition !

On verra peut-être un jour l'hôtel en question et les Thermes eux-mêmes, *acquis* pour cette destination bien plus *rationnelle* comme *moyen d'assainissement*, à moins que la direction actuelle des études n'inculque, à *propos*, à nos enfants, d'autres principes administratifs à cet égard que ceux que nous leur léguerons.

Resterait encore la question *accessoire*, mais importante, des frais *d'ameublement* du musée municipal. À cet égard, les villes, n'étant pas ou ne devant pas être comme les particuliers, *pressées de jouir* dans un *temps donné*, pourraient attendre les convenances et les occasions dont il serait sage de se mettre en mesure de profiter. Une fois l'hôtel et les Thermes sauvés des chances qu'ils peuvent courir d'un moment à l'autre, et le plan d'un musée arrêté et publié, ces occasions se présenteront en foule.

Il y a d'ailleurs des *Monthyons* parmi les admirateurs de la vieille France, et même parmi les conservateurs bénévoles de ses *haillons*. Demandez plutôt au directeur *du musée d'Orléans* !

---

## VITRAUX.

---

(Q), [page 52](#).

Les anciens ne se servaient pour la clôture des jours que de plaques d'albâtre, de lames de talc ou de mica : ils ne connaissaient donc pas la peinture sur *vitres*, dont l'usage en France, indiqué comme remontant au  $\text{II}^{\text{e}}$  siècle<sup>[106]</sup>, n'est cependant constaté que vers le milieu du  $12^{\text{e}}$ , époque où l'abbé Suger fit peindre les vitraux de Saint-Denis avec de la poudre de saphirs et autres pierres précieuses<sup>[107]</sup>. Les vitraux du  $13^{\text{e}}$  <sup>[107]</sup>siècle de la Sainte-Chapelle de Paris, de la *cathédrale* de Chartres, de plusieurs églises de Rouen, etc., doivent donner une juste idée de ce qu'était, dans son enfance, cet art qui n'a *marché avec les siècles*, il faut le reconnaître, que sous le rapport du dessin et de quelques perfectionnements dus aux progrès de la chimie. Quant à l'effet général tout-à-fait diamantaire des grandes croisées et des roses du  $13^{\text{e}}$  siècle, il est pour nous complet, plus harmonieux, et dans son principal objet, qui est de favoriser le recueillement, préférable, comme ensemble, à celui des élégantes compositions des  $15^{\text{e}}$  et  $16^{\text{e}}$  siècles. Cet art était nécessairement subordonné à celui de la fabrication du verre, qui ne se coulait alors qu'en petites lames<sup>[108]</sup> ; ce qui explique la dimension restreinte des médaillons et autres parties qui, réunies par un *sertissage* de plomb, d'un bon effet, en ce qu'il divisait franchement les sujets et les contours, concourent à former des mosaïques éblouissantes. Toutes ces parties sont colorées dans la pâte. Ce sont des hachures mises par apprêt et passées au feu, qui déterminent les reliefs des draperies, les formes et les traits des figures, et accessoires.

Dans le  $15^{\text{e}}$  siècle, des maîtres tels que Henri Mellin<sup>[109]</sup>, Albert Durer et autres grands artistes, firent participer cet art au progrès de la peinture proprement dite. Procédant d'ailleurs dans un autre système, d'après des moyens combinés lors de la fabrication du verre, ils parvinrent à obtenir sur la même plaque, par le mélange de la peinture d'apprêt et de l'émail, des tons fondus, des nuances et du clair-obscur. Déjà les Van Eyck, et surtout l'aîné, nommé Jean de Bruges, qui fut chargé de grands travaux pour Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, avaient, dit M. Lenoir, trouvé le

secret de se ménager la possibilité d'intercaler d'autres couleurs sur une plaque colorée dans la fusion, en en suspendant l'effet de telle sorte qu'une des surfaces du verre restât blanche ; en usant alors avec l'émeri<sup>[110]</sup>, du côté coloré, la partie qu'on voulait réserver pour d'autres tons, le blanc reparaissait pour les recevoir.

Parmi les grands peintres verriers du 16<sup>e</sup> siècle, Jean Cousin<sup>[111]</sup> tient incontestablement le premier rang. Le <sup>[111]</sup>portrait de François I<sup>er</sup>, et les sujets tirés de l'Apocalypse, placés à l'ancien musée Lenoir, suffiraient pour le mettre en première ligne. On y trouve science et charme de composition, et vérité de ton des chairs, comme harmonie générale, sans la recherche du pointillé qui rapetisse l'effet. Ses compositions brillent aussi par l'éclat et la richesse des draperies et autres accessoires, qualités principales dans ce genre de tableaux, qui, n'étant éclairés que par transparence, contrairement à la règle ordinaire de la nature, ne sauraient en général partager avec la peinture opaque la prétention à la magie de l'illusion. Ce n'est que dans certains effets de perspective intérieure, comme ceux dus à l'habile pinceau de M. Granet, qu'on pourrait, à notre avis, tirer un grand parti de la condition de transparence et de la lumière *toute faite*, dont on n'aurait plus qu'à dégrader les reflets jusqu'aux repoussoirs.

Bernard Palizai, si célèbre par ses poteries émaillées, a cultivé avec un grand succès cet art qu'il pratiqua dès son jeune âge. C'est à lui qu'on attribue la peinture en grisaille<sup>[112]</sup> faite pour le château d'Écouen, des quarante-six <sup>[112]</sup>tableaux de l'histoire de Psyché, composition de Raphaël, réduite par *il Rosso*. Ces médaillons si parfaits, à tous égards, que nous admirâmes long-temps, dans la galerie du Musée des monuments français, démontés sans soin, puis promenés de greniers en greniers, furent transportés, il y a quelques années seulement, nous a-t-on dit, à Chantilly, et ne reverront sans doute jamais la lumière qu'ils modifiaient d'une manière si suave. On doit aussi à Palizzi les arabesques d'Écouen, dont deux panneaux figurent dans la collection<sup>[113]</sup>.

*Desangives*, auteur des beaux vitraux de Saint-Paul, *Pinaigrier* et beaucoup d'autres artistes du 16<sup>e</sup> siècle, ont également laissé de nombreuses traces, malheureusement trop fragiles, de leur beau talent très-honoré à cette époque.

Dès le commencement du 17<sup>e</sup> siècle, cette peinture perdit entièrement en France son caractère d'éclat et de solidité, par l'abandon des anciens procédés, dont le secret, si secret il y a, n'était cependant pas et ne fut ja mais perdu. Mais, soit économie, soit lassitude du beau, car tout fatigue en France, on se borna, quand quelques occasions assez rares se présentèrent, à appliquer par apprêt, sur des plaques plus grandes il est vrai, des couleurs qui ne résistent pas aux plus faibles acides, quelquefois même au frottement de l'ongle.

Cependant la confection des verres colorés dans la fusion se continuait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne et même en France, mais principalement pour la restauration des mêmes vitraux ; car, à cela près de quelques échantillons décrits par M. Lenoir, nous ne voyons l'emploi de cet art dans aucun édifice des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.

Au commencement du 19<sup>e</sup> (1806), son exploitation fut reprise sur une petite échelle à Cologne, et en Suisse, à Urash [\[114\]](#) ; elle s'étendit en Allemagne, où la vieille cathédrale de Ratisbonne brille d'un nouvel éclat, grace aux beaux panneaux de plus de 20,000 fr. pièce, exécutés par M. Franck, sous le patronage généreux et éclairé du roi de Bavière, à qui on doit aussi la conservation des chefs-d'œuvre des écoles allemande et belge du 15<sup>e</sup> siècle, réunis par M. Boisserée. L'Angleterre ne voulut pas rester étrangère à cette impulsion, qui gagna *même* la France, où, depuis quelques années, les encouragements dus au zèle éclairé de M. le comte de Chabrol, ancien préfet de Paris [\[115\]](#), ont produit dans ce genre de [\[115\]](#) véritables chefs-d'œuvre, surtout pour d'autres destinations que celles affectées en général aux anciennes *verrières*.

---

## BENVENUTO CELLINI.

---

(R), [page 72](#).

Qui saurait extraire des confessions, exemptes de toutes réticences, laissées par Cellini, et qu'appuient d'ailleurs les témoignages de ses compatriotes et contemporains, Vasari et Varchi, les principaux traits de cette grande figure *modèle*, et déduire, de l'influence de son organisation sur sa conduite, les conséquences de sa vie inquiète et aventureuse, lorsque son talent et ses succès pouvaient lui assurer l'existence la plus douce, reproduirait le type le plus complet de la variété d'êtres connus de tous temps, et encore aujourd'hui, sous le nom *d'artiste* [\[116\]](#).

Besoin d'indépendance absolue et d'émotion à tout prix ; impatience de tout frein ; insouciance du lendemain, partant de l'avenir ; soif inextinguible de célébrité ; présomption de soi-même portée au dernier point ; abnégation complète, en certains cas, d'intérêts personnels ou prétentions, et avidité sans bornes ; amours cyniques ; amitiés ardentes mais peu durables ; haines vigoureuses ; mélange de religion, de superstitions et d'incrédulité, de condescendance et d'audace avec les grands ;

inconstance dans les projets ; enthousiasme suivi de dégoût pour l'œuvre *imposée* ; courage et libéralité aveugles ; prompt abattement et plaintes bruyantes dans le malheur, et satiété plus prompte encore du bien-être, toujours sacrifié à des chances suivies de regrets : telle serait, d'après cette étude de l'homme sur lui-même, l'autopsie morale de ce grand artiste, et le résumé synoptique des conditions presque toujours inséparables du don si rare d'un grand talent *naturel*.

Issu d'une famille dont il célèbre l'illustration tout en paraissant la dédaigner, mais fils d'un facteur d'orgues, bon dessinateur, Benvenuto, né en 1500, s'occupa des arts par instinct, pour ainsi dire dès le berceau. Résistant aux désirs de son père, il quittait la musique pour dessiner et modeler en terre. À 13 ans, il travaillait comme apprenti chez le père du célèbre *Baccio Bandinelli*, qui, 33 ans plus tard, faillit payer d'un coup de dague sa rivalité de gloire avec Benvenuto. À 16 ans, lors de son exil pour participation à un duel, il était *artiste*, grâce à ses études dans l'école alors florissante de Michel Ange ; et c'est à 18 qu'il exécuta le *fermoir de ceinture* <sup>[117]</sup>, qui, dit-il, le fit proclamer par les autres orfèvres florentins « *le premier du métier*. »

Depuis ce premier pas vers la célébrité, sa carrière, élargie par d'admirables travaux dans divers genres, ne fut qu'un enchaînement alternatif de triomphes et de contrariétés d'amour-propre, de faveurs insignes et de disgraces complètes, d'espérances et de déceptions. Son caractère présomptueux, irritable et vindicatif, venait toujours paralyser et souvent convertir en mesures d'une justice rigoureuse, les bonnes dispositions qu'inspiraient son immense talent et ses magnifiques travaux <sup>[118]</sup>. <sup>[118]</sup>

C'est ainsi que, jouissant à 30 ans d'une haute faveur près du pape Clément VII, admirateur de ses beaux ouvrages <sup>[119]</sup> et témoin du courage et de l'adresse qu'il montra lors du siège du château Saint-Ange, en 1527 <sup>[120]</sup>, il compromit cette belle position par sa conduite turbulente, par ses exigences indiscrettes et par l'aigreur d'un ressentiment non motivé ;

Que plus tard, poursuivi pour des assassinats, qu'il décrit comme de hauts faits <sup>[121]</sup>, mais protégé, à raison de <sup>[121]</sup>ses talents par les cardinaux *Cornaro* et Médicis, et par le pape *Paul III*, qui lui accorda sa grace et lui commanda de beaux travaux, il quitta son *ingrate* patrie, parce que le pape lui préféra son propre neveu *Sforza*, pour la remise à Charles-Quint du livre d'heures dont l'admirable couverture lui aurait sans doute valu les éloges de ce prince ;

Qu'à peine arrivé en France, en 1537, sur la réception trop froide à son avis que lui fit *il Rosso*, et malgré *l'accueil gracieux* qu'il reçut de François I<sup>er</sup>, il se décida à retourner en Italie, où ses *persécuteurs* lui réservaient une longue et douloureuse

détention, qu'il subit dans le même château Saint-Ange qu'il avait si vaillamment défendu [\[122\]](#) ;

Qu'après avoir été arraché à son cachot par la puissante intervention de François I<sup>er</sup> et par les bons offices du cardinal de Ferrare [\[123\]](#), sans égard à l'accueil de ce grand roi, au traitement de 700 écus d'or, indépendamment de gratifications plus importantes, et du don du château du Petit-Nesle pour sa résidence ; sans même s'inquiéter de suivre les intentions du prince, auxquelles il substitua toujours ses volontés [\[124\]](#), et dont il finit par lasser la patience ; jaloux du Primatice, furieux contre la duchesse d'Étampes qui *l'avait fait attendre* [\[125\]](#), il abandonna volontairement et sans but la plus belle position qu'artiste ait jamais obtenue, et quitta pour jamais la France qu'il regretta toujours ;

Qu'enfin, retiré à Florence au sein de sa famille, près d'un prince ami des arts, qu'il avait double intérêt à satisfaire, puisqu'il s'agissait d'illustrer sa patrie, il s'y prit de telle sorte, que les beaux travaux qu'il obtint et exécuta [\[126\]](#), devinrent pour lui des sujets de tribulations de tout genre. Ce fut dans des alternatives de faveur et de disgrâce, de bonne et mauvaise fortune, dans les cauchemars de la jalousie [\[127\]](#) et du regret d'une position perdue par sa faute, et de plus dans des embarras pécuniaires qu'il n'aurait pas dû connaître, qu'il consuma les vingt-six dernières années d'une existence convulsive caractérisée par cette seule circonstance. À 58 ans, il se détermina à entrer dans les ordres et se fit tonsurer, et il se maria à 60 ans.

Sa vie intérieure, comme homme privé, participa de celle d'artiste et fut également tourmentée.

De ce cratère, où bouillonnaient pêle-mêle toutes les passions les plus nobles comme les plus honteuses [\[128\]](#), sortirent, par irruptions soudaines, de sublimes mouvements de courage, de grandeur d'âme et de générosité, ou d'ignobles accès de cupidité, de fanfaronnade ou de vengeance. Trop de confiance en soi-même, trop de défiance envers les autres, ces dispositions assez communes chez l'homme, s'accroissent encore chez l'artiste par le sentiment de sa supériorité, et par l'idée souvent exagérée de son importance.

L'énergie du talent tient à celle des passions : le même germe les contient et les développe ; et c'est en subissant les conséquences du pacte satanique, qui régla les conditions de son être, que Cellini se montra à la fois au-dessus [\[129\]](#) comme au-dessous de l'humanité.

---

## JEAN DE BOLOGNE.

---

(S), [page 84](#).

La fontaine de la place Saint-Pétronne de Bologne, dont Jean de Bologne conçut la pensée et exécuta la *sculpture*, transformée en bronze, est toujours présente à notre mémoire, bien que notre souvenir date de 35 ans. *Neptune faisant d'un coup de trident jaillir des torrents d'eau d'un rocher* : c'est là un *motif* de fontaine ! Que sont, près de ce jet du génie, toutes nos combinaisons architecte-hydrauliques, depuis la très-gracieuse lanterne des *Innocents* où, par un changement de disposition<sup>[130]</sup>,<sup>[130]</sup> on est parvenu à garantir, par une épaisse coupole, la vasque et la gerbe d'eau principales, des atteintes de la pluie, jusqu'à la *borne-fontaine* qu'on vient *enfin* d'adopter comme décoration convenable du centre de l'esplanade des Invalides ? Observons que ce dernier enfantement est le résultat de longs efforts, et que depuis vingt ans c'est au moins la troisième fontaine de rechange sur la même place<sup>[131]</sup>. Les frais de construction et de démolition des autres, réunis à ceux du *monument* actuel, auraient couvert la dépense d'un ornement digne de cette magnifique esplanade.

Du bronze, du bronze, et du génie... moins d'architecture que de sculpture, voilà, selon nous, les éléments constitutifs des monuments hydrauliques destinés à la décoration des grandes places, dans notre capitale surtout, dont *la constitution atmosphérique* colore le bronze et corrode promptement la pierre et même le marbre.

Au lieu de planter l'aiguille *triomphale* de *Luqsor*<sup>[132]</sup> sur une place où sa forme, sa proportion et sa couleur briseront les lignes, diminueront l'échelle et rompront l'accord des monuments environnants, essayez d'y placer, ne fût-ce que pour en laver les souillures, un groupe de grandes figures en bronze, à eaux fortement jaillissantes, comme qui dirait le Neptune, l'Apollon de Versailles ou pièces équivalentes, jouant incessamment et sans attendre l'ordre de M. le maire, et vous m'en direz votre avis.

---

(T), [page 88](#).

Ce commissaire avait régné sur la France pour un cinquième en occupant un de ces trônes que Bonaparte *fondit* en un seul. Cette position élevée, dont nous reconnaissons qu'il n'abusa pas, et son rôle *nouveau* d'amateur, devaient lui sembler étranges lorsqu'il se reportait à la proposition qu'il fit à la convention, comme ministre de la justice, « de *brûler* toutes les anciennes chancelleries et tous les titres de ces hommes *dévorés du désir d'être grands*, » si surtout les lambris dorés du Luxembourg ne lui avaient pas fait oublier son modeste cabinet de Rennes. Ce meuble était resté enfoui dans une maison de campagne, d'où les offres les plus brillantes ne purent le tirer. À la mort de ce *feu roi*, les matadors du commerce de Paris exploitèrent, selon l'usage, sa succession mobilière ; ce beau *cabinet* qui leur échut allait être réduit à sa valeur intrinsèque. Prévenu à temps, M. D\* a pu lui conserver, *jusqu'à nouvel encan*, la valeur *idéale* qu'on peut lui assigner, sans craindre d'excéder le prix de sa confection.

---

## BERNARD PALIZZI.

---

(U), [page 106](#).

Pour être un grand et célèbre artiste, il n'est pas toujours nécessaire de faire de grandes choses, de couvrir de grandes toiles, de sculpter de grands blocs. Chaque branche d'art, dans la proportion la plus bornée, admet le progrès et la perfection ; et celui qui, surtout dans des travaux à la fois brillants et utiles, atteint, sinon le premier<sup>[133]</sup>, du moins le plus complètement le but, et <sup>[133]</sup>dote son pays d'une découverte dont l'exploitation lui sera profitable, acquiert, avec des droits à sa reconnaissance, de justes titres à la célébrité.

Ainsi, Bernard Palizzi, né dans l'Agenois, au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, de parents pauvres, quoique n'ayant exercé jusqu'à près de 40 ans que les métiers modestes d'arpenteur, de peintre sur verre et de potier de terre, sans instruction première, mais doué d'une grande énergie de volonté, vint tout à coup allumer, pour ainsi dire, en France, le flambeau des sciences naturelles, et se classer, par d'utiles ouvrages et par d'admirables travaux d'art, au premier rang de nos savants et de nos artistes.

Il vivait tranquille à Saintes avec sa nombreuse famille, s'occupant de toisage, de chimie et de peinture sur verre, et coordonnant les observations sur l'histoire naturelle, recueillies par instinct dans ses fréquentes courses, lorsque la vue (en 1539, dit-on,) d'une coupe ronde en terre émaillée bouleversa toute son existence.

Cette coupe était sans doute un produit de l'art céramique en Italie, où les travaux de Ravenne et de Faenza, et les belles sculptures émaillées des frères *della Robbia*, de Florence, étaient depuis très-long-temps célèbres.

À tout autre que Palizzi, cette nouveauté, en prouvant, par son existence même, qu'on ne pouvait prétendre aux honneurs de la découverte, n'eût inspiré que le désir d'imiter, facile à satisfaire au moyen d'un voyage en Italie ; mais ce n'est pas ainsi que le génie procède.

*Et moi aussi*, nous semble-t-il lui entendre dire, *je serai émailleur sur terre et créateur* d'une industrie utile à mon pays ! Dès ce moment plus de repos, plus de famille ; pas de sacrifices, de privations, de fatigues personnelles, qui coûtent, jusqu'aux succès, non douteux dans la conscience des moyens et de l'opiniâtreté du grand artiste. Mais ce succès se fit attendre quinze longues, bien longues années ; et si, dans cet immense intervalle, encore agrandi par les soucis et la misère, il eût succombé à ses efforts surhumains et à des privations qui, dit-il, le « *rendirent si écoulé* en sa personne, qu'il n'y avait aucune forme n'y apparence de bosse aux bras ni aux jambes, » quel autre fruit ce grand homme aurait-il recueilli de sa généreuse résolution, que la pitié qu'inspire un fou ruinant sa famille, brûlant ses meubles et jusqu'aux planchers de sa maison [\[134\]](#), et se consumant lui-même pour colorer des tessonns *à la manière italienne*.

Il faut lire dans ses Mémoires l'exposé candide de tout ce qu'il eut à souffrir pour lui et pour les siens, que, par une discrétion qu'on appréciera, il n'a nommés que *ceux de ma maison*, et dont il cherchait, par une gaîté factice, à ranimer le courage, épuisé par une si longue attente, au point de les rendre injustes envers lui.

Comme les nobles sentiments de l'artiste se montrent bien dans cette résolution qu'il prit au milieu de sa détresse, de ce qu'il appelle lui-même son affreuse misère, de détruire entièrement le produit d'une fournée à demi réussie, « et dont *aucuns vouloient acheter à vil prix, parce que c'eust été un décriement et rabaissement de son honneur* ! Je me couchai de mélancolie, ajoute-t-il, car je n'avois plus de moyens de subvenir à ma famille. »

Qu'il y a loin aussi du mystère dont s'enveloppent la plupart de nos brevetés d'inventions, à la publicité que donne Palizzi à ses procédés, et même aux accidents qu'il éprouva, « afin, dit-il au lecteur, que tu t'en donnes garde, que mon malheur te serve de bonheur, et que ma perte te serve de gain. »

C'est sans doute pendant l'interruption forcée, dont il parle, de ses essais de poterie, qu'ayant repris ses travaux d'arpenteur et de peintre verrier, il exécuta pour le château d'Écouen, alors en construction, les beaux vitraux de la Psyché, et des arabesques sur les dessins del Rosso ; et c'est à ces travaux, qui le mirent en rapport avec le connétable Anne de Montmorency, alors tout puissant, et pour lequel il

exécuta plus tard<sup>[135]</sup> des tableaux en faïence et le beau pavage d'Écouen, qu'il dut sa protection. Elle lui sauva la vie, lorsque, traîné comme protestant dans les prisons de Bordeaux, malgré les sauvegardes accordées à ses ateliers de Saintes, il faillit terminer dans les flammes<sup>[136]</sup>, vers 1560, une existence si précieuse alors à la France.

Sauvé par un ordre de Charles IX, obtenu de Catherine par l'intervention du connétable, Palizzi vint se fixer à Paris avec le titre, propre à paralyser les juridictions, locales, d'*inventeur des rustiques figulines*<sup>[137]</sup> du roi, de la reine-mère et du connétable de Montmorency. Il fut logé aux Tuileries<sup>[138]</sup>, résidence royale que Philibert de Lorme s'occupait alors de convertir en palais, sous la direction avouée par lui de Catherine de Médicis, dont les talents en architecture égalaient les connaissances astrologiques. On pense qu'il dut à son séjour dans cet asile, ou peut-être à une disposition exceptionnelle de la part de Charles IX<sup>[139]</sup>, d'être préservé du massacre de 1572.

Apprécié de plus en plus par la noblesse de son caractère, par la justesse de ses vues et par l'étendue des connaissances qu'il acquit, sans autres guides que la nature et son étude, en physique, en géométrie, en métallurgie, même en agriculture et dans toutes les parties de l'histoire naturelle, il fonda le premier enseignement de ces sciences sur des bases saines, dans des traités fort simples publiés, en forme de dialogues, et justifia par d'immenses et remarquables travaux la haute confiance de ses contemporains, plus justes à son égard, contre la règle commune, que sa postérité immédiate<sup>[140]</sup>.

Ce dont il faut lui tenir compte, à raison surtout de l'époque de sa faveur, c'est qu'il ne sacrifia jamais à son maintien, ou peut-être même à son accroissement, aucun de ses principes religieux, cause de disgrâce toujours menaçant dans ces temps de persécution ; et qu'au risque d'accroître encore le nombre de ses ennemis, il ne négligea aucune occasion de faire publiquement, dans ses enseignements, une guerre à outrance aux charlatans de toute robe, alors tout-puissants, astrologues, alchimistes, sorciers, médecins, faux savants, etc. (voyez note (Q), autre cause de discrédit dans toutes les époques). Dans cette lutte honorable, il surpassa même en courage son devancier et presque contemporain Rabelais, dont les satires, non moins vigoureuses et peut-être plus spirituelles, perdaient souvent de leur sel et de leur effet à l'*alambic* de la métaphore. (Voir les chapitres 21 et 22 du livre iv de Pantagruel, sur les *abstracteurs* du temps.)

En butte sans doute, à ces différents titres, à de puissantes inimitiés, Palizzi fut arrêté par l'ordre des *Seize*, en 1588 ; et c'en était fait de lui, malgré son grand âge, si le duc de Mayenne ne l'eût fait enfermer à la Bastille, où il mourut, en 1580, âgé de près de 90 ans.

Cette pénible détention lui offrit l'occasion de couronner dignement sa belle vie, par la sublime réponse qu'il fit à Henri III qui vint le visiter dans sa prison, et lui dit : — « Mon bon homme, si vous ne vous accommodez sur le fait de la religion, je suis contraint de vous laisser entre les mains de nos ennemis. » Voici cette réponse digne des époques les plus héroïques : « Sire, j'étais tout près de donner ma vie pour la gloire de Dieu ; si c'eût été avec regret, certes il serait éteint en ayant ouï prononcer à mon grand roi : *Je suis contraint*. C'est ce que vous, sire, et tous ceux qui vous contraignent ne pourrez jamais sur moi, parce que je sais mourir. »

---

## VISITE À L'HÔTEL DE CLUNY.

(Extrait du *Journal des Anecdotes*, 5<sup>e</sup> livraison, mars 1834.)

(V), [page 113](#).

« Si vous êtes quelquefois fatigués des petites choses, des petites gens, des petits meubles, de la petite existence d'aujourd'hui, montez en voiture avant deux heures (par un temps de grande pluie très-probablement, car tout n'est pas si petit de nos jours), et dites au cocher : *À l'hôtel de Cluny, rue des Mathurins-Saint-Jacques*. C'est comme si vous disiez : Menez-moi dans le quatorzième siècle. Cet hôtel tout féodal fut bâti, ainsi que l'ancien couvent des Mathurins, sur une partie de l'emplacement des Thermes de Julien, dont il ne reste plus qu'une salle..... Le *gothique* sur le *romain*, le moyen âge sur l'antiquité, le présent sur le passé, et bientôt l'avenir sur nous ! Et puis, il y a des hommes qui portent la tête très-haute ! il faut qu'ils n'aient rien dedans. Quoi qu'il en soit, la grande porte de l'hôtel de Cluny est ouverte, la cour est déjà pleine de carrosses, entrez. Mais, avant de mettre le pied à terre, regardez en face, un peu à droite, cet escalier en tourelle, svelte et gracieux comme les pages et damoiselles qui n'y montent plus depuis si long-temps. Et vite, regardez sur votre gauche la façade latérale de l'hôtel avec les ogives de ses fenêtres et la dentelure de son toit. À présent, faites-vous descendre du même côté dans l'angle au fond de la cour. Là est l'escalier d'honneur. Arrivés au premier étage, frappez à la porte, ou plutôt entrouvrez la portière de tapisserie, et nommez-vous à la personne qui se tient dans la salle des gardes. Quelques secondes après, viendra le maître de la maison, et vous passerez avec lui dans la galerie, le salon, la chambre à coucher, la salle à manger et l'oratoire, où rien n'a l'air d'avoir bougé depuis quatre cents ans. Ameublements, tentures, vitraux, vaisselle, armures, ustensiles et bijoux, tout a été miraculeusement retrouvé et conservé ; vous marchez au milieu d'une civilisation

disparue ; vous êtes comme enveloppés des bons vieux temps chevaleresques, et la cordiale hospitalité du maître complète l'illusion.

« Que de soins, que d'années, que d'argent, me disais-je, il a fallu pour découvrir, rassembler et réparer tout cela ! Qu'il est heureux que dans ce siècle où l'on pense beaucoup au jour présent, presque point au lendemain et jamais à la veille, un homme se soit trouvé qui ait science, conscience et patience pour renouer les anneaux épars des mœurs anciennes, et nous en représenter la chaîne d'or et de fer ! car, magnificence et force, ces deux mots sont l'épigraphe du moyen âge, écrite sur ses monuments, sur ses meubles et ses costumes, comme à chaque page de ses annales. — Voilà le jeu d'échecs de saint Louis, tout en cristal incrusté de pierreries ; voilà le lit de François I<sup>er</sup>, dont les quatre colonnes sont quatre chevaliers sculptés en chêne ; voilà les lourds gantelets qui ont peut-être serré le poignet de la duchesse de Guise ; voilà un des grands miroirs de Venise, que les Médicis apportèrent à la cour de France ; voilà le couteau qui servit à découper le cerf au gala du sacre de Charles VI ; voici la *virginelle* d'ébène et d'ivoire dont jouaient les filles d'honneur dans les châteaux des Valois ; voici la première fourchette qui ait paru, ce fut dans un festin donné par Henri III ; voici la longue épée et l'armure damasquinée de La Hire ; voici les petits saints de plomb que Louis XI priait si dévotement, et le grand verre hospitalier qui circulait à la table de Charles V, et qui pouvait désaltérer trente convives ; voilà encore le prie-Dieu et le magnifique *bahut* de la reine Blanche ! L'imagination et le souvenir donnent un prix incalculable à ces antiques objets, mais ils sont par eux-mêmes d'une grande valeur. Où voit-on maintenant que le bois, l'ivoire et les métaux soient sculptés ou ciselés avec autant de goût et de perfection ? Certes, à ne considérer toutes ces choses que comme produits de l'industrie d'alors, ce sont de redoutables rivales pour l'exposition de nos produits actuels ; et qui sait ce que seront dans trois ou quatre siècles tous les chefs-d'œuvre industriels de nouvelle fabrique ? Et encore, je ne parle point des peintures sur verre, dont nous ne faisons plus que de pâles contre-épreuves, ni de cette délicieuse figure de marbre que j'aperçois là couchée mollement ; petit chef-d'œuvre que Jean Goujon a créé sous le même ciseau qui a donné la vie à ses gigantesques et immortelles *Cariatides* ! Nous finîmes par visiter la chapelle ; c'est toujours par là qu'il faut finir. J'eus toutes les peines du monde à ne pas m'y prosterner deux fois. Dieu et l'art y demandent un double culte. L'architecture n'en a pas éprouvé le moindre dommage ; c'est un parallélogramme peu spacieux, mais d'une imposante élévation. Rien ne surpasse l'élégance hardie des piliers gothiques et de la voûte dentelée, ni la grâce de cette vigne qui règne tout autour des murs en forme de corniche, ni la légère découpe des deux poternes qui en décorent deux des angles, et dans chacune desquelles tourne un escalier de pierre qui descend à l'église souterraine. Quand donc n'aurons-nous plus d'architectes, mais seulement des maîtres maçons à qui l'on dira : Copiez-nous cela pierre à pierre. Le possesseur actuel, ou plutôt le créateur de ce musée unique en

France et peut-être en Europe, a réservé pour cette chapelle toutes les recherches du goût, toutes les splendeurs du luxe. L'autel qui est dans l'embrasure de la fenêtre principale est surmonté de trophées guerriers, et entouré de vitraux et de fresques qui décoraient sans doute les plus vieilles basiliques. Le lutrin, les stalles, les flambeaux, les lampes sont d'un travail merveilleux, tout anciens qu'ils soient, ou plutôt parce qu'ils sont anciens ; et je ne sais où l'on a pu retrouver tous ces bas-reliefs de marbre et d'ivoire, toutes ces processions de cuivre ou de bois peints et dorés qui cheminent sur les hauts entablements des murailles ; et toutes ces chasubles, ces mitres, ces crosses, ces dalmatiques, ces croix, ces encensoirs qui, sous leur magnificence usée, attestent encore l'opulence des royales abbayes. Je n'eusse pas été surpris de voir quelque vieux abbé de Cluny sortir d'une des poternes avec ses diacres, ses quatre enfants de chœur et ses deux valets de chambre, pour officier épiscopalement et nous bénir avec ses doigts éblouissants d'émeraudes et de rubis.

« En repassant dans tous les appartements pour sortir, notre hôte nous a rappelé très-complaisamment les différentes anecdotes dont ce lieu fut témoin. — C'est à l'hôtel de Cluny, sous le règne de Henri III, que s'établit une troupe de comédiens ; mais leur théâtre fut fermé le 6 octobre 1584, en vertu d'un arrêt du parlement, qui maintenait avec respect les privilèges des *doyens et maîtres de la Passion*, baladins des mystères. C'est dans l'hôtel de Cluny, en 1565, que le cardinal de Lorraine se réfugia la nuit, à pied, avec son neveu, après son désappointement de la rue Saint-Denis. Il n'y dormit pas tranquille, car les gens du maréchal de Montmorency passèrent plusieurs fois sous les fenêtres en poussant des cris de mort. L'hôtel de Cluny servit encore d'asile, en 1625, aux religieuses de Port-Royal, qui s'y retirèrent avec leur vénérable abbessse madame Arnauld, pour échapper aux persécutions des jésuites.

« Mais la scène la plus intéressante dont l'hôtel de Cluny fut le théâtre est celle qui se passa dans les premiers mois du veuvage de Marie d'Angleterre, troisième femme de Louis XII, qu'elle perdit presque aussitôt qu'elle l'eut épousé.

« Après la mort de ce roi, qui ne laissait point d'enfant mâle, le trône revenait au jeune comte d'Angoulême, petit-fils du duc d'Orléans, qui devait être François I<sup>er</sup>. — Marie d'Angleterre, pour accaparer la régence, fit aussitôt courir le bruit qu'elle était grosse, et toutes les précautions étaient prises pour donner du crédit à cette supposition qu'elle comptait bien mener à bon terme. Or, comme toutes les veuves de rois, si on les laissait faire, accoucheraient toujours d'un *prince*, surtout si elles ne sont pas grosses, la mère de François, qui voyait *qu'il y allait trop de bon pour elle et pour son fils*, comme dit Brantôme, n'avait d'autre idée que de faire suivre et surveiller, à tous les moments, celle qui voulait jouer le rôle de reine-mère. Un jour, elle apprit que Marie devait se rendre vers la nuit tombante à l'hôtel de Cluny, sans doute pour quelque mystère de galanterie, car la princesse anglaise était aussi tendre

qu'ambitieuse. Il faut vous dire que c'est le jeune François que Louis XII avait envoyé à Boulogne pour recevoir la nouvelle reine à la descente du vaisseau. C'était la femme la plus belle et la mieux faite de son temps, et personne aussi n'était *mieux fait* que François pour en sentir tout le prix. Il paraît qu'ils se fussent aimés plus que de raison, si on leur en eût laissé le loisir. Cette flamme n'avait cessé de couver sourdement dans le cœur du prince. Sa mère trouva moyen de lui faire apprendre comme par hasard que Marie serait à telle heure à l'hôtel de Cluny, *pour une pieuse conférence*. François y vole, et se fait ouvrir de force tous les appartements ; il allait peut-être jouer la couronne de France contre un baiser d'Angleterre..... Heureusement, il surprend celle qu'il aime dans les bras d'un autre !... La mère du jeune prince, qui l'avait suivi secrètement, et qui n'attendait que l'instant fatal, entra aussitôt avec quatre des plus grands seigneurs de la cour (grande confusion, comme on peut le penser), et elle exigea que, séance tenante, l'abbé de Cluny donnât la bénédiction nuptiale, dans la chapelle que nous venons de quitter, à Marie d'Angleterre et à Charles *Brandon*, fils de sa nourrice, son premier amant, et depuis duc de Suffolk. On obtint facilement de Marie l'aveu de son stratagème ; et c'est peut-être à cette galante anecdote que la France est redevable du règne de son roi-chevalier. Cette cérémonie eut lieu dans la nuit du 31 mars 1515, et de ce mariage improvisé naquit l'infortunée Jeanne Gray. — Quelquefois on n'est puni que dans ses enfants !!

« Mais quatre heures viennent de sonner, le jour s'enfuit, il faut faire de même. Cependant, avant de rentrer dans le Paris de boutiques et d'agiotage, tel que le *progrès* l'a fait, je voulus me remplir encore les yeux et la pensée de toutes ces grandes images des siècles écoulés que notre fatuité dédaigne, et j'allais enfin sortir lorsque le maître du lieu me pria fort obligeamment d'inscrire mon nom sur le registre des visiteurs. J'aurais voulu lui accorder toute autre chose pour toutes ses bonnes grâces ; mais je ne pouvais qu'obéir, et j'obéis trop même, car ces quatre vers tombèrent de ma plume et le registre en restera grevé ; il y a de plus grands malheurs que cela :

Monument de la vieille France,  
Passé plus frais que l'avenir,  
Où trouverai-je une espérance  
Égale à votre souvenir ?

« Et je partis tout honteux, mais en me promettant bien de revenir à l'hôtel de Cluny, si toutefois on ne l'abat point pour l'alignement de quelque rue marchande ou l'embellissement du quartier, qui n'a rien de plus beau.

« ÉMILE DESCHAMPS. »

- 
1. ⤴ On pourra remarquer ici comme ailleurs, que nous traitons un peu légèrement des questions prises au sérieux par les premiers artistes et par les brillants écrivains de notre école moderne, qui nous reprocheront, peut-être, de plaisanter plutôt que de *tonner* sur tout ce qui se rapporte à l'ère du vandalisme, et de ne pas voir aussi clairement qu'eux l'*aurore* qui se lève sur les débris échappés à ses ravages, après les longues et épaisses ténèbres qui les ont favorisés.

Notre réponse sera simple et franche.

Nous ne publions pas un ouvrage, mais un *catalogue*, qui peut nécessiter des explications et développements, et non des dissertations philosophiques, religieuses ou morales, sur l'influence corrélatrice des arts anciens sur nos institutions modernes, et de l'étude du passé sur l'organisation de notre avenir.

Nous avons puisé, d'ailleurs, dans une lutte de 35 années contre le vandalisme, des leçons qui nous tiennent en garde contre les fascinations de l'espérance.

À quoi bon combattre à *armes esmoulues* quand on désespère du succès ? Témoin de l'écroulement et de la destruction souvent gratuite de nos plus beaux monuments, au bruit des anathèmes de la presse, et de la translation en terre protestante de nos édifices catholiques et royaux de *Jumièges*, de Saint-Bertin, etc., etc., sous les règnes de rois *très-chrétiens*, et sous des directions administratives qu'on considérerait comme *trop religieuses*, que pouvons-nous espérer d'une nouvelle résistance jusqu'ici toute littéraire ? et quelle force l'itérative explosion de notre indignation ajouterait-elle à la digue qu'ont cru élever ceux qui proclament, en dépit de ce qu'ils pourraient voir, que les temps *de la destruction sont passés*, et que ceux *de la conservation et de la réédification commencent* ?

Une nouvelle génération s'élève qui, désavouant nos sauvages mutilations, établit en principe, pour la première fois, que les souvenirs parlants et les traditions des ancêtres entrent pour quelque chose dans la destinée des nations. Honneur à cette inspiration noble et vraie ! « Los aux jeunes champions de la vieille France ! Dieu aide à ces beaux fils et leur

donne surtout d'autres moyens que leurs plumes, quelque vigoureuses qu'elles soient, d'amortir l'action du marteau incessamment levé sur nos édifices.

Quant à nous, vétéran de la première croisade, appendant au foyer nos armes émoussées par les revers, nous ne combattons plus que de nos vœux. Heureux, cent fois heureux, s'il nous est donné d'applaudir au triomphe des nouveaux paladins, et si nos yeux, avant de se fermer, peuvent voir, *ce qui s'appelle voir*, cette aurore bienfaisante dissiper les foudres encore amoncelés sur les derniers insignes de notre vieille splendeur et confondre ainsi l'*endurcissement* de notre *persistant scepticisme* !

2. ⤴ Nous ne parlons pas des antiquités nouvellement fabriquées, ni des *compositions* où figurent souvent côte à côte des fragments étonnés de se trouver ensemble, mais seulement de ces vieux serviteurs long-temps proscrits, et qui, dépouillant les haillons de l'exil, reviennent aujourd'hui briller de tout leur *lustre*.
3. ⤴ Le nom de *huchers*, donné aux fabricants de ces coffres, s'étendit long-temps à tous les sculpteurs en bois.

4. <sup>1</sup> Les armes défensives de nos pères furent, d'abord le grand bouclier, puis le casque et la cuirasse, comme les Romains et les Gaulois ; puis le plastron de fer couvert du gobisson courte-pointé, couvert du haubert ou jacque de maille, et la cotte d'armes par dessus ; puis plus tard, vers la fin du 13<sup>e</sup> siècle seulement, sous Philippe-le-Bel, et non, comme on l'a dit, sous Philippe-Auguste, l'armure complète et homogène, de fer, à lames superposées et articulées dans les jointures. Les chevaux, d'abord couverts de mailles, furent également *bardés*, à partir de cette dernière époque. Quoique l'application de la poudre, d'abord à l'artillerie, et plus de 30 ans plus tard, *aux canons à mains*, date du 14<sup>e</sup> siècle, l'armure complète, en fer, n'a été abandonnée que sous Louis XIII, où l'on s'attachait à fabriquer des cuirasses, brassards, tassettes, genouillères, etc., à l'épreuve de l'arquebuse. On ne voit pas qu'on ait cherché à en fabriquer à l'épreuve de ces projectiles gigantesques, employés dès la fin du 14<sup>e</sup> siècle, selon le récit de Froissart, contemporain. À propos de la pièce d'artillerie dont Philippe d'Artevelle, le fils du brasseur flamand, révolté, fit usage au siège d'Oudenarde, avant la bataille de Rosbec, donnée en 1382, il dit :

« Les Gantois ouvrirent une bombarde, laquelle avoit *cinquante pieds* de long, et jettoit pierres grosses et pesantes merveilleusement, et quand cette bombarde décliquoit, on l'oyoit bien de cinq lieues loin par jour, et dix par nuit, amenoit si grande noisée au déclique, qu'il sembloit que tous les diables d'enfer fussent en chemin. »

Voilà les coulevrines de 24 pieds, dont nous avons parlé, page 71, réduites à un rôle bien secondaire. C'est au siège que Charles VI mit devant Arras, en 1414, qu'on se servit, pour la première fois, en France, *de canons à mains*, remplacés plus tard par les escopettes, arquebuses, mousquets, fusils, etc.

5. <sup>1</sup> Les chances de conservation des objets d'art en matières fusibles, sont en raison inverse de la valeur du métal. On a calculé que les embarras financiers, comme les variations du goût, déterminaient dans chaque siècle le renouvellement de plus des trois quarts de ces objets, surtout de la vaisselle de luxe, malgré les précautions prises à cet égard par quelques propriétaires, qui, pour *assurer* la substitution à leurs descendants de certaines pièces d'argenterie importantes, y faisaient graver les mots *non venundetur*. Sans remonter à l'emploi que les Corinthiens firent de leur vaisselle, ni même à notre roi Gontrand, qui fit fondre celle du duc de Mummol, pour faire des aumônes, non plus qu'aux dévastations des iconoclastes, nous trouverions, dans des temps plus rapprochés, des témoignages de ce renouvellement. Sous Charles VII, un grand nombre de Français suivit l'exemple donné par Agnès du noble sacrifice qu'elle fit de sa vaisselle et de ses bijoux, pour offrir à son royal amant les moyens d'affranchir sa couronne et la France. L'historien *Jean Chartier* cite, entre autres, les moines de St.-Denis, qui donnèrent, en 1435, au gouverneur de cette ville, 40 marcs d'argent en tasses de leur réfectoire, pour la solde de la garnison. Louis XI, selon la chronique de Jean de Troyes, année 1478, fit la grille de St.-Martin de Tours avec les aiguières et les gobelets d'argent dont les gens glorieux couvraient leurs tables. Les guerres de religion, principalement sous les fils d'Henri II, et jusque sous Louis XIII, *convertirent* du moins les calices, les croix, patènes, phylactères, etc., des vaincus, en espèces à l'usage des vainqueurs, ardents à *réaliser* leurs propres trésors, ainsi que le remarque St.-Foix, qui donne, t. 4, p. 79, l'extrait des registres tenus à la Monnaie pour la fonte de l'argenterie des églises, en exécution des ordres du conseil de la Ligue. On sait aussi qu'en 1709, dans le déclin de la gloire de Louis XIV, « les princes, les grands seigneurs, et tout ce qu'il y avoit

de plus aisé dans l'état, dit Moréri, offrirent volontiers leur vaisselle d'argent pour la convertir en espèces, et que le roi lui-même envoya à l'hôtel des Monnaies la plus considérable partie de sa vaisselle d'or et d'argent. »

N'avons-nous pas eu nous-mêmes sous les yeux de nouveaux exemples de ces sacrifices *moins volontaires* ? Près d'un siècle plus tard, en septembre 1789, Louis XVI ne fut-il pas réduit à offrir à l'Assemblée nationale, en don patriotique, sa vaisselle, dont un député du Berri, demanda la conservation, comme un *chef-d'œuvre de l'art*, offrant généreusement en compensation, au nom de ses commettants, l'acquit d'un impôt du 100<sup>e</sup> des fortunes ; ce qui ne sauva pas le chef-d'œuvre de la destruction. À quatre ans de distance, le Comité de salut public, grand convertisseur s'il en fut, procéda plus largement, en transformant indistinctement en lingots l'argenterie, les bijoux, reliquaires, etc., des châteaux royaux, églises, couvents, abbayes, etc. ; sans s'inquiéter du poids qu'eût mis dans la balance le *travail d'art*, qui n'était pas une valeur de *convention*. L'exemple suivant s'appliquerait à beaucoup de décors de tables et de dressoirs exécutés sous François I<sup>er</sup> et Henri II, comme aux précieux reliquaires ciselés et damasquinés du moyen âge. — En 1774, une coupe ciselée par Benvenuto Cellini, du poids d'environ 3 onces (soit 20 fr.), fut payée 800 louis (près de 20,000 fr.).

6. [!\[\]\(47c6bee389e7c2c45ba99bf8d93b68d2\_img.jpg\)](#) Le métier de *dédoreur*, inconnu des encyclopédistes, est une création de notre vandalisme. Depuis 40 ans, ces artisans de destruction passent sous leur terrible niveau toutes les sommités des produits d'art, en bronze, bois, etc., dont ils s'occupent d'abord de tirer la quintessence immédiatement réalisable *en bons escus au soleil*, comme eut dit Rabelais. Que leur importe l'élégance de ces figurines, la forme de ces candélabres, aiguières, bras de cheminée, cadres, etc. ; la belle conservation de ces cuirs dorés (ou plutôt argentés et vernis) de Flandre ou de Cordoue (l'or basané des fabliaux), qui servirent si long-temps de tenture à nos pères ? Leur impitoyable creuset est là pour en recueillir l'huile essentielle sous la double action du feu et des acides. La manie du jour a du moins eu le bon effet de déplacer les calculs de nos Auvergnats. Aussi l'activité de la coupelle des dévoreurs est-elle sensiblement ralentie.

D'autres causes très-nombreuses de destruction, ou du moins, d'exportation à l'étranger par les enfants d'Israël, résultent encore, dans les temps de guerre et de troubles civils, en fait surtout de bijoux, joyaux, crosses, petits reliquaires, camées, pierreries, etc., de l'ignorance de leurs possesseurs *à titre gratuit*.

Sans parler des fruits du vol, il est souvent arrivé à la guerre, même de nos jours, où les connaissances utiles sont si répandues, que nos plus madrés fourrageurs ne se sont pas montrés plus experts sur la valeur de leurs parts de prise, que ces bons Suisses, dont Comines retrace la *simplesse en fait de butin, après la chasse de Grandson*, en disant :

« Les dépouilles de son ost (du duc de Bourgogne) enrichirent fort ces pauvres gens de Suisse, qui de prime face ne cogneurent les biens qu'ils eurent en leurs mains, et par especiales plus ignorans : un des plus beaux et riches pavillons du monde fut départy en plusieurs pièces. Il y en eut qui vendirent grand'quantité de plats et d'escuelles d'argent, pour deux grands blancs la pièce, cuidant que fust estain. Son gros diamant (qui étoit un des plus gros de la chrestienté) où pendoit une grosse perle, fut levé par un Suisse et puis remis en son estuy, puis rejeté sous un chariot, puis le revint quérir et l'offrit à un prestre pour un florin. Cestuy-là l'envoya à leurs seigneurs qui lui en donnèrent trois francs. Ils gagnèrent

trois *balais* pareils appelés les trois frères, un autre grand *balai* appelé la hotte ; un autre appelé la balle de Flandres (qui étoient les plus grandes et les plus belles pierres que l'on sceut trouver), et d'autres biens infinis, etc. » Le gros diamant devint le *Sancti*.

7. [!\[\]\(10a00eb97a355d5b192893d00c23718d\_img.jpg\)](#) Attiré, il y a une vingtaine d'années, à Fontainebleau, par l'avis qu'un menuisier possédait beaucoup de boiseries, lambris, etc., sculptures provenant du château, nous arrivâmes juste à temps pour voir l'emploi qu'il venait d'en faire en armoires, tiroirs de commodes, etc., au moyen du soin qu'il avait pris de varloper toutes les saillies, où nous pûmes remarquer encore des profils du plus beau style.
8. [!\[\]\(7214b1306d3f5fc2332ce52ffaa7eb27\_img.jpg\)](#) Terme technique, mais tant soit peu dénigrant, appliqué aux vieux meubles dans leur état de vétusté.
9. [!\[\]\(4b8e27fc869a43ca1bb0940d1a26b46c\_img.jpg\)](#) Seigneur de Chaumont. Après la mort de son père, il fut gouverneur du Milanais, et commandant des armées de Louis XII en Italie, de 1499 à 1511, époque de sa mort. Remplacé dans ce dernier poste par son neveu, *Gaston de Foix*, duc de Nemours, tué à Ravenne le 23 mars 1512. (Voir la note I, château de Meillan.)
10. [!\[\]\(0f026062d895e23e8efe2eb91a5d28f2\_img.jpg\)](#) La construction de cet édifice, que nous ne pouvons juger que sur un échantillon, est généralement attribuée à l'architecte italien *Joconde*, que Louis XII appela en France, en 1499. Cependant M. *Émeric David*, dans son article biographique, d'ailleurs fort complet, sur le savant *Fra Giocondo*, objecte d'une part : « que les formes encore gothiques du château de Gaillon sont bien éloignées du style que les bons architectes italiens avaient déjà mis en vogue vers le même temps ; » et d'autre part : « qu'il n'est pas vraisemblable que Joconde, reparti pour l'Italie en 1506, ait pu construire ce château en 1505. »

À cela, nous répondrons, en soumettant notre opinion aux maîtres de l'art, et à ce titre, à M. *Émeric David* lui-même, que *les formes* de Gaillon ne sont pas plus gothiques que celles de l'ancien palais de la Chambre des comptes de Paris, détruit dans l'incendie de 1737, mais dont la gravure nous a conservé le *tourillon à trompe*, ou volute renversée, l'escalier couvert, presque semblable à celui voisin et tout gothique de la Sainte-Chapelle, *les grands combles* et les *hautes lucarnes*, de même style que celles de l'hôtel de Cluny et du palais de justice de Rouen. Nous ajouterons que ces formes sont beaucoup moins *gothiques* que les *retombées en ogive* et les *culs-de-lampe dorés à l'or de ducat* des plafonds qui existaient encore, il y a vingt ans, de la grande salle, dite dorée, du parlement de Paris. Or M. *Émeric David* fait honneur à Joconde de ces travaux exécutés, les derniers par un menuisier italien nommé *Hancy*, mais toujours sur les dessins et sous la direction de l'architecte italien, qui n'aura sans doute pas voulu heurter le goût français par l'adoption

trop brusque du style grec, peu convenable, d'ailleurs, en fait de toiture surtout, dans notre climat pluvieux.

Quant à la date de 1505, nous l'avons bien trouvée récemment sur un des pilastres de Gaillon *non encore employé*, au milieu d'arabesques enlaçant une mitre, des clefs et un siège épiscopal, de bon goût ; mais, n'indique-t-elle pas *rationnellement* l'époque de l'achèvement de l'édifice, plutôt que celle de son commencement ? À ce dernier compte, *George d'Amboise*, qui mourut à Lyon en mai 1510, n'aurait jamais pu habiter Gaillon, dont l'ancien château fut détruit en 1423, et où cependant la trace de son séjour est conservée. On y cite encore ses bienfaits, notamment envers ce gentilhomme dont il dota généreusement la fille, par la remise d'une somme égale au prix qu'il lui demandait, dans

ce but, d'une terre voisine de la sienne qu'il le força de conserver. L'histoire a consacré ce trait et ce mot : « *J'aime mieux acquérir un ami qu'un domaine.* »

On montre d'ailleurs encore, dans la prison de Gaillon, le cabinet qu'occupait George dans sa belle résidence. Il est vrai qu'il n'est guère reconnaissable, non plus que la grande galerie dont la vue domine un si beau pays.

Tandis que nous prenons la liberté grande d'argumenter avec les maîtres, demandons à M. Nodier, dont la vaste et pénétrante érudition fait autorité en tout, comment il entend qu'*Androuet du Cerceau* ait pu, ainsi qu'on le dit dans la belle description de la Normandie, travailler avec *Joconde* au château de Gaillon. Nous connaissons bien les gravures publiées sur cet édifice par cet architecte d'Henri III et d'Henri IV, mais c'est nécessairement à cette description, sinon à des travaux bien postérieurs au séjour de *Joconde* en France, que s'est réduite cette collaboration. Quelque incertitude que l'on ait sur les époques de la naissance et de la mort d'*Androuet du Cerceau*, qu'un scrupule religieux détermina, comme protestant, à terminer ses jours hors de France, il y aurait en présence deux dates, qu'il n'est guère permis, même à un adulte, d'embrasser — 1505 — Gaillon, et la grande galerie du Louvre, 1596.

11. [!\[\]\(71d960090d13dbbfbc9300c1c773330c\_img.jpg\)](#) Oui, les autres parties de ces sculptures, que M. Lenoir lui-même croyait anéanties, existent, quoique bien altérées par le long séjour qu'elles ont fait, à titre de décombres superposés sans soin, sur un sol humide et herbageux.

Arrachées tout récemment, par la marche des constructions de la nouvelle école des beaux-arts, au cimetière des Petits-Angustins, qui était devenu le leur depuis 40 ans, elles sont placées de manière à faire supposer qu'on chercherait à aviser aux moyens d'en tirer parti. Oserons-nous ajouter que nous nous sommes laissé dire, il y a peu de jours, en les passant en revue, qu'on se proposait de les employer dans une construction semi-circulaire, dont le portique, encore debout, formerait le centre, ce qui ferait au moins un frontispice convenable à notre école des beaux-arts ? Parlerons-nous aussi de la confiance qu'on peut mettre à cet égard dans les idées larges et dans l'instruction littéraire et artistique des deux inspecteurs-généraux des beaux-arts, champions éprouvés dans la croisade contre le vandalisme, nécessairement appelés successivement à l'examen de ce projet, et du jeune architecte qui serait chargé de son exécution ? Le concours de si dignes représentants de cette *jeune France*, juste appréciatrice, pour la première fois, depuis deux siècles, des vrais mérites de son aïeule, peut sans doute... ; mais attendons..., les déceptions rendent méfiant : d'ailleurs, *notre siège est fait*.

12. [!\[\]\(f2f07318ccfda1103e4a1be2f17bc7d7\_img.jpg\)](#) Les armes de Bretagne, qui figuraient encore, dans les derniers états de Bretagne, sur le siège du gouvernement de cette province, à côté de celles de France, contenaient des hermines que l'on retrouve dans l'écu mi-parti de lis adopté par la duchesse Anne, fille du dernier duc. Depuis le mariage de Charles VIII, cet écu se retrouve sur tous les travaux d'art de cette époque, notamment sur ceux exécutés dans le duché si étendu de Bretagne. Les divers meubles qui garnissent maintenant la chapelle de l'hôtel de Cluny, chappiers, chaires, coffres, etc., tirés presque tous de villes relevant de cet ancien duché, en font foi. La même princesse institua pour les dames de sa cour, en l'honneur, dit-on, des cordes de la Passion et du cordon de saint François d'Assise, patron du duc son père, l'espèce d'ordre ou de devise, nommé la Cordelière, qu'on n'obtenait que sous des conditions difficiles à

remplir, à la cour surtout.

« Je dirai encore ce petit discours, dit Brantôme, que c'est d'elle que nos reynes et princesses ont tiré l'usage de mettre à l'entour de leurs armoiries et escussons, la *cordeliere*. » Mezerai accorde à cet insigne la vertu *d'esteindre les flammes de l'impureté*.

13. ↑ *Jehan Juste*, de Tours, et de *Morgiano*, sont les seuls des nombreux artistes qui ont travaillé, avec *Paul Ponce*, aux sculptures de Gaillon, dont les noms soient restés.
14. ↑ On aurait droit de s'étonner, qu'après avoir soulevé (pages 16 et 47) un débat apologétique de l'architecture de 1500 dans notre pays, car la Grèce et l'Italie sont en dehors de toute discussion en fait de conceptions architecturales appropriées à leurs climats, nous ne profitons pas du rapprochement fortuit de ces deux belles façades, sinon pour le vider, du moins pour l'éclaircir, en ce qui nous concerne.

Cette circonstance presque unique, car nous ne connaissons que le château de Blois où elle se reproduise bien plus naturellement qu'ici, met en présence deux des principaux types ou termes de comparaison. Excellents points d'appui pour les arguments de la controverse, ils serviront ici de base à la déduction *sur pièces* des idées sur lesquelles s'appuie chez nous un sentiment étranger aux influences d'école, où nous n'avons puisé ni lumières ni préventions ; sentiment que nous ne donnons pas comme *bon*, mais comme *nôtre*.

Comparer, s'est-on déjà écrié à nos oreilles, l'ouvrage d'un maçon, d'un ouvrier sans nom, et par conséquent sans *réputation*, sur la seule étiquette de petits détails bien fouillés et assez gracieux, à l'œuvre d'un émule des grands maîtres d'Italie, d'un *Jean Bullant*, d'un *Pierre Lescot*, d'un *Philibert de Lorme* ! mettre les résultats de quelques heureux caprices à côté du produit des profondes et brillantes études de nos premiers artistes, c'est contrariété pure, manie de professer en sophistiquant, pour appeler l'attention, ou besoin de cacher son ignorance dans les replis d'un système !

Sans reculer devant les férules des professeurs, disons humblement mais franchement : Ce qui nous plaît dans Gaillon, et plus encore dans d'autres monuments complets de même époque, dont aucun ne ressemble à un autre, c'est l'absence, apparente du moins, de toutes combinaisons, et, pour ainsi dire, de tous plans préalables, l'abandon et le moelleux, comme dessin, et le décousu, si l'on veut, des ornements de tous les styles, mais toujours gracieux et bien placés. Il semble que, par continuation des méthodes de ses devanciers dans les travaux dits gothiques, où tout paraît le produit d'une inspiration soudaine et soutenue, le maître maçon anonyme de 1500, quoique exploitant d'autres idées, procédait également à ses risques et périls, dans sa libre et franche allure. Nourri des études de l'art, mais repoussant le joug qu'elles imposent, c'est dans un goût parfait, et dans la conscience d'un succès toujours assuré, qu'il cherchait et trouvait au *premier coup* ses heureuses inspirations.

Ce qui nous plaît peut-être moins dans *Anet* et autres riches monuments français de mêmes époques, presque tous disparus et à jamais très-regrettables, c'est que, malgré leurs savantes dispositions et leurs pompeux revêtements, on y cherche presque toujours vainement une conception *neuve* qui ait son caractère propre. La pureté, et partant la sécheresse des profils, la rigoureuse observation des ordres, le balancement symétrique des ouvertures et des parties ornées, communs à tous ces *pastiches*, accusent un travail continu d'équerre et de compas, où le génie, esclave des règles, a dû nécessairement perdre sa fougue.

Que si l'on nous opposait, comme témoignage de la supériorité de ce genre, l'entier abandon du premier style et la continuelle exploitation depuis trois siècles, en France, du style grec auquel nous sommes chaque jour redevables de nouvelles et superbes colonnades, de temples périptères, prostyles, et même tétrastyles, etc., nous répondrions par cette réflexion : Le génie prête peu à l'imitation et n'imité jamais.

Tout en faisant bonne contenance, avouons qu'il nous restera de toutes ces discussions la crainte d'encourir un reproche, celui trop communément mérité, de sacrifier le présent au passé ; reproche dont le savant Dulaure a bien su se garantir, lui, par ses ouvrages, et que notre conscience ne nous fera jamais, quelque justice que nous nous plaisions à rendre à nos pères. De la grande convulsion politique, littéraire et artistique qui agite encore notre beau pays, jaillira sans doute *quelque chose* de positif en ces diverses matières, pour la nouvelle génération ; et ce n'est pas décrier ce qui est, au profit de ce qui fut, ni se roidir contre la maxime trop vraie, *que les leçons des pères sont perdues pour leurs enfants*, que d'apporter, comme élément de reconstruction pour ce qui naîtra de cette vaste et longue conflagration, un tribut d'observations spéciales, appuyées de quelques parallèles à apprécier.

Au lieu de gémir sur nos naufrages et de signaler les écueils toujours à fleur d'eau, il nous eût été plus doux de nous étourdir sur nos pertes, reconnaissant, en matière d'art, comme en toute autre, la justesse de l'axiome italien : « *Che ricordarsi il bene doppia la noja.* »

15. ⚡ La part de gloire de la Convention, sous le règne de laquelle ce musée prit une extension qui s'accrut beaucoup sous l'Empire, consiste à n'avoir *pas détruit* l'œuvre de l'Assemblée constituante, qui, en même temps qu'elle décrétait, en 1790, que les biens du clergé appartenaient à la *chose publique*, remettait à son comité d'aliénation le soin de veiller à la conservation des monuments des arts dépendant des établissements supprimés. Il faut ajouter, pour être juste, qu'un décret du 5 brumaire an 11 de la République défendit de détruire, mutiler et altérer, en aucune manière, les monuments des arts, sous prétexte de faire disparaître les signes de la féodalité. Quel ordre dans le désordre, et quel contraste avec ce que nous avons vu et voyons encore !
16. ⚡ Sans doute, une portion de ces monuments a été recueillie par le gouvernement même. L'église de St.-Denis, celle de la Sorbonne, celle de Cléry, etc., ont reçu les plus importants. D'autres très-remarquables se trouvent classés dans la partie du musée des sculptures, qui avait été nommée *Musée d'Angoulême*, sous la direction éclairée de M. le comte de Clarac, dont le zèle ardent et les grandes connaissances en matière d'art, manifestées d'ailleurs par le bel ouvrage qu'il publie, offrent toute garantie pour leur bonne conservation ; mais, indépendamment de leur dispersion déjà fâcheuse, la mutilation d'un très-grand nombre, et le détournement de ce qu'il était devenu loisible à chacun d'enlever, en l'absence de toute surveillance, ne sont pas moins des faits constants.
17. ⚡ Des épreuves semblables existent depuis quelque temps chez le mouleur du Musée royal.
18. ⚡ Voir la note suivante (F), p. 139, 140 et 141, pour le développement de cette remarque, et la p. 93 pour François Briot. Les grands artistes italiens passés en Espagne sous Charles-Quint, tels que l'habile Torregiani, mort en 1522 dans les prisons de l'inquisition, nous sont restés également inconnus.

19. ⚡ Ce n'est guère que vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle qu'on a commencé à s'occuper, en France, des arts, comme spécialité. Les ouvrages d'architecture d'*Androuet du Cerceau* ouvrirent la marche, et *André Félibien* et ses deux fils généralisèrent, à partir du milieu du 17<sup>e</sup> siècle, ces belles études, quelquefois reprises, mais toujours trop négligées pour que leur réunion puisse compléter une suite d'observations, encore moins un corps de doctrines. Caylus et d'Agincourt se firent presque grecs et romains. Quant à Millin...
20. ⚡ Oserons-nous ajouter que dans les nombreuses associations savantes ou supposées telles, créées ou qui se créent encore tous les jours pour explorer notre histoire et nos antiquités, on n'a jamais dirigé jusqu'ici la discussion sur l'art proprement dit, et sur les moyens de combler, par des recherches dans les manuscrits, par la publication des miniatures, évocation parlante du moyen âge, des lacunes qui nous rejettent à tout instant dans le champ des conjectures. En revanche, les dissertations sur les dolmens, les menhirs, les quatre mille pierres levées ou non de Carnac, les tombelles, etc., formeraient seules une bibliothèque, et ne laissent par conséquent rien à désirer, si ce n'est une solution.
21. ⚡ Plusieurs de ces panneaux représentent des sibylles en rapport de composition, quant aux accessoires surtout, tant avec le vitrail de la sibylle de Tibur, peint plus tard par Jean Cousin, pour un village près de Sens, sa patrie, qu'avec les grandes figures de saintes du sanctuaire de la chapelle de l'hôtel de Cluny.
22. ⚡ *Le Bramante*, chargé par le pape Jules II d'orner de vitraux peints au feu quelques fenêtres du Vatican, s'étant souvenu d'avoir vu chez l'ambassadeur de France une peinture *merveilleuse* de ce genre (c'est l'expression de Vasari), en appela l'auteur à Rome : c'était *Claude*, qui amena avec lui frère *Guillaume*. Ce dernier s'était fait dominicain pour assoupir une affaire fâcheuse. Claude mourut au bout de quelques années, mais après avoir laissé de beaux témoignages d'un talent peu cultivé alors en Italie. Guillaume redoubla d'efforts pour justifier les encouragements qu'il reçut du cardinal de Cortone et de la république d'Arezzo, dont il reçut un domaine en reconnaissance de ses beaux travaux à la cathédrale et à l'église Saint-François de cette ville. Florence et Cortone participèrent aussi à ses travaux de divers genres, car Guillaume était en même temps architecte et peintre à l'huile et à fresque. Il fonda une école, à laquelle Vasari *reconnaît que la Toscane doit d'avoir porté l'art de peindre sur verre au plus haut degré de délicatesse et de perfection*.
23. ⚡ Les vitraux qu'ils peignirent au Vatican furent brisés lors du siège de Borne par les Impériaux en 1527, *peut-être* par les détonations de l'artillerie braquée par Benvenuto Cellini, et dont il fait un si grand fracas dans ses mémoires.
24. ⚡ Nous ne citerons ici que Grégoire de *Tours*, évêque de cette ville, en 573, qui parle de la reconstruction dirigée par lui de l'église *Sainte* (aujourd'hui la cathédrale de Tours, reconstruite encore depuis), laquelle avait été détruite dans un incendie de 561, et *des peintures dont il l'orna*.
25. ⚡ Le mot basilique, emprunté à la langue grecque, désignait un édifice *royal*.
26. ⚡ Il va sans dire que le système que nous développons ici, et qui n'a même pas le mérite de la nouveauté en ce qui concerne les associations surtout (voy. *Archaeologia*, l. ix, p. 122), appelle la controverse. Le congrès de Poitiers vient de fonder un prix *sur la naissance de l'ogive* et sur sa naturalisation en France et pays circonvoisins. Loin d'y prétendre, nous serions très-disposé à l'accroître, si notre obole pouvait faire surgir des documents authentiques, contraires même à nos idées sur cette matière.

27. <sup>1</sup> Les chapiteaux à figures grotesques de l'ancienne église du château de Dreux, portant la date de 1119, ont été conservés sur les lieux mêmes. Placés sur des cippes dans les caveaux neufs, où reposent maintenant confondus, comme à Saint-Denis, les ossements des tombes déjà presque royales de cette collégiale, ils les parfument de vétusté et donnent de l'harmonie à cette *restauration d'ombres illustres* fondée par une pieuse princesse.

Nous avons visité récemment cette œuvre, qui se poursuit à grands frais, avec beaucoup de recherches et de goût, de manière à embrasser dans le lien commun de la tombe ce qui est avec ce qui fut. Là reposent près du corps, *entier* du moins, de ce bienfaiteur de l'humanité, de ce vertueux duc de Penthièvre, mort de chagrin, en mars 1793, entre les massacres et l'échafaud, les dépouilles mutilées de sa belle-fille, arrachées au charnier du tigre populaire. Il nous a semblé voir sa tête livide, mais toujours céleste, n'exhaussant jusqu'aux barreaux de la tour du Temple, comme pour dire un dernier adieu à sa souveraine, à son amie, victime non moins pure et plus auguste encore.

28. <sup>1</sup> Il y a trace d'une association de *maçons*, qui quittèrent la Gaule au 8<sup>e</sup> siècle pour la Grande-Bretagne, d'édifices élevés en Angleterre au 10<sup>e</sup>, sous la *grande-maîtrise* du prince Edwin, et en Écosse, en 1150, par des associations de *maçons libres*. Le roi Hiram de nos F.-. M.-. était un constructeur du 9<sup>e</sup>.

En Allemagne, ces associations, qui avaient pris une grande consistance, furent réunies par un règlement du 25 avril 1459, confirmé par l'empereur Maximilien, en 1498. La société maçonnique de Strasbourg eut le titre et la prééminence de *mère loge*. (Dulaure, t. 5, pages 366, 67, 68.)

Les charpentiers, tailleurs, chapeliers, etc., eurent également de tout temps leurs associations et leurs symboles mystérieux de reconnaissance ; mais l'association des maçons constructeurs, *la franche maçonnerie*, plus importante par la nature des travaux, recrutée d'ailleurs des débris de celle des *templiers*, violemment dissoute par Philippe-le-Bel, dut survivre à toutes les autres et les absorber en partie. Toutefois, tandis qu'en France surtout, le croisement des initiés et le mélange des rites dénaturaient le but de cette *institution*, devenue plus disposée à *démolir* qu'à construire, et dont les manœuvres occultes mises à jour sont tombées chez nous dans l'absurde, l'intérêt ou l'amour-propre individuel rompt chez les maçons *libres* le lien que l'intérêt commun avait formé. Les membres de la société régulatrice ne tardèrent pas à s'émanciper et à opérer pour leur compte, sous le titre de *maîtres* des œuvres, transformé sous Henri III seulement en celui d'architecte.

Il y avait aussi pour la construction des ponts une association de *frères pontifes* (voy. Ducange, au mot *fratres pontis*), remplacée aujourd'hui par une direction générale.

29. <sup>1</sup> L'esprit d'association qui avait déjà présidé sous un autre rapport à la création des basiliques élevées par le clergé, pouvait seul également déterminer et conduire à bonne fin ces dernières entreprises. L'intérêt commun, d'argent comme de gloire, exclut les rivalités mesquines, les lésineries, et surtout les changements de système du continuateur au créateur, qui nous ont valu, par exemple, un *Louvre* de trois à quatre styles. Telle est la première condition de survivance des architectes libres, trop libres.
30. <sup>1</sup> Nous n'y comprendrons que quelques *sommités*, en recherchant surtout quelques-unes de celles dont les créateurs ou collaborateurs ne sont pas entièrement oubliés. Nous excéderions les bornes que nous avons dû nous prescrire, en donnant ici seulement la

nomenclature des églises *gothiques* françaises existant encore et assez remarquables pour que chacune d'elles puisse être l'objet d'un ouvrage intéressant, telles que les cathédrales d'Auch, d'Alby, d'Évreux, de Sens, de Troyes, Saint-Wast d'Arras, etc., etc. ; et secondairement, les jolies églises de Gisors, de Saint-Maclou de Rouen, de Louviers, de Candebec, de Notre-Dame-de-l'Épine près de Châlons (Marne), etc., etc.

Que serait-ce donc si nous y comprenions toutes celles non moins remarquables, exploitées comme carrières depuis 40 ans seulement, telles que Saint-Wandrille, Jumièges, Saint-Berlin près de Saint-Omer (sacrifié récemment aux espaliers d'un horticulteur voisin), ou victimes de notre incurie, et se démolissant pièce à pièce, comme fait en ce moment l'immense basilique romane et sarrasine de Vézelay, célèbre par le concile de 1145, et comme point de départ de la croisade de Louis-le-Jeune, qui paya d'une double défaite son entraînement à l'éloquence chevaleresque de saint Bernard, contre l'avis du sage Suger ? On vient d'aviser pour la première fois, qu'il pourrait être convenable de conserver aux arts et aux souvenirs historiques ce spacieux et curieux vaisseau ; soins trop tardifs et partant superflus. C'est au milieu d'une grêle de pierres, mande M. P. Mérimée, dont la mission est ici en parfait rapport avec ses goûts historiques et artistiques, qu'il faut étudier les moyens de consolider les voûtes. Honneur toujours à cette pensée conservatrice, à cette mission qui, certes, offrirait toute garantie de succès, n'était la formalité préalable pour obtenir les moyens d'employer ceux que l'inspecteur-général indiquerait ! Nos scrupuleux mandataires ne sont pas toujours traitables en matière d'art. *Vaisseau* pour vaisseau, dira l'un, je voterais plutôt pour un vaisseau de ligne (pour remplacer sans doute une de ces monstrueuses carapaces inertes qui pourrissent depuis 50 ans sur nos chantiers de Cherbourg, etc., ou dans les bassins d'Angleterre). Mieux vaudrait encore, dira l'autre, un dégrèvement d'un 10<sup>e</sup> de centime sur telle on telle cote. Et puis faites marcher les arts.

31. [!\[\]\(596bded48765392a865796c28d6a24e5\_img.jpg\)](#) Les deux porches latéraux, de la fin du 12<sup>e</sup> siècle, de cette admirable église, si riche d'ailleurs de sculptures et de vitraux du 13<sup>e</sup> siècle, sont à eux seuls des monuments complets, offrant dans un petit espace toute une chronologie des patriarches, des prophètes et des bienfaiteurs de l'église. Tout est couvert d'ornements, bas-reliefs et statues, voussures, massifs, pieds-droits, et jusqu'aux colonnes, qui se résolvent pour ainsi dire en cariatides ; et cette confusion, loin de *papillotert* ajoute à l'élégance et à la légèreté de ces jolis péristyles dont les auteurs ont gardé l'anonyme.
32. [!\[\]\(fbc6153d35c309615d59d348893d185b\_img.jpg\)](#) La petite ville de Rheims, où l'on aurait déjà pu s'étonner de trouver la spacieuse église de l'abbaye de Saint-Remy, dont la construction actuellement existante remonte aux 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, possédait, depuis ces époques trois autres abbayes, celle de Saint-Denis et deux abbayes de filles. On y admirait de plus, outre sa merveilleuse cathédrale, dans laquelle M. *Vaysse de Villiers* compte cinq mille statues, une église plus miraculeuse encore, *Saint-Nicaise*, sacrifiée en 1796 comme superfétation. Ce chef-d'œuvre d'admirables et savantes combinaisons fut, comme la cathédrale, commencé par Libergier, en 1229, et terminé par Robert de Coucy, en 1311. Bien a pris à ces deux grands artistes rhémois de mourir l'un et l'autre à la tâche, pour *signer* par leurs épitaphes un coin de leurs ouvrages. Il est douteux que sans ce *soin* leurs noms fussent venus jusqu'à nous.
33. [!\[\]\(33a8ac466a134df886aa8e2ab0bfaa53\_img.jpg\)](#) Il y a discussion sur le prénom et même sur le nom de cet artiste, nommé Montereau par les anciennes biographies. Mais Millin, bien sûr de son fait, en apparence, puisqu'il nous recommande de nous garder de confondre *Eudes* de Montreuil avec *Pierre* de Montreuil,

affirme que la Sainte-Chapelle est l'œuvre du premier, compagnon de saint Louis en Terre-Sainte, où il fortifia Jaffa, et qui construisit, au retour, indépendamment de cet édifice, les églises de Sainte-Catherine, du Val-des-Écoliers, de l'Hôtel-Dieu, de Sainte-Croix de la Bretonnerie, des Blancs-Manteaux, des Mathurins, des Cordeliers, de la Chartreuse de Vauvert, et de plus les abbayes de Royaumont et de Maubuïsson.

M. Dulaure donne presque tous ces travaux à *Pierre* de Montreuil, et y ajoute la Sainte-Chapelle de Vincennes, le réfectoire et la chapelle de la Vierge, détruite de nos jours, de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Ne serait-il pas juste de partager ce lourd fardeau entre ces deux compétiteurs ? car il paraît qu'il y eut un *Eudes* de Montreuil, mort en 1289, et un *Pierre* de Montereau ou de Montreuil, dont la fin précéda de 23 ans celle de son rival. L'impulsion de ces grands travaux n'ayant été donnée que par saint Louis, la surcharge appartient de droit à celui qui vécut plus long-temps après le règne de ce roi : aussi, recherches faites, notamment dans Piganiol, nous considérons comme appartenant à *Eudes* tout ce que lui accorde Millin, *excepté la Sainte-Chapelle*, que nous reprenons pour la donner à Pierre. Nous dépouillons ensuite Pierre de tout ce que lui octroie M. Dulaure, sauf des travaux faits à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, authentifiés par son épitaphe et par celle de sa femme, où on lit pour lui *Musterulo natus*, ce qui peut se traduire par : né à Montereau, et pour sa femme, *Annès de Montereul*, mot dont la désinence latine s'appliquait peut-être également à la ville de Montereau. Nous donnons, par contre, à *Pierre*, en dédommagement, le joli réfectoire de Saint-Martin-des-Champs, conservé par hasard et qu'on vient presque de découvrir.

La Sainte-Chapelle, son principal titre de gloire, est, comme on le voit, et cette remarque s'applique à plusieurs édifices de même époque, d'une élévation entièrement égale à sa profondeur. Monument des pieuses convictions qui coûtèrent la vie à notre saint roi, comme des autres sacrifices qu'il leur fit, elle ne fut conçue et élevée que comme reliquaire pour les saintes dépouilles acquises à Constantinople, ou cédées à si grand prix à l'illustre pèlerin par les Vénitiens : aussi fut-elle rendue digne à tous égards de cette haute destination. La valeur des reliques proprement dites n'étant pas toute dans leur importance idéale, on s'efforça, en prodiguant la sculpture, l'or, la peinture et l'émail, de mettre la décoration de l'édifice en harmonie avec l'éclat des beaux et riches phylactères orientaux : « Et croit l'on, dit l'auteur de la vie de saint Louis, que les aournemenz des dites reliques valent bien cent mille livres de tournois et plus. » Félibien évaluait, il y a environ cent soixante ans, la dépense totale de la Sainte-Chapelle à trois millions de cette époque, où le marc d'argent ne valait

guère que trente francs. Malgré sa proportion exiguë, malgré sa complète dévastation, la Sainte-Chapelle, dégagée des casiers et paperasses qui l'encombrent, serait encore un des monuments les plus visités de notre capitale, si l'accès en était plus libre. Ses vitraux du XIII<sup>e</sup> siècle, toujours si étincelants, mais à lumière compacte et, pour ainsi dire, à effet mosaïque, peuvent seuls, à Paris, donner l'idée du rapport de nos édifices de ce temps avec les conceptions mauresques.

34. <sup>1</sup> Les architectes de bonne foi, et nous en avons beaucoup *maintenant* en France, conviennent que la combinaison des moyens de soutènement des voûtes des grands édifices gothiques, où les supports multiples, colonnettes, contre-forts, etc., divisés pour l'effet, s'unissent pour la force, nécessitait une étude et une connaissance approfondie des

principes de la géométrie et de la stéréotomie, sciences devenues, et pour cause, d'une rare application. À lire cependant ce que des écrivains, d'ailleurs recommandables, ont écrit sur ces monuments, ils sembleraient moins le produit de la science que celui de l'adresse et d'une fantaisie d'imitation des voûtes de nos forêts. Ainsi ce serait à de purs caprices que nous devrions la substitution de ces arceaux aigus, si élancés, et partout si gracieux, aux lourds et symétriques pleins cintres du style grec dégénéré ; l'accord de ces jolies colonnettes groupées en légers faisceaux, pour faire l'office de ces longs et lourds piliers nus, dont la répétition monotone accusait trop évidemment la pesanteur des combles ; les merveilleuses divisions, toujours variées, de ces immenses et cependant harmonieuses roses, distribuant la lumière avec une parcimonie calculée dans l'intérêt de la méditation ; ces corniches végétales, ces tresses courantes de pampres et de fruits, où l'art rivalise avec la nature ; ces guirlandes capricieuses, enlaçant leurs festons sur le marbre assoupli ; ces consoles et baldaquins dentelés, ornements presque suffisants en l'absence même des statues qui doivent les compléter ; ces riches clefs pendantes, stalactites de l'art, et ces élégantes pyramides fleuronées laissant jaillir de leur pinacle des figures colossales, réduites par l'œil à la proportion humaine.

35. [!\[\]\(d17ae717f7244025513670528a06f9c3\_img.jpg\)](#) Millin, ce rival présomptueux des Winckelman et des d'Agincourt, ne répète-t-il pas comme sienne, avec son outrecuidance habituelle (*Antiquités nationales*, tome II, art. XIX, page 10), cette opinion des gens de l'art de son époque : « que les Goths créèrent un genre aussi bizarre que ridicule ? »
36. [!\[\]\(7f639e698e75d3f863e452f54fb05645\_img.jpg\)](#) La plupart des cérémonies employées pour la réception des chevaliers étaient empruntées aux rites ecclésiastiques, ainsi que le reconnaissent Sainte-Palaye, dans ses *Mémoires sur la chevalerie*, et M. Nodier, dans de savantes notes, où nous puiserons beaucoup de détails.
37. [!\[\]\(2bf9b87165d6844608d4ca5ef5dd1b1f\_img.jpg\)](#) « La déhanche, dit Sainte-Palaye, avoit des rues et des quartiers dans chaque ville, et saint Louis gémissait de l'avoir trouvée établie jusque près de sa tente, dans la plus sainte des croisades. » Voir Joinville et Fleury, *Mœurs des Chrétiens*. Le moine Du Vigéois compte dans une de nos armées, en 1180, quinze cents concubines, couvertes des plus riches parures. Voir dans l'histoire de Saint-Denis, chap. 6, pag. 170 et 171, ce qui se passa dans cette ville, *en présence du roi*, dans les fêtes données pour la chevalerie du roi de Sicile et de son frère.
38. [!\[\]\(2a981585e5a564017ab10bbd4d3bad84\_img.jpg\)](#) La civilisation de la Gaule, surtout de la partie avoisinant la Méditerranée, comme Marseille, Narbonne, etc., remontait à la plus haute antiquité. Les études y étaient cependant concentrées sur un espace circonscrit, et entre quelques initiés, comme les druides et certains génies privilégiés. Les Grecs, dit-on, et les Romains puisèrent dans cette source primitive. On cite plusieurs rhéteurs et grammairiens gaulois célèbres à Rome du temps de César, tels que Lucius Plotins et Cnyphon. Valère Caton, poète sous Auguste, et l'historien Trogue Pompée étaient nos compatriotes, ainsi que Roscius, cet admirable comédien dont Cicéron son ami, célébra si souvent les talents et les vertus.
39. [!\[\]\(4382a0941f2de8537ba31dad906af0a5\_img.jpg\)](#) On est loin de s'entendre sur la démarcation des âges et périodes historiques ; mais nous trouvons, pour notre pays, des raisons suffisantes de faire partir de cette époque la grande division du *moyen âge*, dans les considérations suivantes :

La substitution du christianisme en France à l'idolâtrie, dont Théodose-le-Grand fit détruire les temples, même dans les Gaules ; l'organisation chez nous, d'une monarchie sans doute bien imparfaite, bien peu connue même, mais qui sembla du moins nous constituer en nation, et surtout la fondation, sous l'influence religieuse, plus puissante dès

lors que celle monarchique, d'édifices dont il nous reste des vestiges, qu'il faut bien classer sous une dénomination quelconque. Or, il est incontestable qu'au v<sup>e</sup> siècle, le premier âge, celui des Grecs et des Romains, était entièrement consommé, quant aux arts, en France surtout.

40. ↑ Cette habileté pour constater sa suprématie à mérite supérieur, égal, ou même inférieur, et pour user de l'influence qui s'y rattache, est inhérente à la caste sacerdotale. Elle a résisté, chez nous, aux nivellements d'éducation, aux railleries philosophiques comme aux mesures plus sérieuses de terreur et de despotisme. Conservée intacte depuis quatorze siècles dans nos contrées retirées, elle s'y perpétuera, malgré les nouvelles épreuves dont le temps présent paraît gros. Ailleurs même le triomphe de ce qu'on appelle les *lumières* ne sera jamais que temporaire, ainsi que nous l'avons déjà éprouvé. Les peuples ont, comme les hommes, leurs résipiscences, ou, si l'on veut, leurs retours de faiblesses, guidés qu'ils sont tous par cette réflexion d'instinct, en présence des inexplicables merveilles de la création : que le scepticisme ne mène évidemment à rien, mais que la *crédulité* peut conduire à quelque chose.
41. ↑ Soyons francs avant tout, et justes, s'il est possible de l'être en semblable matière. Ce fut sans doute dans l'intérêt de leur pouvoir, balancé et souvent menacé par la puissance féodale des grands vassaux, que nos rois, imités ensuite par ces seigneurs eux-mêmes, cédèrent, dès la fin du xi<sup>e</sup> siècle, aux vives sollicitations de la bourgeoisie, en rétablissant le pouvoir municipal, complètement anéanti sous la seconde race ; mais ces bienfaits n'en demeuraient pas moins acquis aux populations. S'ils leur échappèrent trois siècles plus tard, la faute en fut peut-être autant à l'abus qu'elles firent de ces premières concessions de liberté conditionnelle, qu'à la disposition des souverains à ressaisir leurs dons, quand le pouvoir royal se consolida.

Les effroyables excès de la *jaquerie*, alors que le roi Jean *le Bon* venait de constituer le tiers-état, dans l'assemblée de la nation de 1355 ; le massacre des nobles, de leurs femmes et de leurs enfants ; le pillage et l'incendie des châteaux, crimes dont nous avons vu la fidèle et sanglante reproduction dans des circonstances politiques presque analogues, n'indiquaient que trop les dispositions des populations vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle. Bientôt l'audacieuse férocité du prévôt Marcel, *le Péthion* du temps, rendant le fils de son roi témoin obligé du massacre de ses amis, et l'affublant du *chaperon de la liberté*, insulte dont nous avons vu également l'infâme parodie, vint prouver aux souverains qu'avec l'aristocratie populaire, plus encore qu'avec sa rivale, il y allait de leur trône. Il n'est donc pas étonnant qu'après les sanglantes scènes des Maillotins, la sédition rouennaise et le soulèvement de Paris en l'absence de Charles VI, ce roi, dit cependant *le Bien-Aimé*, ait à son retour mis à profit le prestige de sa victoire de

Rosbec, pour restreindre, d'abord insensiblement, les libertés municipales de la France. N'est-ce pas encore ce que nous avons vu de nos jours ? De tout temps la sédition riva les fers qu'elle ne put briser.

42. ↑ Il y a bien encore en France peuple et peuple, peuple à *teinte claire* ou *sombre*, propriétaire ou journalier et mendiant, nageant dans l'aisance ou mourant de faim, et ce dernier dans une fâcheuse proportion ; mais l'amélioration, qui tend toujours à s'accroître, n'en est pas moins un fait constant.

43. [!\[\]\(4776428ec07afbb8790ead9ce604b3ea\_img.jpg\)](#) « Nulle autre loi que celle de la chevalerie, dit Sainte-Palaye, tome I<sup>er</sup>, page 67, n'insiste avec autant de force sur la nécessité de tenir inviolablement sa parole, et n'inspire tant d'horreur pour le mensonge et la fausseté. » Voir le serment des chevaliers, dans *La Colombière*. Voir ainsi dans Lancelot du Lac, l'exécution, de la part du roi Arthus, de sa promesse royale, mais inconsiderée, à un chevalier qui lui avait demandé d'emmener la reine, malgré cette objection de Lyonnell : « Donc est le roi plus serf que autre, et qui voudroit être roy, honny soit-il. » Nouveaux Regulus, les chevaliers, libres sur leur parole, ne manquaient jamais d'acquitter leurs engagements. Les traités de paix même se faisaient sur parole. « Le duc Jean de Bretagne, dit Dutillet, ayant traité de paix avec le roi Charles VI, le 15 janvier 1380, *jura*, le 20 avril suivant, l'observance du dit traité, *par la foy de son corps, et comme loyal chevalier*. » Lors de la fuite de son fils, qu'il avait laissé pour otage, le roi Jean n'hésita pas à se constituer prisonnier en Angleterre, où il mourut.
44. [!\[\]\(25ff3ea7a69da2cc1715433d5fec0fe4\_img.jpg\)](#) La fraternité d'armes, alliance qui existait quelquefois entre les souverains et les princes, se consacrait par *titre* entre les guerriers. Voir celui que reproduit du Cange, dissertation 21, à la suite de Joinville, pour la fraternité d'armes conclue en 1370 entre *du Guesclin* et *Clisson*. Froissart, liv. IV, chap. xxxix, pag. 144, à propos du récit de l'assassinat du connétable de Clisson, en 1392, dit : « Le seigneur de Coucy monta à cheval, et se partyt, lui huytième seulement, à l'hostel du connétable, derrière le temple où on l'avoit rapporté, car moult s'entr'aymoient et s'appelloient frères et compagnons d'armes. » Le frère d'armes devait être l'ennemi des ennemis de son compagnon, l'ami de ses amis ; tous deux devaient partager par moitié leurs biens présents et à venir, et employer leurs biens et leurs vies à la délivrance l'un de l'autre lorsqu'ils étaient pris. Voir les autres notes de M. Nodier sur l'ouvrage de Sainte-Palaye ; voir aussi l'Histoire de du Guesclin, publiée par Ménard, chap. XXIV, pag. 248, 240 et 206, relativement à la fraternité d'armes *de prisons* et *d'avoir* (quant aux prisonniers et au butin) de Hue de Carvalai avec du Guesclin, et au désintéressement de notre chevalier, à sa sortie de captivité.
45. [!\[\]\(531344dd7d4822194ddd750c1414d83f\_img.jpg\)](#) Perceforest, qui parle à plusieurs reprises de ces heaulmes, placés aux faites des châteaux, comme signaux d'hospitalité, dit, vol. III, f<sup>o</sup> 103 : « Adoncques estoit une coustume, en la Grant Bretagne, et fut tant que charité régna illecque, tous gentilshommes et nobles dames faisoient mettre au plus hault de leur hostel ung heaulme, en signe que tous gentils hommes et gentilles femmes, trespassants les chemins, entrassent hardyement en leur hostel comme au leur propre ; car les biens étoient davantage à tous nobles, hommes et femmes, trespassants le royaume. » Cette coutume était commune à la France. Sainte-Palaye ajoute que les voyageurs, défrayés de tout pendant leur séjour, eux et leur suite, partaient comblés de présents ; qu'on leur donnait des armes, des robes précieuses, des chevaux, et même de l'argent. Voir Froissart, vol. III, chap. 91, 92 et 93, sur les grandes libéralités du comte de Foix envers ses hôtes.
46. [!\[\]\(5a3364ce35075ed0b248122015654f31\_img.jpg\)](#) Arbitre de sa rançon, comme prisonnier des Anglais, du Guesclin l'éleva à une somme exorbitante, disant : « que cent chevaliers bretons vendroient leurs terres pour l'acquitter, et ajoutant : Si le gaigneroient aincois à filler toutes les filleres qui en France sont, que ce que je demeurasse plus entre vos mains. » C'était cependant l'homme le plus laid du royaume.
47. [!\[\]\(dac910906e0c71cbdc491545bf6e1241\_img.jpg\)](#) Dans les *épreuves*, *escremies*, ou vêpres des tournois, comme dans la grande journée, les chevaliers qui joutaient pour la première fois abandonnaient leur heaume aux officiers d'armes. Les hérauts recevaient d'ailleurs huit parisis de chaque chevalier, pour attacher le

casque aux fenêtres et au-dessus du blason pour les tournois. Les chevaliers riches abandonnaient aux autres les chevaux et bagages pris dans le combat. Monstrelet, à propos d'une joute dans laquelle le comte de Saint-Pol remporta le *prix des Dames* (le dernier coup de lance), dit : « Esquels jours furent donnez moult grands dons à tous les officiers d'armes, pour lesquels ils crièrent à haute voix, par plusieurs fois, largesse, en dénommant ceulx qui ces dons leur avoient faits. » Du Guesclin donna au héraut du duc de Lancastre, qui lui apporta un défi, un gippon de soie avec cent florins d'or. Voir la note pénultième.

48. [!\[\]\(5e763f5368393aa9be1b561dd788924a\_img.jpg\)](#) On voit, dans les livres de chevalerie, que les preux les plus célèbres se plaçaient toujours sous le patronage des dames, qu'ils se faisaient gloire de servir. Pour les tournois, ils en acceptaient des *insignes* ou connaissance (signes pour se reconnaître), tels que rubans, bracelets, bannières, manchettes, ou autres objets provenant d'elles, et attachés par leurs mains sur leurs cottes d'armes ou sur une partie de leur armure. Les dames, qui ne perdaient pas de vue leurs chevaliers, avaient soin de remplacer ces faveurs lorsque le choc des armes les avait fait disparaître. Voir la note ci-après, p. 164. Dans d'autres circonstances, ces chevaliers portaient ostensiblement des chaînes, comme gages d'un vœu d'amour qu'on appelait *emprise* (ou entreprise). L'emprise ne pouvait être levée qu'à l'expiration du temps assigné par le vœu, ou par un combat.
49. [!\[\]\(6ce86732e79a70d69b74cbe8dee8ff5f\_img.jpg\)](#) Sainte-Palaye nous a donné la traduction d'une ancienne pièce de vers français de Jacques de Basin, intitulée *des trois Chevaliers et de la Chanise*, qui prouverait l'exigence des dames et l'aveugle courage de leurs champions. L'un d'eux, bachelier, se détermine, au refus de deux autres, à combattre dans un tournoi, n'ayant, en guise de cuirasse, qu'une chemise, que lui avait envoyée, à cet effet, la dame qui présidait à la joute, avec le heaume, les chausses de fer, l'épée et l'écu. Vainqueur, mais couvert de blessures, il conjure la dame de recevoir la chemise déchiquetée et sanglante, qu'il lui renvoie, et de la vêtir, pour l'amour de lui, dans un festin qu'elle donne. La dame se garde bien d'opposer un refus à ces instances. Elle se couvre de cette parure, trophée, sinon de sa sensibilité, du moins des sentiments qu'elle inspire, en présence de son mari, couvert de confusion, mais qui, dit le poème, ne faisait pas semblant de s'apercevoir de ce qui se passait.
50. [!\[\]\(7d4a1b559fadf9523fd642965dca106c\_img.jpg\)](#) « À la fin d'un tournoi, dit Perceforest, vol. I, f<sup>o</sup> 155, les dames étoient si déçues de leurs atours que la plus grande partie étoit en pur chef, car elles s'en alloient les cheveux sur leurs épaules gisants, plus jaunes que fin or, en plus, leurs cottes sans manches, car toutes avoient donné aux chevaliers, pour eux parer, et guimpes et chaperons, manteaux et camises, manches et habits : mais quand elles se virent à tel point, elles en furent ainsi comme toutes honteuses ; mais si tôt qu'elles virent que chacune étoit en tel point, elles se prirent toutes à rire de leur aventure, car elles avoient donné leurs bijoux et leurs habits de si grand cœur aux chevaliers, qu'elles ne s'apercevoient de leur desnuelement et devestement. »

D'autres exemples de frénésie amoureuse, et d'extravagances moins concevables encore, se puisent dans le récit suivant, fait par le chevalier de La Tour, comme témoin des épreuves auxquelles se soumettaient les *pénitents d'amour*, confrérie de Galois et de Galoises répandue dans le Poitou, et dont le but, dit M. Nodier, était de prouver la force de leur passion par une opiniâtreté invincible à braver les rigueurs des saisons. Ils se couvraient en été, pendant les plus grandes chaleurs, de lourds manteaux et de chaperons doublés, et se chauffaient encore à de grands feux ; et l'hiver, ils ne portaient qu'une cotte simple, et ne se couvraient la nuit que d'une serge légère. « Si dura cette vie et ces amourettes grant pièce,

jusques à tant que le plus de ceulx en furent mors et périls de froit ; car plusieurs transissaient de pur froit, et mouroient tout roydes de lez leurs amyes et aussi leurs amyes de lez eulx, en parlant de leurs amourettes et en eulx moquant et bourdant de ceulx qui estoient bien vestus, et aultres, il convenoit desserer les dents de cousteaulx, et les chauffer et frotter au feu comme roydes et engellez... Si ne doute point, ajoute La Tour, que ces Galois et Galoises qui moururent en cet estat, ne soient martyres d'amour. »

51. [!\[\]\(b60c8bb2cb9efe31774b466ea3d1ecf7\_img.jpg\)](#) Les renseignements qu'on peut puiser dans les miniatures et dans quelques tableaux d'époques nécessairement postérieures à Charles V, sur la décoration intérieure des appartements, sont sans doute fort incomplets ; mais, à ceux tirés de la vue des débris du mobilier et de quelques descriptions éparses ; viennent se joindre les inventaires d'hôtels et de palais, comprenant depuis le moindre objet jusqu'aux joyaux. Parmi les documents à consulter, nous citerons *la honneurs de la cour*, par Aliénor de Poitiers, petit traité recueilli dans l'ouvrage de Sainte-Palaye, sur la chevalerie ; on y trouve des détails très minutieux, ce qui plaît en cette matière, sur l'état, vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, de la cour du duc de Bourgogne, qui marchait presque de pair avec celle de France. Les récits des menues dispositions à l'occasion de la gésine de madame de Charollois, de la nativité et du baptême de mademoiselle Marie de Bourgogne, sont particulièrement curieux, en ce qu'ils précisent l'agencement du mobilier suivant l'étiquette. On y parle des *grant lits rebrassez*, l'un *emprez l'autre*, et de l'*allée* qui les partageait ; de leur ciel commun en damas vert, de leurs *courtines troussées*, à *annelets*, en satin de même couleur, des *gouttières* avec franges de soye verte, des *couvertoirs* de fin drap violet, de draps de *fin couvre-chief* de cresp empesé, et de grandes chaises à hault dos, de dressoirs à quatre degrés, des chandeliers appelés *mestiers*, des drageoirs et de leur emploi, etc., etc.
52. [!\[\]\(9c0ea938acd8c6259257f6e8db50c18b\_img.jpg\)](#) La statuaire a souvent reproduit les costumes, toujours gracieux, de dames, dans les diverses variations qu'ils ont subies. L'habit de ville des chevaliers consistait en un manteau long, de velours, de damas, ou de satin, couleur écarlate, doublé d'hermines ou d'autres fourrures précieuses ; en robes de drap d'or, etc. ; leur coiffure seule laissait à désirer, en ce qu'ils se rasaient le devant de la tête, pour être moins incommodés sous le heaulme, ou pour éviter d'être saisis par les cheveux en cas de chute du casque.
53. [!\[\]\(34b0e758e308ba793550fff2381f157f\_img.jpg\)](#) M. de Laborde emploie pour tout ce passage le mot de gothique *ornamental*, que nous adopterions volontiers, si nous n'avions ici à distinguer le gothique bien désigné sous le nom de *fleuri* (de 1420 ou à peu près jusque vers 1495), de celui mêlé au goût italien (de cette dernière époque jusque vers 1520).
54. [!\[\]\(4818d7f4e790369c60d4bdcb186eeb7a\_img.jpg\)](#) Nous voulons être le premier à déclarer que nos citations, appliquées seulement à des monuments exécutés en France, seront bien loin d'être complètes, et que nous n'avons pas cherché à les étendre, même par appel à nos souvenirs personnels, qui dans ce moment nous retracent plusieurs omissions, telles que celles du château de Jusselin, de l'ancienne bibliothèque de Provins, dont il reste encore de beaux débris, de la tour neuve de Moulins, de Candes, Montsoreau, etc. ; notre excuse est d'abord dans l'inutilité des efforts que nous aurions faits pour atteindre ce but, la division de la France en petits états ayant multiplié dans ses parties les plus excentriques des travaux d'art dont ses plus minutieux de scripteurs n'ont tenu aucun compte ; dans la confiance que l'association archéologique qui tend à s'organiser, et qui a déjà produit de beaux travaux, procurera plus tard à la France un inventaire général et raisonné de ses richesses connues et inconnues ; puis dans cette considération appliquée peut-être tardivement : Que le secret d'ennuyer est celui de trop

dire.

Qu'on nous permette seulement de citer au moins quelques-uns des archéologues instruits et zélés qui s'occupent de célébrer nos gloires monumentales par des descriptions faites sur les lieux mêmes ; à Rouen, MM. Auguste Le Prevost, Achille Deville, Langlois ; à Caen, MM. de Caumont, Lambert, Gervais ; à Bordeaux, M. Jouanet ; Bourbonnais, M. Allier ; Picardie, MM. de Sevel et Gilbert, à Amiens, Estancelin, Lonandre, à Abbeville, Vallet à Saint-Omer ; Bretagne, M. Danielo ; Languedoc et provinces adjacentes, MM. Dumège, Dubarri, de Castellane, de Crozanes ; Bourgogne, M. Tarbé, à Sens ; Dauphiné, M. Pillot, etc. En outre plusieurs habitants temporaires de diverses localités nous enrichissent d'excellents travaux, fruits de leurs ardentes recherches ; tels sont ceux de M. Jollois, sur l'Orléanais ; de M. de la Doucette, sur divers départements qu'il a administrés ; de M. Maximilien Raoul, sur le mont Saint-Michel ; surtout de M. L. Vitet sur la France, etc.

55. [!\[\]\(77fcd672fc51dc8883c5c363969e9ddf\_img.jpg\)](#) L'église Saint-Gervais fut reconstruite sous Charles VI, et dédiée en 1420 ; elle date par conséquent du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle. On remarque déjà dans quelques parties un changement de système, et de nouvelles dispositions appliquées notamment à la construction de l'abside (chapelle de la Vierge) ; les nervures sont plus légères, et l'on cite pour leur originalité les clefs pendantes, destinées à ajouter encore aux ornements, même dans le vague, surtout celle, peu gracieuse, de l'abside. Dans le portail, construit sous Louis XIII, par Jacques de Brosse, et qu'on a long-temps considéré comme un chef-d'œuvre, nous ne voyons qu'une devanture, qui serait sans doute suffisante pour un monument analogue, mais qui forme ici une choquante disparate.
56. [!\[\]\(f37e1a50fb862db016bc8463756c2004\_img.jpg\)](#) Ce joli péristyle, construit un peu plus tard, sous l'occupation anglaise, vers 1423, offre un caractère particulier de tendance vers des idées nouvelles, ou du moins autres que celles qui présidèrent en général à la construction des façades de nos églises gothiques. Il diffère également des porches latéraux, et si remarquables dans leur genre, de l'église de Chartres, par exemple. Le joli jubé, œuvre de Pierre Lescot et de Jean Goujon, fut sacrifié, vers 1750, aux caprices des marguilliers, et au besoin qu'éprouvent tous les officiants d'être vus dans le chœur.

Placé sous les balcons du palais des rois, en regard de cette belle colonnade, chef-d'œuvre d'une architecture d'un autre âge, comment ce curieux monument n'a-t-il pas éveillé dans les derniers temps la sollicitude des dispensateurs des largesses de ses illustres paroissiens, ne fût-ce que pour quelques principales réparations, quelques nettoyages ? Mais chut ! craignons de faire compléter par notre *éveil* ses profanations et ses mutilations encore flagrantes.

57. [!\[\]\(752190121cfd9f878c80357ea4f004f8\_img.jpg\)](#) Au risque d'être accusé de sortir trop souvent de notre cadre, dont la limite est le <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, disons deux mots pour les étrangers visiteurs de notre capitale, d'abord des jolis débris de l'élégant hôtel gothique à jour du prince Guy de la Trémouille, situé rue des Bourdonnais, n° 11, occupé successivement, dans le <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, en 1363, par Philippe, duc d'Orléans, frère du roi Jean, et en 1398, par le prince dont il a conservé le nom, et plus tard par Antoine Dubourg, chancelier de France, et par la famille de Bélièvre ; puis de ce curieux hôtel des archevêques de Sens, dont la masse est engagée dans les mesures des petites rues *du Figuier Saint-Paul* et autres circonvoisines, mais dont l'aspect, vu de la porte d'entrée, près du quai des Célestins, est encore très-imposant. Ce dernier édifice du

quatorzième siècle faisait partie de ceux compris dans la *cit  * Saint-Paul, dont Charles V r  unit les diverses parties par des constructions, pour en former, ainsi qu’il le dit dans son   dit de 1364, *l’h  tel solennel des grands esbattements, et auquel il avait eu plusieurs plaisirs*. C’  tait m  me le b  timent que s’  tait r  serv   ce roi, qui nous appartient    quelques   gards, comme s’  tant fait agr  ger    l’ordre de Cluny. L   se trouvaient *la chambre o   g  t le roi*, et o   gisent probablement aujourd’hui quelques roul  rs ; *la grand’chambre de retrait*, *la chambre de l’estude*, celle dite *chauffe-doux*, la chapelle, etc. Voir les d  tails donn  s par M. Dulaure, tome II, page 422 et suivantes.

Charles V et son intendant des finances, depuis, pr  v  t de Paris, Hugues Aubriot,   taient d’habiles directeurs de constructions ; l’  glise Saint-Paul (d  molie) et plusieurs autres monuments le t  moignent.

58. [!\[\]\(0166924cbb002304af72562397feeea0\_img.jpg\)](#) Cet   l  gant h  tel, construit dans le commencement du xv   si  cle, et qui rappelle plusieurs   difices post  rieurs de Bourges, de Meillan, etc., serait en outre c  l  bre, d’apr  s la tradition controvers  e par quelques arch  ologues modernes, comme monument de l’occupation de notre pays par nos rivaux d’outre-mer, et comme t  moignage de l’influence qu’exer  a sur le succ  s de leurs armes le coupable abandon, de la part des premiers seigneurs fran  ais, des int  r  ts de leur souverain et de leur patrie. C’est, dit-on, dans cet h  tel, que Philippe-le-Bon, en unissant sa s  ur au vaillant duc de Bedford, prince d’Angleterre et r  gent de la France, ciment   cette funeste alliance, d  j   consacr  e par le trait   de Troyes (1420), et qui faillit nous ranger    jamais sous la domination anglaise. Plus tard, et jusqu’en 1477, il fut affect  , par la cour de Bourgogne,    la r  sidence des ambassadeurs anglais, qui pouvaient ainsi, du centre de la France,   tudier les moyens de renouer leurs projets, d  jou  s par la politique de Louis XI.
59. [!\[\]\(362ca73289785b5efeca6201b2f81031\_img.jpg\)](#) Ces tombeaux sont ceux de Philippe-le-Hardi et de Jean-sans-Peur ; ils   taient plac  s dans l’  glise de la Chartreuse, o   se trouvait aussi une croix de pierre tr  s-curieuse, formant le centre d’un puits, de vingt-deux pieds de diam  tre. La base seule a   t   m  nag  e par nos vandales, et a conserv   le nom de *Puits de Mo  se*, du nom d’une des figures, bien que l’excavation circulaire, qui seule constituait le puits, ait   t   combl  e. Victimes de la rage exterminatrice de nos souverains de 1793, ces deux riches mausol  es furent recueillis   clats par   clats, comme saintes reliques, par un architecte instruit, M. Saint-P  re, et ils forment aujourd’hui le plus riche ornement d’un mus  e municipal, que le go  t et les soins d  sint  ress  s de M. de Saint-Mesmin rendront de plus en plus digne de cette ancienne capitale.

Le tombeau de Philippe-le-Hardi, mort en 1404, fut ex  cut   imm  diatement par son valet de chambre *tailleur d’imaiges*, Claux Sluter (le m  me qui sculpta les six figures du puits de Mo  se), par Claux de Vousonne, son neveu, et par Jacques de la Barse. On pourrait croire que ce fut aux frais des ex  cutants, puisque ce prince, « qui avait   lev   la Bourgogne au plus haut degr   de puissance qu’elle e  t en depuis ses anciens rois, » mourut insolvable. La duchesse de Bourgogne se trouva r  duite    consacrer sa renonciation    la communaut   en remettant sur le cercueil de son   poux *sa bourse, sa ceinture* et son *trousseau* de clefs.

Quant au mausol  e de Jean-sans-Peur, tu  , ou plut  t assassin  , contre les vrais int  r  ts de la France, au pont de Montereau, en 1419, il ne fut ex  cut   que vers 1475 par Jean de *la Huerta*, dit *d’Aroca*, sculpteur ramonais, l’auteur du beau r  table en bois, du mus  e, provenant aussi de la Chartreuse, par Jean de Drogu  s, et par Antoine *Lemouturier*, qualifi  

de meilleur ouvrier *d'imaigeries* de France. Les *imaigiers*, *folaigniers*, autrement dit sculpteurs ou peintres, étaient, comme les maçons, et encore à cette époque, réunis en associations. Ils s'appelaient maîtres des menues œuvres.

Aurait-on attendu, pour consacrer la mémoire de Jean-sans-Peur, que le temps eût fait oublier que sa fin tragique, dans la criminelle embûche qui lui fut tendue, ne fut que le *talion* du guet-apens de la rue Barbette, le châtiment du massacre des Liégeois et des Armagnacs, et l'expiation de sa complicité avec la misérable Isabeau, dans le crime, impardonnable à un fils de France, d'avoir livré ce beau royaume aux geôliers de son grand père (le roi Jean) ?

L'épée de ce guerrier, qui conquiert le nom de Sans-Peur par son intrépidité à la bataille de Nicopolis, et dans sa captivité chez les Turcs, est restée suspendue dans le chœur de l'église de Montereau, où nous la vîmes récemment encore. Triste trophée que celui qui rappelle un assassinat, même justifié !

60. [!\[\]\(75509b390e5735ca1e7a6d17edbf3970\_img.jpg\)](#) Il existe encore au Palais-de-Justice de Dijon des armoiries et devises de Louis XII et de François I<sup>er</sup>, qui témoignent du concours de ces princes à l'embellissement de cette ville ; aussi le fier Bourguignon peut-il, à son choix, revivre dans sa souveraineté, en rêvant aux tombeaux de ses ducs, on s'enorgueillir, comme Français, de ces témoignages de la munificence de nos grands rois, et de sa participation au bien-être de la grande famille.
61. [!\[\]\(73df0adfc2871c1c79f213c1708902ce\_img.jpg\)](#) Ce château servit de résidence à plus de cent têtes couronnées, princes et princesses : Valentine de Milan y mourut dans les larmes, en demandant vengeance ; il fut le berceau de Louis XII, son petit-fils, qui y tint long-temps sa cour, ainsi que ses successeurs, François I<sup>er</sup>, Henri II, Charles IX et Henri III, sous le règne de qui il fut le théâtre de l'assassinat des Guises, 25 décembre 1588. La façade du sud date du XI<sup>e</sup> siècle ; celle du nord, d'une grande importance, et toujours très-élégante, à l'intérieur comme à l'extérieur, malgré son état de dégradation, appartient au règne de François I<sup>er</sup> ; quant au corps-de-logis de l'ouest, faisant face en entrant dans la cour, c'est l'œuvre, non terminée, de Mansard, sous la direction de Gaston d'Orléans et de la grande Mademoiselle. On ne peut nulle part trouver un moyen aussi facile et aussi curieux de juger comparativement ces divers styles, et surtout la vanité des efforts du plus grand architecte du XVII<sup>e</sup> siècle, dans sa lutte avec les maçons libres ses devanciers. Anne de Bretagne, Louis XII et Gaston d'Orléans moururent dans ce château.
62. [!\[\]\(36e6f8e8bcb1c648bf4bf5ab373a30ae\_img.jpg\)](#) La construction de cette jolie *maison*, qui jalonne l'époque où l'abaissement des hauts et puissants seigneurs, due à Louis XI, permit à quelques bourgeois de s'élever jusqu'à eux, remonte à 1443, et cependant ses toitures et lucarnes, ainsi que la tour contenant aujourd'hui l'escalier du tribunal, présentent déjà des caractères de l'architecture de transition ; on y voit, comme à l'hôtel de Cluny, *des coquilles* rappelant les prouesses de Jacques, et des cœurs, avec cette belle devise :

*À cœur vaillant rien d'impossible.*

Jacques Cœur avait pris le soin de ménager dans la construction de la chapelle, deux petits cabinets, garnis chacun d'une cheminée. Charles VIII fit de même à Amboise.

63. [!\[\]\(7fa7cc2e1456cc6ee4f42c38aea9e6a3\_img.jpg\)](#) De petits monticules superposés et dégarnis (sans doute *chauves*, pour former le mot *mons calvus*), avec deux C formant l'OC M. de Laborde, après avoir cité la tradition d'après laquelle George d'Amboise aurait fait construire ce château, en 1500, pour l'offrir à son

neveu Charles d'Amboise, au retour de son gouvernement de Milan, conclut de ce que ces armoiries et chiffres sont également sculptés sur le château de Chaumont, *qu'ils ne doivent signifier autre chose que Meillan était un démembrement de Chaumont*. Nous ajouterons à cette présomption une explication formelle : Chaumont était possédé, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, par la famille d'Amboise (voir du Cange, au mot *Castella*, pour la torture par le feu, que le roi Thibaut V fit subir à Sulpice II d'Amboise, son prisonnier, pour lui arracher le château et le bourg de Chaumont que ses chevaliers refusèrent de rendre). Dans la branche de cette famille dite des seigneurs de Chaumont, l'aîné joignait à ce titre, ainsi que nous l'avons établi (note C), celui de seigneur de Meillan, et de plusieurs autres lieux. Il n'est donc pas étonnant que Charles II d'Amboise, fils aîné du frère aîné de George I<sup>er</sup>, et de Jacques, abbé de Cluny, étant devenu, par la mort de son père, seigneur de Chaumont et de Meillan, ait fait sculpter ses armes dans les deux châteaux. Charles II mourut à Corregio, en 1511. Son fils George fut tué à Pavie, en 1525. Peut-être cette branche s'éteignit-elle vers ce temps. *Chaumont* passa dans la famille de Larochefoucauld, devint propriété de Catherine de Médicis, et, par un échange contre Chenonceaux, fut le gage de l'oubli de la rivalité de Diane. On voit également à Chaumont, sous l'appui d'une croisée, un écusson sculpté, surmonté d'un chapeau de cardinal, avec les tresses en *cordelière pendante*. Cet écusson, ainsi orné, existe sur toutes les plaques de fonte des cheminées de l'hôtel de Cluny. Serait-ce un hommage rendu au cardinal-ministre par les membres de sa famille ?

64. <sup>1</sup> Marguerite d'Autriche, cette gente *demoiselle* qui *ja se lamentoit* de mourir *telle* avec deux maris (Charles VIII, son fiancé, qui l'avait quittée pour Anne de Bretagne, et Jean de Castille, qu'elle allait trouver en Espagne, quand elle composa sa fausse épitaphe au milieu d'une tempête qui menaçait ses jours), remariée une troisième fois à Philibert-le-Beau, qu'elle perdit encore en peu de temps, voulut accomplir à la fois un vœu de sa belle-mère et un pieux devoir de veuve, en faisant élever la jolie église de Brou, et les deux principaux mausolées qu'elle renferme. Plus tard, Charles-Quint, neveu et héritier de Marguerite d'Autriche, y joignit celui de la fondatrice.

D'après l'ouvrage très-conscientieux du P. Rousselet, malgré le grand nombre d'ouvriers et d'artistes venus de tous les points, ces grands travaux durèrent de 1511 à 1536 et coûtèrent plus de deux cent vingt mille écus d'or, formant environ vingt-deux millions de notre monnaie. Quoique Marguerite fût à cette époque gouvernante des Pays-Bas, on conçoit difficilement qu'elle ait pu réunir les moyens d'alimenter sa persévérance dans cette fondation de pure piété. André *Colomban*, de Dijon, dirigea la construction de l'église, et Conrad Meyl, sculpteur suisse, celle des mausolées.

Cette jolie église, de 210 pieds sur 107, haute seulement de 60 sous voûte, et ses mausolées de marbre, si nobles et si gracieux, sont certainement les derniers monuments complets qui aient été construits dans le style *gothique* avec toutes ses *floritures* de transition, malgré la présence des artistes italiens, collaborateurs de Colomban et de Meyl. Aussi les citons-nous comme un type de notre genre de prédilection. Le jubé, les stalles sculptées, les vitraux, les mausolées, le grand tabernacle d'albâtre, et même la statue du maître des œuvres, constructeur, partagent l'admiration des visiteurs de

ce monument, toujours très-bien tenu, et qu'une heureuse inspiration de la commission des arts a soustrait, par une déclaration de *nationalité*, au marteau déjà levé.

65. <sup>↑</sup> Louis XII, le premier de nos rois qui ait rendu *sédentaire la justice*, antérieurement *nomade*, ayant institué, lors de son séjour en Normandie, le tribunal de l'échiquier, ou du parlement, voulut lui affecter un local convenable. Il ne pouvait en effet en exister de plus remarquable que ce merveilleux édifice dans son état *normal*, quoiqu'il n'ait jamais été complètement achevé. Qu'on se figure toutes ces richesses architecturales, intactes, et d'un ton qui permette de *lire* dans les détails, *s'harmoniant* avec les jolies maisons de même style, sacrifiées, sous Louis XV, pour la construction de cette *pesante bâtisse* qui vint troubler l'accord de ce bel ensemble. La salle dite des Procureurs, couverte d'une belle voûte plein cintre, en charpente, et encore parée de ses ornements primitifs, a 170 pieds de longueur sur 50 de largeur.
66. <sup>↑</sup> L'église Saint-Maclou appartient, sous beaucoup de rapports, à la même époque. On y trouve, comme on l'a dit, « les brillantes témérités du style gothique unies aux grâces classiques de la renaissance, fille ingénieuse de l'antiquité, dont les beautés riantes rivalisent souvent avec « celles de sa mère. » En citant, pour le premier genre, le délicieux escalier de l'orgue, qui rappelle, par l'élégance et la souplesse de ses ornements, celui de la chaire de Strasbourg, et, pour le second, les belles portes attribuées à Jean Goujon, convenons qu'il y a ici assaut, sinon de *témérité*, du moins de grâce et de goût. La jolie fontaine de la Croix de pierre fut élevée par George d'Amboise.
67. <sup>↑</sup> La description de cet hôtel appartient à la seconde époque. Voir ci-après, page 191.
68. <sup>↑</sup> Louis de Brezé, petit-fils, par sa mère, de Charles VII et d'Agnès Sorel, mourut en 1531. Sa veuve, Diane, fille du comte de Saint-Vallier, avait alors plus de 30 ans. Soit que son deuil fût véritable, ou que, selon l'opinion de Mézerai, contredite par d'autres historiens, elle se fût déjà montrée disposée à suivre les errements de famille (de sa belle grand'mère), en payant de son honneur la grâce de son père, toujours est-il que l'érection de ce mausolée par cette belle Artémise précéda de plusieurs années l'époque de sa consolation par le duc d'Orléans, qui, n'ayant que treize ans en 1531, pouvait être dès lors garçon *frais, dispos*, mais aussi par trop *jeunet*. Voyez page 60.

L'attique, les colonnes corinthiennes, et le travail général de ce mausolée, le classent dans la seconde époque, et c'est pour ne pas trop multiplier les paragraphes, que nous en parlons incidemment ici. Nous nous bornerons à ajouter qu'il offre, avec des figures du meilleur goût, la curieuse et complète reproduction d'un homme de guerre de ce temps, sur son cheval bardé, et que nous ne pouvons nous unir à ceux qui croient reconnaître au travail le ciseau de Goujon, qui d'ailleurs, mort en 1573, dans la force de l'âge, n'a pu se trouver chargé, quarante ans plus tôt, d'une œuvre de cette importance.

69. <sup>↑</sup> Ces monuments si intacts rappellent la destruction assez récente d'un édifice plus important encore, surtout par ses traditions historiques remontant aux premiers âges de notre monarchie. Qui n'a pas vu au moins les restes de la célèbre abbaye de Jumièges, pénitenciaire des fils de Clovis, dont les hauts clochers, du même style colossal, restent seuls debout, pour servir de refuge aux oiseaux de proie et de jalons aux navigateurs de la Basse-Seine ? C'est en Angleterre qu'on retrouverait aujourd'hui les curieuses sculptures de diverses époques, particulièrement de celle dite lombarde, dont cette résidence monastique et royale était couverte. Nos chers voisins n'ont pas dû tenir grand compte des tombeaux de nos *énervés*, mais ils auront pu du moins compléter leur vengeance, en profanant aussi les cendres de la dame *de beauté*, de cette gente Agnès, dont la mission galante ne contribua pas moins que celle, toute céleste, de Jeanne à nous rendre maîtres chez nous, par l'échange

du *royaume de Bourges* de son amant contre la souveraineté de la France. Cette conquête de nos richesses monumentales par l'or étranger ne fut pas la seule. Dans le même temps, vers 1820, à la honte de notre pays, où tout est organisé pour la destruction, rien pour la conservation, on laissa démolir et enlever par les mêmes amateurs les admirables sculptures du beau *manoir* d'Andelys, dit *la Grande maison*. L'ambassadeur d'Angleterre ne dédaigna pas d'assurer le succès de cette expédition par sa présence ; il s'attendait du moins à une concurrence, et trouva le champ libre, ce qui, nous a-t-il dit à nous-même, convertit ses *scrupules* en satisfaction, c'est-à-dire son rôle de mutilateur en celui de *conservateur* d'objets qui, sans lui, eussent été, selon toute apparence, convertis en moellons ou en chaux. On conçoit, d'ailleurs, qu'à part même le plaisir de posséder nos monuments, celui de nous en dépouiller anime nos voisins dans cette sorte de guerre sourde. L'épuisement d'un peuple rival est déjà une conquête.

70.  C'est un petit simulacre de château fort, composé de deux tours, l'une ronde, l'autre demi-circulaire, réunies par un mur crénelé. Sa décoration, consistant en sculptures de très-bon goût, doit être postérieure à la construction primitive. Deux hommes d'armes, en pierre, l'un casqué, l'autre tête nue, sont en disposition de défendre les tours, à l'une desquelles est une fenêtre de la renaissance, d'un goût exquis, avec armoiries les créneaux sont richement encadrés ; des bustes de grande saillie indiquent, par la forme de leur coiffure et de la partie hante du vêtement, l'époque de la fin du règne de Louis XII ; un Janus à trois têtes, auxquelles deux yeux suffisent, sans qu'il en résulte de difformité, rappelle les trois lapins à trois oreilles de la corniche de la chapelle de l'hôtel de Cluny. Voyez page 18.
71.  C'est dans le même local qu'on a placé, en attendant, sans doute, un classement convenable, les nombreux objets d'art de diverses époques du moyen âge, offerts en général à cet établissement, qui doublerait l'intérêt de cette véritable richesse municipale, en annotant sur chacun le nom du donateur. On montre bien aussi à Orléans, parmi les traces de sa splendeur dans les xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, plusieurs maisons, une, entre autres, à laquelle son titre de *maison d'Agnès Sorel* devait faire trouver place ici, s'il nous était possible d'évoquer l'ombre de la dame des pensées de Charles VII, sous une galerie d'arcades en plein cintre, et au milieu de sculptures et ornements de la renaissance.
72.  Nous ajouterons ici à notre remarque sur la maison de Jacques Cœur, que c'est principalement à partir de ces époques, fin du xv<sup>e</sup> et commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, que les *maisons communes* prennent, comme construction, l'importance qui nous frappe dans plusieurs hôtels-de-ville, tels que ceux de Dreux, de Beaugency, etc. Les corporations bourgeoises ne purent prendre de consistance que sous l'autorité protectrice de Louis XI et de ses successeurs.
73.  Voici ce rébus :
- |                                        |                      |
|----------------------------------------|----------------------|
| D'un mouton et de cinq chevaux         |                      |
| Toutes les têtes prendrez,             | M. CCCCC             |
| Et à icelles, sans nuls travaux,       |                      |
| La queue d'un veau joindrez,           | V                    |
| Et au bout ajouterez                   |                      |
| Toutes les quatre pieds d'une chatte ; | IIII                 |
| Rassemblez, et vous apprendrez         |                      |
| L'an de ma façon et ma date.           | M. CCCCC VIII — 1509 |

74. [!\[\]\(fdf001547d80ae70098063b708ee6bed\_img.jpg\)](#) Quoique cette fontaine soit toujours en activité, nous ne citons que ses *restes*, d'après les détériorations qu'on lui a fait subir en 1799, en la transportant sur une autre place. Sa base, et, par conséquent, son ensemble, a été dénaturé par la substitution d'un bassin circulaire sans ornements, à celui octogone couvert d'arabesques, comme par la suppression des sculptures dans beaucoup d'autres parties. Comment les autorités municipales, quelque ignorantes qu'on puisse les supposer en matière d'art et de goût, ne se roidissent-elles pas, en principe, contre le génie créateur de leurs *voyers*, par cette seule considération : qu'un monument de bon goût est *un*, et ne peut, sans préjudice, être altéré dans aucune partie ?

Quoique abâtardie par cette restauration, cette fontaine n'en reste pas moins une des plus belles de France.

75. [!\[\]\(0a2d077f42ff1509087eb8568833549a\_img.jpg\)](#) M. L. Vitet, alors inspecteur général des monuments historiques, a bien voulu, sur nos indications, visiter, dans une de ses tournées, ce château, presque inconnu, de quelque vassal de la reine Anne. Nul doute qu'il n'en ait proposé au retour, au moins la consolidation, si peu coûteuse ; mais de la proposition à l'exécution il y a loin chez nous. Le secret, si bien gardé, des cartons où se sont enfouis de tout temps les rapports de ce genre, nous révélerait bien d'autres exemples de cette insouciance qui tient autant, il faut le reconnaître, à l'insuffisance des ressources affectées aux arts, par des propriétaires rapportant tout à leurs cultures ou à leur commerce, qu'à la tiédeur de nos administrations de toutes les époques, en matière de conservation.
76. [!\[\]\(7a50c2b77c69b4f9a11137b11bbe6e41\_img.jpg\)](#) Philibert de Lorme convint, peut-être par une galanterie de courtisan, que, sous beaucoup de rapports, il n'avait que suivi les directions tracées par Catherine, qui avait, en effet, le goût des constructions.
77. [!\[\]\(7d35207f5474caae72187ba2de326614\_img.jpg\)](#) François I<sup>er</sup> fit reconstruire presque entièrement l'ancien château, habité, pour la chasse surtout, par tous nos rois, depuis Louis VII, et chacun de ses successeurs y ajouta le tribut du goût de son temps. Henri IV, surtout, qui fit construire la cour des Cuisines, l'une des six qui composent le château actuel, y consacra une forte partie de son épargne. C'est dans un des bâtiments de la cour de l'Orangerie que Christine fit assassiner Monaldeschi. Napoléon signa son abdication dans ce château, où il avait détenu le pape, et qu'il embellit par des dépenses qui s'élevèrent à plus de six millions. Aujourd'hui de nouveaux travaux, de restauration seulement, confiés à d'habiles artistes, semblent nous promettre la complète résurrection de la galerie d'Henri II, de la porte Dorée, etc. Nous aurons donc une idée de ce qu'étaient les décorations intérieures de ces belles époques.
78. [!\[\]\(fb9253e0ea63ace9eb5791536069ecf4\_img.jpg\)](#) Commencé en 1526. Quoique François I<sup>er</sup> y ait employé constamment dix-huit cents ouvriers, qu'Henri II, Henri III et Charles IX en aient fait continuer les travaux, ce château ne fut jamais complètement terminé. Cette construction quadrangulaire, flanquée de grosses tours, rappellerait les manoirs féodaux des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, comme ceux, encore intacts, de Chaumont, de Langeais et tant d'autres, si l'élévation pyramidale de la grande tour, haute de cent pieds sur trente de diamètre, contenant l'escalier à double révolution, et les nombreuses et sveltes lanternes qui surmontent les combles, n'allégeaient tout l'édifice. La pesanteur reste à la base, et les projections découpées du couronnement donnent de l'élégance, et presque de la légèreté à la seconde masse. Séjour d'affection de François I<sup>er</sup>, qui traça sur ses vitres ses épigrammes contre le beau sexe, qui, dit-on, s'en vengea cruellement plus tard, et résidence de prédilection de Louis XIII, Chambord devint, sous Louis XIV, un second Versailles, par les fêtes que ce prince y donna. (Voir sur les comédies

de Molière, celles qui furent jouées pour la première fois à Chambord, comme le *Bourgeois gentilhomme*, en 1670.) Depuis lors, Stanislas y vécut bourgeoisement, le maréchal de Saxe somptueusement, la famille Polignac modestement, et le dernier occupant misérablement. Il fit couper presque à blanc le parc de 12000 arpents, enclos de murs, avant de changer le don impérial contre la souscription légitimiste.

79. ↑ Il était inutile, en effet, de conserver, d'abord pour l'hôpital militaire que nous y avons vu, et même pour les *quinze-vingt* demoiselles qui ont succédé aux compagnons d'armes de leurs pères, les emblèmes d'amour, et d'amour adultère quoique royal, dont le connétable de Montmorency avait garni son château sous toutes les espèces, pavages, lambrissage, vitrage, ferrure, etc., sans doute pour complaire à son roi et surtout à Diane, qui n'avait pas peu contribué à convertir en haute faveur sa disgrâce du précédent règne. Remis, comme on l'a dit, *en bon état de réparation*, ce château attend depuis vingt ans un maître, ou plutôt un occupant qui le vivifie ; mais son isolement le tuera. Que n'est-il moins excentrique, on pourrait en refaire un hôpital militaire, ou une caserne, comme on a fait du château de Blois, du palais de Nancy, des châteaux de Nantes, de Vincennes, ou une maison de détention, centrale ou non, comme à Gaillon, Fontevrault, Clairvaux, Langeais, Loches, Angers, etc., etc.

Mais où nos ancêtres, dont la morale était, dit-on, si relâchée, logeaient-ils leurs essaims de criminels, ou présumés tels, à divers titres, leurs truands pris en faute, tire-laine, tire-chape, etc., leurs serfs rebelles, les *silvains*, usurpateurs de leurs droits de chasse, enfin les victimes sans doute innombrables de l'odieuse féodalité et du despotisme des rois et seigneurs ? Nous avons hérité de toutes leurs geôles et succursales ; nous avons établi de nouveaux bagnes largement pourvus, et, dans les besoins que nous crée notre moralité si complète, il nous faut encore combler de nos détenus, nos anciennes abbayes royales, les manoirs de nos hauts barons, les maisons de plaisance de nos archevêques, et jusqu'aux résidences de nos rois, et ce, tout en multipliant les constructions nouvelles dans le même but, et en embellissant l'avenir des habitués de cours d'assises par des prisons modèles, expression d'une civilisation raffinée, dans les termes du moins. Ce que c'est qu'un régime de liberté. Loin de nous cependant le regret d'aucune espèce d'esclavage.

80. ↑ Ce qui subsiste de l'œuvre de Philibert de Lorme, et que conserve avec soin le propriétaire actuel, M. Passi, consiste en un beau portique revêtu de marbres, servant d'entrée, et que surmontaient les riches accessoires en bronze de l'horloge, des chiens lancés sur un cerf qui frappait les heures ; il reste en outre deux chapelles, dont une, à portail sculpté, renfermait le tombeau de Diane, quelques parties du bâtiment dépendant de la chancellerie, les fossés, les beaux murs d'enceinte, et quelques pièces d'où sortent des cheminées de bon goût. Tout en gémissant sur ces ruines, nos regrets s'atténuent par l'idée que, déjà lors de l'occupation de ce château par les ducs de Vendôme et de Penthièvre, on en avait, comme partout, dénaturé la belle disposition primitive par des *bâtisses* discordantes.
81. ↑ Thomas Bohier, intendant des finances sous Charles VIII et ses deux successeurs, semblerait avoir apporté un sentiment tout financier dans la construction et la continuation de ce château, si cette devise qu'on retrouve partout : *s'il vient à point, il m'en soverra* (souviendra) exprime, eu d'autres termes : si je le termine, je serai ruiné. Le connétable de Montmorency l'eut ensuite ; puis Diane, à qui il servit de rançon près de Catherine de Médicis, qui fit construire par du Cerceau la galerie qui couvre tout le pont jeté sur le Cher.

Les cuisines sont dans une des piles de ce pont. De Louise de Vaudemont, épouse d'Henri III, il passa dans la maison de Vendôme. Acquis par M. Dupin, il a trouvé dans madame et M. de Villeneuve, ses propriétaires actuels, de dignes continuateurs des habitudes gracieuses et hospitalières de l'époque à laquelle il remonte.

82. [!\[\]\(60599a04bbc4a860addd970821f05854\_img.jpg\)](#) Son aspect rappelle Écouen : c'est une œuvre sans mélange inspirée des Grecs et des Romains, dont on raffolait tellement en France sous tous les rapports, à l'époque de cette construction commencée en 1555, que déjà Montaigne se plaignait, comme le fit depuis M. Berchoux, à tout autre propos, de n'entendre parler que de cette architecture, et de la retrouver jusque sur la porte de sa cuisine. Construit par Antoine de Clermont, comte de Tonnerre, il est entré en 1688 dans la famille de Louvois, et ne paraît pas, Dieu merci, disposé à en sortir. Les peintures, exécutées de père en fils par la famille Nicolo dell'Abate, principalement les scènes du Pastor Fido, sont encore dans tout leur éclat.
83. [!\[\]\(b2ef329317dbcc46d19ee5600b9def62\_img.jpg\)](#) M. le marquis de Biancourt apporte beaucoup de soin à l'entretien de ce joli château, d'un goût moins symétrique que le précédent.
84. [!\[\]\(03038741934a9af28dd2159bf1f38d30\_img.jpg\)](#) Le grand et magnifique château des princes lorrains, où fut rédigé l'acte qui engendra la Ligue, dominait la ville : il fut démoli en 1780 par le duc d'Orléans ; celui-ci, construit en 1546 par Claude de Lorraine, duc de Guise, n'est, à vrai dire, qu'une jolie maison d'un style pur, et couverte de sculptures fines et gracieuses.
85. [!\[\]\(0d9d52a4d7cd28e95cff31f4b3d0ddb1\_img.jpg\)](#) Sauf ceux que M. Lenoir acquit de l'acquéreur d'Anet, et ceux provenant du charmant manoir de Moret, placés aux Champs-Élysées comme enseigne d'un quartier malheureusement mort-né. La transplantation faite à grands frais, de ces derniers fragments, a beaucoup appauvri la jolie petite ville de Moret, et sans doute aussi les transplanteras, sans enrichir réellement notre capitale. En plaçant à l'extérieur ce qui était à l'intérieur (Voir collection de l'hôtel de Cluny, *Salon*, dans le tableau peint sur nature par M. Renoux, la disposition intérieure du manoir de Moret), en réunissant toutes les richesses sur une seule façade en partie masquée par une balustrade, et en privant l'édifice d'entourages et de dispositions intérieures convenables, on n'a réellement rien *restitué*, même à l'art.
86. [!\[\]\(097c9b1c7554c90f6fc12d87bd6ba8cd\_img.jpg\)](#) Ils ont été en général traités comme moellons, retaillés ou transformés en chaux. Nous rendrons avec plaisir à nos principaux architectes la justice de reconnaître qu'ils ne furent même pas consultés pour le parti à tirer de ces débris.
87. [!\[\]\(23f5b931ac1fced0f66ee37ff3cf50da\_img.jpg\)](#) Indépendamment de ce que les édifices religieux, tant de la renaissance que des époques antérieures, étaient par eux-mêmes des chefs d'œuvre d'art et de goût, ils offraient en outre pour la plupart, à Paris surtout, l'attrait de véritables musées. Millin a consacré près de 200 pages de son ouvrage, bien incomplet, sur nos antiquités nationales, à décrire les richesses en ce genre que contenait la seule petite église des *Célestins*, fondée par Charles V. C'était à la vérité une des plus richement ornées, surtout par les tombeaux de l'amiral Chabot mort en 1543, par Jean Cousin ; de Charles de Maigni, fait en 1556 par Ponce Jacquo ; par les mausolées des cœurs de Henri II, de Charles IX, du duc d'Anjou et de François II, par Paul Ponce, du cœur d'Anne de Montmorency, par Barthélemy Prieur et Jean Bullant, et par tous les beaux monuments des maisons d'Orléans, de Longueville, etc. Les églises des Cordeliers, des Carmes, de Saint-Benoît, des Mathurins, des Grands-Augustins, des Minimes, des Jacobins, des Feuillants, etc., toutes rayées, avec tant d'autres encore, de la *liturgie* actuelle, par leur destruction, contenaient également beaucoup d'objets non moins dignes d'intérêt. Quant à l'église de Saint-Denis, qui n'a reconquis dans les magnifiques mausolées de Louis XII, de François I<sup>er</sup>, d'Henri II, etc., qu'une portion de ce qu'elle

possédait, elle en était naturellement plus somptueusement pourvue que toutes les autres, alors que les violateurs des tombes royales étendirent aux marbres la profanation des cendres. En général il n'y avait guère d'église sur toute la surface de la France qui ne possédât quelques monuments de la belle époque. La *déesse Raison*, en substituant ses burlesques parades et ses oripeaux tachés de sang à la majesté et à l'éclat des pompes de l'église, s'efforça d'anéantir jusqu'à la trace de notre long *fanatisme* politique et religieux. Son règne de courte durée suffit à la destruction de l'œuvre de plusieurs siècles ; aussi, peu de monuments, autres que ceux sauvés par M. Lenoir, lui survécurent-ils. Ajoutons à ceux déjà cités, et toujours dans le but de signaler quelques noms pour nos légendes artistiques, les belles figures de saint Remy et des douze pairs, séparées aujourd'hui du beau tombeau élevé dans l'église de ce nom par deux artistes rémois, les frères Jacques, élèves de Michel-Ange ; les treize figures du sépulcre de Saint-Mihiel, taillées dans un seul bloc de pierre blanche et dure, par Richier, élève du même maître ; et surtout la belle composition connue sous le nom des *Saints de Solesmes*, que nous admirâmes il y a peu de temps encore dans la petite chapelle de ce pays, près de Sablé, tout en redoutant le sort qui la menaçait alors, l'établissement dont cette chapelle dépend étant en vente. Nous fûmes heureux d'apprendre que cette destruction se trouvait au moins ajournée par une *spéculation* toute religieuse et dégagée d'intérêts mondains. De jeunes ecclésiastiques fuyant le monde pour se livrer à des études sérieuses, se sont installés à Solesmes et s'efforcent d'y succéder à tous égards aux savants bénédictins. C'est un début d'heureux présage que la conservation assurée pour quelque temps, par cette résidence, d'un des plus beaux et certainement du plus grand monument de sculptures religieuses qui existe en France, d'une œuvre de quarante figures, grandeur naturelle, sculptées, ou, comme on le prétend, modelées seulement, par les deux Germain Pilon, qu'animait sans doute, dans cette énorme tâche, le désir de faire participer leur patrie, le Maine, à leur illustration.

88. <sup>↑</sup> Germain Pilon est certainement un des plus habiles et des plus féconds artistes de ce temps. Mort en 1606, à l'âge de 90 ans, dit-on, il a pu, en continuant son père, également sculpteur et portant le même prénom, contribuer pour sa bonne part aux innombrables monuments classés sous ce nom, tels que le mausolée du chancelier de Birague et de sa femme, celui élevé en 1557 dans la cathédrale du Mans, à Guillaume Langei du Belley, celui d'Henri II qu'on voit à Saint-Denis et dont les-bas reliefs, surtout les œuvres de charité, appartiennent nécessairement au sculpteur des *Graces*. Outre le beau groupe qui lui valut ce surnom et que possédait le *musée* sépulcral des Célestins, il exécuta d'énormes travaux pour la même église, un grand autel couvert de sculptures, une belle Annonciation, un charmant pupitre, etc. Il fit aussi pour celle des Grands-Augustins à Paris, un Saint-François d'Assise en terre cuite, qu'on fit traduire en marbre, et une chaire couverte de bas-reliefs et de figures en pied, d'un travail admirable. Il est vraiment inconcevable qu'on n'ait pas sauvé et conservé ce riche accessoire pour le reporter dans une autre église. Le seul de ce genre qu'on puisse citer à Paris, comme offrant quelque intérêt comme art, est la chaire de la jolie église de Saint-Étienne-du-Mont ; mais son travail, comme celui des principales constructions et décorations de cette église, appartient au 17<sup>e</sup> siècle. Le jubé même, qui doit nous faire regretter celui nécessairement plus riche que Jean Goujon avait sculpté à Saint-Germain-l'Auxerrois, n'est que de 1600, limite de notre cadre.

89. <sup>↑</sup> Aucune indication n'en faisant supposer l'existence, les ouvriers ont commencé l'opération du nettoyage en toute liberté.

90. <sup>1</sup> Les comédies pieuses et les farces et parades de carrefours constituèrent seules le répertoire dramatique, en France, jusqu'à l'époque où l'imprimerie, en reproduisant les compositions d'Aristophane, de Plaute, etc., fit entrevoir aux lettrés d'autres moyens de captiver l'intérêt.

Les collèges d'abord procédèrent sur des traductions, puis les comédiens de l'hôtel de Bourgogne sur des imitations, et l'art dramatique fut créé.

Ainsi cet art, auquel, dès le 17<sup>e</sup> siècle, on éleva chez nous de magnifiques temples, naquit et languit long-temps sur les chariots de nouveaux *Thespis* et dans les granges d'un hôpital.

D'abord des bateleurs, avec leurs parades, qu'effacèrent les confrères

de la Passion avec leurs mystères, qu'effacèrent les comédiens de l'hôtel de Bourgogne avec la farce de Patelin, puis avec *la Rencontre*, *la Cléopâtre*, *la Didon* de Jodelle, qu'effacèrent momentanément les comédiens italiens de l'hôtel Bourbon, protégés par Henri III, qu'effacèrent les artistes de l'hôtel d'Argent avec Garnier et consorts, qu'effacèrent les écrivains familiers du cardinal-roi, Rotron, Colletet, l'Étoile, Boisrobert, qu'effacèrent immédiatement, d'abord leur compétiteur Corneille, puis Racine, puis Molière, que n'effacèrent ni n'effaceront, ni Voltaire, ni son école dramatique, ni la nôtre, malgré ses emprunts exotiques et l'originalité de ses imitations.

91. <sup>1</sup> D'après un édit de Louis XIV, de décembre 1676, les revenus assez considérables, fruits des épargnes de la confrérie de la Passion, furent réunis à ceux de l'*hôpital*. C'était rentrer au point de départ.
92. <sup>1</sup> L'Histoire du théâtre français, tome 2, contient extrait du Mystère de l'Incarnation joué, à Rouen, en 1474. Metz, Angers, Poitiers, Limoges et plusieurs autres villes eurent aussi, dès ce temps, leurs représentations dirigées par des *curés* des localités. Cependant plusieurs des mystères joués alors n'étaient rien moins que religieux. Celui de la destruction de Troie, par exemple, qui contenait plus de quarante mille vers, ne pouvait guère se rattacher ni à l'ancien ni au nouveau Testament. (Voy. chronique de Metz, an 1437.)

D'après l'état des personnages indiqués en tête des anciens mystères, dont les manuscrits ont été conservés, leur mise en scène exigeait presque toujours le concours de 130 à 140 *acteurs* seulement, car les actrices, nécessairement exclues, étaient suppléées par de jeunes clercs. De la nécessité de cet immense personnel résultaient souvent, au moment même de la représentation, des vides que quelques spectateurs s'offraient de combler, tant l'instruction populaire en cette matière était alors étendue et journellement alimentée par les représentations gratuites des *clercs de la basoche*, des enfants sans souci, des clercs du haut et souverain empire de Galilée (de la chambre des comptes), et de tous les collèges.

93. <sup>1</sup> « Sur ces échafauds, ajoute-t-il, étoient faits, par personnages, l'annonciation de Notre-Dame, la nativité de Notre Seigneur, sa passion, sa résurrection, la pentecôte et le jugement qui *seoit* très-bien, car il se jouoit devant le chastelet où est la justice du roi. Et emmy la ville y avoit plusieurs jeux de divers mystères qui seroient trop longs à raconter. » D'où l'on doit conclure que la troupe dramatique de ce temps eut, au besoin, formé une armée.
94. <sup>1</sup> Ne serait-ce pas l'origine du nom donné dans nos salles de spectacle aux places mises à la portée du peuple ?
95. <sup>1</sup> Déjà depuis long-temps on avait autorisé, pour *impressionner* le peuple dans certaines crises politiques, la représentation publique de pièces puisées ailleurs que dans les livres

saints, qui, certes, n'ont pas inspiré celle de Gringore, jouée aux halles le mardi-gras de l'année 1511, sous le titre du *Prince des Sots*. Dans cette pièce de circonstance, le pape Jules II, alors en guerre avec Louis XII, était bafoué, à raison de ses prétentions sur le temporel des rois, sans doute par ordre de ce monarque, qui comparait plaisamment à ce sujet *l'excommunication d'un pape à l'infidélité d'une femme* ; chose grave et terrible quand on la prend à cœur, mais sans importance quand on s'en soucie peu. Bien antérieurement, Philippe-le-Bel avait employé le même moyen contre Boniface VIII, en autorisant la représentation publique de *la Procession du Renard*.

Saint-Foix, qui nous a conservé les traits principaux de ces pièces satiriques, rappelle d'ailleurs, tome 4, page 58, pour établir que nos meilleurs rois se montrèrent disposés à encourager l'art dramatique, ce que dit de Louis XII, le chancelier de l'Hôpital, dans une harangue

d'ouverture des états généraux, en 1561 : « Ce bon roi prenoit plaisir a ouir jouer farces et comédies, même celles qui estoient jouées en grande licence, disant que par là il apprenoit beaucoup de choses qui étoient faites dans son royaume et qu'autrement il n'eut pas seues. » Ce même roi, qualifié de *chiche* par les historiens contemporains, à raison de sa stricte économie dans l'intérêt de son peuple, ayant été mis en scène comme un malade qui demandait de l'or potable pour remède à ses maux, fut le premier à rire de cette saillie, qui prouvait, disait-il, la confiance qu'on mettait en sa bonté. La trace de la présence de Charles VIII, en 1489, aux jeux du cardinal Lemoine (collège) et à une représentation du mystère de *saint Genou*, donnée en 1491, dans la localité de ce nom, près de Tours, nous a été conservée par un compte des dépenses de la ville de Paris, rappelé par Félibien et Lobineau, et par un compte de dépenses de la cour pour les tapisseries employées à cette dernière occasion.

Les clercs de la Basoche, qui obtinrent le droit de jouer, dans certaines circonstances, des moralités, sottises ou mystères, furent également en butte au parlement, qui suspendit leurs représentations par des arrêts de 1476 ; mais en 1480, ils parvinrent à placer leur théâtre sur la grande table de marbre du palais. Leurs moralités licencieuses, mais instructives, comme nous l'avons dit, pour les princes, leur valut, plus tard, la protection de Louis XII, qui fit souvent les frais de leurs joyeux écartements.

96. [!\[\]\(ad8cbdacce45658430a1b4b78b950daa\_img.jpg\)](#) « Où ils prenoient, dit l'Étoile, quatre sols par tête, de salaire de tous les François, et où il y avoit tel concours que les quatre meilleurs prédicateurs de Paris n'en avoient pas tous ensemble autant quand ils prêchoient. » Voyez, pour les sujets des *paillardises*, la Bibliothèque du duc de la Valière.
97. [!\[\]\(88f28b218e3eca0bf81f89bc78e59826\_img.jpg\)](#) Jérôme La Lande fut envoyé à Berlin à l'âge de 18 ans, en 1750, pour y établir une correspondance lunaire avec *La Caille*, placé au cap de Bonne-Espérance, sous le même méridien, dans la vue de déterminer la *parallaxe* de la lune (sa distance de la terre) ; il y fut très-bien accueilli par *Frédéric*, étonné d'abord de sa grande jeunesse, et fit sa société habituelle de *ses philosophes Maupertuis, d'Argens et la Mettrie*.
98. [!\[\]\(54668357027aa6fe870a86394bde8c23\_img.jpg\)](#) C'est, je crois, de La Lande et de sa tête entièrement chauve qu'on a dit dans une épigramme : *le feu de son génie a brûlé son toupet*. Les épigrammes pleuvaient et *glissaient* sur lui ; il y en eut de trop grossières pour être rapportées ici, sur sa laideur, qui prouvait qu'en effet Dieu n'avait pas fait l'homme à son image, etc.

99. ↑ C'est sans doute par reconnaissance qu'il la qualifie, dans une pièce de vers, de *sinus* des Graces, de *tangente* de nos cœurs.
100. ↑ Bailly avait cependant renoncé à l'astronomie, pour se livrer exclusivement aux *distractions politiques*. Il disait de lui à ce sujet : « Un torrent a passé qui a entraîné toutes mes idées de science. » Il n'a fait qu'ouvrir cette carrière *d'entraînement*, que tant d'autres savants ont suivie et suivent encore, au préjudice de la science.
101. ↑ Ces découvertes ont dû se multiplier depuis ce temps, les propriétaires des maisons touchant aux remparts, attachant beaucoup plus de prix à se procurer une sortie sur la promenade qu'à conserver intactes leurs constructions romaines.
102. ↑ Si notre mémoire n'est pas en défaut, Jupiter était pour quelque chose dans ces inscriptions. Les sculptures nous ont rappelé celles de l'arc de Reims.
103. ↑ M. Tarbé, libraire à Sens, à qui nous fîmes part de notre remarque, nous prouva par ses notes que nous n'avions pas droit à un brevet d'invention, sans rien nous dire cependant qui puisse détruire notre supposition.

M. Tarbé est fort instruit et fort zélé pour les intérêts de sa ville ; personne ne pourrait mieux que lui donner suite aux recherches qu'on pourrait faire à ce sujet.

104. ↑ Probablement sous Théodose-le-Grand qui, d'après les historiens, fit abattre beaucoup de monuments consacrés à l'idolâtrie.
105. ↑ Loin de nous la pensée de fournir, par cette observation, de nouveaux aliments à la guerre toute patriotique, soutenue entre *Sens* et *Provins*, pour *ce grand champ de bataille*, ou plutôt pour ce pivot des opérations stratégiques du conquérant des Gaules. Nous voulons seulement établir que ces remparts étant fondés sur des sculptures qui ne peuvent remonter au-delà du siècle d'Auguste, on ne devra plus, comme on l'a fait, se prévaloir de leur origine romaine pour en circonvenir le camp d'où Labienus sortit pour combattre Vercingétorix. À cela près, nous n'empêchons pas que ce grand débat, qui dure depuis près de 250 ans, puisque André Duchesne en parle, suive son cours, à la poursuite et diligence de qui il appartiendra, si l'intrépide champion *nonagénaire* de Provins, M. Opeix, venait à quitter la lice.
106. ↑ Il paraîtrait en effet que la France était, dès le XI<sup>e</sup> siècle, célèbre entre les autres nations par ses peintures sur verre, car Théophile (presbyter ou monachus), dont on fait remonter l'existence au moins à cette époque, la cite très-avantageusement sous ce rapport dans son *Tractatus lombardicus de omni scientia pictural artis*. En enseignant à son fils, pour qu'il le transmette à d'autres, tout ce qu'il avait appris dans ses voyages sur l'art qu'avaient les Grecs de choisir et de mélanger les couleurs (voir les reliquaires byzantins de la chapelle), sur le talent des Italiens dans la fabrication de l'argenterie, le travail de l'ivoire, l'emploi des pierres fines, et les Toscans particulièrement pour le vermeil et la fonte des *Nielli*, sur la damasquinerie des Arabes, et sur les travaux d'or, de cuivre, de fer et de bois, de l'Allemagne, il parle des brillants et précieux vitraux que l'on construit en France. En effet, d'après les profondes et curieuses recherches de M. Émeric David, l'usage de la peinture sur verre par *apprêt* remonterait en France au règne de Charles-le-Chauve. (Voir Magasin encyclopédique, mai 1812, et les divers articles biographiques de ce savant ; et pour l'art de *nieller*, l'ouvrage de M. Duchesne.)
107. ↑ M. Lenoir observe avec raison que les peintres verriers de l'époque auront très-sagement fait, à tous égards, de conserver intacts les saphirs, etc., que le bon abbé leur procura en

abondance, et dont l'éclat est tout personnel, pour y substituer le cobalt, les oxides de fer, de cuivre, d'argent et d'or, et la manganèse, d'un moins riche aspect sans doute, mais d'une vertu plus communicative.

Cette disposition à supposer aux objets précieux d'autres propriétés

que l'éclat dont les yeux seuls se repaissent, était commune au 15<sup>e</sup> et même au 16<sup>e</sup> siècle, où certaines prescriptions médicales, heureusement abandonnées, ne consistaient rien moins qu'en décoctions ou emplâtres de rubis, émeraudes, etc., nécessairement pulvérisés, *bouillons d'or potable*, etc.

Bernard Palizzi, plus éclairé, quoique illettré, que les docteurs de son temps, dut contribuer, par les sarcasmes dont il les accable dans son livre *des abus des médecins*, à discréditer ces remèdes qui n'étaient pas à la portée de tout le monde, comme il parvint, par son traité des métaux et de l'alchimie, à dissiper les *chères* illusions de beaucoup d'adeptes de la philosophie hermétique.

108. [!\[\]\(0bac5e7b751db366379db94c26fd852a\_img.jpg\)](#) Et encore ces petites lames étaient-elles d'un prix fort élevé, même sous Charles VIII, à en juger par la mention, dans un compte des dépenses de ce roi, année 1491, « du paiement à Estiennes de Salles, verrier, pour deux losanges de verre mises aux verrières de la chambre de retrait du dit seigneur, d'une somme de XI sols, » représentant plus de 40 sous d'aujourd'hui, à ne considérer même que la valeur relative du marc d'argent, qui était de 12 francs à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, et sans égard à la rareté du numéraire, dix fois plus commun depuis l'exploitation de l'Amérique. Un bœuf coûtait alors 12 livres, une oie 3 sous, une livre de plomb 6 deniers, etc.
109. [!\[\]\(ccc49d7edab34c6f6afa3121d9fd9ca8\_img.jpg\)](#) Protégé par Charles V. Charles VII, à la vue du portrait de Jeanne d'Arc, qu'il exécuta en vitrail, pour l'église Saint-Paul de Paris, lui accorda exemption de taxes et divers autres privilèges.
110. [!\[\]\(73211674b138cd810aedbf282860ecfb\_img.jpg\)](#) Ce procédé, toujours en usage, a été simplifié à la manufacture de Sèvres. On enduit *la réserve* d'une pâte, saturée ensuite d'un acide qui ronge la couleur jusqu'à due concurrence. C'est dans le *rouge* surtout, bien plus éclatant en fusion qu'en apprêt, qu'il importe de recourir à ce moyen ingénieux.
111. [!\[\]\(33d9b5c8d7e72049a8d3a9879f77cfbb\_img.jpg\)](#) Jean Cousin fut à la fois le *premier* et l'un des plus grands peintres français, né vers 1500, à Souci, près de Sens, et mort en 1550. Il illustra sa carrière par des travaux du premier ordre. Le Jugement dernier, peint pour la sacristie des Minimes de Vincennes, et placé aujourd'hui au Musée, révéla, pour la première fois, à la France qu'elle aussi elle avait son Michel-Ange.

Le tombeau de l'amiral Chabot, un buste de Charles-Quint, et divers bas-reliefs et statues qu'on voyait au Musée des monuments français, témoignaient en outre de son beau talent comme sculpteur.

Il était de plus très-habile graveur en médailles, et nous a laissé un traité d'anatomie que nos savants ne désavoueraient pas.

112. [!\[\]\(f92936fd42263bb0b1c1b349d0fbd431\_img.jpg\)](#) Le genre grisaille qu'exploita habilement Jean Cousin, dans les jolis vitraux de la chapelle d'Anet, que nous avons également vus au même Musée, fut adopté dans beaucoup d'églises, comme retirant moins de jour. On a depuis enchéri sur cette idée lumineuse, en remplaçant presque partout les vitraux *gothiques* par des verres bien blancs, qui permettent du moins d'admirer le badigeonnage multicolore des constructions et boiseries de nos

anciens temples.

Qu'on juge de la sagacité qui préside à ces remplacements, par le trait suivant. Dans une ville peu éloignée de Paris, où l'on voulait, à toute force, sacrifier de vieux vitraux très-remarquables, que nous avons pris *en place*, à un prix élevé, on les démontra, en les séparant de leurs plombs, pour les livrer pêle-mêle. C'était réduire l'Encyclopédie aux 24 lettres de l'alphabet.

113. [!\[\]\(894bdbc5c478e174a78f948d8231d461\_img.jpg\)](#) Si, comme le dit M. Lenoir, l'exécution des grisailles d'Écouen date de 1542, et la date de 1544 au bas de la salamandre, dans un des panneaux, confirmerait à peu près cette circonstance, il faut que Palizzi, qui ne vint à Paris que vingt ans plus tard, ait peint ces grisailles en Saintonge. Il y travaillait encore en 1562 pour le connétable de Montmorency, à l'intervention duquel il dut d'être arraché au bûcher déjà presque allumé pour lui à Bordeaux.
114. [!\[\]\(bf7a4f507b6ecc865d2b9b7051a08549\_img.jpg\)](#) Il existe à Fribourg, en Brisgau, une fabrique dont est tiré le panneau de la Vierge placé dans la chambre de François I<sup>er</sup>.
115. [!\[\]\(7c18613a36a155ce8c74c589407a7cbe\_img.jpg\)](#) En même temps que M. de Chabrol chargeait deux artistes anglais, venus en France par les soins de M. le comte de Noë, de la peinture d'apprêt, sur grands carreaux, des croisées de l'église Sainte-Élisabeth, M. Robert (Pierre), chimiste habile, attaché à la manufacture de Sèvres, s'occupait à convaincre les *crédules* que le *secret* de l'ancienne peinture sur verre était au moins *retrouvé*, par la reproduction *textuelle*, faite à s'y méprendre, d'un vitrail de la Sainte-Chapelle. M. D. lui offrit, en 1826, les moyens d'ajouter à cette conviction par l'exécution du petit vitrail de François I<sup>er</sup> chez le Titien, si bien composé par M. Fragonard, et qu'on voit ici dans la chambre dite de ce roi. Ces témoignages irrécusables et les démarches et démonstrations du savant M. Brogniart déterminèrent la création de la nouvelle école de Sèvres, sous la direction spéciale de M. Robert, que le terrible choléra n'a pas laissé jouir long-temps de la gloire de son initiative.
116. [!\[\]\(64b3c7a8cc825746e0dc87f38a3a0d88\_img.jpg\)](#) Il va sans dire que nous ne parlons que de l'homme *organisé* pour cultiver les arts, en dépit de tous les obstacles résultant de sa position sociale, et non de ceux que le choix d'un état ou des combinaisons de famille lancent, à toutes chances, dans cette vaste et quelquefois brillante carrière. Nous n'admettons pas non plus qu'il suffise, pour mériter l'assimilation à notre type, d'avoir les cheveux et la barbe façonnés à son image.
117. [!\[\]\(fe20d04cf70eb821ba583dda6980ea7c\_img.jpg\)](#) Sur ce fermoir de ceinture d'homme, bas-relief d'argent de la grandeur de la main d'un enfant, « étaient ciselés une masse de feuillage à l'antique, avec beaucoup de figures d'enfants et de fort jolis masques. »
118. [!\[\]\(9267d02886bd5df7ea6ce2dd832c5e0e\_img.jpg\)](#) Les principaux, dont la description existe dans ses mémoires, sont : une salière d'argent, copie d'un sarcophage de porphyre, avec masques et ornements, à Rome, 1519 ; un chiava cuore ou ceinture de femme en argent, Florence, 1522 ; des flambeaux et une grande aiguière en argent, pour l'évêque de Salamanque ; autre vase idem, pour le cardinal Cibo ; deux autres vases pour Jacques de Carpi ; une escopette, des médailles pour porter au chapeau et sur le berret ; des cachets, anneaux et manches de poignard en acier, gravés et incrustés en or, Rome, 1524 ; un reliquaire en or, pour contenir du sang de Jésus-Christ, et diverses médailles et cachets, Mantoue et Florence, 1527 et 1528 ; un bouton d'or ciselé, orné de pierres fines et de sculpture en bas-relief et en bosse, pour la chape du pape Clément VII, objet admirable, d'après la description de Vasari ; des coins pour la monnaie du pape, modèle d'un calice d'or avec figures ; divers dessins, médailles et coins pour la monnaie du duc Alexandre de Médicis, Rome, 1530 à 1535 ; couverture en or massif,

enrichie de pierres fines et d'émaux, pour un livre d'heures de la Vierge, offert par Paul III à Charles-Quint ; un anneau pontifical, Rome, 1536 ; divers autres travaux, portraits, anneaux, cachets, dessins, etc., à Padoue, Rome et Ferrare, 1537 à 1540 ; grande salière d'or, l'océan et la terre, pour le cardinal de Ferrare qui la donna à François I<sup>er</sup> ; grande statue en argent de Jupiter, et piédestal avec deux bas-reliefs en bronze ; grand vase d'argent de plus de 3 pieds 6 pouces ; buste colossal en bronze (Jules César) ; autre buste, ornements et figures en bronze pour la porte de Fontainebleau ; trois vases d'argent doré, figurines, etc., Paris, 1540 à 1545 ; petit vase d'or ou gobelet couvert d'ornements ; autre vase d'argent et anneau avec figures pour la duchesse Éléonore ; buste en bronze de Come I<sup>er</sup>, groupe d'Apollon et Hyacinthe, et statue de Narcisse en marbre ; statue en bronze, Persée tenant la tête de Méduse, et cinq statues pour le piédestal ; modèles pour la statue de Neptune ; crucifix en marbre blanc sur croix de marbre noir ; restauration d'antiques et modèles divers, Florence, 1545 à 1560,

119. [!\[\]\(a1b022d276ee4d42c5ecbb609ef8aac8\_img.jpg\)](#) Vasari dit, en parlant de Benvenuto son contemporain : « Il fit pour la chape du pape Clément VII un bouton dans lequel il représenta une figure du Père éternel, d'un travail surprenant. Il y monta un diamant taillé en pointe, entouré de plusieurs petits anges en or, ciselés avec le plus grand talent, et qui lui valut la charge de messier. Ce pontife lui ayant commandé un calice d'or, dont la coupe devait être supportée par des figurines représentant les vertus théologales, cet artiste les termina presque entièrement avec un talent digne d'admiration. »
120. [!\[\]\(571b5491860655ae89511ceb279f1d18\_img.jpg\)](#) Cellini tire autant de gloire de son adresse, comme arquebusier et comme artilleur, que de la confection de ses plus beaux ouvrages. À l'en croire, c'est lui qui tua d'un coup d'arquebuse le connétable de Bourbon, qui blessa le prince d'Orange d'un coup de canon, etc., etc.
121. [!\[\]\(88f6a29dc0d273119ff19358cccd8cc3\_img.jpg\)](#) Ces vengeances, si communes encore en Italie, l'étaient bien plus à cette époque où la société était à peine organisée ; chacun se croyait pour ainsi dire le droit de se faire justice. C'est ce qui explique l'impudeur du récit suivant, dans lequel Cellini se complaît à reproduire les détails révoltants d'un de ses assassinats.

Il s'agissait pour lui de venger son frère, tué dans une rixe, par un archer du guet, en expiation de la mort d'un autre archer tué par ce même frère. « Je suivais partout, dit-il, l'archer qui avait tué mon frère, comme un amant suit sa maîtresse ; un jour, il était sur sa porte l'épée à la main, et venait de souper ; je m'approchai *adroitement* de lui avec un poignard long comme un couteau de chasse ; je lui assenai un coup d'arrière-main tel, que je pensai lui trancher la tête. Il se retourna promptement ; le coup l'atteignit sur la pointe de l'épaule gauche et brisa l'os. Il se mit à courir, je l'atteignis en quatre pas ; je levai le poignard au-dessus de sa

tête ; il s'inclina très-bas, de sorte que l'arme frappa l'os du cou et la nuque, etc. » Plus loin, à propos de la vengeance qu'il tira de l'orfèvre Pompeo, qui l'avait desservi, dit-il, près de Clément VII, dans un intérêt de concurrence, il dit : « Je saisis un petit poignard fort aigu que j'avais sur moi, je ne lui en donnai que deux coups, car au second il tomba mort sous ma main. Jamais mon intention n'avait été de le tuer ; mais, comme on dit, on n'est jamais sûr de ses coups. »

122. [!\[\]\(c89c52ed973a38a86f5c779d67786d78\_img.jpg\)](#) Il s'échappa de sa prison, en se précipitant au moyen de cordes faites avec du linge ; mais, s'étant cassé la jambe, il fut repris et mis au cachot.

123. ⚡ Ce cardinal qui le protégeait lui avait déjà commandé, depuis longtemps, le bassin et le vase qu'il exécuta en France, et que ce cardinal donna à François I<sup>er</sup>, et la fameuse salière, *la Terre et l'Océan*, qu'il consentit à laisser exécuter pour ce roi. Ce chef-d'œuvre en or ciselé et émail, d'environ 18 pouces de grandeur, ayant été donné par Charles IX à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, est aujourd'hui au palais du Belvédère à Vienne.

Neptune, sur une barque traînée par quatre chevaux marins environnés de poissons, monstres, etc., tient dans sa main gauche une barque servant de salière, et la Terre, belle femme placée au milieu d'animaux de tous genres, tient un joli temple destiné à loger le poivre.

124. ⚡ Des douze figures d'argent, grandeur de nature, que le roi lui avait commandées pour placer autour d'une table, il n'en termina qu'une, le *Jupiter*, dans ses quatre années de séjour en France, préférant s'occuper de modèles qui ne lui étaient pas demandés, comme celui du colosse pour Fontainebleau, etc. (Voy. p. 16 pour les détails de ce monument colossal.)
125. ⚡ S'étant rendu à Saint-Germain avec un vase d'argent doré, destiné à la duchesse d'Étampes, il fut tellement irrité de la perte de temps qu'on lui fit subir pour être reçu, que, du même pas, il courut offrir ce vase en don au cardinal de Lorraine.
126. ⚡ Le plus important est le Persée en bronze avec piédestal, contenant cinq figurines.
127. ⚡ Baccio Bandinelli, fils de son premier maître, fut surtout le point de mire de sa haine. Il avoue être sorti un jour pour l'assassiner.
128. ⚡ Dans ses rapports avec ses *modèles*, l'homme et l'artiste se confondaient toujours ; il l'avoue sans détours, en ce qui touche aux jeunes filles. Ce qu'il dit de sa manière de procéder avec l'une d'elles, la jolie Catherine, notre compatriote, qui, moyennant 30 sols par jour et un bon déjeuner, était à sa complète disposition, forme un tableau d'une vérité poignante : « M'étant abandonné à la colère, je la pris par les cheveux et je la traînai par la chambre, la frappant de coups de pieds et de poings *jusqu'à ce que je fusse fatigué*. Elle jura de ne plus revenir chez moi : le lendemain, dès l'aube du jour, elle y vint, se jeta à mon cou, me couvrit de baisers, et me demanda *si j'étais encore fâché contre elle*, » et plusieurs jours de suite mêmes scènes, même raccommodement.

Quoique plus réservé à d'autres égards, Cellini ne chercha pas autant à purger l'imputation d'un autre genre qui lui fut faite à plusieurs reprises, en plein tribunal, même en présence du grand-duc, par l'apostrophe de Soddomitaccio que lui adressa Bandinelli.

129. ⚡ Son énergie d'artiste est vivement retracée dans le compte qu'il rend de la fonte de sa statue de Persée qui orne la place du palais du grand-duc, avec les statues de Donatelli, de Michel-Ange, de Jean de Bologne et de Bandinelli.

Accablé par une fièvre brûlante, résultat de ses fatigues, et croyant, dit-il, n'avoir pas une heure à vivre, il s'était couché, lorsqu'on vint lui apprendre que l'opération était manquée : se lever, courir à son fourneau, y jeter toute sa vaisselle d'étain (environ 200 plats et assiettes), fut l'affaire d'un instant. Une complète réussite lui rendit immédiatement la santé.

Comme il montra bien aussi la conscience de sa force comme artiste, en provoquant près du grand-duc ce concours dont le prix était un bloc de marbre, *gros d'un dieu*, et en

exprimant les regrets de n'avoir à lutter pour ce Neptune, dont il ne fit que le modèle, que contre un Bandinelli, un Almanato, et non contre Michel-Ange lui-même !

130. ↑ Cette fontaine, commencée en 1550, par Pierre Lescot, de concert avec Jean Goujon, était placée à l'angle des rues aux Fers et de Saint-Denis, Par suite de la conversion qui eut lieu, en 1781, du champ des morts en marché pour les vivants, et plus tard de la démolition de la vieille maison à laquelle le beau monument était adossé, MM. Legrand et Molinos, architectes de la ville de Paris, réédifièrent avec goût, il faut le reconnaître, cette fontaine, en la complétant. Les admirables bas-reliefs de Goujon furent assez bien appariés. Dans ce système, la coupole, d'ailleurs élégante, devenait indispensable ; mais peut-être, à raison de l'incohérence résultant de l'eau jaillissant *sous toiture*, eût-il été préférable, en dégageant un peu l'ouverture, de substituer à la vasque un groupe de naïades, avec urnes en déversoir, même une statue (celle de Jean Goujon, par exemple), et de faire déborder l'eau, immédiatement et sans jet, dans les belles cuvettes.
131. ↑ Avant l'apparition du *lion de Saint-Marc*, du balustre doré surmonté d'un *lis à pistils jaillissants*, cette place avait reçu un monument national *en plâtre*, représentant, par une allusion toute conventionnelle, une *montagne* du sommet de laquelle Hercule frappait l'hydre du *marais* de Lerne. Après le 9 thermidor, la convention refusait d'ordonner la destruction de cette allégorie, assez monumentale d'ailleurs, même comme fontaine, si l'hydraulique eût animé les sept têtes de l'hydre. Un lazzi en décida. *Toute montagne*, s'écria un membre, *est une protestation permanente contre l'égalité*. Ô magie des mots !
132. ↑ À notre avis, la place la plus convenable pour cet obélisque, après le terre-plein du Pont-Neuf, où nous nous garderions bien de provoquer un nouveau déménagement, serait le milieu de la cour du Louvre. Ce monument d'art et d'antiquité, qu'on pourrait étudier de près, serait là dans son centre, et le défaut de reculée rendrait presque insensible son effet sur les lignes de l'architecture.
133. ↑ Nous regrettons de ne pas nous trouver d'accord avec tous les biographes qui considèrent Palizzi, sans doute sur la foi de ce qu'il dit à ce sujet dans ses Mémoires, comme étant le premier Français qui ait découvert l'émail sur poterie ou faïence ; la vue de diverses poteries anciennes, d'un travail qui n'est rien moins d'italien, a élevé, à cet égard, dans notre esprit au moins, des doutes que nous soumettons aux savants qui, comme M. Brogniart, se sont occupés de cette spécialité. Nous leur montrerons, à l'appui, quelques pièces, entre autres une *Vierge*, ronde bosse, en terre émaillée, provenant directement d'un couvent de *Beauvais*, et dont le travail nous paraît de la fin du 15<sup>e</sup> siècle.

Si les lettres du roi, de septembre 1456, concernant les droits à percevoir sur les poteries de *Beauvais*, ne formaient pas un autre témoignage suffisant, comme ne spécifiant pas la *qualité* de ces ustensiles, nous y joindrions celui de Rabelais qui, dans le chapitre 17 du titre 1<sup>er</sup> de son *Pantagruel*, édition de 1542, place dans le trophée grotesque de Panurge « une *breusse* (ou saulcière), une *salière de terre* et un *goubelet de Beauvais*. » On fabriquait donc dès lors dans cette ville, avant même les premiers essais de Palizzi, des ustensiles en terre, assez propres pour figurer sur les tables avec l'argent ou l'étain.

Plus loin, dans le livre 3, dont la dédicace est de janvier 1552, époque antérieure encore aux résultats obtenus par Palizzi, Rabelais, parlant des enseignes des Naufs de l'expédition vers l'oracle de la *dive bouteille*, dit : « la tierce pour devise avoit un beau et profond *hanap*

(ou gobelet) *de porcelaine* ; » ce qui doit se reporter à l'indication précédente, car la porcelaine européenne n'a commencé à être exécutée en Saxe qu'à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, et on ne connaissait sans doute en France, au commencement du 16<sup>e</sup>, la porcelaine des Indes que de nom.

En attendant la solution des maîtres, nous conviendrons du moins avec plaisir, que si Palizzi n'inventa pas la faïence et la poterie émaillée, en usage depuis plus d'un siècle à Faenza, à Ravenne, à Florence, etc., lorsqu'il commença ses rudes essais, les grands perfectionnements qu'il obtint par la découverte de procédés de fabrication, encore suivis de nos jours, laissent entière la reconnaissance que lui doit le pays pour ses inconcevables efforts, et surtout pour leurs beaux résultats.

Une invention que nous lui contestons avec plus de certitude est celle de ses poissons émaillés nageant dans des plats où l'on mettait de l'eau, et qui, restant comme *surtout* sur la table, produisaient illusion à la moindre oscillation. Le vase de cuivre damasquiné en argent, nommé Baptistaire de Saint-Louis, travail oriental rapporté des Croisades, présente au fond la même particularité, sans doute pour le même effet.

134. [!\[\]\(c70a861c373e19efa2cc84daa3fb2227\_img.jpg\)](#) C'était vers le même temps, 1546, que le non moins *artiste* Benvenuto Cellini assurait à Florence la réussite compromise de la fonte de sa statue de Persée, en jetant dans le fourneau toute sa vaisselle d'étain, composée de 200 pièces, en partie travaillées sans doute comme celles de cette époque. La fougue des grands artistes et la concentration de leurs idées vers un seul but sont de tous les temps.
135. [!\[\]\(4f81e05c325bf3ad35609ec4bad51872\_img.jpg\)](#) Palizzi n'a pu exécuter, comme on l'a dit, en 1542, les deux beaux tableaux en faïence, représentant des batailles, qu'on voyait au Musée des monuments français, ces chefs-d'œuvre de l'art ne datant nécessairement que de l'époque où le succès le plus complet, en fait d'émail, couronna ses efforts ; et cette époque, à raison des 15 années d'essais, ne devait guère remonter au-delà de 1555. Au surplus, la date importe peu ; mais les tableaux où sont-ils ? où sont aussi les plaques de faïence placées dans la décoration extérieure du château de Madrid ? Quant au pavage couvert des devises grecques et des *allérions* des Montmorency, on y substitua, sous l'empire, de grandes N en marbre. Il en restait cependant encore, il y a quelques années, certaines parties qui n'ont pas dû disparaître.
136. [!\[\]\(0419499b20743ca460b4edcf1be3332e\_img.jpg\)](#) D'après l'édit de Henri II, de 1559, « la vie des réformés était abandonnée à quelque juge royal que ce fût, » et ce juge était tout trouvé dans le parlement de Bordeaux, qui tenait sous les verrous Palizzi, dénoncé et livré par ses compatriotes.
137. [!\[\]\(d7f5138ab40dda45a8ab1cd190b742ea\_img.jpg\)](#) *Figulina*, mot latin, poterie de terre. Quant au titre d'*inventeur*, il ne contredirait que jusqu'à un certain point la supposition établie plus haut de la préexistence des fabriques de Beauvais, etc. Ce titre, obtenu comme sauvegarde, pouvait s'appliquer aux procédés particuliers comme aux grands perfectionnements introduits par Palizzi, et surtout à ses moulages sur nature, au moyen d'un enduit qui saisissait la forme et le mouvement des objets, et d'un émail qui reproduisait exactement la couleur, même dans ses chatoiements, des reptiles, crustacés, plantes et autres objets *rustiques*. Les vases, plats, coupes, etc., servaient à l'ornement des dressoirs, et quelquefois se couvraient de fruits qu'on avait hâte d'enlever pour mettre à découvert la composition des figurines. Ils servaient aussi de *surtouts*.
138. [!\[\]\(9b0c40548e6aa9655aea21b87fb3d8dd\_img.jpg\)](#) Il est souvent désigné sous le nom de Bernard *des Thuilleries*, localité qui appartenait à la maison de France depuis que François I<sup>er</sup> l'avait acquise du secrétaire des finances, de

Tilleroy, pour servir de maison de campagne à la duchesse d'Angoulême sa mère. Les ateliers que Benvenuto occupait encore en 1544, et que ses élèves avaient conservés, étant au *Petit-Nesle*, les laboratoires de ces deux premiers artistes en matières si diverses ne se trouvaient séparés que par la Seine.

139. ↑ *Ambroise Paré*, médecin de ce roi, fut par lui retenu au Louvre, et sauvé, dit Brantôme, « parce qu'il n'étoit pas *raisonnable* qu'un qui pouvoit servir à tout un *petit* monde fût ainsi massacré. » Pourquoi le talent de Jean Goujon, qui pouvait *servir à tous les mondes, grands et petits*, présents ou futurs, ne lui valut-il pas une semblable exception ?
140. ↑ *Fontenelle* dit de Palizzi : « qu'il était aussi grand physicien que la nature seule puisse en former. » Voltaire, qui ne pouvait comprendre un talent naturel, un génie *primesautier*, comme eût dit Montaigne, le choisit pour point de mire de ses sarcasmes, et par la prodigieuse influence que lui donnait, même en fait de sciences, l'habile maniement de cette arme, il retarda de plus d'un siècle la justice rendue, de nos jours seulement, à ce grand homme. À propos du cours, le premier ouvert en France, où Palizzi proposait de rendre le prix d'entrée, un écu, à qui ne serait pas convaincu de son système antédiluvien, il le traite de *visionnaire*, et dit : « Cette espèce de charlatanisme discrédita fort *ses coquilles*. »

Maintenant que la science a marché, de quel côté seraient les *rieurs* ?

# NOTICE

## SUR

### LE PALAIS DES THERMES.

---

**P**RESQUE au centre de notre vieille capitale, si rajeunie par les démolitions et par ses accroissements successifs, surgissent encore de majestueux débris de constructions remontant à son origine comme cité.

Malgré leur aspect de grandeur et de solidité, caractères que le peuple-roi savait imprimer à toutes ses œuvres, on s'étonne souvent sans doute des soins religieux et spéciaux qui en ont assuré la conservation depuis quinze siècles. On se demande comment ces légers arceaux ont pu survivre à leurs charges, et cette spacieuse salle à voûtes d'arêtes<sup>[1]</sup> peser, de tout le <sup>[1]</sup>poids de ses épaisses murailles, sur un sol miné et évidemment excavé à plusieurs étages<sup>[2]</sup>, sans rien perdre de son aplomb et de son intégrité. On s'étonnerait bien plus encore en reconnaissant avec nous que ce n'est qu'après avoir *fatigué le temps* et les hommes que ces *masses indestructibles* se trouvent encore debout ; nouveau motif d'admirer leur vigoureuse constitution, rebelle au marteau, et qui

plus est, pour la grande voûte à si large portée, aux longues infiltrations résultant de la superposition immédiate d'un jardin planté d'arbres et en rapport depuis plusieurs siècles<sup>[3]</sup>. <sup>[3]</sup>

À ces remarques, à cette surprise doit se joindre un intérêt plus vif encore lorsqu'on apprend que devant ces beaux vestiges on se trouve en présence d'un de ces vastes monuments romains qui, bien qu'appartenant à une époque de décadence, justifient notre sujétion par l'idée de la grandeur et de la puissance de nos premiers conquérants ; et lorsqu'aux souvenirs du séjour des Césars succèdent ceux de la résidence de nos premiers rois.

Combien de fois la vue de ces belles ruines a dû suggérer, mais sans résultats, de semblables pensées !

Nos pères, moins infatués que nous de suffisance archéologique, ne virent sans doute dans ces masses persistantes qu'une localité de quelque ressource. Masquant son *incohérence* par des mesures, ils affermèrent le tout emphytéotiquement, déléguant ainsi de siècle en siècle, au plus offrant, la conservation du palais des Césars<sup>[4]</sup>. C'était le cachet d'une époque d'indifférence complète en matières d'antiquités. Survint l'ère de notre régénération, le siècle des lumières enfin. Lorsque, effrayés de nos immenses progrès dans la carrière du vandalisme, nous cherchâmes à nous arrêter sur la pente, ces débris frappèrent d'abord les regards. Une noble velléité de conservation et d'affectation convenable se manifesta pour eux. Dans le premier entraînement, rien ne coûta pour accomplir ce beau projet : visites, rapports, plans, commission, démolition des maisons, et frais de travaux aussi lourds d'imprudents, à défaut de la formalité principale, la constitution de la propriété au nom du gouvernement ou de la ville<sup>[5]</sup> ; et quelques années plus tard, malgré tous ces sacrifices, à quoi tint-il que le monument lui-même

ne succombât, dans un débat municipal sur la valeur locative du berceau de notre monarchie [\[6\]](#) ?

Dès que le puissant intérêt dont M. Dulaure a su animer ces ruines dans ses publications alors récentes [\[7\]](#), ne put empêcher cette œuvre d'iniquité de se poursuivre, presque jusqu'à réalisation, il ne nous conviendrait à aucun égard de tenter ce qu'il n'a pu faire ; aussi, ce n'est pas dans le but d'exploiter ses souvenirs pour sa conservation, que nous revenons ici sur le palais des Thermes. Sa corrélation, sa confusion, pour ainsi dire, avec l'hôtel de Cluny, sorti de ses flancs et illustré par cette origine, nous font craindre de n'avoir pas suffisamment pourvu aux désirs des visiteurs qui, dans leur exploration, voudraient embrasser synoptiquement les deux édifices contigus, également remarquables à divers titres. De là notre résolution d'étendre nos recherches au palais générateur de l'hôtel [\[8\]](#).

Que ce soit *Constance Chlore*, mettant à profit son séjour de quatorze années dans les Gaules, fin du 3<sup>e</sup> et commencement du 4<sup>e</sup> siècle, ou tout autre César [\[9\]](#) [\[9\]](#) qui ait fait bâtir cet édifice, sa construction doit remonter au moins au milieu du 4<sup>e</sup> siècle, puisque, ainsi [\[9\]](#) que semblent l'établir les récits des historiens, Julien, dont les souvenirs pour sa chère *Lutèce* sont consacrés dans le Misopogon, y fut proclamé empereur malgré lui, en 360, par les troupes auxiliaires [\[10\]](#) et que Valens [\[10\]](#) et Valentinien datèrent de ce palais, en 365, des lois comprise dans le code Théodosien.

Lorsque après les longs déchirements résultant de l'invasion soudaine de notre sol par tous les peuples barbares, au commencement du 5<sup>e</sup> siècle, la puissance romaine et ses alliances durent céder à la valeur des *Franks*, derniers intervenants, la demeure des empereurs devint naturellement celle de nos rois.

Transportant sa capitale, grâce au succès de ses armes, de Tournai à Soissons, et de Soissons à Paris, le farouche chef des Francs Saliens, Clovis, obtint de ses victoires sur Siagrius, Alaric et tant d'autres, et de la condescendance forcée d'Anastase, empereur d'Orient, des honneurs qui lui permirent d'occuper le palais des empereurs aux mêmes titres que ses devanciers [\[11\]](#). [\[11\]](#)

Si la mort, qui l'atteignit en 511, l'empêcha de jouir long-temps de cette résidence, son successeur, Childebert, plus heureux à cet égard, l'occupa jusqu'en 558. Ce fut là qu'il se retira, dit Grégoire de Tours, « in suburbana concessit, » après avoir froidement participé, en 524, au massacre de ses deux neveux, poignardés, en sa présence, par son frère [\[12\]](#) ; peccadilles fort communes en ces temps et qui n'altéraient en rien la vénération des peuples, si nous en jugeons par ce vers de *Fortunat* [\[13\]](#), le saint évêque de Poitiers : [\[13\]](#)

Dilige regnantem *celsa* Parisins *arce*.

Il est vrai qu'à l'exemple de son père, dont la *francisque* desservit trop souvent la justice brutale, Childebert s'efforça de *racheter* ses torts par des œuvres de charité, par des fondations pieuses, et surtout en construisant, près de son palais, l'église de Sainte-Croix et de Saint-Vincent, [\[13\]](#) pour le dépôt de reliques [\[14\]](#), conquises du moins dans sa malencontreuse expédition contre les Visigoths Ariens d'Espagne.

C'est surtout lors de l'occupation de ce palais par la veuve et par les filles de Childebert, auxquelles le séjour de Clotaire à Soissons laissait cette résidence, qu'il nous apparaît, dans toute sa splendeur, par les descriptions poétiques et pittoresques du même Fortunat. L'étendue même de son enceinte nous est révélée par ce

témoignage « qu'il suffisait à Ultrogothe de traverser ses jardins pour toucher le seuil de la nouvelle église<sup>[15]</sup>. »

Depuis lors les traditions écrites sur ce palais deviennent plus vagues. Il n'existe cependant aucun motif de douter de la résidence qu'y firent surtout Caribert, roi de Paris, mort en cette ville, Clotaire II, Dagobert et ses successeurs, jusqu'au moment où le fils de Charles-Martel, consommant la facile usurpation du trône des rois fainéants, fut proclamé roi à Soissons, où il résida sans doute, dans les courts intervalles des guerres presque continuelles que lui suscita son ambition.

Charlemagne, né en Bavière, et sans cesse occupé d'affermir et d'étendre par ses armes, victorieuses dans vingt batailles, le pouvoir que lui légua Pepin, ne put, sans doute, faire que des séjours temporaires dans la France<sup>[16]</sup>, qu'il posséda cependant tout entière. Aix-la-Chapelle et Mayence se rapprochaient plus que Paris, Soissons et Orléans, du centre d'un empire borné par la Vistule et le Danube, et qui s'étendait d'ailleurs aux confins de l'Illyrie comme à ceux de la Basse-Calabre<sup>[17]</sup>. Nous ne réclamons donc pas pour le palais romain l'honneur d'un séjour *continu* de la part de ce grand prince<sup>[18]</sup>. <sup>[18]</sup>Il nous suffit, pour établir que ce palais était encore, sous la deuxième race, digne de sa première destination, d'y retrouver les trop aimables et trop aimantes filles de cet empereur<sup>[19]</sup>, trompant la surveillance sévère de leur frère, et continuant, dans cette retraite forcée, leur commerce d'une galanterie unie à la bienfaisance et à la culture des lettres et des arts<sup>[20]</sup>.

La résidence qu'y fit, du vivant de Charlemagne, le célèbre Alcuin<sup>[21]</sup> est également bien constatée, et certes <sup>[21]</sup>ce n'est pas un petit honneur pour nos voûtes que d'avoir abrité ce *sanctuaire*

*des arts libéraux*, ce savant dont les conseils et les vues éclairées fondèrent l'école palatine à laquelle se rattache l'université de Paris.

Les irruptions des Normands, déjà menaçantes sur la fin du règne de cet empereur, et que son bras seul aurait pu contenir, ne tardèrent pas à rendre ce palais inhabitable. S'il dut souffrir des ravages que ces barbares exercèrent dans la *Cité* même, lors des invasions de 845, 846 et 861, quel dut être son sort pendant les treize mois que dura le siège de cette Cité en 887 et 888, et surtout après ce siège ! Qu'on se représente trente mille de ces féroces bandits qu'animait seule la soif du pillage et de la destruction, repoussés dans huit assauts donnés inutilement à cette île, et assouvissant leur rage sur ses dépendances ; qu'on se figure ces hordes sauvages venues de si loin dans un but qui leur manquait, humiliées et irritées de ces résistances inattendues, ces tigres affamés devant la proie qui leur échappe, vengeance leur affront à leur manière, par les ravages, la dévastation, l'extermination ; et on jugera ce qui dut advenir des monastères, des églises de Clovis, de Childebert, etc. ; et nécessairement, avant tout, du palais des rois de ceux qui bornèrent ainsi la carrière de leur brigandage.

Dès cette dernière époque, *Eudes*, qui avait soutenu et repoussé les efforts des Normands, et qui fut proclamé roi en 888, résidait, comme *comte de Paris*, dans le palais de la Cité, qu'habita plus tard son neveu, Hugues-le-Grand, et qui devint, par suite et jusqu'à Charles V, la résidence des rois descendant de Robert-le-Fort.

On conçoit que la dévastation du palais romain, étendue, sans doute, à l'aqueduc, et la leçon tirée de ces tristes événements, dont la reproduction paraissait toujours imminente, aient déterminé Eudes et ses successeurs à délaisser cet édifice comme résidence habituelle. Cependant, bien que réduit, dès lors, au titre de *Vieux-*

*Palais*, il conserva, jusqu'à la fin du 12<sup>e</sup> siècle, le majestueux aspect que lui imprimèrent les architectes romains.

La description que nous en a laissée *Jean* de Hauteville<sup>[22]</sup>, poète qui florissait vers 1180, ne laisse aucun doute à cet égard.<sup>[22]</sup>

Le morcellement et l'affectation de ces constructions à divers usages commencèrent quelques années plus tard, lorsque Philippe-Auguste, après avoir retranché des dépendances du Vieux-Palais la partie excédant la nouvelle enceinte de Paris<sup>[23]</sup>, eut concédé les bâtiments restants<sup>[23]</sup> à son chambellan Henry. Sans doute, avant même cette concession, la partie des bâtiments qui devait composer l'aile gauche, face au sud, avait été détruite pour faire place à l'hôpital et à l'église de Saint-Mathurin, que l'ordre des religieux de la Trinité, pour la rédemption des captifs, possédait en 1209<sup>[24]</sup>. La spéculation qui dénatura les parties de ce palais, rétrocédées par le chambellan de Philippe-Auguste, fit sans doute en même temps couvrir ses dépendances d'autres bâtiments, puisque saint Louis, pour fonder le collège de Sorbonne, fut obligé *d'acquérir des maisons existant devant le palais des Thermes*<sup>[25]</sup>.

Lors de l'occupation, ou du moins de la possession successive des restes de ce palais, par Simon de Poissi, par Jean de Courtenay, seigneur de Champignelles, par Raoul de Meulan, par l'archevêque de Reims, par l'évêque de Bayeux, etc., ainsi que le constatent divers titres des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles, l'altération de leurs formes et de leurs distributions primitives dut s'étendre en raison des convenances de ces divers possesseurs. On doit croire aussi que dans l'intervalle de cent cinquante ans, qui s'écoula depuis l'acquisition faite, vers 1340, par Pierre de Chaslus, de la *totalité* de ce domaine, au nom de l'ordre de Cluny<sup>[26]</sup>, jusqu'à l'époque

de la construction de l'hôtel, par Jean de Bourbon et par Jacques d'Amboise, le parti que cet ordre dut tirer des bâtiments acquis par lui, dut contribuer à les dénaturer. Ce qui demeure constant, c'est qu'à partir du commencement du 16<sup>e</sup> siècle, il ne resta de ces immenses constructions homogènes, encore debout à la fin du 12<sup>e</sup>, que la salle voûtée des Thermes, respectée ou peut-être négligée par l'ordre religieux, et les longs, hauts et épais murs de soutènement de l'hôtel de Cluny, indissolubles liens que n'a pas rompus la déplorable division des deux édifices, et qui serviraient si bien à les renouer pour le Musée chronologique rêvé par M. Albert Lenoir. — Voyez Notice sur l'Hôtel de Cluny, pages 36 à 40, etc. Notre tâche est finie ; mais une inquiétude nous reste.

Jugera-t-on que notre but ait pu justifier nos efforts ? N'avons-nous pas plutôt lieu de craindre qu'on s'étonne de notre acharnement à prôner comme merveilles ce que tout porte à faire considérer depuis si long-temps comme des vieilleries discordantes formant obstacle à l'embellissement de la capitale ?

Quelle préoccupation, dira-t-on, agite ce faiseur de notices ? que croit-il nous apprendre ? Ces ruines, qu'il célèbre à l'égal des plus précieux restes de l'antiquité, n'ont-elles pas été mises en évidence de toutes manières depuis des siècles, et surtout depuis le dispendieux hommage qu'on a tenté de leur rendre en 1819 ?

Nos pères les respectèrent sans doute, comme tout ce que leur léguèrent nos ancêtres ; mais rien n'indique qu'ils y aient attaché l'intérêt qu'on semble y découvrir aujourd'hui. Au lieu d'en faire montre et de les comprendre dans leurs dispositions d'alignement, ils ont passé *au large*, les reléguant dans d'arrière-cours, et laissant à la main du temps, dans l'insuffisance de celle des hommes, à vaincre leur ténacité.

Quand notre gouvernement régénéré en vendit, à vil prix, mais encore à bénéfice, la portion la plus complète, il n'ignorait pas plus

que le nouveau chroniqueur que cette division rompaît une chaîne continue de souvenirs de quatorze siècles, de Julien à Louis XIV ; ces souvenirs étaient donc bien pâles ou nos gouvernants bien aveuglés (peut-être par la surabondance de leurs lumières) ?

Et puisque de nos jours, après avoir cédé par faiblesse à une exaltation comme celle qu'on cherche à raviver aujourd'hui, nos administrateurs n'ont pas tardé à reconnaître qu'ils jouaient un jeu de dupes ; puisque leurs successeurs, sans tenir compte des premiers sacrifices, laissent depuis quinze ans ces restaurations redevenir des ruines ; puisque ces fondations, soi-disant si intéressantes, restent à nu, et leurs abords masqués et garantis seulement par un barrage en planches scellées dans des immondices, il faut que ces décombres n'aient d'autre intérêt que celui qu'on veut bien leur prêter *pour faire un livre* ; autrement, à une époque où notre budget défraie des missions pour la conservation des monuments historiques, on n'aurait sans doute pas négligé l'occasion d'étendre cette impulsion du centre à la circonférence, par une autorité plus puissante que toutes les recommandations, celle de l'exemple ; sachant que de Paris aux provinces cet effet est en tout et toujours immanquable. Sincèrement, ces objections nous semblent trop naturelles, comme expression de l'opinion de la masse, pour que nous y opposions d'autres arguments que cette supposition : qu'on dise à un étranger instruit, venant visiter notre capitale, muni de son *mémoire* pour notre Louvre, nos Invalides, nos Gobelins, notre Père La Chaise et autres curiosités : Il existe dans un quartier retiré de notre grande ville des parties de constructions romaines encore intactes, mais délaissées ; plus, un vieux rejeton gothique, sorti de la même souche, qui résumant ensemble, sur une surface de quelques toises, les principaux souvenirs de l'histoire de Paris et de celle de la France pendant quatorze siècles. Dans ces localités contiguës, sous

les voûtes même qui les couvrent encore en partie, on peut, sans crainte d'anachronisme, évoquer les ombres des premiers dominateurs des Gaules, de Constance Chlore, Julien, Valentinien, Gratien, etc. ; des premiers rois de notre France, Clovis, Childebert, Dagobert, Charlemagne, etc. ; des grands vassaux des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles ; des vénérables et illustres chefs d'une de nos principales congrégations religieuses ; des grands de la cour de Louis XII ; celle même du roi-chevalier, son successeur ; celles des fougueux provocateurs de cette ligue, qui n'eut de *sainte* que le nom ; et celles aussi du chœur d'anges de ces pieuses sœurs de Port-Royal, glorifiant, dans ce refuge, le Seigneur, dont la main s'appesantissait sur elles.

Qu'on explique à ce curieux que ces deux édifices de formes et d'époques distinctes, mais reposant sur les mêmes fondations, sur les mêmes murs primitifs, constituent à la fois pour la France le berceau du christianisme, par le séjour du père du grand Constantin ; celui de la justice, par les lois du code Théodosien sorties de leur enceinte ; celui de la monarchie française, par la résidence du premier roi des Francs, son vrai fondateur ; celui des lettres et des arts, par les *débuts du premier sujet* expédié par Théodoric à Clovis, par les inspirations de Fortunat, par les leçons d'Alcuin, *ce sanctuaire des arts libéraux*, par ses travaux sur les manuscrits et les miniatures, étendus depuis aux filles de Charlemagne et charmant l'ennui de leur *claustrage* dans ce palais ; celui de l'art dramatique, comme seule localité subsistante de toutes celles où cet art s'essaya avant d'être constitué ; et même celui de l'imprimerie, par le choix fait de ses dépendances (bâtiment de la Sorbonne) par les premiers importateurs de cet art pour son exploitation en France. Que l'on ajoute qu'il y a *péril dans la demeure*, ces restes étant incessamment menacés de destruction, et l'on verra sans doute cet étranger suspendre, s'il le

faut, sa visite au cimetière de l'Est, pour franchir, en dépit des immondices et des chausses-trapes, les abords du palais romain. On le verra passer, sous ces voûtes, de l'étonnement à la méditation ; parcourir, dans les profondeurs cachées aux premiers regards, les secrets détours où Julien fuyait ce diadème que tant d'autres poursuivent ; éventrera la piscine et s'y plonger en idée ; suivre de trace en trace celles de la conversion du palais des Césars en hôtel abbatial ; pénétrer de vive force, si besoin est, avec François I<sup>er</sup>, jusque dans la chambre à coucher de la reine Blanche, et redemander aux échos de la chapelle le *oui* de Marie d'Angleterre, et les saints cantiques *d'Angélique Arnauld* et de ses sœurs.

Conclusion. Chaque peuple se blase sur ses propres richesses : ce qu'on admire à l'étranger, n'est chez soi d'aucun intérêt. C'est faute d'avoir eu le sentiment intime de leur importance comme art et comme souvenirs, que nous avons sacrifié depuis 40 ans autant de riches monuments de nos pères, dont nos enfants nous demanderont compte un jour.

Sans doute, et nous l'avons reconnu plus haut, nos longues et immenses destructions ne se sont pas consommées, sans que des voix généreuses se soient fait entendre ; mais la cupidité et l'ignorance n'entendent pas à demi-mot. Autrement, et malgré le désordre des temps, les profanateurs des sépulcres royaux et féodaux, ces nouveaux vampires étendant leur poursuite acharnée jusqu'aux simulacres des tombes, auraient eux-mêmes reculé devant le *modérantisme* en fait d'art de nos plus fougueuses assemblées politiques, et de leurs plus énergiques missionnaires<sup>[27]</sup>. La digue était trop faible pour le <sup>[27]</sup>torrent. Que pouvait contre une fureur aveugle, qu'irritait encore l'appât de la spoliation, l'expression toujours <sup>[27]</sup>isolée et sans cohérence de quelques susceptibilités artistiques ou littéraires, d'intérêts lésés,

d'opinions [27]religieuses ou politiques ? Ah ! si plus instruits, plus aptes à discerner les vrais mérites de nos principales richesses [27]monumentales, nous eussions été en mesure d'élever une clameur nationale contre le vandalisme, de pousser [27]contre ses agents un haro général, nos pertes eussent été bien moindres. Cette vaste association à *teinte sombre*, et cependant si habile dans le démantèlement de nos édifices, et pour la conversion des œuvres en matériaux, marquée, dès l'abord, du sceau de l'infamie, n'aurait pas promené, comme elle l'a fait impunément, sur toute la surface de notre belle France ses ravages et le scandale de ses dividendes, source de tant de fortunes nouvelles. Je supprime les conséquences.

Peut-être l'impulsion active donnée depuis quelque temps aux recherches historiques et archéologiques ; les lumières spéciales en ces matières des hauts patrons des nouvelles études ; leurs encouragements, et les fruits qu'on se promet des écoles de chartes, etc., changeront-ils à cet égard les dispositions de notre esprit public. S'il en est ainsi, quels soins on apportera dès lors à préserver de toute atteinte, de toute chance de destruction les débris des débris, s'il en existe encore, de notre long nivellement révolutionnaire, et combien on déplorera la disparition des grands jalons historiques, comme ceux à la description desquels nous avons cru devoir consacrer ce volume !

FIN.

1. ↑ Son principal parallélogramme comporte une longueur de 62 pieds, sur une largeur de 42 pieds égale à la hauteur sous voûte. Une poupe de vaisseau sculptée sur une des consoles, servant de clef pour la

réunion des arêtes, semble indiquer la destination tout hydraulique de cette belle salle, où l'on croit avoir trouvé les traces de la piscine ou bassin servant aux bains. Nous avons dit que ce bassin était alimenté par les eaux de Rungis (ou d'Arcueil), dont les anciens tuyaux de conduite aboutissent à ce point, après avoir stationné, comme elles font encore aujourd'hui, dans la partie du palais sur laquelle l'hôtel de Cluny a été élevé.

2. [!\[\]\(eef7093841dcf49329058347a97b8aa9\_img.jpg\)](#) Indépendamment des caves placées immédiatement sous les salles, et dont une, la première, est à voûte plate, il y a des souterrains inférieurs communiquant jusqu'à la Seine, vers l'entrée du Petit-Pont, avec traces continues de constructions, ainsi que l'a reconnu M. de Caylus (Recueil d'antiquités, t. II, p. 373). Un éboulement qui eut lieu il y a environ soixante ans, sur l'emplacement des Mathurins, fit également reconnaître ces communications souterraines, interrompues maintenant par des décombres et par des travaux de soutènement.
3. [!\[\]\(a347db449e1ae21f98e82d83aa9957de\_img.jpg\)](#) Nous verrons plus loin que *Jean de Hauteville* célébrait en 1180 *l'élévation* de ce palais dont les cimes se perdaient dans les nues. La salle des Thermes, partie tout accessoire de l'édifice, était-elle dès lors, et peut-être dès l'origine, surmontée d'une terrasse plantée et suspendue comme les jardins de Sémiramis ? ou n'est-ce que par suite de la destruction des combles que le désir d'utiliser cette surface *solide* l'aura fait garnir de terre et planter d'arbres ? Ce jardin, que nous avons vu, était d'un tout autre effet que l'ignoble chaperon dont ces ruines sont maintenant affublées ; mais peut-être la voûte était-elle compromise. L'autre jardin dont parle Piganiol comme « *existant vers 1700, sur une terrasse fort élevée dans la partie de l'hôtel Cluny communiquant aux Thermes,* » fut anéanti avec la voûte qui le supportait, en 1737. (V. Mémoires de l'Académie des inscriptions, tom. XX, p. 679.)

Si ces deux jardins se formèrent seuls, comme on l'a écrit, de détrit

de plantes semées par le vent, que de temps il a fallu pour leur donner la puissance végétative qu'ils accusaient par le développement d'énormes poiriers produisant de très-beaux fruits.

4. [↑](#) La maison dans les dépendances de laquelle on avait placé la belle salle des Thermes, s'appelait l'hôtel de la Croix-de-fer. Elle était louée par bail emphytéotique à un tonnelier, dont nous avons vu les immenses approvisionnements garnir jusqu'à la voûte cette salle devenue inabordable. L'administration de l'hospice de Charenton recevait ce loyer depuis qu'un décret de septembre 1807 avait affecté cette propriété à sa dotation.
5. [↑](#) En 1819, lorsque, sur les indications de M. Quatremère de Quincy, le ministre de l'intérieur, M. le duc de Cazes, eut adopté ce projet, il en comprit l'intérêt, et, dans ses idées larges, il fit régler par décision royale qu'une somme annuelle de 30,000 fr. serait affectée pendant cinq ans, tant aux acquisitions nécessaires qu'à la consolidation des ruines, et à la création d'un musée gallo-romain, dont le conservateur, M. Auguis, fut nommé. Malheureusement, au lieu de commencer par désintéresser l'hospice propriétaire, on s'occupa d'abord de démolitions et de constructions dont la savante commission remit de confiance, comme il arrive toujours, la direction à l'architecte de la ville. M. Dulaure était donc mal renseigné lorsqu'il annonça que le préfet acquit les Thermes en 1819. Les successeurs de M. de Cazes ne tinrent compte de l'engagement royal. Les travaux furent arrêtés, et le conseil municipal suspendit à son tour le paiement de la location à l'établissement hospitalier de Charenton, qui, ne pouvant traiter ses malades avec des souvenirs, dut aviser à d'autres moyens d'exploiter ce domaine. Quoi de plus naturel !
6. [↑](#) V. Notice sur l'hôtel de Cluny, pag. 36 et 37.
7. [↑](#) Histoire de Paris, édit. de 1822, pag. 78 à 114.
8. [↑](#) On verra par l'analogie de plusieurs de nos citations avec celles de M. Dulaure, combien nous nous sommes aidé de son travail. En remontant aux mêmes sources, nous avons pu apprécier l'exactitude de tout ce qu'il donne comme positif.
9. [↑](#) M. Dulaure se prononce pour Constance Chlore, contre l'avis de Saint-Foix et autres, par des considérations qui, selon nous, n'appuient ni n'infirmement cette conjecture. Rapprochant le système de construction de cet édifice de celui presque conforme des restes des Thermes de Diocétien à Rome, il suppose que Constance I<sup>er</sup>, qui,

comme *César*, partagea l'empire avec Dioclétien, à qui il succéda, comme *Auguste*, aura voulu rivaliser de magnificence en dotant les Gaules d'un monument semblable à celui élevé à Rome par son collègue. Les deux édifices auraient donc été créés simultanément, ce qui exclut l'imitation, puisque les Thermes de Dioclétien n'ont été terminés qu'en 306, un an après l'abdication de cet empereur, et l'année même de la mort de Chlore. La conformité du mode de construction ne peut préciser aucune date, l'emploi alternatif de petits moellons carrés et de chaînes de briques étant commun à toutes nos constructions romaines du IV<sup>e</sup> siècle ; et ce ne serait pas seulement les *salles* des *Thermes* proprement dits qu'il faudrait alors comparer, mais l'ensemble et la destination des deux édifices on ne peut plus dissemblables, d'après les descriptions venues jusqu'à nous. Celle, toute pompeuse, d'*André Baccius* nous représente les Thermes de Dioclétien comme un immense et somptueux assemblage de constructions et de localités spéciales entièrement affectées aux bains publics et aux exercices accessoires, comprenant : *piscines pavées de marbres colorés ou de verre, lac pour la natation, portiques pour les promeneurs, basiliques pour la réunion des baigneurs, cénacles pour les repas, salles pour les huiles et parfums, vestibules, colonnades, gymnases pour les exercices des jeunes gens, étuves pour la transpiration et salles à ventilation, bois délicieux, champs pour la course et pour la lutte, lieux de réunion pour les philosophes, les rhéteurs et les poètes, etc.* Ce témoignage est d'ailleurs confirmé, quant à la dimension et à la solidité des constructions, par ce qui reste de ces Thermes, dont une salle et une loge de portier forment aujourd'hui les églises des Chartreux et des Feuillants. Telle était, au demeurant, l'importance de la plupart de ces fondations impériales successivement créées par *Auguste, Néron, Titus, Trajan, Commode, Sévère, Antonin, Caracalla, etc.*, qu'Ammien Marcellin les compare à des provinces ; « *In modum provinciarum exstructa lavacra.* » Liv. XVI, chap. VI. La magnificence des bains particuliers, ornés de tableaux en marbre d'Alexandrie et de Numidie, et garnis de robinets d'argent, même chez les plébéiens, est, de la part de Sénèque, l'objet d'une réflexion morose. Selon Publius Victor et Pline le jeune, il y avait à

Rome plus de huit cents thermes où toute la population, confondue comme rangs, et sous certains empereurs comme sexes, se rendait au son de la cloche. L'habitude d'aller par la ville pieds et jambes nus, le défaut de linge et la chaleur du climat avaient créé à Rome, comme précédemment en Asie et en Grèce, cet usage au moins quotidien, auquel le luxe et la volupté ajoutèrent leurs raffinements. Il n'y avait qu'un grand deuil ou une calamité publique qui pussent faire suspendre ces immersions, à la grande contrariété sans doute de certains Romains qui retournaient au bain jusqu'à sept fois par jour.

En résumant ce que disent ou font entendre du palais romain construit à Lutèce comme résidence impériale, *Ammien Marcellin*, contemporain et historien de *Julien*, *Libanius*, dans ses lettres sur cet empereur, l'historien grec *Zosime* qui écrivait sous Théodose, et plus tard *Venance Fortunat* au 6<sup>e</sup> siècle, et *Jean de Hauleville* au 12<sup>e</sup>, on n'y trouve rien d'analogue à la description de Baccius. L'exiguïté de cette ville, et son climat qui rendit sans doute le besoin des bains moins impérieux pour les Romains eux-mêmes, durent s'opposer à ce qu'on y construisît à grands frais des thermes publics. Rien n'indique non plus qu'on eût introduit dans les Gaules les exercices auxquels on formait la jeunesse romaine dans ces thermes, suivant cette description de Plaute :

« Ibi cursu, luctando, hasta, disco, pugilatu, pila,

« Saliendo, sese exercebant magis quam scorto aut savlis. »

Et il eut été sans doute superflu d'affecter un espace quelconque à la réunion de nos philosophes, rhéteurs et poètes parisiens des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> siècles.

Notre palais romain n'aurait donc pas été construit comme thermes. Le premier titre connu qui lui donne ce nom est une charte de Louis-le-Jeune de 1138 pour l'aumônerie de Saint-Benoît, portant : « *Quæ sita est in suburbio parisiensi, juxta locum qui dicitur Thermæ.* » Si, comme tout l'indique, cette substitution de noms lui vint, à cette époque, du caractère grandiose de la salle de Thermes encore subsistant aujourd'hui, la conjecture de M. Dulaure, quant à l'origine de deux palais et à leur assimilation, perdrait beaucoup de son importance.

Nous n'en restons pas moins disposé à considérer celui de Paris comme ayant été habité par Julien, en nous appuyant du témoignage du savant Adrien de Valois, bien plus conciliable avec le récit des trois premiers historiens cités plus haut, que l'opinion de Saint-Foix, qui loge ce prince dans la Cité, et trouve tout simple que dix mille soldats aient pu passer la nuit sur la *place d'armes* de son palais. Dans l'embarras du choix, il nous serait d'ailleurs plus agréable de reconnaître dans cet édifice la fondation du mari de sainte Hélène, du père du grand Constantin, par conséquent le berceau du christianisme en France, que d'y voir l'œuvre posthume du sévère Julien, de ce philosophe ennemi des Galiléens et châtié par leur Dieu. « *Tu as vaincu, Galiléen !* » fut, dit-on, le cri que lui arracha la blessure mortelle qu'il reçut dans un combat contre les Perses.

10. [!\[\]\(cc772bf90b12e8d9aca3aa1361607705\_img.jpg\)](#) Julien parle de l'incommodité que le froid lui fit éprouver dans le palais qu'il habita. Il loue d'ailleurs les habitudes simples et frugales de nos pères, en opposition surtout avec la dépravation des habitants d'Antioche. (Voir Ammien Marcellin, liv. xx, ch. iv, pour les détails relatifs aux *latebras occultas*, refuges secrets, où il se réfugia ; à la salle du *Consistorium*, où il se montra aux troupes irritées par la nouvelle de sa mort répandue par le décurion du palais ; et au camp romain, *en communication avec le palais*, où les troupes se retirèrent après le repas donné par ce prince. Ce camp, à portée du palais, et où le César Julien fut proclamé Auguste et harangua les troupes, se trouve bien plus naturellement situé dans la combinaison de M. Dulaure que dans celle de Saint-Foix, qui n'en tient compte, vers la place Saint-Michel et le Luxembourg. Des fouilles faites de nos jours ont fait découvrir en effet sur cet emplacement un grand nombre d'objets à l'usage des guerriers romains, tels qu'agrafes de manteaux, fibules, etc., et beaucoup de poteries gallo-romaines. Le champ des sépultures, mieux jalonné encore par les nombreuses tombes découvertes à diverses époques, occupait le haut des faubourgs Saint-Jacques, Saint-Marcel et Saint-Victor.)
11. [!\[\]\(6ff10087f00d835929c70d5aeaf8cccf\_img.jpg\)](#) Il fut salué consul et Auguste dans l'église Saint-Martin de Tours. Il portait la couronne d'or et le manteau de pourpre qu'Anastase lui avait envoyés. Félibien, l'abbé Lebeuf, Jaillot et Bonami (Mémoires de l'Académie des inscriptions, tome xv, page 656), ne mettent pas en

doute sa résidence au palais romain. Elle nous paraît d'ailleurs une conséquence nécessaire de celle qu'y fit, ainsi que nous le verrons plus loin, son successeur immédiat Childebert I<sup>er</sup>. La fondation que fit Clovis en 507 (Voy. Toussaint Duplessis, Nouvelles Annales de Paris, pages 30 et 40) de l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul (depuis Sainte-Geneviève) sur la limite de l'enceinte de ce palais, comme fit depuis Childebert pour Saint-Vincent (Saint-Germain-des-Prés), offre un témoignage de plus. Ce fut sans doute dans ce palais, illustré depuis sous le rapport des arts par les travaux d'Alcuin et des filles de Charlemagne sur les manuscrits, que s'exerça, par des accords sans doute inconnus en France, le célèbre chanteur et guitariste italien que Théodoric envoya à Clovis sur sa demande (Voy. don Bouquet, Collection des historiens de France, tom. 4, p. 5). Cette circonstance fait remonter à une époque bien éloignée l'usage plus consacré de jour en jour de l'importation à notre profit des virtuoses transalpins. Charlemagne se borna à faire venir de ce pays des chantres pour l'exécution du chant religieux que saint Grégoire avait réglé.

12. ↑ Childebert, roi de Paris, et son frère Clotaire, roi de Soissons, prenant ombrage de l'avenir de leurs neveux, les trois fils de Clodomir, dont l'ainé n'avait que dix ans, les firent demander à Clotilde, leur grand'mère, qui demeurait alors dans la ville, « *quæ tunc in ipsâ urbe morabatur* », pour, disaient-ils, les faire proclamer rois. Clotaire poignarda Théodebalde et Gontaire, les seuls qui lui furent confiés, et monta tranquillement à cheval pour retourner à Soissons, où il épousa plus tard Gondinque, la mère de ses victimes. Childebert rentra avec la même tranquillité dans son palais du faubourg. Le 3<sup>e</sup> enfant, Clodoalde, soustrait par son gouverneur à la férocité de ses oncles, se retira dans un cloître, et reçut, en dédommagement des biens de ce monde, la couronne céleste, sous le nom de saint Cloud.
13. ↑ Venance Fortunat, poète célèbre du 6<sup>e</sup> siècle, venu jeune d'Italie en France, où il mourut en 609, fut d'abord attaché, comme intendant et comme chapelain à sa reine Radegunde, l'une des femmes de Clotaire I<sup>er</sup>, roi de Soissons, dont nous venons de parler. Retirée, du consentement de son époux, dans l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers qu'elle avait fondée, et dont sa sœur Agnès était abbesse, Radegunde y

régnait de fait mieux que sur le trône. Fortunat, devenu évêque de Poitiers, fut dès lors le ministre de ses bienfaits, et le régulateur du noble usage qu'elle fit constamment de la haute influence qu'elle conserva jusqu'à sa mort en 587. Elle avait alors 68 ans. Il reste des relations de cette reine, qui cultiva les lettres, avec le dispensateur de ses graces, des traces d'un commerce poétique plein d'abandon où se font remarquer des échanges de soins et de dons sans conséquence, innocents témoignages d'une douce familiarité. La malignité s'en empara pour y chercher d'autres suppositions contre lesquelles Fortunat protestait par avance dans ce vers adressé à l'abbesse, sœur de Radegunde :

« Cœlesti affectu, non crimine corporis ullo. »

Les bienfaits et les fondations pieuses qui signalèrent la durée de ce commerce d'esprit et de vertus témoigneraient seuls que cette harmonie de deux ames faites pour s'entendre était fondée sur l'intérêt du malheur et de la religion ; ajoutons que Radegunde fut canonisée, et qu'on célèbre, dans le diocèse de Poitiers, le 14 novembre, la fête de saint Fortunat.

On peut voir dans la collection de l'hôtel de Cluny une *croix grecque*, émail byzantin des premiers temps, avec cabochons en cristal de roche, qui provient de cette ancienne abbaye de Sainte-Croix de Poitiers. Elle doit appartenir au temps même où l'envoi d'un morceau de la vraie croix à Radegunde, par l'empereur Justin, détermina la fondation de ce monastère. Ce fut à l'occasion de cet envoi que Fortunat composa le *Vexilla regis*.

Fortunat, qualifié de *scholasticissimus*, était lié d'amitié avec Grégoire de Tours ; sa vocation poétique s'appliquait à tous les sujets, mais particulièrement au genre élégiaque, qui domine dans les onze livres qui nous sont restés de ses œuvres.

On remarquera ici les mots *celsa arce* (palais élevé) qu'il applique à la résidence de Childebert. Indépendamment de ses vers sur ce palais et sur les jardins de la reine Ukrogothe, il nous a laissé une pompeuse description de la basilique à *trente colonnes* que Childebert fit élever en l'honneur de la Vierge, près de l'église Saint-Étienne, sur

l'emplacement qu'occupe Notre-Dame. (V. anciens historiens de France, Duchesne.)

Ces descriptions positives sont d'autant plus précieuses pour l'histoire de l'art, qu'il reste même peu de vestiges des monuments du 6<sup>e</sup> siècle, époque où presque toutes les constructions faites dans la Gaule celtique étaient en charpente. Celles qui formaient exception empruntaient leur éclat

et leur solidité aux débris des temples consacrés au polythéisme, comme celui de *Sens*, dont nous avons parlé, et d'autres édifices, dont les monuments d'Autun, de Reims, etc., peuvent donner une idée.

14. ↑ Un morceau de la vraie croix et l'étole de saint Vincent, qui, disent certains historiens, racheta Sarragosse de l'assaut que Childebert et Clotaire allaient livrer.

15. ↑ « Hinc iter ejus erat cùm limina sancta petebat. »

Fortunati Carmine, lib. vi de Horte

Ultrogothonis reginæ. Carmen 8.

Childebert et Ultrogothe furent enterrés dans cette église Saint-Vincent, devenue Saint-Germain-des-Prés.

16. ↑ Paris, dit Saint-Foix, tome 1<sup>er</sup>, p. 16 et 17, fut presque abandonné sous la 2<sup>e</sup> race. Pepin, Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, Charles-le-Chauve et Louis-le-Bègue n'y demeurèrent qu'en passant.
17. ↑ On pourrait nous objecter ce que nous avons vu de nos jours, le maintien dans notre capitale de la résidence du *nouvel empereur d'Occident*, dont le rêve n'eût été rien moins qu'une chimère, s'il eût pu, comme son modèle, prescrire à l'Angleterre et à l'Espagne une humble neutralité ; mais les communications sont devenues autrement faciles qu'à ces époques.
18. ↑ Les grands travaux que Charlemagne fit exécuter particulièrement à Aix-la-Chapelle durent l'attacher à cette résidence. Il y construisit d'abord, avec des marbres venus à grands frais de Rome et de Ravenne, l'admirable *chapelle* d'où vient le surnom de cette ville. Les portes en étaient de bronze, et le dôme était surmonté d'un globe d'or massif. Ce fut surtout dans la construction de son palais et de *Thermes*, dont la somptuosité correspondait à celle des édifices du même genre des empereurs romains, qu'il développa toutes les ressources de sa

puissance et l'essor d'une magnificence inexplicable d'après nos idées sur l'état des arts à cette époque.

Son palais se composait d'immenses colonnades, de superbes galeries, de salles pour les diètes des grands vassaux, pour les synodes, les conciles, etc., et d'un admirable portique conduisant à la basilique. La disposition lui permettait de voir de sa chambre toute la circulation de l'intérieur du palais.

Ses thermes, alimentés par des eaux naturelles *chaudes*, condition principale d'après l'étymologie de ce mot, étaient tellement spacieux, que cent personnes pouvaient s'y livrer ensemble à la natation. C'était l'exercice de prédilection de Charlemagne, prince à la fois si remarquable par son énergie, son activité, sa structure, sa force et son adresse. (Voir Eginhard et le moine de Saint-Gall.)

Les constructions que ce prince fit élever sur divers points de son vaste empire, même en Italie, à Florence, etc., participaient généralement du

style byzantin alourdi par l'école lombarde, qui n'en est que la dégénérescence. On retrouvait cependant dans quelques-unes, à en juger par ce qui reste, des inspirations puisées aux grandes sources, dans les monuments antiques ou dans l'étude de Vitruve, et des traces de cette architecture polychrome en usage surtout en Sicile. D'autres témoignaient de la marche de l'art dans les écoles cathédrales que cet empereur rétablit, et plusieurs se ressentaient même de l'influence du style mauresque, dès lors en grand honneur en Espagne, et dont les combinaisons hardies, mêlées à celles de notre architecture des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> siècles, sont venues créer plus tard ce que nous avons désigné plus haut sous le nom de *style byzantin de transition*. Cette définition, dont nous n'avons pas la prétention, étant étranger à l'art, de démontrer la justesse rigoureuse, substituée à d'autres non moins vagues, nous permet du moins de conserver un seul nom au même genre, dans ses diverses modifications. Que nous ne sachions pas que le caractère gothique se fasse remarquer dans aucun des travaux de Charlemagne, même de ceux exécutés dans la *Germanie*, d'où l'on dit que ce genre nous est venu. Ces édifices sont cependant postérieurs de plus d'un

siècle à l'époque où l'on assure, mais sans preuve à nous connue, que les Visigoths consacrèrent l'emploi du style gothique dans le midi de la France.

19. ↑ Voyez l'Histoire de France du P. Daniel, tome I, p. 558, et Saint-Foix, tome I, p. 190, sur les mœurs relâchées, les habitudes généreuses et les passe-temps littéraires de Rotrude et de Gisla (ou Giselle), filles de Charlemagne et d'Hildegarde.
20. ↑ Elles y copiaient des manuscrits, sans doute d'après les leçons d'Alcuin. Charlemagne aussi s'était essayé, mais sans succès, à ce travail. (Voir la traduction du texte d'Eginhard par D. Teillier.)
21. ↑ Alcuin était Anglais et abbé de Cantorbery. Charlemagne ayant eu occasion de le voir à Parme, l'apprécia et voulut se l'attacher. Il lui donna, à cet effet, dès l'époque de son premier voyage, trois abbayes situées dans le centre de la France, Saint-Loup à Troyes, Ferrières en Gatinois et le monastère de Saint-Josse en Picardie. Quoique sa résidence habituelle fut près de l'empereur, qui mettait à profit ses grandes connaissances, on conçoit que pendant les longues expéditions militaires, Alcuin, attiré en France par les soins de direction de ses abbayes, ait fait des séjours prolongés au palais impérial de Paris. Après avoir consacré trois années, de 789 à 792, à travailler en Angleterre aux intérêts de la religion, il revint se fixer près de l'empereur, qui ajouta à ses dons celui de l'abbaye Saint-Martin de Tours, où Alcuin se retira en 801 et mourut en 804, âgé de 70 ans. Passionné pour la science comme pour les arts libéraux, alors certes bien dans l'enfance, il créa une sorte d'académie dont Charlemagne s'honora d'être membre, et fit de sa main une copie entière et correcte de l'ancien et du nouveau Testament.

Ses richesses, témoignage de la juste munificence de l'empereur, lui suscitèrent des envieux. Élipand de Tolède lui reprocha d'avoir vingt mille esclaves, en comprenant sans doute sous ce titre les serfs des divers monastères dont il était le chef.

22. ↑ Dans ses poésies, publiées sous le titre d'*Architrenius Joannis Altæ Villæ*, ce poète, qui vivait sous Louis VII et sous Philippe-Auguste, célèbre ce palais comme *étant la demeure des rois* : « *domus aula regum.* » *Il vante ses cimes s'élevant jusqu'au ciel, ses ailes placées*

*sur le même alignement que le principal corps-de-logis, et qui semblent, en se déployant, embrasser la montagne. »* (Voir chap. VIII du liv. IV, de *Aula in montis vertice constituta*.)

De la traduction littérale du mot *in vertice montis*, au sommet de la montagne, M. Dulaure semble tirer l'induction que le *palais* aurait été séparé de la salle des Thermes ; mais tout repousse cette supposition, l'acte, presque contemporain, de la donation par Philippe-Auguste, comprenant le *palais* avec le pressoir, comme l'acte d'acquisition pour l'ordre de Cluny qui porte : « Domuin quæ dicitur *palatium* de Terminis, seu de Thermis parisiis. »

Le poète aura voulu exprimer dans son langage figuré que ce palais *élevé*, avec ses ailes d'un grand développement, *couronnait* et semblait entourer la montagne. Le sens du mot *vertex*, appliqué à *ce qui tourne*, pourrait peut-être d'ailleurs justifier cette image.

Ce qui nous paraît résulter évidemment de la description de Jean de Hauteville et surtout de la disposition qu'il donne aux bâtiments, *deux larges ailes sur alignement du principal corps-de-logis*, c'est qu'à raison de la pente du sol, les façades principales de ce palais devaient être nécessairement exposées au *nord* et au *sud*, comme sont celles de l'hôtel de Cluny, construit probablement sur le *principal corps-de-logis* du palais romain. La totalité des anciens bâtiments existant en 1340 ayant été acquise, ainsi que nous le prouverons plus loin, par l'ordre de Cluny, on dut choisir pour le nouvel hôtel l'exposition la plus favorable et le bâtiment dont les fondations et les divisions de murailles pouvaient mieux se raccorder, comme cela a eu lieu, avec les divisions des constructions nouvelles.

23.  Cette enceinte méridionale partait du point correspondant à l'extrémité occidentale de l'île de la Cité, vers la rue des Grands-Augustins, suivait à peu près le prolongement de cette rue, venait aboutir à la rue Hautefeuille par la rue (devenue cul-de-sac) du Paon, longeait la rue Pierre-Sarrazin, traversait celle de la Harpe, vers la rue des Mathurins et la remontait jusqu'à la place Saint-Michel. De là elle rejoignait la rue Saint-Jacques, entre les rues du Foin et des Mathurins pour aboutir, par la rue des Noyers et entre les rues Perdue et de Bièvre, au port Saint-Nicolas, vis-à-vis de la pointe orientale de la Cité

dont il s'agissait, avant tout, de garantir les abords. Pour qu'on puisse juger quelle restriction cette nouvelle enceinte apportait à la circonscription des jardins et dépendances du palais des Thermes, telle qu'elle existait encore au commencement du 13<sup>e</sup> siècle, nous allons donner le tracé de cet enclos, d'après les explications satisfaisantes développées par M. Dulaure. Il établit d'abord d'une manière incontestable qu'il est encore cité dans les titres du 12<sup>e</sup> siècle, sous le nom de *clos*, de *lias* ou de *laas*, clos du palais (arx) ; qu'il était borné à l'*est* par les bâtiments du palais et par une voie romaine venant d'Orléans, traversant Issi et qui, passant entre la Sorbonne et l'église Saint-Benoit, prenait, au-dessous de la rue des Mathurins, sa direction de la rue Saint-Jacques jusqu'au Petit-Pont. Au *nord*, la Seine même formait sa limite, ce qui ajoutait à l'agrément des jardins. M. Caylus a reconnu en effet (Recueil d'antiquités, tome II, p. 373) qu'il existait des traces continues de constructions romaines du palais à ce point de la rivière. À l'*ouest*, sa limite résultait d'un canal dit la *Petite-Seine*, allant, du bas de la rue Saint-Benoît, baigner l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, et venait joindre la Seine à l'angle du quai Malaquais et de la rue des Petits-Augustins. Au *sud*, il s'étendait jusqu'à la place de Sorbonne.

24. [!\[\]\(1a3190cb790181e7e540030341396f70\_img.jpg\)](#) Ces religieux, reconnus par le pape seulement en 1197, prirent le nom de Mathurins de celui du saint dont le corps reposait dans une petite chapelle de l'hôpital qui leur fut concédé. La rue, appelée des Mathurins, par suite de cette fondation, se nommait précédemment *rue des Thermes* (Voir Piganiol de la Force, t. 6, p. 285.) Cette circonstance ne confirme-t-elle pas l'opinion émise ci-dessus, que le palais des Thermes était placé dans la même direction que l'hôtel de Cluny et que sa principale entrée était au sud ?
25. [!\[\]\(02e6b3a37dcf623862252b0cd4df2f06\_img.jpg\)](#) Histoire de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite. Édit. de 1761, p. 345.
26. [!\[\]\(3c5569869790ceda9ecd2def0b3447a9\_img.jpg\)](#) Un titre du 7 mai 1789, dont nous n'avons pu prendre connaissance que très-récemment, a levé nos doutes sur l'importance de l'acquisition faite par Pierre de Châslus. Il en résulte évidemment que la salle des Thermes y était comprise, et que l'ordre de Cluny est resté propriétaire de la totalité des restes du palais, jusqu'à l'époque de la

conversion des domaines religieux en propriétés nationales. Dans cet acte, « M. Dominique de Laroche foucault, cardinal, archevêque de Rouen, abbé de Fécamp, stipule comme abbé, supérieur-général et administrateur de l'abbaye et de tout l'ordre de Cluny et pour l'utilité et l'avantage de lui et de ses successeurs abbés de Cluny. » Relativement à la location de l'hôtel Cluny faite pour 99 ans au sieur Moutard, cet acte « fait exception de la *terrasse* et de son emplacement qui, *jusqu'à ce moment*, a fait partie dudit hôtel Cluny, et qui forme la *partie supérieure de la voûte* de l'hôtel de la Croix-de-fer, loué à bail emphytéotique au sieur Falaise, marchand tonnelier à Paris. » Il fallait que les deux localités appartenissent à l'ordre de Cluny, pour qu'il disposât en faveur d'un de ses locataires de la partie supérieure du bâtiment occupé par un autre.

27. ↑ Ils s'attaquaient plus volontiers aux vivants qu'aux morts, et recherchaient surtout les pasquinades *à effet* pour un public plus abruti par l'exercice de sa souveraineté que ne le fut jamais peuple soumis au plus dur esclavage. Telle fut, par exemple, l'héroïque expédition contre la sainte ampoule, du représentant du peuple Rulh, de la Marne, en mission dans son département.

Le bulletin de ce haut fait, lu en pleine Convention, porte :

« Ayant assemblé les vieillards sur une place de Reims pour *prêcher* la haine des tyrans, je saisis d'une main cette fiole ridiculement vénérée et je la brisai sur la statue de Louis le crapuleux, quinzième du nom ; » et il ajoute dans ces termes mêmes que notre mémoire nous retrace : « Je vous en envoie les débris par la diligence, enveloppés dans une chemise qui vous prouvera combien les fournisseurs volent la république. » (Voir, pour l'analyse, le *Moniteur* du 22 du premier mois [sans nom] de la deuxième année républicaine, séance du 20.) On ne s'attendait guère à voir la diligence et les fournisseurs dans cette *affaire*.

Les exemples de ces turpitudes décrites en style pareil fourmillent dans nos annales de ces époques. Elles suivirent de près la violente substitution du souverain de fait à celui de droit, car, dans le mois même où cette transformation s'opéra (août 1792), on entendit le baron prussien Anacharsis Clootz, *l'orateur du genre humain*, exprimer en

ces termes, en pleine assemblée législative, sa reconnaissance du titre de citoyen français qu'un décret venait de lui déferer : « *Gallophile* de tous les temps, mon cœur est français, mon ame est *sans culotte*. » Il n'en fut pas moins exclu des Jacobins comme noble, puis admis à l'échafaud comme complice d'Hébert. Et ces leçons ne servent pas...

Ici la parade précéda la tragédie : plus tard les deux genres se confondirent.

Vers ce moment aussi le *vandalisme levant sa tête hideuse*, pour parler le langage du temps, menaça de dévaster la France. Un décret du 12 août 1792, rendu sur la proposition de Thuriot et de Lacroix, « ordonna la conversion en canons des statues des rois et des bronzes des monuments nationaux. » Et dix jours plus tard, le 22, on parlait froidement, au sein de la Convention même, de la destruction en pure perte de nos plus beaux monuments : la porte Saint-Denis, Versailles, etc. Honneur au représentant *Dussaulx*, qui se donna la belle et courageuse mission de défendre les chefs-d'œuvre *menacés*. (c'est son expression.) Le but justifiant les moyens, nous applaudissons aussi à l'éloquence toute de circonstance et d'inspiration, qui seule assura sans doute le succès de ses efforts, et les conséquences bien importantes de ce premier succès. « *Qu'on le laboure !* » s'écria un membre, à propos du parc de Versailles. — « Qu'on le laboure, soit, » reprit *Dussaulx*, « mais que fera-t-on alors des statues des *philosophes*, des Platon, des Sénèque, etc., qui s'y trouvent ? — Conservons des antiques, même *aristocrates* ; gardons-les comme un *simulacre d'horreur*. » (V. *Moniteur* du 24 avril 1792.) Ces

argumentations si concluantes prévalurent contre toutes les objections, et entraînèrent également l'adoption de la motion faite par *Cambon* de réunir tous les monuments mobiles dans un Muséum.

Ce succès d'avant-garde eut sans doute la plus grande influence sur les opérations ultérieures de la campagne de notre trop fameuse assemblée, campagne presque conservatrice quant aux arts, et si meurtrière d'ailleurs ; mais il est juste de reconnaître que plusieurs de ses membres, tels que Camus et Grégoire, méritèrent d'être associés à la gloire de *Dussaulx*. Le 18 octobre, le premier fit le rapport sur lequel la Convention institua une commission temporaire des arts de trente-

trois membres, qui rendit les plus grands services. C'est à cette commission, dont les fonctions étaient toutes gratuites, que nous devons la formation d'un muséum national (arrêté du comité de salut public du 13 floréal an 2), la fondation du musée des Petits-Augustins, la conservation de l'église de Brou, etc., et beaucoup de sages mesures, toujours négligées depuis, sous des directions rétribuées et soi-disant responsables.

Cependant les paroxysmes de notre délire révolutionnaire, et essentiellement dévastateur à tous égards, devinrent si violents, qu'il ne dépendait même pas de nos tout-puissants législateurs d'en restreindre les effets au profit des arts.

Pour se faire une juste idée de l'état de notre malheureux pays à ces tristes époques, il faut lire les rapports que fit à la Convention, *sur les destructions opérées par le vandalisme et sur les moyens de les réprimer*, le député Grégoire, ex-curé lorrain, devenu évêque de Blois, et si connu par un *républicanisme* ardent mais éclairé ; ce qui ajoute à l'autorité de ses paroles.

De ces divers rapports (car Grégoire s'était imposé le devoir d'en faire un chaque mois), nous n'avons retrouvé *in extenso* dans le *Moniteur* que celui fait à la séance du 24 frimaire an III (14 décembre 1794), et dont nous allons donner quelques extraits textuels. (V. *Moniteur* du 27.) Les autres, notamment ceux indiqués au *Moniteur* du 16 fructidor et à la 3<sup>e</sup> *sans-culottide* an II, furent promis pour des numéros ultérieurs. L'abondance de matières plus intéressantes les aura fait rejeter.

Dans le rapport fait au nom du comité d'instruction publique, Grégoire déplore les pertes irréparables qu'ont faites les arts, les sciences et les lettres par la destruction systématique et l'incendie bénévole des tableaux et autres objets. « Des poignées de cendres, dit-il, nous coûtent des millions. Dans l'espace d'un an, on a failli détruire le produit de plusieurs siècles de civilisation. » À propos de l'indifférence qu'on témoignait à cet égard, « il rappelle ce mot de *Dumas*, président du tribunal révolutionnaire, à *Lavoisier*, qu'il venait de condamner à mort,

et qui lui demandait un sursis de quinze jours pour compléter des expériences utiles à la république : *Nous n'avons plus besoin de chimistes.* »

Parmi les scènes de destructions gratuites et sauvages qu'il retrace, il en est une qui l'indigne plus fortement encore et à juste titre, c'est la recherche de vandalisme dont firent preuve les autorités publiques de Verdun, les officiers municipaux, le district et deux membres du département. « Il nous les représente en écharpe, à la tête de la garde nationale et de la population, convoquées par la générale, et assemblées sur la place de la Roche, pour assister à l'incendie des tableaux, tapisseries, livres, etc., provenant de la cathédrale, s'y livrant à une orgie, dansant autour du bûcher, et forçant, qui plus est, *l'évêque constitutionnel* à danser. » Grégoire était juge compétent de ce dernier scandale.

Ces scènes se répétèrent dans beaucoup de villes. Or, quel spectacle, en pleine civilisation, que celui de ces *auto-da-fé* d'objets d'arts, de ces places publiques couvertes de bûchers que le sang venait ensuite éteindre !!!... Les cannibales aussi dansent autour des feux allumés pour leurs victimes ; mais un besoin, la faim, une passion, la vengeance, expliquent du moins leur frénésie.

Grégoire nous donne en même temps, il est vrai, le tarif des capacités des autorités *constituées* de ces temps, en rendant compte de plusieurs réponses faites par des administrations au comité d'instruction publique. L'une parle de quatre vases *qu'on lui a dit* être de porphyre ; l'autre répond à la circulaire relative aux *monuments* qui pourraient se trouver dans le pays, qu'on n'y connaît pas de *manufacture* ; et une troisième s'excuse de ne pas envoyer le catalogue bibliographique qui lui était demandé, sur ce que son secrétaire *ne connaissait pas la diplomatie*. En fait de réponses aux questions du comité sur la disparition de certains chefs-d'œuvre des arts, il cite celle-ci de plusieurs autorités, et notamment d'un accusateur public des Côtes-du-Nord : « *La plume se refuse à retracer les horreurs commises.* » Il déclare ainsi, par exemple, « que les dévastations qu'on venait d'exercer à *Nismes* laissaient bien loin derrière elles les ravages

commis en cette ville au 5<sup>e</sup> siècle par Crocus, roi des Vandales, etc. » Ces faits, ces déclarations, proclamés, *sans réclamations*, au sein de la Convention encore effervescente, au nom d'un comité et par l'un des principaux fondateurs du gouvernement républicain, qui comptait à peine alors deux années d'existence, semblaient devoir fournir de profonds enseignements aux générations suivantes, et cependant nous avons vu et voyons encore chaque jour... Mais revenons à notre spécialité.

Les objets d'art de nos époques, dont le rapport du 24 frimaire an III, *seulement*, constate l'anéantissement ou la mutilation, sont : « à *Nancy*, pour cent mille écus de tableaux et de statues détruits en quelques heures ; à *Sens*, le beau monument du chancelier Duprat, des statues colossales de la cathédrale, et une foule d'autres statues et de bas-reliefs des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles ; à *Saint-Étienne-du-Mont* à Paris, trois bas-reliefs en marbre de Germain Pilon ; à *Mayenne*, une belle Descente de croix en marbre, brisée sans espoir de restauration (elle était sans doute du même ciseau des *Pilon*, qui couvrirent le Maine, leur patrie, de tant de monuments) ; à *Gisors*, les superbes vitraux de l'église criblés de pierres, grâce au soin préalable qu'on avait pris de démonter les treillages préservatifs ; à *Saint-Maur-les-Fossés*, un superbe bas-relief représentant une fête ; à *Vallery* près Sens, un mausolée dont la municipalité échangea les cuivres contre 400 livres en assignats et un *écot bachique* de 60 livres ; à *Strasbourg*, les statues de la cathédrale tombant par milliers sous le fer destructeur ; à Meudon, à Soissons, à Mortfontaine, à Port-Malo, à Saint-Lô, à Coutances, à Port-Brieux, à Treguier, à Alby, etc., etc., des dévastations, mutilations, broiements d'archives, etc. •

Et cependant, sur un rapport du même Grégoire, appuyé des observations de *Fourcroy*, qu'il y avait une foule de monuments sous les scellés *dévastateurs* », cette même Convention avait rendu, le 14 fructidor an II, un décret qui, rappelant celui bien oublié sans doute du 13 avril 1793, infligeait « la peine de deux ans de détention à ceux qui seraient convaincus d'avoir, par malveillance, détruit ou dégradé des monuments des arts ou des sciences. »

Nous ne terminerons pas cette longue note sans citer à la suite de notre analyse les deux phrases suivantes, tirées des conclusions du grand rapport de Grégoire, au risque de faire dire aux plaisants que, sous certains rapports du moins, *nous pensons comme... ce rapporteur*. « Trop tard on s'est occupé des *édifices gothiques* qui, par le merveilleux de leur construction, la légèreté de leurs colonnes et la hardiesse de leurs voûtes, commandent l'admiration et fournissent des types à l'art. » Et plus loin : « On dégagera les abords du palais des *Thermes de Julien*, pour offrir aux regards du peuple ce monument antique, le seul que Paris ait conservé. »

# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

### A.

Abbaye, abbés de Cluny, pages [9](#), [10](#), [11](#), [22](#), [124](#), [125](#), [236](#), [258](#).

Abbaye de Saint-Martin de Tours, p. [248](#), [254](#).

Abbesse de Port-Royal du Champ, p. [24](#), [236](#), [261](#), [262](#).

Abraham Boos, p. [112](#).

Agendicum, p. [207](#).

Agnès Sorel, p. [119](#), [179](#), [181](#), [182](#), [183](#).

Aiguières, p. [93](#), [94](#), [120](#).

Aix-la-Chapelle, p. [252](#).

Albert Durer, p. [15](#), [85](#), [100](#), [212](#).

Albert Lenoir, p. [35](#), [36](#) et suiv., [208](#), [209](#), [259](#).

Alberti, p. [14](#).

Album, p. [113](#), [238](#).

Alcuin, p. [53](#), [248](#), [253](#), [254](#), [261](#).

Aléonore de Poitiers, p. [118](#), [165](#).

Alexandre de Barneval, p. [18](#).

Alexandre Lenoir, p. [16](#), [128](#), [129](#), [132](#).

Amboise (familles), p. [15](#), [20](#), [126](#).  
Amboise, p. [15](#), [61](#), [144](#), [166](#), [167](#), [174](#), [175](#).  
Ammien Marcellin, p. [246](#), [247](#).  
Anacharsis Cloutz, p. [253](#).  
Ancy-le-Franc, p. [190](#).  
Andelys (les), p. [181](#).  
André Baccius, p. [245](#), [246](#).  
André del Sarto, p. [15](#), [17](#).  
André Verrochio, p. [141](#).  
Androuet Ducerceau, p. [111](#), [128](#), [140](#), [185](#).  
Anet, p. [59](#), [62](#), [90](#), [130](#), [131](#), [188](#).  
Anglais, p. [122](#).  
Anne de Bretagne, p. [56](#), [129](#), [130](#), [174](#), [183](#).  
Annonciation, p. [47](#).  
Aqueducs d'Arcueil, de Rungis, p. [6](#), [39](#), [41](#), [242](#).  
Archéologues français, p. [170](#).  
Architectes, p. [145](#), [146](#), [151](#), [174](#), [192](#).  
Architecture byzantine, p. [16](#), [38](#), [40](#), [41](#), [48](#), [143](#), [144](#), [252](#), [253](#).  
— Gothique ou sarrasine, p. [16](#), [17](#), [38](#), [40](#), [41](#), [146](#) à [165](#), [253](#), [266](#), [267](#).  
— Grecque, p. [16](#), [131](#).  
— Mauresque, p. [16](#), [177](#), [253](#).  
— Renaissance, p. [37](#), [38](#), [130](#), [131](#), [168](#), [174](#).  
— Romaine, p. [6](#), [37](#), [38](#), [130](#), [131](#), [245](#).  
— Transition du 15<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle, p. [47](#), [129](#), [130](#), [131](#), [168](#) à [184](#).

— Polychrome, p. [253](#).  
Armes, armures, p. [63](#), [67](#), [68](#), [118](#), [119](#).  
Arnault de Mole, p. [141](#).  
Arnault (Angélique), voy. Abbesse.  
Arquebuses, p. [70](#), [119](#).  
Arrière-galerie, p. [97](#), [98](#).  
Art dramatique, p. [196](#) à [201](#), [261](#).  
Artillerie, p. [66](#), [71](#), [118](#).  
Artistes inconnus, p. [15](#), [55](#), [130](#), [137](#).  
Artistes modernes, p. [5](#), [6](#), [83](#).  
Assemblée constituante, p. [133](#).  
Astrologie, astrologues, p. [80](#), [81](#), [231](#).  
Aumônerie de Saint-Benoit, p. [247](#).  
Aumonières, p. [77](#).  
Azai-le-Ridean, p. [190](#).

## B.

Baccio Bandinelli, p. [217](#), [221](#), [223](#).  
Bacchante d'ivoire, p. [83](#).  
Bahus, p. [90](#), [118](#), [234](#).  
Bailly, p. [204](#).  
Balancier monétaire, *voir* Briot.  
Balustrade, p. [44](#).  
Bande noire, p. [267](#).  
Banquets, p. [108](#), [109](#).

Barthélemy Prieur, p. [192](#), [193](#).  
Basiliques, p. [143](#).  
Bas-reliefs, p. [82](#), [90](#), [91](#), [94](#), [95](#), [97](#), [99](#).  
Bâtons, p. [49](#), [50](#).  
Bayard, p. [69](#).  
Beauvais, p. [226](#).  
Benvenuto Cellini, p. [15](#), [16](#), [69](#), [72](#), [75](#), [120](#), [142](#), [216](#) à [222](#),  
[228](#).  
Bernard Palizzi, p. [91](#), [106](#), [112](#), [211](#), [213](#), [225](#) à [232](#).  
Bigotelles, p. [77](#).  
Bijoux, p. [119](#), [120](#), [121](#).  
Blois, p. [130](#), [174](#), [190](#).  
Boîtes à mèches, p. [70](#).  
Boîtes à volets, p. [91](#), [99](#).  
Bombardes, p. [71](#).  
Bonne foi, p. [160](#), [161](#).  
Bordeaux, p. [178](#).  
Boucliers, p. [68](#).  
Bourges, p. [172](#), [175](#).  
Bourghéroulde, p. [179](#), [191](#).  
Bourguignotes, p. [70](#).  
Bramante, p. [14](#), [141](#).  
Brantôme, p. [26](#), [60](#), [130](#).  
Brassards, p. [72](#), [119](#).  
Brezé (de), p. [69](#), [179](#), [180](#).  
Briot (François et Nicolas), p. [93](#), [94](#).

Bronzes florentins, p. [76](#).  
Bron, p. [177](#), [178](#), [264](#).  
Brunelleschi, p. [13](#).  
Bûchers sur les places publiques, p. [265](#).  
Buires, p. [118](#).  
Butin des Suisses, p. [121](#).

## C.

Cabinets, p. [83](#), [87](#), [99](#), [117](#), [225](#).  
Cadres, p. [94](#), [83](#).  
Caen, p. [180](#), [181](#).  
Camp romain à Paris, p. [247](#), [248](#).  
Canons à mains, p. [71](#), [118](#), [119](#).  
Capelines, p. [70](#).  
Cardinal de Lorraine, p. [23](#).  
Cathédrales, p. [144](#), [146](#), [147](#).  
— d'Albi, p. [147](#), [195](#).  
— d'Amiens, p. [148](#).  
— d'Auvers, p. [151](#).  
— d'Auch, p. [141](#), [147](#).  
— de Cantotbéry, p. [151](#).  
— de Chartres, p. [148](#), [211](#).  
— de Florence, p. [13](#).  
— de Milan, p. [151](#).  
— d'Orléans, p. [148](#).

— de Paris, p. [148](#).  
— de Rheims, p. [149](#).  
— de Rouen, p. [21](#), [148](#).  
— de Strasbourg, p. [149](#), [183](#).  
Catherine de Médicis, p. [61](#), [62](#), [185](#), [189](#).  
Catinat, p. [29](#).  
Caylus (comte de), p. [140](#), [242](#), [257](#).  
Célestins, p. [45](#), [192](#), [193](#).  
Cénacle, p. [102](#), [245](#).  
Chabot (amiral), p. [192](#), [213](#).  
Chaieres, p. [44](#), [94](#), [95](#), [107](#), [118](#).  
Chaises, p. [94](#), [95](#).  
Chambord, p. [186](#), [187](#).  
Chambre de la reine Blanche ou de François I<sup>er</sup>, p. [27](#), [31](#), [59](#) à [82](#).  
Champ des sépultures, p. [248](#).  
Chanise, chemise, p. [164](#).  
Chapelle (haute), p. [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [27](#), [30](#), [42](#) à [59](#), [167](#).  
Chapelle (basse), p. [19](#), [42](#), [110](#).  
Chappes, chappiers, p. [44](#), [50](#).  
Charlemagne, p. [9](#), [53](#), [144](#), [251](#), [252](#), [253](#), [260](#), [261](#).  
Charles-Quint, p. [67](#), [91](#), [177](#), [213](#), [220](#).  
Charles V, p. [9](#), [45](#), [81](#), 114, [158](#), [171](#), [192](#), [234](#).  
Charles VI, p. [10](#), [97](#), [119](#).  
Charles VII, p. [95](#), [119](#), [179](#), [181](#), [182](#), [212](#).  
Charles VIII, p. [15](#), [45](#), [81](#), [129](#), [166](#), [179](#), [200](#).

Charles IX, p. [10](#), [80](#), [174](#), [187](#), [229](#).  
Charles-le-Téméraire, p. [46](#).  
Charles Brandon, p. [26](#), [28](#), [237](#).  
Charles d'Amboise II, p. [126](#), [168](#), [176](#).  
Chasubles, p. [50](#), [51](#).  
Châtelaines, p. [77](#), [173](#).  
Chaumont (*voir* Amboise), p. [21](#), [61](#), [81](#), [176](#).  
Chenonceaux, p. [176](#), [189](#).  
Chevalerie, p. [109](#), [154](#), [160](#), [161](#), [162](#), [163](#), [164](#).  
Childebert, p. [248](#), [249](#), [260](#).  
Christ à la colonne, p. [97](#).  
Cierges, p. [44](#).  
Clairvaux, p. [55](#), [96](#).  
Claude de Marseille, p. [141](#).  
Claux Sluter et de Vousonne, p. [173](#).  
Clavecín, p. [88](#), [89](#).  
Clément VII, p. [74](#).  
Clepsydre, p. [102](#).  
Clercs de la Basoche, p. [198](#), [200](#).  
— du souverain empire de Galilée, p. [198](#).  
Clermont, p. [21](#), [25](#), [184](#).  
Clos de lias, p. [257](#).  
Clotaire, p. [249](#).  
Clotilde, p. [249](#), [250](#).  
Clovis, p. [9](#), [110](#), [248](#), [260](#), [261](#).  
Coctier, p. [49](#).

Coffres, coffrets, p. [48](#), [63](#), [94](#), [95](#).  
Colomban, p. [177](#).  
Collège de Cluny, p. [124](#), [123](#).  
Combats à outrance, p. [100](#).  
Comédies, comédiens, p. [23](#), [196](#) à [201](#).  
Comines (Philippe de), p. [49](#), [66](#), [81](#), [121](#), [166](#), [167](#), [183](#).  
Commerce, p. [43](#), [122](#), [123](#).  
Communes, p. [145](#), [159](#).  
Compositions, p. [88](#), [117](#).  
Confrérie de la Passion, p. [196](#) à [201](#), [236](#).  
Conrad Collin, p. [183](#).  
Conrad Meyl, p. [177](#), [194](#).  
Constance Chlore, p. [245](#), [260](#).  
Convention nationale, p. [50](#), [120](#), [133](#), [262](#) à [266](#).  
Conversion de matières, p. [119](#), [120](#), [121](#).  
Corail, p. [74](#).  
Cordeliers, p. [68](#), [129](#), [130](#), [176](#).  
Cosme Ruggiéry, p. [87](#).  
Costumes, p. [165](#).  
Cottes d'armes, p. [118](#).  
Coupe-gueule, coupe-gorge, p. [125](#).  
Coupes, p. [48](#), [103](#).  
Cour des Thermes, p. [7](#), [37](#), [40](#).  
Couteaux, p. [104](#).  
Crédences, p. [44](#), [99](#).  
Credo en action, p. [82](#).

Cristal de roche, v. lustres, pommeaux, reliquaires.

Croisades, p. [145](#), [147](#), [149](#).

Croix, p. [48](#), [250](#).

Crosses, p. [48](#), [49](#).

Cuir dorés, p. [46](#), [121](#).

Cuissards, p. [72](#).

Custodes, p. [48](#).

## D.

D'Agincourt, p. [140](#).

Dagues, p. [69](#), [70](#).

Danse macabre, p. [56](#), [57](#).

Débauche, p. [154](#).

Dédoreurs, dédorure, p. [91](#), [120](#), [121](#).

Défis d'armes, p. [100](#).

Delannoy, p. [67](#).

Delisle, p. [31](#), [32](#).

Della Robbia, v. Luca.

Destruction, v. conversion, vandalisme.

Devises, p. [12](#), [61](#), [65](#), [68](#), [122](#), [175](#), [189](#).

Diane de Poitiers, p. [59](#), [62](#), [79](#), [80](#), [81](#), [179](#), [180](#), [188](#), [189](#).

Dijon, p. [172](#), [173](#).

Dissection, p. [30](#), [31](#).

Donatello, p. [13](#), [92](#).

Donner à laver, p. [107](#), [199](#).

Dons patriotiques, p. [120](#).  
Drageoirs, p. [107](#), [218](#).  
Dressoirs, p. [94](#), [104](#), [117](#), [165](#).  
Dreux, p. [144](#).  
Duc de Penthièvre, p. [144](#).  
Ducs de Bourgogne, p. [45](#), [121](#), [172](#), [173](#).  
Du Guesclin, p. [161](#), [162](#), [163](#).  
Duprat, p. [183](#), [266](#).  
Du Quesnoy, p. [85](#), [86](#).  
Dussaulx, p. [263](#), [264](#).  
Diptyques, p. [50](#).

## E.

Eau d'œuf, p. [92](#), [93](#).  
Ébène sculpté, p. [82](#), [101](#), [117](#).  
Échiquier, échecs, p. [62](#), [63](#), [107](#), [234](#).  
École des Beaux-Arts, p. [129](#).  
École espagnole, p. [91](#).  
Écouen, p. [187](#), [188](#), [229](#).  
Écus, écussons, p. [44](#), [45](#), [63](#), [80](#), [95](#).  
Éginhard, p. [9](#), [252](#).  
Églises (voir les noms), contenant des monuments, p. [192](#).  
Éloquence révolutionnaire, p. [263](#).  
Émaux, p. [51](#), [74](#), [83](#), [86](#), [87](#), [91](#) à [95](#), [105](#), [220](#), [226](#), [250](#).  
Emprises, p. [163](#), [164](#).

Encaustique, p. [51](#), [52](#), [93](#), [195](#).  
Enceinte de Paris, p. [256](#).  
— du palais des Thermes, p. [256](#), [257](#).  
Encensoirs, p. [50](#), [86](#).  
Enfants sans souci, p. [198](#).  
Enseignes, p. [58](#), [59](#), [125](#).  
Épées. Épées à 2 mains, p. [69](#), [70](#), [72](#), [73](#), [234](#).  
Éperons, p. [67](#), [68](#).  
Épices, p. [109](#).  
Épinette, p. [88](#), [89](#).  
Épitaphes, p. [139](#), [149](#).  
Éprouves, p. [162](#).  
Ervin de Steinbach, p. [149](#).  
Estocades, v. Épées.  
Étains, p. [93](#), [94](#).  
Étriers, p. [67](#).  
Escarcelles, p. [77](#), [97](#).  
Escopettes, p. [71](#), [119](#).  
Escrémies, p. [162](#).  
Esplanade des Invalides, p. [224](#).  
Eudes de Montreuil, p. [149](#), [150](#).  
Évreux, p. [181](#).  
Excommunication, p. [199](#).

## F.

Faïence. Faenza, p. [73](#), [92](#), [105](#) ; v. Palizzi.  
Fauchars, p. [70](#).  
Fauteuils, Faulz d'Estuels, p. [94](#), [95](#), [107](#).  
Félibien, p. [140](#).  
Fermailles, p. [105](#).  
Fierte, p. [56](#).  
Filles de Charlemagne, p. [9](#), [253](#), [261](#).  
Flambeau pascal, p. [44](#).  
Fléau d'armes, p. [72](#).  
Fleurs de lis, p. [30](#), [44](#), [45](#), [58](#), [68](#).  
Fontaines, p. [178](#), [179](#), [184](#), [223](#), [224](#).  
Fontainebleau, p. [15](#), [16](#), [111](#), [122](#), [186](#), [221](#).  
Fontevrault, p. [41](#).  
Fortunat (Venance), p. [246](#), [249](#), [250](#), [251](#).  
Fourchettes, p. [104](#), [234](#).  
Fourcroy, p. [266](#).  
Fragonard, p. [91](#), [216](#).  
François I<sup>er</sup>, p. [10](#), [14](#), [16](#), [26](#), [27](#), [64](#), [67](#), [74](#), [76](#), [99](#), [106](#), [174](#),  
[183](#), [187](#), [191](#), [237](#), [261](#), [262](#).  
François Flamand, v. Du Quesnoy.  
Fraternité d'armes, p. [161](#).  
Frère Hiéronime, p. [81](#).  
Frères pontifes, p. [145](#).

## G.

Gaillon, p. [11](#), [127](#) à [136](#), [180](#).  
Galanterie, p. [163](#), [164](#).  
Galeotti Manivelle, p. [81](#).  
Galerie, p. [89](#) à [97](#).  
Galois, Galoise, p. [164](#).  
Gantelets, p. [70](#).  
Gaule, Gaulois, p. [155](#).  
Gelosi (gli), p. [200](#), [201](#).  
Gendarmes à Caen, p. [181](#).  
Georges d'Amboise, p. [12](#), [20](#), [21](#), [126](#), [127](#), [128](#), [167](#), [168](#), [176](#),  
[178](#), [179](#).  
Germain Pilon, p. [193](#), [194](#), [266](#).  
Gésine, p. [118](#).  
Ghiberti, p. [13](#), [92](#).  
Ghirlandoni, p. [141](#).  
Gisors, p. [147](#), [266](#).  
Glaces, p. [74](#).  
Gobissou, p. [118](#).  
Gothiques, v. architecture-fleurie, p. [169](#).  
Goyer, p. [88](#), [225](#).  
Graces, p. [109](#), [193](#).  
Grands vassaux, p. [157](#), [158](#).  
Gravures, p. [52](#), [53](#).  
Grégoire, p. [264](#) à [267](#).  
Grès de Flandre, p. [105](#).  
Groupes, p. [83](#), [91](#), [101](#).

Guillaume (frère), p. [141](#), [142](#).  
Guillaume Pellevoisin, p. [175](#).  
Guise (ducs de), p. [23](#), [65](#), [66](#), [70](#), [190](#), [236](#).

## H.

Hallebardes, p. [70](#).  
Hallecret, p. [107](#).  
Hanaps, p. [86](#), [87](#), [109](#), [226](#), [234](#).  
Haubert, p. [63](#), [118](#).  
Heaume, p. [63](#), [69](#), [70](#), [107](#), [162](#).  
Hemmeling, p. [52](#).  
Henri II, p. [59](#), [60](#), [61](#), [79](#), [80](#), [81](#), [99](#), [174](#), [187](#), [200](#).  
Henri III, p. [23](#), [27](#), [57](#), [58](#), [59](#), [97](#), [174](#), [187](#), [200](#), [232](#).  
Henri IV, p. [101](#), [110](#) à [112](#), [186](#).  
Henri VIII, p. [26](#), [28](#), [191](#).  
Henri Mellin, p. [212](#).  
Héraut, p. [6](#), [51](#), [100](#).  
Hermes, p. [44](#), [50](#), [129](#), [130](#).  
Heures, p. [52](#) à [59](#), [65](#).  
Heurtouers, p. [61](#).  
Holbein, p. [52](#).  
Hôpital de la Trinité, p. [197](#), [198](#).  
Horloges, p. [78](#).  
Horoscope, p. [78](#), [79](#), [80](#), [81](#).  
Hôtels des ambassadeurs d'Angleterre, p. [172](#).

- de Bourbon, p. [201](#).
- de Bourgogne, p. [199](#).
- de Bretonvilliers, p. [185](#).
- de Carnavalet, p. [185](#).
- de la Chambre des Comptes, p. [12](#), [13](#), [127](#).
- de la Croix de Fer, p. [143](#).
- de la Trémouille, p. [171](#).
- de Mayenne, p. [186](#).
- de Saint-Paul, p. [10](#), [171](#).
- de Sens, p. [171](#).
- de Soissons, p. [81](#), [185](#).

Hôtels-de-ville de Beaugency, de Bourges, de Dreux, d'Orléans, de Saint-Quentin, p. [182](#).

- de Paris, p. [186](#).

Hospitalité, hospitaliers, p. [64](#), [162](#).

Hugues Aubriot, p. [171](#).

Hulz de Cologne, p. [149](#).

## I.

Iconoclastes, p. [119](#).

Imprimerie, imprimeurs, p. [29](#), [30](#), [31](#), [261](#).

Instruments, p. [88](#), [89](#), [109](#).

Invalides (Esplanade des), v. Fontaines.

Isabeau de Bavière, p. [173](#).

Ivoire, p. [48](#), [49](#), [50](#), [73](#), [74](#), [83](#), [85](#), [86](#), [87](#), [104](#), [210](#), [234](#).

## J.

Jacobo della Quercia, p. [13](#).

Jacque de maille, v. Haubert.

Jacques (frères), p. [193](#).

Jacques de la Barse, p. [173](#).

Jacques d'Amboise, p. [11](#), [21](#), [25](#), [126](#), [184](#).

Jacques Cœur, p. [175](#), [182](#).

Jacques Courtois, p. [86](#).

Jacques de Basin, p. [163](#).

Jane Gray, p. [28](#).

Jaquerie, p. [159](#).

Jean (le roi), p. [161](#), [173](#).

Jean Bullant, p. [130](#), [192](#).

Jean Cousin, p. [141](#), [172](#), [192](#), [212](#).

Jean de Bologne, p. [83](#), [142](#), [223](#), [224](#).

Jean de Bourbon, p. [11](#).

Jean de Chelles, p. [148](#).

Jean de Commercy, p. [183](#).

Jean de Droguès, p. [173](#).

Jean de Hauteville, p. [242](#), [246](#), [255](#), [256](#).

Jean de la Huerta, p. [173](#).

Jean Goujon, p. [66](#), [96](#), [98](#), [140](#), [171](#), [180](#), [193](#), [223](#), [230](#), [235](#).

Jean Hammerer, p. [183](#).

Jean-sans-peur, p. [46](#), [172](#), [173](#).

Jeanne Gray, p. [28](#), [238](#).

Jehan Juste, p. [130](#).  
Jeux de table, p. [109](#).  
Joconde, p. [12](#), [14](#), [127](#).  
Jodelle, p. [197](#), [260](#).  
Joinville, p. [62](#), [63](#), [190](#).  
Jougleurs, p. [196](#).  
Jubé, p. [171](#), [177](#), [194](#).  
Jules II, p. [141](#), [199](#).  
Jules Romain, p. [15](#).  
Julien, empereur, p. [8](#), [37](#), [40](#), [102](#), [246](#), [247](#), [260](#), [261](#).  
Jumièges, p. [116](#), [144](#), [180](#), [181](#).

## L.

Lalande, p. [31](#) à [34](#), [201](#) à [204](#).  
Lances, p. [70](#).  
Laugeais, p. [186](#).  
Largesse, p. [162](#), [163](#).  
Lemonturier, p. [173](#).  
Léonard de Limoges, p. [51](#), [86](#), [94](#), [95](#).  
Léonard de Vinci, p. [14](#), [17](#), [141](#).  
Libergier, p. [149](#).  
Limoges, p. [105](#). V. Léonard.  
Lits, p. [64](#), [117](#), [165](#), [234](#).  
Loches, p. [183](#).  
Louis VI (le Gros), p. [158](#).

Louis VII (le Jeune), p. [147](#).  
Louis IX (saint Louis), p. [62](#), [63](#), [124](#), [158](#).  
Louis XI, p. [49](#), [81](#), [120](#), [172](#), [234](#).  
Louis XII, p. [12](#), [14](#), [15](#), [26](#), [45](#), [104](#), [126](#), [174](#), [178](#), [179](#), [199](#),  
[200](#), [236](#), [261](#).  
Louis XIII, p. [99](#), [101](#), [110](#), [118](#), [187](#).  
Louis XIV, p. [101](#), [120](#), [121](#), [187](#).  
Louis XV, p. [20](#).  
Louis XVI, p. [120](#).  
Louis de Brezé, v. Mausolée.  
Louise de Savoie, p. [26](#), [54](#).  
Louvre, p. [10](#), [111](#), [128](#).  
Luc Gauric, p. [80](#).  
Luca della Robbia, p. [92](#), [227](#).  
Lucas de Leyde, p. [97](#).  
Luqsor, p. [224](#).  
Lustres, p. [74](#).  
Luxe des anciens, p. [84](#).

## M.

Maçons libres (francs-maçons), p. [130](#), [145](#)-149.  
Madrid, p. [87](#), [191](#), [229](#).  
Maîtres des œuvres et des menues œuvres, p. [145](#).  
Mannken-Piss, p. [86](#).  
Mausard, p. [174](#).

Manuscrits, p. [52](#) à [59](#), [253](#), [256](#), [261](#).

Marbres et albâtres, p. [65](#), [66](#), [90](#), [91](#), [95](#), [96](#), [100](#), [101](#), [151](#).

Marcel (Étienne), p. [10](#), [159](#).

Marie d'Angleterre, p. [26](#), [27](#), [28](#), [236](#), [262](#).

Marie (princesse de Condé), p. [57](#), [58](#).

Marie Stuart, p. [125](#).

Marguerite d'Autriche, p. [177](#).

Marguerite de Savoie, p. [177](#).

Marqueterie, p. [101](#), [121](#).

Marteaux d'armes, p. [72](#).

Masses d'armes, p. [69](#), [70](#).

Mathurins, p. [29](#), [192](#), [242](#), [257](#).

Matières fusibles, p. [119](#), [120](#), [121](#).

Mausolées d'Amboise, p. [20](#), [168](#), [179](#), [180](#).

— du chancelier de Birague, p. [193](#).

— de Brézé, p. [179](#), [180](#).

— du chancelier Duprat, p. [266](#).

— du cœur d'Henri II, p. [192](#).

— des ducs de Bourgogne, p. [171](#), [173](#).

— de François I<sup>er</sup>, p. [192](#).

— de François II, duc de Bretagne, p. [183](#).

— de Guillaume Langei du Belley, p. [193](#).

— de Henri II, p. [192](#), [193](#).

— de Louis XII, p. [192](#).

Mayenne, p. [232](#), [266](#).

Médailon de François I<sup>er</sup>, p. [76](#).

Meillan, p. [126](#), [172](#), [175](#), [176](#).  
Messier, p. [31](#) à [34](#), [204](#), [205](#).  
Mestier, p. [44](#).  
Meubles florentins, p. [87](#), [88](#), [99](#).  
Meudon, p. [191](#).  
Mézerai, p. [26](#).  
Michel-Ange, p. [13](#), [14](#), [66](#), [217](#), [223](#).  
Michel Columb, p. [183](#).  
Millin, p. [140](#), [149](#), [152](#).  
Miniatures, p. [52](#) à [59](#), [74](#), [88](#), [89](#), [90](#), [104](#), [140](#), [254](#), [261](#).  
Miroirs, p. [75](#), [234](#).  
Miséricorde, p. [70](#).  
Missels, p. [56](#), v. Heures.  
Mystères, p. [196](#) à [201](#).  
Moines, p. [54](#), [55](#), [157](#).  
Montaigne, p. [65](#), [66](#).  
Montmorency (Connétable de), p. [60](#), [188](#), [189](#), [239](#), [230](#).  
Montres, v. Horloges.  
Monuments, v. Architecture.  
— byzantins, p. [40](#), [41](#), [48](#), [143](#), [144](#).  
— celtiques, gaulois, p. [38](#), [140](#).  
— gothiques, p. [41](#), [42](#), [43](#), [146](#).  
— renaissance, p. [7](#), [37](#), [38](#), [42](#).  
— romains, p. [40](#), [206](#), [207](#), [208](#).  
Moret, p. [191](#).  
Morgiano (de), p. [130](#).

Morions, p. [70](#).

Moutardier, p. [107](#).

Moyen-âge, p. [125](#), [156](#).

Musée des monuments français, p. [5](#), [36](#), [128](#), [132](#) à [136](#), [208](#), [209](#), [264](#).

Musée de Dijon, p. [173](#).

— d'Orléans, v. Orléans.

Muséum, p. [264](#).

Musiciens, p. [248](#), [249](#), [261](#), v. instruments.

## N.

Nancy, p. [183](#), [266](#).

Nantes, p. [183](#).

Nantonillet, p. [183](#).

Nesle (Petit), p. [221](#), [230](#).

Nicolo dell'Albate, p. [17](#), [190](#).

Nielli, p. [210](#).

Nîmes, p. [265](#).

Nonces du pape, p. [24](#).

Normands, p. [254](#), [255](#).

Nostradamus, p. [80](#).

Nuremberg, p. [136](#).

## O.

Observatoire, p. [31](#) à [33](#).

Olifants, p. [63](#), [70](#).  
Or potable, p. [210](#).  
Oratoire, p. [73](#).  
Ordre de Cluny, v. Abbaye.  
Orgue, p. [88](#).  
Orléans, p. [135](#), [182](#), [190](#), [209](#).  
Ostensoirs, p. [48](#).

## P.

Palais de Charlemagne, p. [252](#).  
Palais de Justice à Paris, p. [9](#).  
— à Rouen, p. [11](#), [12](#), [14](#), [127](#), [178](#).  
Palais de la Cité, p. [9](#), [10](#).  
Palais des Thermes, v. Thermes.  
Papier, parchemin, p. [55](#).  
Paris, p. [169](#), [170](#), [171](#).  
Pas d'armes, p. [100](#).  
Paul Pouce, p. [20](#), [192](#), [193](#).  
Pécule, p. [11](#).  
Peintures anciennes, p. [18](#), [47](#), [51](#), [52](#), [66](#), [67](#), [92](#), [101](#), [112](#), [143](#),  
[194](#), [195](#).  
Pendule, p. [79](#), [83](#).  
Pepin, p. [251](#), [252](#).  
Pertuisanes, p. [70](#).  
Perrugino, p. [141](#).

Peter Vischer, p. [15](#), [85](#), [136](#) à [138](#).  
Peuple, p. [153](#), [158](#), [160](#).  
Pièce de Henri IV, p. [110](#) à [113](#).  
Pièce des Thermes, p. [98](#) à [101](#).  
Piédestaux ou cippes, p. [90](#), [91](#).  
Pierre Bontems, p. [140](#), [193](#).  
Pierre de Chaslus, p. [10](#), [256](#).  
Pierre de Gondi, p. [64](#), [65](#).  
Pierre Lescot, p. [130](#), [171](#), [223](#).  
Pierre de Montereau ou Montreul, p. [149](#), [150](#).  
Piganiol de la Force, p. [19](#), [21](#), [28](#), [150](#).  
Phylactères, v. Reliquaires.  
Philibert de Lorme, p. [60](#), [130](#), [185](#), [189](#), [230](#).  
Philibert de Savoie, p. [177](#).  
Philippe-Auguste, p. [10](#), [256](#), [257](#).  
Philippe d'Artevelle, p. [119](#).  
Philippe-le-Bon, p. [46](#), [172](#).  
Philippe-le-Hardi, p. [172](#).  
Plastique, p. [74](#), [94](#).  
Plats, p. [48](#), [104](#).  
Poitiers, p. [144](#).  
Pommeaux en cristal de roche, p. [83](#), [84](#).  
Ponce Jacquio, p. [192](#), [193](#).  
Porches, p. [148](#), [170](#).  
Portes, portières, p. [96](#), [98](#).  
Poudre à feu, p. [71](#), [118](#).

Poulaines, p. [99](#).  
Présentation au temple, p. [90](#).  
Primate (le), p. [13](#), [15](#), [17](#), [66](#), [96](#), [187](#), [221](#).  
Prince des sots, p. [199](#), [201](#).  
Princesse de Lamballe, p. [144](#).  
Prisons, p. [42](#), [96](#), [188](#).  
Privilèges de l'Université, p. [29](#).  
Procession du Renard, p. [199](#).  
Provins, p. [207](#).  
Puits de Moïse, p. [172](#).  
Pulverins, p. [70](#).

## Q.

Quenouille, p. [76](#).

## R.

Rabelais, p. [12](#), [22](#), [79](#), [106](#).  
Radegunde, p. [249](#), [250](#).  
Râpes, p. [77](#).  
Raphaël, p. [73](#), [74](#), [92](#), [138](#).  
Rebec, p. [109](#).  
Recluse, p. [56](#).  
Reines blanches, p. [27](#).  
Religion chrétienne, p. [156](#).  
Reliquaires, p. [48](#), [76](#), [120](#), [121](#), [150](#), [210](#).

René d'Anjou (le roi), p. [54](#).

Renaissance, v. architecture, monuments, p. [16](#), [89](#), [90](#), [111](#), [185](#)  
à [194](#).

Repas, [106](#), [107](#).

Reptiles, p. [118](#).

Résurrection, p. [50](#).

Retables, p. [45](#), [47](#).

Rheims, p. [149](#), [251](#).

Richier, p. [193](#).

Robert de Coucy, p. [149](#).

Robert de Lenzarches, p. [148](#).

Roger Ducos, p. [174](#), [175](#).

Rouen, p. [178](#), [179](#) 180, [190](#).

Roux (maître) il rosso, p. [15](#), [17](#).

## S.

Sachette (la), p. [56](#).

Saint-Bertin, p. [116](#), [147](#).

— Cosme, p. [39](#).

— Denis, p. [149](#), [192](#), [210](#).

— Étienne-du-Mont, p. [194](#), [266](#).

— Germain-l'Auxerois, p. [170](#), [171](#), [194](#), [251](#), [257](#).

— — des-Prés, p. [248](#), [250](#), [251](#), [257](#).

— Gervais, p. [170](#).

— Maclou, p. [98](#), [147](#), [178](#), [179](#).

— Mihiel, p. [193](#).  
— Ouen, à Rouen, p. [18](#), [148](#).  
— Ouen (Mayenne), p. [184](#).  
— Pierre, Paul, p. [248](#).  
— Remy, p. [149](#).  
Sainte ampoule, p. [262](#), [263](#).  
Sainte-Croix, p. [250](#), [251](#).  
Sainte-Chapelle de Paris, p. [149](#), [150](#), [151](#), [211](#).  
— — de Vincennes, p. [150](#).  
Saint-Maur, p. [191](#).  
Saint-Quentin, p. [182](#).  
Salades, p. [70](#).  
Salle à manger, p. [102](#) à [110](#).  
Salle des Thermes, v. Thermes.  
Salon, p. [82](#) à [89](#).  
Salutation angélique, p. [99](#).  
Sanci (le) diamaut, p. [121](#).  
Sarcus, p. [191](#).  
Savonarole, p. [166](#), [167](#).  
Sculpture, p. [196](#), v. Architecture, Monuments, Mausolées, Bas-Reliefs, Marbres, Ébènes.  
— de l'époque de transition, p. [47](#), [91](#), [99](#).  
Sébastien del Piombo, p. [97](#).  
Sens, p. [206](#), [207](#), [208](#), [251](#), [266](#).  
Serfs, servage, p. [11](#), [155](#), [157](#), [158](#), [161](#).  
Serrurerie, serrures, p. [61](#).

Service de table, p. [89](#), [106](#), [107](#).

Serviettes, p. [103](#).

Siège de Paris, v. Normands.

Socrate, p. [202](#), [203](#).

Solesmes, p. [193](#).

Sorbonne, p. [30](#).

Soufflet royal, p. [78](#).

Stalles, p. [44](#), [47](#).

Strasbourg, p. [149](#), [183](#), [266](#).

## T.

Tabac, tabatières, p. [77](#).

Tabar, p. [50](#), [100](#).

Tableaux, p. [51](#), [66](#), [67](#), [97](#), [98](#), [101](#), [112](#).

Tablettes, p. [44](#), [50](#).

Tablier-doublier, p. [75](#).

Tapisseries, p. [96](#).

Tassettes, p. [72](#), [119](#).

Temps passé, temps présent, p. [131](#), [132](#), [153](#), [160](#).

Terrasse, p. [22](#), [242](#), [243](#), [258](#).

Thème de nativité, v. horoscope.

Théophile, p. [210](#).

Thermes (palais des), p. [8](#), [9](#), [27](#), [36](#), [37](#), [38](#), [40](#), [98](#), [102](#), [113](#), [125](#), [223](#), [241](#) à [267](#).

Thermes de Dioclétien, et thermes en général, p. [245](#), [246](#), [252](#).

Thomas Bohier, p. [189](#).  
Torregiani, p. [137](#).  
Toul, p. [183](#).  
Tournois, p. [69](#), [162](#), [163](#), [164](#).  
Triptiques, p. [46](#), [50](#), [73](#).  
Tuileries, p. [111](#), [185](#), [230](#).

## U.

Ultrogothe, p. [250](#), [251](#).  
Université, v. Privilèges.

## V.

Vaisselles d'or et d'argent, p. [103](#), [117](#), [119](#), [120](#), [121](#).  
Valens, Valentinien, p. [247](#), [248](#).  
Vandalisme, p. [42](#), [116](#) à [121](#), [132](#), [134](#), [135](#), [263](#) à [267](#).  
Van Eich ou Jean de Bruges, p. [54](#), [97](#), [212](#).  
Vasari, p. [139](#), [142](#).  
Verdun, p. [265](#).  
Vezelai, p. [147](#).  
Vierge en faïence, p. [90](#).  
— à l'oiseau, p. [100](#).  
Vieux meubles ou mobiliers, p. [89](#), [96](#), [99](#), [115](#) à [123](#), [165](#).  
Vignole, p. [13](#), [17](#), [187](#).  
Vincennes, p. [172](#).  
Vins, p. [108](#).

Virginelle, p. [88](#), [234](#).

Visigoth, v. Architecture sarrasine.

Visite à l'hôtel de Cluny, p. [232](#) à [238](#).

Vitraux, Verrières, p. [20](#), [52](#), [103](#), [141](#), [142](#), [210](#) à [216](#).

Vœu du héron, du paon ou du faisan, p. [108](#).

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

# À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)<sup>[1]</sup>. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)<sup>[2]</sup> ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)<sup>[3]</sup>.

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)<sup>[4]</sup>.

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Aristoi
- Cantons-de-l'Est
- Phe
- Acélan
- Challwa
- M0tty

- VIGNERON
- Sapcal22
- Yland
- Reptilien.19831209BE1
- Tylwyth Eldar

- 
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
  2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
  3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
  4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler\\_une\\_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)